LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

AVEC

DES REMARQUES,

Et le Texte Latin de l'Edition de Grævius,

Par M. l'Abbé MONGAULT *de l'Académie Françoise, & ci-devant Précepteur de Monseigneur le Duc d'Orleans.*

Nouvelle Edition, revûe & corrigée.

TOME SIXIE'ME.



A PARIS,

Chez la Veuve DELAULNE, rue S. Jacques, à l'Empereur.

M DCCXXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

LETTRES
DE CICERON
A
ATTICUS.

LIVRE QUATORZIE'ME.

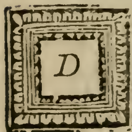


M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER QUARTUSDECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



IVERTI ad illum, de quo tecum mane. Nihil perditius: explicari rem non posse. Etenim ſi ille tali ingenio exitum non reperiebat, quis nunc reperiet? quid quæris? periiſſe omnia aiebat, quod haud ſcio an ita ſit: verum ille gaudens affirmabatque minus



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE QUATORZIE'ME.

LETTRE I.



'Ai paſſé chez la perſonne dont nous parlâmes hier [1]; à l'entendre, tout eſt perdu, & les affaires ne peuvent s'accommoder. En effet, diſoit-il, ſi un auſſi grand génie que Céſar n'a pû réuſſir, qui eſt-ce qui réuſſira? Enfin, il prétend qu'il n'y a rien à eſperer. Je ne ſai s'il a raiſon, mais il m'aſſûroit avec un air de ſatisfaction, qu'avant vingt jours les Gaules ſeroient ſoule-

diebus XX *tumultum Gallicum : in sermonem se post Idus Mart. præterquam Lepidi venisse neminis : ad summam non posse istæc sic abire. O prudentem Oppium, qui nihilominus illum desiderat ; sed loquitur nihil, quod quemquam bonum offendat. Sed hæc hactenus.*

Tu, quæso, quidquid novi (multa autem exspecto) scribere ne pigrere. In his, de Sexto satisne certum ; maxime autem de Bruto nostro ; de quo quidem ille, ad quem diverti, Cæsarem solitum dicere, magni refert hic quid velit : sed quidquid volt, valde volt : idque eum animadvertisse, cum pro Dejotaro Niceæ dixerit, valde vehementer eum visum, & libere dicere : atque etiam (ut enim quidque succurrit, libet scribere) proxime cum Sestii rogatu apud eum fuissem, exspectaremque sedens quoad vocarer, dixisse eum, Ego dubitem quin

vées [2]; qu'au reste, depuis les Ides de Mars [3], il n'avoit vû, de tous les amis de César, que Lepidus [4]; qu'enfin, il ne faloit pas se flater que les choses en demeurassent où elles étoient [5]. Encore Oppius est-il plus prudent; quoiqu'il regrette César, il ne dit rien que les gens du bon parti puissent trouver mauvais; mais en voilà assez là-dessus.

Ayez soin, je vous prie, de me mander toutes les nouvelles; j'en attens plusieurs; celles qu'on a eues de Sextus Pompeius [6] se confirment-elles? mais donnez-m'en sur-tout de Brutus. César, à ce que m'a dit celui chez qui j'ai passé, disoit souvent de lui: *Il n'est pas indifférent que ce qu'il veut soit juste, car ce qu'il veut, il le veut fort.* C'est la réflexion que fit César lorsqu'il vit avec quelle force, & quelle liberté Brutus parla devant lui à Nice pour Dejotarus [7]. Voici encore ce que j'ai appris de Matius (car je rapporte les choses à mesure qu'elles se présentent.) Etant allé il y a quelques jours chez César pour lui parler en faveur de Sestius, j'attendois qu'il me fît appeler. César l'ayant sû, dit: *Puis-je douter qu'on ne*

ſummo in odio ſim, cum M. Cicero ſedeat, nec ſuo commodo me convenire poſſit? atqui ſi quiſquam eſt facilis, hic eſt: tamen non dubito, quin me male oderit. *Hæc & ejuſmodi multa. Sed ad propoſitum. Quidquid erit non modo magnum; ſed etiam parvum ſcribes. Equidem nihil intermittam.*

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE.

CEtte Lettre & toutes celles des trois derniers Livres ont été écrites l'an de Rome 709. depuis la mort de Céſar, c'eſt-à-dire, depuis le quinze de Mars juſques vers la fin de Novembre.

1. *Chez la perſonne dont nous parlâmes hier.*] Matius, il le nomme dans la troiſiéme & quatriéme Lettre de ce Livre.

2. *Qu'avant vingt jours les Gaules ſeroient ſoulevées.*] Cette prédiction ſe trouva fauſſe. Il eſt ſurprenant que ces peuples qui avoient eu tant de peine à s'accoûtumer à porter le joug, & qui avoient fait ſi ſouvent des tentatives pour recouvrer leur liberté pendant que Céſar avoit une armée dans les Gaules, ſoient

me haïsse, lorsqu'on voit M. Ciceron réduit à attendre que je veuille bien lui donner audience? S'il y a quelqu'un qui pût me le pardonner, c'est lui; cependant je suis bien sûr qu'il me hait fort. Matius me rapporta plusieurs autres traits semblables. Je vous prie encore une fois de me mander toutes les nouvelles, même les moins importantes; de mon côté je serai éxact.

---

demeurés en repos pendant huit années de guerre civile.

3. *Les Ides de Mars.*] Le quinze que César fut tué dans le Sénat. *Tumultum Gallicum*, nous avons expliqué ailleurs la différence qu'il y avoit entre *bellum* & *tumultus*. Voyez Remarque sur la dix-neuviéme Lettre du premier Livre.

4. *Il n'avoit vû de tous les amis de César que Lepidus.*] Matius vouloit dire par-là, que quoiqu'il regrétât fort César, il n'entroit point dans les intrigues de ce parti. On n'a qu'à lire la Lettre qu'il écrivit là-dessus à Ciceron quelque tems après la date de celle-ci, & qui est la vingt-huitiéme du onziéme Livre des Fam. On ne peut rien voir de plus sage, de plus modéré, & qui marque mieux le caractere d'un honnête homme, qui sait distinguer ce qu'il doit à l'amitié, & ce qu'il doit à sa patrie.

5. *Qu'enfin il ne faloit pas se flater que*

les choses en demeurassent où elles étoient.] C'est-à-dire, que l'espece d'Amnistie dont on étoit convenu de part & d'autre, pût avoir lieu. Deux jours après la mort de César, le Sénat s'étant assemblé dans le Temple de la Terre, & Ciceron ayant harangué pour porter tout le monde à la paix, Antoine parut avoir de bonnes intentions pour l'établir, & envoya son fils en ôtage aux Conjurés qui s'étoient emparés du Capitole. Alors ils en sortirent; Brutus soupa chez Lepidus, & Cassius chez Antoine. Mais ce n'étoit-là qu'une paix plâtrée, & Matius avoit raison de juger que les choses ne demeureroient pas long-tems dans cette situation.

6. *Sextus Pompeius.*] Depuis que César avoit quitté l'Espagne, il y avoit rassemblé un corps d'armée assez considérable; & il étoit devant Cordoue lorsqu'il apprit de quelle maniere César avoit été tué.

7. *Avec quelle force & quelle liberté Brutus parla à Nice devant lui pour Dejotarus.*] Lors-



EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

DUas à te accepi epistolas heri. Ex priore theatrum Publiumque cognovi; bona signa consentientis multitudinis. Plausus vero L.

que tous les amis de Dejotarus ſolliciterent Céſar en ſa faveur pour lui faire conſerver ſes Etats. Ciceron dans le Livre intitulé l'Orateur, & Tacite ou l'Auteur du Dialogue ſur les Orateurs Latins, parlent du diſcours que Brutus prononça. Plutarque dit auſſi que Brutus parla devant Céſar pour un Roi de Libye, qu'il emporta par ſes prieres ce qu'il n'avoit pû obtenir par ſon éloquence, & lui fit conſerver une partie de ſes Etats. Cela regarde ſans doute Dejotarus, à qui Céſar ôta la petite Armenie & laiſſa la Galatie, & il faut que le texte de Plutarque ſoit corrompu dans cet endroit; car on ne trouve point de Roi de Libye à qui Céſar ait conſervé une partie de ſon Royaume. Ce même Dejotarus avoit été accuſé depuis d'avoir voulu faire tuer Céſar lorſqu'il paſſa chez lui, & Ciceron fit alors pour lui l'Oraiſon qui nous eſt reſtée. Brutus avoit parlé à Nice pour Dejotarus, lorſqu'il alla au-devant de Céſar qui revenoit d'Eſpagne, comme on l'a vû dans le treiziéme Livre.



LETTRE II.

J'Ai reçû hier deux de vos Lettres. Dans la premiere, vous me parlez de ce qui s'eſt paſſé au Theâtre, & des bons mots de Publius [1]. On a vû par là que le Peuple eſt favorable à la bonne cauſe; j'ai trouvé même quelque

Cassio datus, etiam facetus mihi quidem visus est. Altera epistola de Madaro scripta, apud quem nullum [a] φαλάκρωμα, *ut putas. Processi enim, sed minus. Diutius sermone enim sum retentus. Quod autem ad te scripseram, obscure fortasse, id ejusmodi est; aiebat Cæsarem secum, quo tempore Sestii rogatu veni ad eum, cum exspectarem sedens dixisse:* Ego nunc tam sim stultus, ut hunc ipsum facilem hominem, putem mihi esse amicum, cum tamdiu sedens meum commodum exspectet? *Habes igitur* [b] φαλάκρωμα *inimicissimum otii, id est, Bruti. In Tusculanum hodie; Lanuvii cras; inde Asturæ cogitabam. Piliæ paratum est hospitium: sed vellem Atticam; (verum tibi ignosco) quarum utique salutem.*

a Vide Not. *b* Vide notas.

chose de plaisant dans les applaudissemens qu'on a donnés à L. Cassius. Dans l'autre Lettre, vous me parlez de Matius [2]; vous avez raison de croire que ce n'est pas chez lui qu'on peut trouver un abri assûré [3]; aussi je n'y suis pas demeuré [4], mais comme je m'étois arrêté long-tems à causer avec lui, je n'ai pas été bien loin. Voici ce que je vous avois mandé, car je ne me suis peut-être pas assez bien expliqué. Un jour que j'étois allé chez César pour lui parler comme Sestius m'en avoit prié, j'attendis fort long-tems avant qu'on me fît entrer. César l'ayant sû, dit à Matius : *Je ne suis pas assez fol pour croire que Ciceron, quoique moins aisé qu'un autre à choquer, soit de mes amis, lorsqu'il se voit obligé à attendre si long-tems que je veuille bien lui donner audience.* Comptez que Matius est ennemi de la paix, c'est-à-dire, de Brutus. Je vais aujourd'hui à Tusculum, demain à Lanuvium, & j'irai ensuite à Asture. Ma maison est prête pour Pilia. Je voudois qu'elle amenât avec elle Attica, mais je vous pardonne de vouloir la garder auprès de vous, je les salue l'une & l'autre.

REMARQUES
SUR LA II. LETTRE.

1. DES *bons mots de Publius.*] Comédien fameux, qui jouoit de ces Pieces que les Romains appeloient des Mimes. Ces bons mots des Comédiens avoient rapport aux affaires ; & ils affectoient de jouer des Pieces où il y eût des endroits qu'on pût appliquer à l'état présent de la République... C'est ainsi que peu de tems avant la mort de César, Laberius l'Emule de Publius, introduisant sur la scène un Esclave maltraité par son maître & qui se sauvoit, lui faisoit dire,

Porro Quirites libertatem perdimus,

& cet autre vers,

Necesse est multos timeat quem multi timent.

Ce que tout le monde appliqua à César *. Dans les Républiques, tout jusqu'aux plaisirs se rapporte au Gouvernement, comme on peut voir par les Comédies d'Aristophane dont il y en a plusieurs dont la politique est le principal objet. Voyez la dix-neuviéme Lettre du second Livre. Ciceron dit dans la Lettre suivante, *populi* ἐπισημασίαν *& mimorum dicta* ; cela explique ce qu'il dit ici plus obscurement par *Theatrum*, *Publiumque*, i. e. *Theatri plausus*, *& Publii dicta*.

* *Macrob. Lib. 2. Saturn. cap. 7. Aulu-Gell. Lib. 17. cap. 14.*

2. *De Matius.*] DE MADARO μαδαρὸς, c'eſt la même choſe que *Calvus ;* & c'eſt un nom énigmatique par lequel Ciceron déſigne Matius, parce qu'il étoit chauve, comme il le déſigne dans la cinquiéme & la neuviéme Lettre de ce Livre, par *Calvena.*

3. *Que ce n'eſt pas chez lui qu'on peut trouver un abri aſſûré.*] Parce qu'il étoit ennemi du repos & de la tranquillité de la République, comme Ciceron le dit plus bas. *Apud quem nullum* φαλάκρωμα ; ce mot Grec a un double ſens, il ſignifie *calvitium* & *promontorium*, parce que l'un & l'autre ſont *alba vertice* φαλαιὰ τὸ ἄκρον ; car il y a ordinairement ſur le haut des promontoires ou caps, des rochers, qui ſur-tout de loin paroiſſent blancs: par la même raiſon φαλὸς, qui ſignifie blanc, ſignifie auſſi un rocher qui paroît hors de l'eau. Ciceron joue donc ſur cette double ſignification lorſqu'il dit, *apud quem nullum* φαλάκρωμα, ſupp. *quamvis ſit*, φαλακρὸς *calvus.* Cela paroîtra un peu tiré, mais il ne faut pas juger du génie de la langue Latine, par la nôtre, qui paſſe à peine les jeux de mots, même dans des Lettres que l'on écrit à un ami particulier, & où l'on dit tout ce qui vient au bout de la plume.

4. *Auſſi je n'y ſuis pas demeuré.*] Ciceron ſuit ſa métaphore ; il y a ordinairement ſous les caps, des rades où les vaiſſeaux ſe mettent à couvert.





EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

TRanquillæ tuæ quidem litteræ; quod utinam diutius: nam Matius poſſe negabat. Ecce autem ſtructores noſtri ad frumentum profecti, cum inanes rediiſſent, rumorem afferunt magnum Romæ, domum ad Antonium frumentum omne portari [a] πανικὸν certe, ſcripſiſſes enim. Corumbus Balbi nullus adhuc; & mihi notum nomen. Bellus enim eſſe dicitur architectus. Ad obſignandum tu adhibitus non ſine cauſſa videris. Volunt enim nos ita putare, neſcio cur non animo quoque ſentiant. Sed quid hæc ad nos? odorare tamen Antonii [b] διάθεσιν: quem quidem ego epularum magis

a Inanis terror. *b* Senſum.



LETTRE III.

SElon ce que vous me mandez tout eſt tranquile juſqu'à préſent ; je ſouhaite que cela dure, & que Matius ſe ſoit trompé. Vous ſaurez que nos ouvriers étant allés à Rome chercher du blé, & n'en ayant pû avoir, nous ſont venus dire qu'il y avoit une grande rumeur, & qu'Antoine faiſoit porter chez lui tout le blé ; il faut que ce ſoit une terreur panique, car vous me l'auriez mandé. Je n'ai point encore vû ce Corumbus Affranchi de Balbus ; ce nom m'eſt connu, & l'on dit qu'il eſt bon Architecte. Ce n'eſt pas ſans raiſon que certaines gens vous appellent à la ſignature de leur Teſtament [1] ; ils veulent me faire croire qu'ils ſont de mes amis, & je ne ſai pourquoi ils ne le ſont pas véritablement, mais je m'en mets fort peu en peine. Tâchez néanmoins de découvrir quelles ſont les vûes d'Antoine ; je crois qu'il penſe

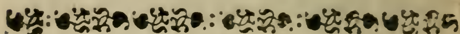
arbitror rationem habere, quam quidquam mali cogitare. Tu, si quid pragmaticon habes, scribe: sin minus, populi [a] ἐπισημασίαν, *& mimorum dicta perscribito. Piliæ, & Atticæ salutem.*

a Animi significationem.

REMARQUE

SUR LA III. LETTRE.

I. *CE n'est pas sans raison que certaines gens vous appellent à la signature de leur Testament.*] C'étoient des gens du parti



EPISTOLA IV.

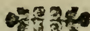
CICERO ATTICO SAL.

NUnc quid putas me Lanuvii? at ego te istic. Quotidie aliquid novi suspicor. Tument negotia. Nam cum Matius, quid

plûtôt à faire bonne chere, qu'à faire du mal à qui que ce soit. S'il y a quelque nouvelle affaire, vous me l'écrirez; s'il n'y en a point, vous me manderez ce qui se passe au Theâtre, & les bons mots des Comédiens. Mes complimens à Pilia & à Attica.

---

de César qui, dans l'incertitude où étoient les affaires, vouloient ménager Ciceron, à qui ils faisoient entendre qu'ils laissoient quelque chose par leur Testament; & qui appeloient Atticus à la signature, afin qu'il en rendît compte à son ami. *Voyez la* 14. *Lettre de ce Livre.*



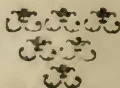


LETTRE IV.

QUe pourrois-je vous mander à présent de Lanuvium? Mais je crois qu'il n'en est pas de même à Rome, & qu'il y arrive tous les jours quelque chose de nouveau. Les affaires sont dans un grand mouvement. Si Matius est si

censes ceteros? equidem doleo, quod numquam in ulla civitate accidit, non una cum libertate Rempublicam recuperatam. Horribile est quæ loquantur, quæ minitentur; ac vereor Gallica etiam bella; ipse Sextus quo evadat. Sed omnia licet concurrant, Idus Martiæ consolantur. Nostri autem [a] ἥρωες, *quod per ipsos confici potuit, gloriosissime & magnificentissime confecerunt. Reliquæ res, opes & copias desiderant, quas nullas habemus. Hæc ego ad te, ut si quid novi (nam quotidie aliquid exspecto) confestim ad me: &, si novi nihil, nostro more tamen ne patiamur intermitti litterulas. Equidem non committam.*

a Heroes.



mal intentionné, que devons-nous penser des autres ? Pour moi, je ne puis me consoler de voir ce qu'on n'a jamais vû dans aucune autre République, que n'ayant plus de maître, nous n'ayons pas recouvré notre liberté. Il n'est rien de plus horrible que tout ce que disent les partisans de César, & que les menaces qu'ils nous font. Je crains aussi que les Gaulois ne prennent les armes, & je ne sai ce que deviendra Sextus Pompeius. Mais, malgré tous les malheurs dont nous sommes menacés, les Ides de Mars me consolent. Pour nos Heros, ils ont fait tout ce qu'ils pouvoient faire, & ils l'ont fait avec un courage qui leur a acquis une gloire immortelle ; mais pour consommer cet ouvrage, il faut de l'argent & des troupes, & nous n'en avons point. Je vous écris pour vous engager à me mander sur le champ tout ce qu'il y aura de nouveau, car je compte qu'il arrivera tous les jours quelque chose. S'il n'y a rien, n'interrompons pas pour cela notre commerce ordinaire. Pour moi, je serai éxact.





EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

SPero tibi jam eſſe ut volumus; quoniam quidem [a] ἠσίτησας, *cum leviter commotus eſſes: ſed tamen velim ſcire quid agas. Signa bella, quod Calvena moleſte fert, ſe ſuſpectum eſſe Bruto. Illa ſigna non bona, ſi cum ſignis legiones veniunt è Gallia. Quid tu illas putas, quæ fuerunt in Hiſpania, nonne idem poſtulaturas? quid, quas Annius tranſportavit? Caninium volui, ſed* [b] μνημονικὸν ἁμάρτημα. *Ab aleatore* [c] θυρμὸς πολύς. *Nam iſta quidem Cæſaris libertorum conjuratio facile opprimeretur, ſi recta ſaperet Antonius.*

Meam ſtultam verecundiam, qui legari noluerim ante res prolatas, ne

a Cibo abſtinuiſti. *b* Lapſus memoriæ. *c* Conturbatio multa.



LETTRE V.

JE vous crois guéri à préſent ; la diete aura emporté cette petite fiévre, mais mandez-moi toujours comment vous vous trouvez. C'eſt une bonne marque pour nous que Matius ſoit fâché d'être ſuſpect à Brutus [1]. Mais c'en ſeroit une fort mauvaiſe que ces légions vinſſent des Gaules [2]. Croyez-vous que celles qui ont été en Eſpagne ne demandent pas la même choſe, auſſi-bien que celles qui ſont paſſées en Grece ſous les ordres d'Annius [3] ? je voulois dire de Caninius, mais je me ſuis mépris. Notre joueur [4] brouille tout; car ce tumulte excité par les Affranchis de Céſar [5], pourroit aiſément être appaiſé, ſi Antoine avoit de bonnes intentions.

La ſotte honte à moi de n'avoir pas voulu demander une légation [6] qu'après que le Sénat ſeroit ſéparé [7], de

deſerere viderer hunc rerum tumorem; cui certe ſi poſſem mederi, deeſſe non deberem. Sed vides magiſtratus, ſi quidem illi magiſtratus: vides tamen tyranni ſatellites in imperiis: vides ejuſdem exercitus in latere veteranos; quæ ſunt [a] εὐέλπιστα *omnia: eos autem qui orbis terræ cuſtodiis non modo ſepti, verum etiam magni eſſe debebant, tantum non laudari, atque amari, ſed parietibus contineri. Atqui illi quoquo modo beati; civitas miſera. Sed velim ſcire quid adventus Octavii. Num qui concurſus ad eum, num quæ* [b] νεωτερισμοῦ *ſuſpicio? Non puto equidem: ſed tamen quidquid eſt, ſcire cupio. Hæc ſcripſi ad te proficiſcens Aſtura* III *Idus.*

a Mobilia.

b Rerum novarum.



peur qu'on ne me reprochât que j'abandonne la République dans un tems où les affaires sont si brouillées. Et en effet, si je pouvois les rétablir, ce seroit un reproche juste; mais vous connoissez nos Magistrats, si l'on peut même leur donner ce nom; vous voyez que les Satellites de César ont le commandement dans les Provinces [8], que les soldats vétérans sont à portée de Rome [9], il ne faut rien pour mettre tout cela en mouvement. Ceux au contraire à la sûreté & à la gloire desquels toute la terre devroit s'intéresser, bien loin d'être loués & aimés autant qu'ils le méritent, sont obligés à se tenir cachés [10]; après tout, ils sont en quelque maniere heureux, & c'est la République qui est à plaindre. Mais je voudrois bien savoir quel effet à produit l'arrivée d'Octavius [11]; rassemble-t'il quelque monde, & cela pourroit-il donner une nouvelle face aux affaires? Je ne le crois pas, mais mandez-moi toujours ce qui en est. J'ai écrit ceci le onze d'Avril en partant d'Asture.



REMARQUES
SUR LA V. LETTRE.

1. *C'Est une bonne marque pour nous que Matius soit fâché d'être suspect à Brutus.*] C'est-à-dire, c'est une marque que les affaires du parti de César ne sont pas si bonnes, puisque Matius, qui étoit si grand ami de César, voudroit ménager Brutus. On a vû dans les remarques sur la seconde Lettre de ce Livre, pourquoi Ciceron appelle Matius *Calvena.*

2. *Mais c'en seroit une fort mauvaise que ces légions vinssent des Gaules.*] On disoit qu'elles venoient pour se faire payer des récompenses que César leur avoit promises. Il y a dans le texte un jeu de mots sur la double signification de *signa* qui signifie *marques*, & *Enseignes militaires.*

3. *Celles qui sont passées en Grece sous les ordres d'Annius.*] César les destinoit à la guerre contre les Parthes. Ciceron dans la trentiéme Lettre du septiéme Livre des Fam. dit que ces légions qu'on avoit envoyées en Grece, étoient commandées par Acilius; mais César pouvoit en avoir envoyé à diverses fois, par différens Commandans. Il a été parlé dans le 5. liv. d'un Annius qui avoit été Lieutenant de Ciceron en Cilicie; ainsi il n'y a nulle apparence qu'Annius soit ici un nom énigmatique que Ciceron

donne

donne à Antoine, comme le conjecture Junius sans en dire la raison ; il est bien plus ridicule de s'imaginer que Ciceron appelle Antoine Caninus *à cane*, parce qu'il étoit grand mangeur. Il y avoit alors un Caninius qui avoit suivi le parti de César, & c'est celui qui fut nommé Consul le dernier jour de l'année précédente à une heure après midi, pour occuper pendant le peu d'heures qui restoient, cette place vacante par la mort de Q. Fabius Maximus, ce qui donna lieu aux bons mots de Ciceron. Apparemment qu'Acilius avoit été nommé pour commander ces légions, qu'Antoine en fit donner le commandement à Annius, & ensuite à Caninius, & que c'est pour cela que Ciceron fait semblant de se méprendre au nom, pour faire entendre qu'Antoine changeoit si souvent ses Commandans, qu'il étoit aisé de s'y méprendre.

4. *Notre Joueur.*] Il veut parler d'Antoine, à qui il reproche dans la seconde Philippique sa passion pour le jeu.

5. *Ce tumulte excité par les Affranchis de César.*] Lorsque l'on fit ses funerailles.

6. *De n'avoir pas voulu demander une légation.*] Nous avons expliqué ailleurs ce que c'étoit que ces légations, qui servoient de prétexte aux Sénateurs lorsqu'ils vouloient être long-tems absens de Rome.

7. *Qu'après que le Sénat seroit séparé.*] ANTE RES PROLATAS ; c'est-à-dire, avant le tems des vacations. *Res prolatæ* étoit opposé à *res actæ*, c'est-à-dire au tems où le Sénat s'assembloit, & où l'on rendoit la justice. *Rerum prolatio* étoit la même chose que *justitium ;* & il y en avoit de deux sortes ; l'ordinaire, &

l'extraordinaire, quand dans des tems de tumulte & de guerre civile le Sénat ordonnoit que toutes les affaires cessassent, & qu'on ne rendît point la justice jusqu'à ce que la tranquillité fût rétablie, comme le Sénat l'ordonna, lorsqu'il apprit que César étoit entré avec son armée en Italie. *Voyez Epist.* 12. *Lib.* 7. Je crois qu'il s'agit ici des vacations ordinaires, parce qu'il paroît par les Lettres suivantes que Ciceron vouloit aller en Grece pendant les derniers mois de l'année, & être de retour au commencement de la suivante.

8. *Que les Satellites du Tyran ont le Commandement dans les Provinces.*] TYRANNI SATELLITES IN IMPERIIS. On a vû dans plusieurs de ces Lettres, que *esse cum imperio*, c'étoit commander dans une Province où il y avoit une armée. Asinius Pollio commandoit dans l'Espagne Ulterieure, Lepidus dans la Citerieure, Hirtius & Plancus dans les Gaules; & l'on peut bien s'imaginer que César, qui s'en alloit à l'autre extrémité de l'Empire faire la guerre contre les Parthes, avoit confié ces Provinces à des gens de qui il étoit bien sûr.

9. *Que ses soldats vétérans sont à portée de Rome.*] César leur avoit distribué des terres dans l'Italie; c'est pour cela que Ciceron dit qu'ils étoient à portée; en effet, ils reprirent les armes, & se donnerent à Octavius.

10. *Sont obligés à se tenir cachés.*] Lorsqu'Antoine prononça l'Oraison funébre de César, il montra au Peuple sa robe percée de vingt-trois coups de poignard & toute teinte de son sang, ce qui fit l'effet qu'il s'en

étoit promis. Le Peuple fut si ému à ce spectacle, qu'ils partirent de la main pour aller mettre le feu aux maisons des meurtriers ; mais ceux qui étoient attachés à Brutus & à Cassius, prirent les armes & arrêterent cette fougue du Peuple, qui dans ce tumulte mit en pieces un Sénateur qu'il prit pour l'un des Conjurés, parce qu'il portoit le même surnom. Cela obligea Brutus & tous les autres Conjurés à sortir de Rome.

11. *L'arrivée d'Octavius.*] César l'avoit envoyé en Grece en attendant qu'il marchât contre les Parthes, & il étoit à Appollonie lorsqu'il apprit que César avoit été tué, & qu'il l'avoit fait son héritier.





EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

PRidie Idus Fundis accepi tuas litteras cenans. Primum igitur melius esse: deinde meliora te nunciare. Odiosa illa enim fuerant, legiones venire. Nam de Octavio susque deque. Exspecto quid de Mario: quem quidem ego sublatum rebar à Cæsare. Antonii colloquium cum heroibus nostris pro re nata non incommodum. Sed tamen adhuc me nihil delectat præter Idus Mart.

Nam, quoniam Fundis sum cum Ligure nostro, discrucior, Sextilii fundum à verberone Curtilio possideri: quod cum dico, de toto genere dico. Quid enim miserius, quam ea nos tueri, propter quæ illum oderamus? Etiamne Coss. & Tribunos



LETTRE VI.

ON m'a rendu votre Lettre à Fundi [1] le douze, pendant que je soupois. Je me réjouis d'abord de ce que vous vous portez mieux, & ensuite de ce qu'il y a de meilleures nouvelles, car c'en étoit une fort mauvaise que l'arrivée de ces légions ; pour Octavius, je ne m'en mets pas autrement en peine. Mandez-moi ce que l'on fera de ce Marius [2] ; je croyois que César s'en étoit défait. Je suis assez content de l'entrevûe d'Antoine avec nos Heros ; mais jusqu'à présent rien ne me fait un véritable plaisir, que les Ides de Mars.

Actuellement que je suis à Fundi avec notre ami Ligus, j'ai la douleur de voir le bien de Sextilius possedé par ce maraut de Curtilius [3]. Ce que je dis de celui-ci, je l'entens de tous les autres. Où en sommes-nous réduits ? nous confirmons ce qui nous a fait haïr César [4]. Quoi ! même la nomination qu'il a faite des Consuls & des Tribuns pour les

pleb. in biennium quos ille voluit? nullo modo reperio quemadmodum possim [a] πολιτεύεσθαι *Nihil enim tam* [b] σόλοικον, *quam* [c] τυραννοκτόνους *in cœlo esse, tyranni facta defendi. Sed vides Coss. vides reliquos magistratus, si isti magistratus: vides languorem bonorum. Exultant lætitia in municipiis. Dici enim non potest quantopere gaudeant, ut ad me concurrant, ut audire cupiant verba mea ea de re; nec ulla interea decreta. Sic enim* [d] πεπολιτεύμεθα, *ut victos metueremus. Hæc ad te scripsi apposita secunda mensa: plura, &* [e] πολιτικώτερα *postea: & tu quid agas, quidque agatur.*

a In Rep. versari. *b* Absurdum.
c Tyrannicidas. *d* Publice nos gessimus.
e Quæ ad Remp. magis pertineant.



deux années suivantes subsistera ! Je ne vois pas comment je pourrois me mêler du Gouvernement ; car il n'est rien de plus absurde que d'élever jusqu'au Ciel ceux qui ont tué le Tyran, pendant qu'on confirme tout ce qu'il a fait. Quels Consuls avons-nous ? quels Magistrats ? Peut-on même leur donner ce nom ? Quelle langueur parmi tous les gens du bon parti ? Ils font éclater leur joie dans toutes les Villes de ces quartiers ; je ne saurois vous exprimer jusqu'où elle va, ils accourent de tous côtés pour m'entendre parler de tout ce qui s'est passé, & cependant le Sénat ne fait aucun Decret. Quelle conduite ! les vainqueurs craignent les vaincus. Je vous ai écrit ceci au second service. Je vous écrirai dans la suite, des Lettres plus longues & plus raisonnées. Mandez-moi ce que vous faites, & ce qui se passe.



REMARQUES
SUR LA VI. LETTRE.

1. F*Undi.*] Entre Formies & Terracine dans un territoire nommé *Cæcubus ager* fameux par ses bons vins.

2. *Ce que l'on fera de ce Marius.*] C'étoit le faux Marius dont nous avons parlé sur la quarante-neuviéme Lettre du douziéme Livre. César l'avoit banni ; mais après sa mort il revint à Rome, où il forma une conspiration contre le Sénat. Antoine le fit mourir.

3. *J'ai la douleur de voir le bien de Sextilius possedé par ce maraut de Curtilius.*] Les biens de plusieurs partisans de Pompée qui étoient morts les armes à la main, ou que César avoit bannis, avoient été consignés & vendus à l'encan, ou César les avoit donnés à ses créatures. Sextilius étoit un nom assez commun chez les Romains, mais on ne trouve point qui étoit celui dont Ciceron parle ici. Pour Curtilius, il en parle avec tant de mépris, qu'il n'est pas surprenant qu'on ne le connoisse point.

4. *Nous confirmons ce qui nous a fait haïr César.*] Lorsque le Sénat s'assembla deux jours après sa mort, & que l'on convint d'une amnistie générale, on fit en même tems un Decret qui confirmoit tout ce que ce Dictateur avoit fait & reglé, comme on avoit fait lorsque Sylla abdiqua la Dictature. On eut en vûe

principalement les soldats vétérans ; on craignoit qu'ils ne remuassent, s'ils avoient le moindre lieu d'appréhender qu'on ne leur ôtât les terres que César leur avoit distribuées, ou qu'on ne leur païât pas les gratifications qu'il leur avoit promises.

5. *Quoi ! même la nomination qu'il a faite des Consuls & des Tribuns pour deux années, subsistera.*] Comme César se disposoit à partir pour la guerre des Parthes, & qu'il ne comptoit pas de revenir si-tôt à Rome, il avoit nommé ces Magistrats pour deux ans. Dion dit pour trois, & Suetone pour plusieurs années ; mais leur autorité n'est pas comparable à celle de Ciceron ; & en effet, on ne trouve de Consuls designés par César qu'Hirtius & Pansa, Decimus Brutus & Plancus. Ciceron ne parle ici que des Consuls & des Tribuns, parce que César avoit laissé au Peuple la liberté des suffrages pour les autres Magistratures, comme il paroît par des Lettres de recommandation de Ciceron en faveur de Lamia qui demanda l'année suivante la Préture.

Epist. 16. & 17. Lib. 11. Fam.





EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

POstridie Idus Paullum in Caieta vidi. Is mihi de Mario & de Rep. alia quædam ſane peſſima. A te ſcilicet nihil: nemo enim meorum. Sed Brutum noſtrum audio viſum ſub Lanuvio. Ubi tandem eſt futurus? nam cum reliqua, tum de hoc ſcire haveo omnia. Ego è Formiano exiens XVII *Kal. ut inde altero die in Puteolanum, ſcripſi hæc.*

A Cicerone mihi litteræ ſane [a] πεπινωμέναι, *& bene longæ. Cetera autem vel fingi poſſunt:* [b] πῖνος *litterarum ſignificat doctiorem. Nunc magnopere à te peto, de quo ſum nuper tecum locutus, ut videas nequid ei deſit. Id cum ad officium noſtrum pertinet, tum ad*

a Eleganter ſcriptæ. *b* Nitor.



LETTRE VII.

J'Ai vû Paulus à Gaïete le quatorze ; il m'a parlé de ce Marius & m'a appris plusieurs autres nouvelles qui sont certainement fort mauvaises. Je n'ai point eu de vos Lettres, c'est qu'aucun de mes gens n'est venu de Rome. Mais j'entens dire qu'on a vû notre cher Brutus auprès de Lanuvium. Où veut-il donc se fixer ? Je suis curieux de toutes les nouvelles, mais sur-tout de ce qui le regarde. J'écris ceci le quinze, avant que de partir de Formies pour arriver le lendemain à Pouzzoles.

J'ai reçû une Lettre de mon fils fort longue & fort bien écrite ; on peut me tromper sur tout le reste [1], mais son style m'assûre du moins qu'il profite. Je vous prie donc instamment, comme je vous en ai prié il y a quelques jours lorsque nous étions ensemble, d'avoir soin qu'il ne manque de rien ; le devoir, l'honneur & mon rang le demandent, & il m'a paru que vous pensiez

existimationem , & dignitatem : quod idem intellexi tibi videri omnino. Si ergo est, volo mense Quintili in Græciam. Sint omnia faciliora. Sed cum sint ea tempora, ut certi nihil esse possit, quid honestum mihi sit, quid liceat, quid expediat ; quæso da operam, ut illum quam honestissime copiosissimeque tueamur. Hæc & cetera quæ ad nos pertinebunt, ut soles, cogitabis : ad meque aut quod ad rem pertineat ; aut, si nihil erit, quod in buccam venerit, scribes.

REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. *On peut me tromper sur tout le reste.*] C'est-à dire, sur ce qui regarde ses mœurs, sa conduite & sa dépense.

2. *Cela étant.*] SI ERGO EST. S'il est vrai que le devoir & l'honneur demandent cela de moi ; ou selon Grævius & Gronovius, *si ergo est* supp. *parata pecunia*, si j'ai de l'argent pour faire ce voyage.

de même. Cela étant [2], je veux aller en Grece au mois de Juillet; tout en ira mieux [3]. Mais comme dans la conjoncture présente, je ne puis savoir certainement ce que je dois & ce que je puis faire, & quel sera le meilleur parti, je vous prie en attendant de faire toucher à mon fils autant d'argent qu'il lui en faut, pour être sur un pié qui me fasse honneur. Vous penserez à cela & à tout ce qui me regarde, avec votre attention ordinaire, & vous m'écrirez ou quelque chose qui m'intéresse, ou tout ce qui vous viendra au bout de la plume.

---

3. *Tout en ira mieux.*] SINT OMNIA FACILIORA. *Sint* est ici pour *erunt*, où il faut sous-entendre *ut*. La conduite & les études de mon fils en iront mieux, & il me sera plus aisé de regler sa dépense. *Voyez Epist.* 16. *h. Lib.* Cela pourroit encore signifier, il faut auparavant que mes affaires & celles de la République soient en meilleur état. Ciceron dit dans la dix-septiéme Lettre du quinziéme Livre, qu'il ne pense point à partir que ses affaires ne soient reglées.

Vide Epist. 20. *Lib.* 15.





EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

TU me jam rebare, cum scribebas, in actis esse nostris: & ego accepi XVII Kal. in diversoriolo Sinuessano tuas litteras. De Mario probe: etsi doleo L. Crassi nepotem. Optime tam etiam Bruto nostro probari Antonium. Nam quod Juniam scribis moderate, & amice scriptas litteras attulisse, mihi Paullus dedit ad se à fratre missas: quibus in extremis erat, sibi insidias fieri; se id certis auctoribus comperiße. Hoc nec mihi placebat, & multo illi minus. Reginæ fuga mihi non molesta. Sed Clodia quid egerit, scribas ad me velim. De Bizantiis curabis, ut cetera; & Pelopem ad te arcesses. Ego, ut postulas, Bajana negotia, chorumque



LETTRE VIII.

QUand vous m'avez écrit, vous me croyiez déja ſur nos rivages [1]; mais je n'étois encore le quinze qu'à mon entrepos de Sinueſſe [2], lorſque j'ai reçû votre Lettre. Ce Marius n'a que ce qu'il méritoit, cependant je plains le petit-fils de Craſſus [3]. Je ſuis ravi que Brutus ſoit ſi content d'Antoine [4]. Vous me dites que Junia [5] lui a apporté une Lettre de Lepidus où il paroît de la modération, & même de l'amitié; mais Paulus [6] m'en a fait voir une où ſon frere Lepidus lui dit à la fin, qu'on en veut à ſa vie, & qu'il en a des indices certains. Cela ne m'a point plû [7], & cela plaît encore moins à Æmilius Paulus. Je ne ſuis point fâché que la Reine d'Egypte ait été obligée de ſe ſauver [8]. Mandez-moi ce qu'aura fait Clodia. Prenez ſoin, je vous prie, de l'affaire des Bizantins [9], comme de toutes celles auſquelles je m'intéreſſe, & envoyez chercher Pelops [10]. Je ne

illum, de quo ſcire vis, cum perſpexero, tum ſcribam; ne quid ignores.

Quid Galli, quid Hiſpani, quid Sextus agat, vehementer exſpecto. Ea ſcilicet tu declarabis, qui cetera. Nauſeolam tibi tum cauſſam otii dediſſe facile patiebar. Videbare enim mihi legenti tuas litteras requieſſe paulliſper. De Bruto ſemper ad me omnia perſcribito, ubi ſit, quid cogitet: quem quidem ego ſpero jam tuto vel ſolum, tota urbe vagari poſſe. Verumtamen.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

1. *Sur nos rivages.*] C'eſt-à-dire, dans les maiſons de campagne que Ciceron avoit auprès de la Mer. *In actis*, Ciceron s'eſt encore ſervi de ce mot dans les Verrines, & Virgile a dit *littoris actam*. Æneid. Lib. 5.

2. *A mon entrepos de Sinueſſe.*] IN DIVERSORIOLO SINUESSANO. C'étoit une petite mai-

manquerai pas de vous mander ce qui ſe paſſera à Bayes ; & pour contenter votre curioſité, je vous ferai la peinture de cette aſſemblée [11] quand je l'aurai vûe.

J'attens avec impatience des nouvelles des Gaules, de l'Eſpagne, & de Sextus Pompeius ; vous m'en inſtruirez avec votre exactitude ordinaire. Je ne ſuis pas fâché que vos maux de cœur vous ayent obligé à vous tranquiliſer, car je trouve que votre Lettre ſe ſent de ce repos. Mandez-moi toujours tout ce qui regarde Brutus, où il eſt, quelles ſont ſes vûes. Je crois qu'il pourroit dès-à-préſent ſe promener tout ſeul dans Rome ſans rien craindre, cependant qu'il ne ſe preſſe pas trop.

ſon où il couchoit, lorſqu'il alloit de Tuſculum & de Formies aux maiſons de campagne qu'il avoit du côté de Naples. Sinueſſe étoit ſur les limites du nouveau Latium & de la Campanie.

3. *Je plains le petit-fils de Craſſus.*] Si cet Impoſteur avoit été véritablement petit-fils de Marius, il auroit été petit-fils de Craſſus l'Orateur, dont la fille avoit épouſé le jeune Marius. *Voyez la* 49. *Lettre du* 12. *Livre.*

4. *Que Brutus ſoit ſi content d'Antoine.*]

C'eſt-à-dire, de ce qu'il paroiſſoit vouloir rendre le calme à la République, puiſqu'il avoit fait mourir ce faux Marius qui vouloit exciter une ſédition, & qui auroit favoriſé le parti de Céſar, dont il ſe diſoit parent.

5. *Junia.*] Sœur de Brutus, & femme de Lepidus.

6. *Paulus.*] L. Æmilius Paulus frere aîné de M. Æmilius Lepidus; on ne ſait pourquoi ils portoient un différent ſurnom. Lepidus avoit alors le Gouvernement de l'Eſpagne Citerieure, mais il étoit encore à Rome, & n'en partit qu'aſſez long-tems depuis la mort de Céſar.

7. *Cela ne m'a point plû.*] C'eſt qu'il paroiſſoit que c'étoit un prétexte dont ſe ſervoit Lepidus, pour chercher querelle à Brutus & aux autres Conjurés.

8. *Je ne ſuis point fâché que la Reine d'Egypte ait été obligée de ſe ſauver.*] On verra dans la vingtiéme Lettre de ce Livre, & dans la quinziéme du ſuivant, qu'il s'agit ici de Cleopatre. Tout le monde ſait que Céſar en étoit devenu amoureux lorſqu'il paſſa en Egypte. Elle vint depuis à Rome. Suetone dit que Céſar la renvoya après lui avoir fait de grands préſens; mais il paroît par cette Lettre qu'elle n'étoit pas encore partie lorſque Céſar mourut. Apparemment que la maniere dont Céſar fut tué, l'allarma, & la fit partir en diligence, & que c'eſt pour cela que Ciceron parle de ſon départ comme d'une fuite.

9. *De l'affaire des Byzantins.*] On ne ſait ce que c'étoit que cette affaire. Ciceron s'intéreſſoit pour eux, parce que Caton avoit été leur patron.

10. *Pelops.*] Il étoit de Bizance, & c'eſt celui a qui Plutarque dit que Ciceron avoit adreſſé un ouvrage Grec. Apparemment qu'il étoit député des Bizantins.

11. *Cette aſſemblée.*] CHORUMQUE ILLUM. Ciceron parle ainſi, parce que Bayes étoit un rendez-vous de plaiſirs, car *chorus* ſe dit proprement des Muſiciens & des Danſeurs. Voyez ce que nous avons dit ſur Bayes dans les Remarques ſur la ſeiziéme Lettre du premier Livre, à quoi l'on peut ajoûter que Seneque appelle Bayes, *diverſorium vitiorum.* Epiſt. 15.





EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

De Rep. multa cognovi ex tuis litteris, quas quidem multijuges, accepi tempore à Vestorii liberto. Ad ea autem quæ requiris, brevi respondebo. Primum vehementer me Cluviana delectant. Sed quod quæris quid arcessierim Chrysippum; tabernæ mihi duæ corruerunt, reliquæque rimas agunt, itaque non solum inquilini, sed mures etiam migraverunt. Hanc ceteri calamitatem vocant: ego ne incommodum quidem. O Socrates, & Socratici viri! numquam vobis gratiam referam. Dii immortales, quam mihi ista pro nihilo! sed tamen ea ratio ædificandi initur, consiliario quidem, & auctore Vestorio, ut hoc damnum quæstuosum sit.



LETTRE IX.

VOs Lettres m'ont très-bien inſtruit de l'état préſent de la République ; j'en ai reçû pluſieurs à la fois par l'Affranchi de Veſtorius. Pour vous répondre en peu de mots ſur ce que vous voulez ſavoir ; je vous dirai d'abord que je ſuis très-content du bien que Cluvius m'a laiſſé. Vous me demandez pourquoi j'ai fait venir Chryſippus, c'eſt qu'il y a deux boutiques à moi de tombées, les autres menacent ruine, & non-ſeulement ceux qui les occupoient, mais les rats mêmes en ſont délogés [1]. Bien des gens appelleroient cela un malheur ; pour moi, je le regarde comme le plus petit accident du monde. Que j'ai d'obligation à Socrate & à ſes diſciples ! ma reconnoiſſance ſera toujours au-deſſous de ce que je leur dois. Grands Dieux ! que la Philoſophie m'a mis au-deſſus de la fortune [2] ! Il eſt vrai néanmoins qu'en ſuivant l'idée que Veſtorius m'a donnée

Hic turba magna eſt, eritque, ut audio, major. Duo quidem quaſi deſignati Coſſ. O Dii boni! vivit tyrannis, Tyrannus occidit? ejus interfecti morte lætamur, cujus facta defendimus? itaque quam ſevere nos M. Curtius accuſat; ut pudeat vivere: neque injuria. Nam mori millies præſtitit, quam hæc pati, quæ mihi videntur habitura etiam vetuſtatem. Et Balbus hic eſt, multumque mecum: ad quem à Vetere litteræ datæ pridie Kal. Januar. cum à ſe Cæcilius circumſederetur, & jam teneretur; veniſſe cum maximis copiis Pacorum Parthum: ita ſibi eſſe eum ereptum, multis ſuis amiſſis in qua re accuſat Volcatium. Ita mihi videtur bellum illud inſtare. Sed Dolabella, & Nicias viderint. Idem Balbus meliora de Gallia XXI *die litteras habebat; Germanos, illaſque nationes*

pour rebâtir ces boutiques, je retirerai du profit de la perte que j'ai faite.

Il y a ici un grand monde, ſelon ce que j'entens dire il y en aura encore davantage. Nous y avons les deux Conſuls prétendus deſignés [3]. Bon Dieu, quelle indignité! Le Tyran n'eſt plus, & la tyrannie ſubſiſte; nous nous réjouiſſons de ſa mort, & nous ratifions tout ce qu'il a fait. Comment ſoûtenir l'air grave avec lequel M. Curtius [4] nous fait notre procès? ce qui me fait avoir honte de vivre encore. En effet, ne vaudroit-il pas mieux mourir mille fois, que de ſouffrir tout ce que nous ſouffrons ſans eſperance de le voir finir? Balbus eſt ici, & nous ſommes ſouvent enſemble. Il a reçû d'Antiſtius-Vetus une Lettre datée du dernier de Décembre, où il lui mande que comme il étoit prêt à forcer Cæcilius [5], Pacorus Roi des Parthes étoit venu à ſon ſecours avec une groſſe armée, ce qui l'avoit obligé à ſe retirer après avoir perdu beaucoup de monde; il prétend que c'eſt la faute de Volcatius [6]. Voilà donc la guerre rallumée ſur cette frontiere, mais c'eſt l'affaire de Dolabella & de Nicias [7]. Le même Balbus a eu par une Lettre

re audita de Cæsare, legatos misisse ad Aurelium, qui est præpositus ab Hirtio, se, quod imperatum esset, esse facturos. Quid quæris? omnia plena pacis, aliter ac mihi Calvena dixerat.

REMARQUES
SUR LA IX. LETTRE.

1. L*Es rats même en sont délogés.*] On croyoit alors, comme on se l'imagine encore à présent, que lorsqu'une maison est prête à tomber, tous les rats en sortent.

Plin. Lib. 8. *cap.* 28.

2. *Grands Dieux que la Philosophie m'a mis au-dessus de la fortune!*] J'admire Ciceron qui s'applaudit & qui se croit l'homme du monde le plus Philosophe, parce qu'il ne se desespere point d'avoir fait une très-petite perte qu'il compte de réparer avantageusement. Quand on se fait si bon gré des moindres efforts, on n'est gueres capable d'en faire de plus grands. Et en effet, pour peu qu'on étudie Ciceron, on reconnoît que personne n'étoit moins Philosophe que lui, c'est-à-dire moins au-dessus de la vanité, de l'ambition, & de l'opinion que les hommes pouvoient avoir de lui.

3. *Les deux Consuls prétendus designés.*] QUASI DESIGNATI. Il les appelle ainsi, parce qu'ils

écrite il y a vingt-un jours, des nouvelles des Gaules meilleures qu'on ne l'esperoit. On lui mande que les Germains & les peuples de ces frontieres ayant appris la mort de César ont député vers Aurelius Lieutenant d'Hirtius [8] pour l'assûrer de leur fidélité; ainsi vous voyez que tout se tourne à la paix de ce côté-la, ce qui est bien différent de ce que Matius m'avoit dit. [9]

---

qu'ils n'avoient pas été élus par le Peuple selon les loix, mais choisis par César.

4. *M. Curtius.*] C'est celui dont Ciceron a déja parlé avec beaucoup de mépris. *Epist.* 5. *&* 6. *Lib.* 9. *&* *Epist.* 49. *Lib.* 12.

5. *Cœcilius.*] Surnommé Bassus. C'étoit un Chevalier Romain, qui après la bataille de Pharsale se retira à Tyr, & forma depuis en Syrie un parti contre Sextus César qui y commandoit pendant la guerre d'Afrique, & qu'il fit tuer par quelques soldats. Il étoit assiégé dans Apamée par C. Antistius Vetus, lorsque les Parthes vinrent à son secours. Dion dit qu'il fut aussi secouru par Alchondius chef des Arabes. Il remit depuis à Cassius la légion qu'il commandoit.

Dio Lib. 47. *Epist.* 11. *Lib.* 12. *Fam. Appian. Civ. Lib.* 4.

6. *Volcatius.*] On ne trouve point de Volcatius qui commandât alors dans ces quartiers,

ce qui fait croire a Corradus avec quelque vraisemblance qu'il faut lire ici L. Statius qui étoit Proconsul de Syrie ; cependant comme Volcatius Tullus avoit été Préteur deux ans auparavant, il pouvoit bien avoir quelque Commandement sur cette frontiere.

7. *C'est l'affaire de Dolabella & de Nicias.*] Le Sénat avoit donné à Dolabella le Gouvernement de Syrie avec le commandement de la guerre contre les Parthes. Nicias étoit ami particulier de Dolabella, qui l'emmena en Syrie. *Epist.* 28. *Lib.* 13. *& Epist.* 21. *Lib.* 15.

8. *Aurelius Lieutenant d'Hirtius.*] Il paroît



EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

ITane vero ? hoc meus & tuus Brutus egit ut Lanuvii esset ? ut Trebonius itineribus deviis proficisceretur in provinciam ? ut omnia facta, scripta, dicta, promissa, cogitata Cæsaris plus valerent, quam si ipse viveret ? meministi me clamare ; illo ipso primo Capitolino die, Senatum, in Capitolium à Prætoribus vocari ? dii immortales,

par-là qu'Hirtius avoit alors le Gouvernement de la Gaule Belgique, quoiqu'il ſoit demeuré à Rome toute cette année comme Lepidus, qui étoit Gouverneur de l'Eſpagne Citerieure & de la Gaule Narbonnoiſe, ne laiſſa pas de paſſer à Rome la plus grande partie de cette année, & comme on a vû que Pompée fut long-tems Gouverneur d'Eſpagne ſans y aller.

9. *Ce qui eſt bien différent de ce que Matius m'avoit dit.*] Voyez la premiere Lettre de ce Livre, & dans les Remarques ſur la ſeconde, pourquoi Ciceron appelle Matius *Calvena.*



LETTRE X.

VOilà donc à quoi aboutit tout ce qu'a fait notre ami Brutus; il eſt réduit à demeurer à Lanuvium, & Trebonius [1] à ſe ſauver dans ſon Gouvernement. Tout ce que Céſar a fait, tout ce qu'il a écrit, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a promis, tout ce qu'il a penſé a plus de force que s'il étoit encore en vie [2]. Vous vous ſouvenez bien que le jour même de ſa mort, lorſque les Conjurés ſe furent retirés dans le Capitole, je criois qu'il faloit que les Préteurs y fiſſent aſſembler le Sénat [3]. Grands Dieux! que n'auroit-on pas pû

quæ tum opera effici potuerunt, lætantibus omnibus bonis, etiam ſat bonis, fractis latronibus? Liberalia tu accuſas. Quid fieri tum potuit? jam pridem perieramus. Meminiſtine te clamare, cauſſam periiſſe, ſi funere elatus eſſet? at ille etiam in foro combuſtus, laudatuſque miſerabiliter: ſervique, & egentes in tecta noſtra cum facibus immiſſi. Quæ deinde? ut audeant dicere; tu ne contra Cæſaris nutum? Hæc & alia ferre non poſſum. Itaque [a] γῆν πρὸ γῆς *cogito.*

[a] Longe terrarum.

Tua tamen [b] ὑπηνέμιος *nauſea jamne plane abiit? mihi quidem ex tuis litteris conjectanti ita videbatur. Redeo ad Thebaſſos, Scævas,*

[b] Inanis.

faire dans cette premiere chaleur ? La joie étoit répandue parmi les gens du bon parti, & même parmi les moins zélés, les ennemis de la République étoient consternés & abattus. Vous condamnez ce que l'on fit le dix-huit de Mars [4], que pouvoit-on faire ? le mal étoit dès-lors sans remede [5]. Ne vous souvenez-vous pas, que vous disiez hautement que ce seroit un coup fatal pour la bonne cause, si l'on rendoit à César des honneurs funébres [6]; non-seulement on lui en a rendu, mais on a brûlé son corps dans la place publique. On a fait son éloge, on a cherché à émouvoir la compassion [7], & on y a réussi. On a armé de flambeaux des Esclaves & des gens de la lie du peuple pour venir brûler nos maisons. Depuis ce tems-la, ils vous disent hardiment, quoi ! vous osez aller contre la volonté de César ? je ne puis soûtenir cela, ni beaucoup d'autres choses; ainsi je pense à m'éloigner.

Votre mal de cœur est-il entierement passé ? il me semble que votre Lettre me donne lieu de le croire. Je reviens aux Thebassus, aux Scævas, &

Frangones. Hoc tu existimas confidere se illa habituros, stantibus nobis? in quibus plus virtutis putarunt, quam experti sunt. Pacis isti scilicet amatores, & non latrocinii auctores? at ego cum tibi de Curtilio scripsi, Sestulianoque fundo, scripsi de Censorino, de Messalla, de Planco, de Postumio, de genere toto. Melius fuit periisse illo interfecto, quod numquam accidisset, quam hæc videre. Octavius Neapolim venit XIIII *Kal. ibi eum Balbus mane postridie; eodemque die mecum in Cumano illum hereditatem aditurum. Sed, ut scribis,*[a] ῥιζόθεμιν *magnam cum Antonio.*

a Juris concertationem.

Buthrotia mihi tua res est, ut debet, eritque curæ. Quod quæris, jamne ad centena Cluvianum: adventare videtur: sed primo anno LXXX *detersimus. Q. pater ad me gravia de filio, maxime quod ma-*

aux Frangons [8]. Penſez-vous que ces gens-la croient pouvoir jouir en ſûreté de ce qu'ils ont eu de Céſar, qu'ils ne ſe ſoient défaits de nous ? & ils l'entreprendront hardiment, à préſent qu'ils ont reconnu que nous n'avons pas autant de vigueur qu'ils l'avoient crû. Ce ſont bien des gens à aimer la paix, eux qui ſont les premiers auteurs de tous les troubles. Ce que je vous ai écrit de Curtilius [9] à propos de ce bien de Sentilius, je l'entens de Cenſorinus [10], de Meſſalla [11], de Plancus [12], de Poſtumius [13], & de tous ceux du même parti. Il auroit mieux valu après la mort de Céſar s'expoſer à périr, ce qui ne ſeroit point arrivé, que de voir tout ce que nous voyons. Octavius eſt arrivé à Naples le dix-huit. Balbus, qui le vit le lendemain, vint le même jour chez moi à Cumes, & me dit qu'il accepteroit la ſucceſſion [14]; vous avez raiſon de croire que ce ſera une grande matiere de conteſtations entre lui & Antoine. [15]

Je penſe, comme je le dois, à votre affaire de Buthrote, & j'y donnerai tous mes ſoins. Vous me demandez ſi le bien de Cluvius ira juſqu'à cent mille

tri nunc indulgeat, cui antea bene merenti fuerit inimicus. Ardentes in eum litteras ad me misit. Ille autem quid agat, si scis, neque dum Romæ es profectus, scribas ad me velim; & hercule, si quid aliud. Vehementer delector tuis litteris.

REMARQUES
SUR LA X. LETTRE.

1. T*Rebonius.*] César l'avoit fait Consul l'année précédente ; & de tous les Conjurés, c'étoit le seul Consulaire. Il avoit le Gouvernement de l'Asie mineure.

2. *Tout ce que César a fait, tout ce qu'il a écrit, tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a promis, tout ce qu'il a pensé, a plus de force que s'il étoit en vie.*] On étoit convenu de part & d'autre que tout ce que César avoit fait, subsisteroit ; mais Antoine, qui s'étoit emparé des Livres où César faisoit écrire tout ce qu'il regloit, non-seulement y avoit fait plusieurs additions ; mais lorsqu'il vouloit faire exécuter quelque chose, il se contentoit de soûtenir que César avoit dit qu'il le feroit, qu'il avoit promis telle & telle grace, ou enfin qu'il savoit que c'étoit-là son intention.

sesterces ; je crois qu'il en approchera, mais j'ai mis cette premiere année quatre-vingt mille sesterces en réparations. Mon frere se plaint fort de son fils, sur-tout de ce qu'il a maintenant une complaisance outrée pour sa mere [16], lui qui s'étoit déclaré contre elle dans les tems où il avoit le plus lieu de s'en louer. Mon frere m'écrit là-dessus de la maniere du monde la plus vive. Si vous n'êtes pas encore parti de Rome, & que vous sachiez quelque chose de notre neveu, je vous prie de m'en faire part, & de tout ce qu'il y aura de nouveau ; vos Lettres me font un plaisir infini.

---

3. *Qu'il faloit que les Préteurs y fissent assembler le-Sénat.*] Brutus & Cassius étoient Préteurs ; les Préteurs avoient droit de convoquer le Sénat en l'absence des Consuls. Antoine étoit alors caché, & avoit même quitté les marques de sa dignité.

4. *Ce qu'on fit le dix-huitiéme de Mars.*] LIBERALIA. Voyez Remarque 4. sur la 6. Lettre de ce Livre. Nous avons déja dit ailleurs que les *Liberalia* étoient une fête à l'honneur de Bacchus.

5. *Le mal étoit dès-lors sans remede.*] C'est qu'on avoit donné aux partisans de César le tems de se reconnoître ; & les soldats vétéC v

rans, qui appréhendoient qu'on ne leur payât pas ce que César leur avoit promis, étoient entrés dans Rome avec des armes, & obligerent le Sénat à faire ce qu'ils voulurent.

6. *Que ce seroit un coup fatal pour la bonne cause, si l'on rendoit à César des honneurs funébres.*] Les loix défendoient d'en rendre aux Tyrans, & les Conjurés vouloient d'abord qu'on jettât son corps dans le Tibre; mais Antoine & Lepidus l'empêcherent.

Appian. Lib. 3. Sueton. Jul.

7. *On a fait son éloge, on a cherché à émouvoir la compassion.*] Voyez la neuviéme Remarque sur la cinquiéme Lettre de ce Livre.

8. *Je reviens aux Thebassus, aux Scævas, aux Frangons.*] C'étoient des Officiers des troupes de César, qui s'étoient enrichis des dépouilles de ceux dont César avoit confisqué les biens. On ne connoît point Thebassus. Cassius Scæva, c'est celui qui fit des prodiges de valeur à l'attaque du camp de Pompée à Dyrrachium. On trouve dans Dion un C. Fuficius Fangon, à qui Octavius donna depuis le Commandement de la Numidie. On lit dans Dion Φαγγῶνα; mais comme tous les Manuscrits de ces Lettres portent Frangonas, il faut corriger le Grec par le Latin.

Cæs. Lib. 3. de Bel. civ. Plut. Jul. Dio. Lib. 48.

9. *Ce que je vous ai écrit de Curtilius, &c.*] Voyez la sixiéme Lettre de ce Livre.

10. *Censorinus.*] L. Marcius Censorinus. Cet homme s'étoit distingué parmi ceux qui s'étoient enrichis en achetant à vil prix les biens que César avoit confisqués. Il fut depuis par la faveur d'Antoine, Consul en 714.

11. *Messalla.*] Manuce, & après lui Grævius, veulent qu'on lise ici Mustela ; & en effet, Ciceron parle en plus d'un endroit d'un Mustela qu'il nomme parmi les Satellites d'Antoine, & il semble que Ciceron ne nomme ici que des gens assez obscurs, ce qui ne convient pas à Messalla qui étoit d'une grande naissance. Cependant, comme il étoit du parti de César, & que son nom se lit dans tous les Manuscrits, je ne crois pas qu'on doive suivre la conjecture de Manuce, aussi Grævius ne l'a pas mise dans son texte.

12. *De Plancus.*] Ce n'est pas celui qui avoit alors une armée dans les Gaules, mais son frere surnommé Bursa, l'un des grands ennemis de Ciceron, qui avoit été banni avant la guerre civile, & que César avoit rappelé.

13. *Postumius.*] Quelques Commentateurs veulent qu'on lise ici Postumus, & l'entendent de Postumus Curtius dont Ciceron parle dans la seconde Lettre du neuviéme Livre ; on trouve aussi dans le troisiéme Livre *de bello civili*, un Fulvius Posthumus qui étoit du parti de César. Cependant on lit dans tous les Manuscrits de ces Lettres *Postumius*, qui est un nom de famille, au lieu que Posthumus est un surnom.

14. *Qu'il accepteroit la succession.*] Ce n'étoit pas une petite entreprise à l'âge de dix-huit ans, que d'oser se porter pour héritier d'un homme qui avoit été tué comme Tyran, & dont la mort étoit demeurée impunie, & de se mettre entre Antoine & les Conjurés, également suspect aux uns & aux autres.

15. *Que ce sera une grande matiere de con-*

testations entre lui & Antoine.] Cela ne manqua pas d'arriver. Antoine avoit détourné une grande partie des effets de César. Octavius les lui redemanda, & ce fut ce qui commença à les brouiller, ῥιζόθεμιν *magnam.* Il semble que ce soit un mot qu'Atticus avoit composé de ῥιζά & de θέμις. qui signifie ici procès, débat, contestation. Cette leçon est celle des Manu-

EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

NUdius tertius dedi ad te epistolam longiorem: nunc ad ea, quæ proxime. Velim mehercule, Asturæ Brutus. [a] ἀκολασίαν *istorum scribis, an censebas aliter? equidem etiam majora exspecto. Cum equidem concionem lego, de tanto viro, de clarissimo civi, ferre non queo: etsi ista jam ad risum. Sed memento: sic alitur consuetudo perditarum concionum; ut nostri illi, non heroes, sed dii, futuri quidem in gloria sem-*

a Intemperantiam.

ſcrits, que les Commentateurs corrigent différemment, mais ils conviennent tous du même ſens, ce qui nous ſuffit.

16. *De ce qu'il a maintenant une complaiſance outrée pour ſa mere.*] Quintus Ciceron l'avoit répudiée depuis peu, comme on le verra dans les Lettres ſuivantes.

LETTRE XI.

JE vous ai écrit avant-hier une Lettre aſſez longue ; je vais répondre à préſent à ce que vous m'avez mandé depuis. Je ſouhaiterois fort que Brutus vînt à Aſture. Vous me parlez de l'inſolence des partiſans de Céſar ; croyiez-vous que cela pût être autrement ? ce ſera bien pis dans la ſuite. Lorſque je lis cette Harangue où en parlant de lui on dit, un ſi grand homme, un Citoyen ſi illuſtre, je perds patience, quoiqu'après tout, cela devienne ridicule ; mais, ſouvenez-vous de ce que je vous dis, un pareil ſtyle dans ces pernicieuſes Harangues fera un ſi mauvais effet, que nos amis, qui ſont plûtôt des Dieux que des Heros, jouiront à la vérité d'une gloire immortelle,

piterna ſint, ſed non ſine invidia; ne ſine periculo quidem. Verum illis magna conſolatio, conſcientia maximi & clariſſimi facti: nobis quæ, qui interfecto rege liberi non ſumus? ſed hæc fortuna viderit, quoniam ratio non gubernat.

De Cicerone, quæ ſcribis, jucunda mihi ſunt: velim, ſint proſpera. Quod vero curæ tibi eſt, ut ei ſuppeditetur ad uſum & cultum copioſe, per mihi gratum eſt; idque ut facias, te etiam rogo. De Buthrotiis & tu recte cogitas, & ego non dimitto iſtam curam. Suſcipiam omnem etiam actionem; quam video quotidie faciliorem. De Cluviano, quoniam in re mea me ipſum diligentia vincis, res ad centena perducitur. Ruina rem non fecit deteriorem. Haud ſcio an jam fructuoſiorem. Hic mecum Balbus, Hirtius, Panſa. Modo venit Octavius, & quidem in proximam villam Philippi,

mais qui ne laiſſera pas d'être noircie par l'envie, & qui ne les mettra pas même en ſûreté. Ce ſera toujours une grande conſolation pour eux que le ſouvenir d'une action ſi illuſtre & ſi éclatante ; qui eſt-ce qui nous conſolera, nous qui ſommes délivrés du Tyran ſans être libres ? Mais abandonnons-nous à la fortune, puiſque la prudence ne nous ſert point.

Ce que vous me mandez de mon fils me fait beaucoup de plaiſir ; je ſouhaite qu'il ne ſe démente point. Je vous ſuis très-obligé de ce que vous lui faites fournir tout l'argent dont il a beſoin pour vivre & paroître avec honneur, & je vous recommande de continuer. J'approuve fort ce que vous me dites touchant l'affaire de Buthrote ; j'y penſe toujours, & je me charge de la faire réuſſir, ce qui me paroît de jour en jour plus aiſé. Puiſque vous êtes plus en peine de mes affaires que moi-même, je vous dirai que le bien de Cluvius ira à cent mille ſeſterces de rente. Les réparations qu'il a falu faire ne le diminueront point, je ne ſai même ſi elles ne l'augmenteront pas. J'ai ici avec moi Balbus, Hirtius, & Panſa. Octa-

mihi totus deditus. Lentulus Spinther hodie apud me : cras mane vadit.



EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

O Mi Attice, vereor, ne nobis Idus Mart. nihil dederint præter lætitiam, & odii pœnam ac doloris. Quæ mihi istinc afferuntur? quæ hic video? [a] ὢ πράξεως καλῆς μὲν ἀτελοῦς δέ. *Scis quam diligam Siculos, & quam illam clientelam honestam judicem. Multa illis Cæsar, neque me invito : etsi Latinitas erat non ferenda : verumtamen. Ecce autem Antonius, accepta grandi pecunia, fixit legem à Dictatore comitiis latam, qua Siculi*

a O factum præclarum quidem, sed imperfectum.

vius vient d'arriver chez mon voisin Philippe, il paroît vouloir se laisser conduire par moi. Lentulus Spinther couche ici aujourd'hui, & part demain.



LETTRE XII.

JE crains bien, mon cher Atticus, que nous ne retirions des Ides de Mars, que le plaisir de nous être vengés d'un homme que nous avions tant de sujet de haïr. Tout ce que l'on me mande de Rome, & tout ce que je vois ici me le fait craindre. La belle action, si elle n'étoit pas demeurée imparfaite! Vous savez combien j'aime les Siciliens, & que je me suis toujours fait un honneur d'être leur patron. César leur avoit accordé beaucoup de graces, & je n'en ai pas été fâché, quoique c'en fût trop que de leur donner le droit des peuples du Latium [1], passe encore pour cela; mais voici bien autre chose, Antoine gagné à force d'argent, fait paroître une loi [2] qui donne à tous les Siciliens le droit de Bourgeoisie Ro-

cives Romani : cujus rei, vivo illo, mentio nulla. Quid, Dejotari nostri caussa non similis? dignus ille quidem omni regno, sed non per Fulviam. Sexcenta similia. Verum illuc referor : tam claram, tamque testatam rem, tamque justam Buthrotiam non tenebimus aliqua ex parte? & eo quidem magis, quo iste plura.

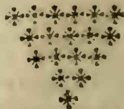
Nobiscum hic perhonorifice, & amice Octavius : quem quidem sui Cæsarem salutabant, Philippus non; itaque ne nos quidem; quem nego posse bonum civem, ita multi circumstant, qui quidem nostris mortem minitantur. Negant hæc ferri posse. Quid censes, cum Romam puer venerit, ubi nostri liberatores tuti esse non possunt? qui quidem semper erunt clari? conscientia vero facti sui etiam beati. Sed nos, nisi me

maine, & il eſt dit dans cette loi que César l'a fait paſſer dans l'aſſemblée du Peuple, quoique de ſon vivant on n'en ait pas ſeulement entendu parler. J'en dis autant de notre ami Dejotarus; il ne ſauroit avoir trop de Royaumes, mais je voudrois bien qu'ils ne lui vinſſent pas par Fulvia [3]. Il y a cent autres exemples ſemblables. Mais voici l'avantage que j'en tire pour l'affaire de Buthrote; elle eſt trop juſte, & le Decret de Céſar trop autentique, pour que nous n'obtenions pas du moins une partie de ce que nous demandons, ſurtout puiſqu'Antoine en accorde tant à d'autres.

J'ai vû ici Octavius de qui j'ai reçû beaucoup de marques d'honnêteté & d'amitié; ſes gens l'appellent Céſar [4]; mais, comme Philippe l'appelle toujours Octavius [5], j'ai fait de même. Je ſoûtiens qu'il ne peut pas être bon Citoyen, j'en juge par tous ceux qui l'environnent; ils menacent nos Conjurés, & diſent que ce qu'ils ont fait, ne doit pas demeurer impuni. Que ſera-ce lorſque ce jeune homme ſera à Rome où nos Liberateurs n'ont pû demeurer en ſûreté? Ils ſe ſont acquis, il eſt vrai,

fallit, jacebimus. Itaque exire haveo, ubi nec Pelopidarum, inquit. Haud amo vel hos designatos, qui etiam declamare me coegerunt; ut ne apud aquas quidem acquiescere liceret. Sed hoc meæ nimiæ facilitatis. Nam id erat quondam quasi necesse: nunc, quoquo modo se res habet, non est item.

Quam dudum nihil habeo, quod ad te scribam, scribo tamen, non ut delectem his litteris, sed ut eliciam tuas. Tu, si quid erit de ceteris; de Bruto utique, quidquid. Hæc conscripsi x *Kal. accubans apud Vestorium, hominem remotum à dialecticis, in arithmeticis satis exercitatum.*



une gloire immortelle, & ils seront heureux par le seul souvenir de cette grande action, mais j'ai bien peur que nous n'en soyons pas mieux. Ainsi, j'ai fort envie de m'éloigner, afin de n'avoir pas la douleur de voir tout ce que je prévois [6]. Je hais jusqu'à ces Consuls designés qu'il a falu encore faire déclamer [7], de sorte que je n'ai pû être en repos dans un endroit où tout le monde vient en chercher [8]. Aussi je suis trop facile. Avant la mort de César il faloit bien avoir ces complaisances, mais à présent, de quelque maniere que les choses tournent, je pourrois fort bien m'en dispenser.

Depuis long-tems je n'ai rien à vous écrire, & je vous écris néanmoins. Ce n'est pas que de pareilles Lettres puissent vous faire beaucoup de plaisir, mais c'est afin d'en avoir des vôtres. J'ai écrit celle-ci le vingt-deuxiéme d'Avril, étant à table chez Vestorius qui n'est pas grand Dialecticien, mais qui entend fort bien l'Arithmetique. [9]



REMARQUES
SUR LA XII. LETTRE.

1. L*E droit des Peuples du Latium.*] Voyez la premiere Remarque ſur l'onziéme Lettre du cinquiéme Livre.

2. *Fait paroître une loi.*] FIXIT LEGEM. On gravoit les loix ſur des tables d'airain qu'on expoſoit quelque tems en public, & qu'on mettoit enſuite dans le tréſor. Servius dit que c'eſt par rapport à Antoine que Virgile a dit,

Fixit leges pretio atque refixit.

3. *Il ne ſauroit avoir trop de Royaumes, mais je voudrois qu'ils ne lui vinſſent pas par Fulvia.*] Céſar avoit ôté à Déjotarus la petite Armenie. Ce Prince avoit à Rome des Députés qui, après la mort de Céſar, traiterent avec Antoine. Il fit rendre à leur Maître la petite Armenie après avoir tiré d'eux une obligation de dix millions de ſeſterces, ce qui faiſoit près d'un million de notre monnoye. Ce fut ſa femme Fulvia qui ménagea cette affaire, & ce fut dans ſa chambre que l'obligation fut ſignée. Dès que Déjotarus eut appris la mort de Céſar, il s'empara de la petite Armenie avant que d'avoir eu nouvelle du Traité que ſes Députés avoient fait avec Antoine, qui apparemment fut mal payé.

4. *Ses gens l'appellent Céſar.*] Comme Octavius avoit été adopté par Céſar, il devoit

prendre son nom ; mais dans les regles il ne pouvoit le porter qu'après que cette adoption auroit été confirmée par le Peuple dans la forme ordinaire.

5. *Comme Philippe l'appelle toujours Octavius.*] Philippe avoit épousé sa mere en secondes nôces.

6. *Afin de n'avoir pas la douleur de voir tout ce que je prévois.*] UBI NEC PELOPIDARUM, supp. *facta nec famam audiam*, comme Ciceron le cite tout au long dans l'onziéme Lettre du quinziéme Livre, & dans quelques autres endroits. Il ajoûte *inquit*, supp. *Poëta.* Il ne nomme nulle part le Poëte, mais il y a beaucoup d'apparence que ce vers est tiré de la Tragédie d'Attius intitulée *Atreus ;* car Nonius en cite deux vers qui paroissent avoir rapport à celui-ci :

In voce dignatus.

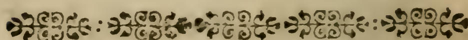
7. *Je hais jusqu'à ces Consuls designés, qu'il a falu encore faire déclamer.*] Déclamer dans le style des Rheteurs Latins, c'étoit s'exercer sur des sujets feints. On prononçoit des discours préparés, ou quelquefois on parloit sur le champ & sans préparation. Depuis que César étoit devenu le maître, Ciceron qui n'avoit plus de part au Gouvernement, n'avoit pas laissé de se conserver une assez grande considération, parce que les jeunes gens qui avoient le plus de crédit auprès de César, venoient souvent chez lui pour se former à l'éloquence sous un si grand maître.

Fam. Epist. 24. Lib. 7. & Epist. 16. & 18. Lib. 9.

8. *Dans un endroit où tout le monde vient en chercher.*] A Bayes où nous avons vû que

Ciceron devoit aller, & où on n'alloit que pour se divertir, aussi Stace dit de cette ville *desides Bajæ*. Voyez l'onziéme Remarque sur la huitiéme Lettre de ce Livre.

9. *Chez Vestorius, qui n'est pas grand Dialecticien, mais qui entend bien l'Arithmetique.*]



EPISTOLA XIII.

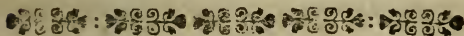
CICERO ATTICO SAL.

Septimo denique die litteræ mihi redditæ sunt, quæ erant à te XIII *Kal. datæ: quibus quæris, atque etiam me ipsum nescire arbitraris, utrum magis tumulis prospectuque, an ambulatione* [a] ἁλιτενεῖ *delecter. Est mehercule, ut dicis, utriusque loci tanta amœnitas, ut dubitem, utra anteponenda sit:*

—— ἀλλ' οὐ δαιτὸς ἐπηράτου ἔργα μέμηλεν,
Ἀλλὰ λίην μέγα πῆμα διοτρεφὲς εἰσορόωντες

a Plana & humili.

metique.] J'ai déja dit que Vestorius étoit Banquier. Ciceron dit en plaisantant, que Vestorius ne laisse pas d'être Philosophe, puisqu'il entend si bien l'Arithmetique qui est une partie des Mathematiques, qui sont elles-mêmes partie de la Philosophie.



LETTRE XIII.

J'Ai enfin reçû votre Lettre du dix-neuf, sept jours après sa date. Vous me demandez lequel j'aime le mieux, ou la belle vûe que l'on a ici sur les collines, ou la promenade de la plaine, & vous croyez que j'aurois de la peine à le dire; en vérité vous avez raison, elles ont toutes deux tant d'agrément que je ne sai à laquelle on doit donner la préférence; mais on n'est gueres sensible à tout cela dans une conjoncture aussi triste que celle où nous sommes [1], on donne toute son attention au danger pressant où se trouve la République.

Δείδιμεν ἐν δοιῇ δὲ σαωσέμεν, ἢ ἀπολέσθαι. [a]

Quamvis enim tu magna, & mihi jucunda scripseris de D. Bruti adventu ad suas legiones; in quo spem maximam video: tamen, si est bellum civile futurum, quod certe erit, si Sextus in armis permanebit, quem permansurum esse certe scio, quid nobis faciendum est, ignoro. Neque enim jam licebit, quod Cæsaris bello licuit, neque huc, neque illuc. Quemcumque enim hæc pars perditorum lætatum morte Cæsaris putabit, (lætitiam autem apertissime tulimus omnes) hunc in hostium numero habebit: quæ res ad cædem maximam spectat. Restat, ut in Castra Sexti, aut si forte, Bruti nos conferamus. Res odiosa & aliena nostris ætatibus, & incerto exitu belli: & nescio quo pacto tibi ego possum, mihi tu dicere:

a Sed non est nobis curæ convivium, verum magnam cladem à Jove immissam intuentes, extimescimus; incertumque est salvine futuri, an interituri simus.

Je regarde, il eſt vrai, comme une nouvelle très-avantageuſe ce que vous me mandez de l'arrivée de Decimus Brutus à ſon armée [2], & j'eſpere beaucoup de lui; mais enfin, ſi l'on en vient à une guerre civile, comme il y a tout lieu de le craindre, ſi Sextus Pompeius veut garder ſès troupes, & certainement il le voudra, quel parti faudra-t'il que je prenne? Il ne me ſera pas libre à préſent de demeurer neutre, comme j'aurois pû l'être pendant la guerre de Céſar & de Pompée. Ce parti compoſé de tout ce qu'il y a de mauvais Citoyens traitera comme ennemis tous ceux qui ſe ſont réjouis de la mort de Céſar, & qui eſt-ce qui n'a pas fait paroître ſa joie? ſur ce pié-la qu'on va répandre de ſang! Il faudra donc aller joindre l'armée de Sextus Pompeius, ou, ſi vous voulez, celle de Brutus; mais, outre que l'évenement de la guerre eſt incertain, cela ne convient ni à notre humeur, ni à notre âge; & il me ſemble que nous pouvons en quelque maniere nous dire l'un à l'autre:

a Τέκνον ἐμὸν οὔ τοι δέδοται πολε-
μήϊα ἔργα,
Ἀλλὰ σύγ᾽ ἱμερόεντα μετέρχεο ἔρ-
γα λόγοιο.

Sed hæc fors viderit, ea, quæ talibus in rebus plus quam ratio poteſt. Nos autem id videamus, quod in nobis ipſis eſſe debet, ut quidquid acciderit, fortiter & ſapienter feramus, & accidiſſe hominibus meminerimus; noſque cum multum litteræ, tum non minimum Idus quoque Mart. conſolentur.

a Fili mi, non tibi data ſunt opera bellica, verum tu placida perſequere munera eloquentiæ.

Suſcipe nunc meam deliberationem, qua ſollicitor: ita multa veniunt in mentem in utramque partem. Proficiſcor, ut conſtitueram, legatus in Græciam. Cædis impendentis periculum nonnihil vitare videor, ſed caſurus in aliquam vituperationem, quod Reip. defuerim

Ce n'est point dans les champs de Mars
Que vous devez chercher la gloire[3].
L'éloquence loin des hazards
Fera vivre votre mémoire.[4]

Mais laiſſons gouverner tout cela à la fortune, qui dans de pareilles conjonctures a ſouvent plus de pouvoir que la prudence. Ce qui dépend de nous & à quoi nous devons nous attacher, c'eſt à ſoûtenir avec courage & en Philoſophes tout ce qui pourra arriver. Souvenons-nous que ce ſont des malheurs auſquels l'homme eſt expoſé par ſa condition; que nos études ſervent à nous conſoler, & ſouvenons-nous des Ides de Mars.

Il faut à préſent que vous m'aidiez de vos conſeils pour me tirer de l'étrange embarras & de l'incertitude où je me trouve. Je ſuis prêt à partir pour la Grece en qualité de Lieutenant[5], comme je l'avois réſolu; par-là je pourrai me mettre à couvert contre les meurtres dont nous ſommes menacés; mais, d'un autre côté, n'aura-t'on pas quelque ſujet de me blâmer, de ce que je manque à la République dans un

tam gravi tempore. Sin autem manſero, fore me quidem video in diſcrimine; ſed accidere poſſe ſuſpicor, ut prodeſſe poſſim Reip. Jam illa conſilia privata ſunt, quod ſentio valde eſſe utile ad confirmationem Ciceronis, me illuc venire: nec alia cauſſa profectionis mihi ulla fuit tum cum conſilium cepi legari ab Cæſare. Tota igitur hac de re, ut ſoles, ſi quid ad me pertinere putas, cogitabis.

Redeo nunc ad epiſtolam tuam. Scribis enim eſſe rumores, ad lacum quod habeo venditurum: minuſculam vero villam utique Quinto traditurum, vel impenſo pretio, quo introducatur, ut tibi Q. filius dixerit, dotata Aquillia: ego vero de venditione nihil cogito, niſi quid, quod magis me delectet, invenero. Quintus autem de emendo nihil curat hoc tempore. Satis enim torquetur debitione dotis: in qua mirificas Egnatio gratias agit. A ducenda au-

tems si fâcheux & si difficile ? En demeurant, je vois bien que je m'expose à quelque danger, mais aussi il pourroit arriver que je serois utile à la République. J'ai des raisons particulieres par rapport à mon fils ; je conçois qu'il est très-important pour achever de le rendre habile, que j'aille à Athenes ; c'étoit pour cette seule raison que j'avois pensé à me faire donner une légation par César. Pensez, je vous prie, à tout cela, avec cette attention que vous avez coûtume de donner à ce qui me regarde.

Je reviens à votre Lettre ; vous me dites qu'il court un bruit que je veux vendre le bien que j'ai auprès du lac Lucrinum, que mon frere veut avoir à quelque prix que ce soit cette petite maison de campagne, pour y mener Aquilia qu'il a envie d'épouser, à ce que dit notre neveu. Pour moi, je ne pense point à vendre, à moins que je ne trouve quelque chose qui me convienne mieux ; & mon frere ne pense point à présent à acheter. Il est assez embarassé à payer la dot de votre sœur, & il a là-dessus toutes les obligations du monde à Egnatius. Pour se

tem uxore ſic abhorret, ut libero lectulo neget eſſe quidquam jucundius.

Sed hæc quoque hactenus. Redeo enim ad miſeram, ſeu nullam potius Remp. M. Antonius ad me ſcripſit de reſtitutione Sex. Clodii, quam honorifice, quod ad me attinet, ex ipſius litteris cognoſces; (miſi enim tibi exemplum) quam diſſolute, quam turpiter, quamque ita pernicioſe, ut nonnunquam Cæſar deſiderandus eſſe videatur, facile exiſtimabis. Quæ enim Cæſar numquam neque feciſſet, neque paſſus eſſet, ea nunc ex falſis ejus commentariis proferuntur. Ego autem Antonio facillimum me præbui. Etenim ille, quoniam ſemel induxit animum ſibi licere quod vellet, feciſſet nihilominus me invito. Itaque mearum quoque litterarum miſi tibi exemplum.



marier, il en eſt ſi éloigné qu'il ne trouve point d'état plus agréable que celui où il eſt.

Mais en voilà aſſez ſur ce ſujet. Je reviens à la République, qui eſt dans un état ſi déplorable, ou plûtôt qui ne ſubſiſte plus. Antoine m'a écrit ſur le rappel de Sextus Clodius [6]. Il ne pouvoit le faire d'une maniere qui marquât plus de conſidération pour moi, comme vous en jugerez par ſa Lettre dont je vous envoie une copie; mais vous jugerez en même tems que ce qu'il entreprend eſt ſi hardi, ſi indigne, & d'un ſi pernicieux exemple, que cela me fait quelquefois regretter Céſar. Ce qu'il n'auroit jamais fait, ce qu'il n'auroit pas même ſouffert, on le lui fait par une fauſſeté, ordonner après ſa mort [7]. J'ai donné à Antoine le conſentement qu'il me demandoit; puiſqu'il s'eſt perſuadé que tout lui eſt permis, il auroit bien paſſé outre quand même je n'y aurois pas conſenti. Je vous envoie une copie de ma Lettre.



REMARQUES SUR LA XIII. LETTRE.

1. MAis *on n'eſt gueres ſenſible à tout cela dans une conjoncture auſſi triſte*, &c.] A la lettre, *mais nous ne nous ſoucions gueres à préſent de faire bonne chere*, &c. C'eſt un endroit du dixiéme Livre de l'Iliade. Les Grecs ayant envoyé une députation à Achile pour tâcher de le raccommoder avec Agamemnon, & pour l'engager à reprendre les armes & à s'oppoſer aux progrès que faiſoit Hector, Achile fit ſervir un grand repas aux Députés, & c'eſt là-deſſus qu'Ulyſſe lui dit, *dans le danger preſſant où nous ſommes, nous ne devons pas penſer à faire bonne chere.* Ces alluſions à Homere étoient très-ordinaires chez les Anciens, comme on le voit dans pluſieurs endroits de ces Lettres, & cela avoit ſon agrément pour des gens qui ſavoient ordinairement ce Poëte par cœur; mais il m'a paru qu'en François il valoit mieux ſe contenter de prendre la penſée en l'accommodant au ſujet, que de traduire à la lettre.

2. *De l'arrivée de Decimus Brutus à ſon armée.*] Il avoit le Gouvernement de la Gaule Ciſalpine; &, comme il étoit à portée de l'Italie, perſonne n'étoit plus en état de s'oppoſer aux deſſeins d'Antoine.

3. *Ce n'eſt point dans les champs de Mars*, &c.] Voici encore un endroit d'Homere que

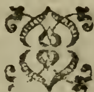
Ciceron accommode à ſon ſujet en changeant un mot, λόγοιο au lieu de γάμοιο, *l'éloquence* au lieu de *l'amour.* Ce ſont deux vers que Jupiter dit à Venus, lorſqu'elle vint ſe plaindre à lui après avoir été bleſſée par Diomede : *Pourquoi vous mêlez-vous de la guerre, vous ne devez vous mêler que de l'amour?* Quoique γάμος ſignifie le mariage, on voit bien que dans ce vers d'Homere, il ſe prend en général pour l'amour, dont Venus étoit la Déeſſe.

4. *L'éloquence loin des hazards ſera vivre votre mémoire.*] Il y a une ſorte de politeſſe à Ciceron de joindre ici ſon ami avec lui ; & d'ailleurs, quoiqu'Atticus ne fût point Orateur, il avoit composé pluſieurs ouvrages qui lui donnoient rang parmi les meilleurs Ecrivains de ſon tems.

5. *En qualité de Lieutenant.*] Nous avons déja dit ailleurs ce que c'étoit que ces ſortes de légations. Voyez la vingt-troiſiéme Remarque ſur la dixiéme Lettre du premier Livre.

6. *Sextus Clodius.*] Afranchi de Clodius, & le principal Miniſtre de toutes ſes violences contre Ciceron.

7. *On le lui fait par une fauſſeté, ordonner après ſa mort.*] Voyez la ſeconde Remarque ſur la dixiéme Lettre de ce Livre.





ANTONIUS CONSUL
S. D. M. CICERONI.

Occupationibus est factum meis, & subita tua profectione, ne tecum coram de hac re agerem. Quam ob caussam vereor, ne absentia mea levior sit apud te. Quod si bonitas tua responderit judicio meo, quod semper habui de te; gaudebo. A Cæsare petii, ut Sex. Clodium restitueret, impetravi. Erat mihi in animo etiam tum sic uti beneficio ejus, si tu concessisses. Quo magis laboro, ut tua voluntate id per me facere nunc liceat. Quod si duriorem te ejus miseræ, & afflictæ fortunæ præbes, non contendam ego adversus te. Quamquam videor debere tueri commentarium Cæsaris. Sed mehercule, si humaniter, & sapienter, & amabiliter in



LETTRE
D'ANTOINE A CICERON.

J'Ai été ſi occupé & vous êtes parti ſi ſubitement, que je n'ai pû vous parler de l'affaire pour laquelle je vous écris. J'appréhende de ne pas réuſſir auſſi-bien par Lettre; mais, ſi vous me donnez dans cette occaſion des marques de cette bonté naturelle que je vous ai toujours connue, cela me fera un ſenſible plaiſir. J'avois demandé à Céſar le rappel de Sextus Clodius, & il me l'avoit accordé; dès-lors j'étois réſolu de ne le faire revenir qu'après que j'aurois eu votre conſentement, & je ſouhaite plus que jamais que vous vouliez bien me le donner. Que ſi le triſte & le miſérable état où eſt Sextus Clodius ne vous touche point, je ne paſſerai pas outre, quoiqu'il ſemble que je devrois faire exécuter tout ce qui ſe trouve dans les Regiſtres de Céſar. Mais en vérité, ſi vous conſultez tout ce que l'honnêteté, la

me cogitare vis, facilem profecto te præbebis: & voles P. Clodium, in optima spe puerum repositum, existimare, non te insectatum esse, cum potueris, amicos paternos.

Patere, obsecro te, pro Rep. videri gessisse simultatem cum patre ejus. Non contempseris hanc familiam. Honestius enim, & libentius deponimus inimicitias Reip. nomine susceptas, quam contumaciæ. Me deinde sine ad hanc opinionem jam nunc dirigere puerum, & tenero animo ejus persuadere, non esse tradendas posteris inimicitias. Quamquam tuam fortunam, Cicero, ab omni periculo abesse certum habeo: tamen arbitror malle te quietam senectutem, & honorificam potius agere, quam sollicitam. Postremo meo jure te hoc beneficium rogo. Nihil enim non tua caussa feci. Quod si non impetro, per me Clodio daturus non sum: ut intelligas,

prudence & l'amitié demandent de vous à mon égard, vous vous laisserez fléchir, & vous serez bien-aise de faire voir à Publius Clodius [1], qui est un jeune homme de très-grande esperance, que vous n'avez point voulu desservir les amis de son pere lorsque vous l'auriez pû.

Laissez voir, je vous prie, à tout le monde que les seuls intérêts de la République vous avoient obligé à agir contre lui; ayez quelqu'égard pour cette famille. On a bien moins de peine à sacrifier son ressentiment lorsque le seul zéle pour la République l'avoit fait naître, que lorsqu'il vient d'une animosité personnelle. Enfin mettez-moi en état de faire concevoir au jeune Clodius, dans un âge où les impressions se prennent facilement, que les inimitiés ne doivent point être héréditaires dans les familles. Quoique je sois persuadé, mon cher Ciceron, que votre élevation vous met à couvert contre toutes sortes de dangers, cependant je crois que vous aimerez mieux jouir en repos pendant le reste de vos jours des honneurs que vous avez mérités, que d'avoir toujours à combattre mê-

quanti apud me auctoritas tua sit; atque eo te placabiliorem præbeas.

REMARQUES
SUR LA LETTRE D'ANTOINE
A CICERON.

1. P*Ublius Clodius.*] Le fils de celui qui avoit été tué par Milon. Antoine avoit épousé Fulvia sa mere.

2. *J'ai fait pour vous tout ce qui a été en mon pouvoir.*] Antoine reprocha depuis à Ci-



CICERO ANTONIO
COS. S.

QUod mecum per litteras agis, unam ob caussam mallem coram egisse. Non enim solum ex oratione, sed etiam ex vultu, & oculis, & fronte (ut aiunt) meum erga te amorem perspicere potuisses. Nam

me de foibles ennemis. D'ailleurs, il me semble que j'ai quelque droit de vous demander cette grace, car j'ai fait pour vous tout ce qui a été en mon pouvoir [2]. Que si vous ne voulez point faire cette grace à Clodius, je ne la lui ferai point sans votre consentement; afin de vous marquer combien j'ai de considération pour vous, & de vous toucher de compassion pour lui.

---

ceron qu'il lui avoit sauvé la vie lorsqu'il revint à Brindes après la bataille de Pharsale, sans avoir fait sa paix avec César. *Philipp.* 2.



LETTRE

DE CICERON A ANTOINE.

CE qui m'auroit fait souhaiter que vous m'eussiez parlé de l'affaire pour laquelle vous m'écrivez, c'est que non-seulement vous auriez reconnu par mes discours, vous auriez même vû sur mon visage & dans mes yeux combien j'ai d'amitié pour vous. L'attache-

cum te ſemper amavi, primum tuo ſtudio, poſt etiam beneficio provocatus; tum his temporibus Reſp. te mihi ita commendavit, ut cariorem habeam neminem. Litteræ vero tuæ, cum amantiſſime, tum honorificentiſſime ſcriptæ ſic me affecerunt, ut non dare tibi beneficium viderer, ſed accipere à te, ita petente, ut inimicum meum neceſſarium tuum, me invito ſervare nolles, cum id nullo negotio facere poſſes.

Ego vero tibi iſtuc, mi Antoni, remitto; atque ita, ut me à te, cum his verbis ſcripſeris, liberaliſſime atque honorificentiſſime tractatum exiſtimem: idque cum totum, quoquo modo ſe res haberet, tibi dandum putarem, tum do etiam humanitati & naturæ meæ. Nihil enim umquam non modo acerbum in me fuit, ſed ne paullo quidem triſtius, aut ſeverius, quam neceſſitas Reip. poſtulavit. Accedit, ut ne

ment que vous avez eu pour moi dès votre jeunesse [1] l'a fait naître, les services que vous m'avez rendus depuis l'ont entretenue, mais ceux que vous venez de rendre à la République [2] l'ont si fort augmentée, que personne ne m'est plus cher que vous. J'ai été si fort touché des marques de considération & d'amitié dont votre Lettre est remplie, qu'il me semble que c'est plûtôt me faire une grace que de m'en demander une, de ne vouloir point sans mon consentement rappeler un homme qui m'a été opposé, quoiqu'il soit votre créature, & que rien ne pût vous empêcher de le faire.

Je vous sacrifie donc mon ressentiment, mon cher Antoine, & je reconnois qu'il n'y a rien de plus honorable & de plus obligeant pour moi, que la maniere dont vous m'en avez écrit. Ce que vous souhaitez, je le ferois à votre seule considération; mais d'ailleurs mon caractere me porte naturellement à la douceur. Je n'ai jamais eu un esprit de vengeance, & je n'ai fait paroître de la chaleur & de la sévérité qu'autant que les besoins de la République l'ont exigé. De plus, je n'ai jamais fait écla-

in ipsum quidem Clodium meum insigne odium fuerit umquam: semperque ita statui, Non esse insectandos inimicorum amicos, præsertim humiliores, nec his præsidiis nosmetipsos esse spoliandos.

Nam de puero Clodio tuas partes esse arbitror, ut ejus animum, tenerum, quemadmodum scribis, his opinionibus imbuas, ut ne quas inimicitias residere in familiis nostris arbitretur. Contendi cum P. Clodio, cum ego publicam caussam, ille suam defenderet. Nostras concertationes Resp. dijudicavit. Si viveret, mihi cum illo nulla contentio jam maneret. Quare, quoniam hoc à me sic petis, ut, quæ tua potestas est, ea neges te me invito usurum; puero quoque hoc à me dabis, si tibi videbitur: non quo aut ætas nostra ab illius ætate quidquam debeat periculi suspicari, aut dignitas mea ullam contentionem extimescat: sed ut nosmetipsi inter nos conjunctiores

ter mon reſſentiment contre Sextus Clodius, car j'ai toujours crû que notre animoſité ne devoit point s'étendre juſqu'aux amis de nos ennemis [3], ſurtout lorſque ce ſont des gens obſcurs, & que nous nous devions à nous-mêmes ce ménagement, pour conſerver nos créatures.

Pour ce qui eſt du jeune Clodius, c'eſt à vous à lui donner les impreſſions que vous me marquez, & a lui faire concevoir qu'il ne doit plus y avoir d'inimitié entre nos familles. Lorſque j'ai agi contre ſon pere, je n'avois en vûe que les intérêts de l'Etat, & il ne penſoit qu'aux ſiens. La République a décidé en ma faveur; s'il étoit encore en vie, je ne le regarderois plus comme mon ennemi. Ainſi, puiſque vous avez bien voulu avoir mon conſentement pour une choſe dont vous étiez entierement le maître, je veux bien auſſi avouer tout ce que vous jugerez à propos de dire au jeune Clodius [4]. Ce n'eſt pas qu'à mon âge j'aie rien à craindre d'un enfant, ou que dans le rang où je ſuis, je doive redouter aucun ennemi. Mais c'eſt afin que nous puiſſions doréna-

ſimus, quam adhuc fuimus. Interpellantibus enim his inimicitiis, animus tuus magis patuit, quam domus. Sed hæc hactenus. Illud extremum; ego, quæ te velle, quæque ad te pertinere arbitrabor, ſemper ſine ulla dubitatione ſummo ſtudio faciam. Hoc velim tibi penitus perſuadeas.

REMARQUES

SUR LA LETTRE DE CICERON

A ANTOINE.

1. *L'Attachement que vous avez eu pour moi dès votre jeuneſſe.*] Antoine s'étoit attaché d'abord à Ciceron à qui ſon pere l'avoit recommandé, afin qu'il ſe formât à l'éloquence dans une ſi bonne école. Et, lorſqu'il revint de Syrie pour demander la Queſture, il ſe déclara contre Clodius le grand ennemi de Ciceron, mais il ſe refroidit pour notre Auteur, depuis qu'il eût épouſé Fulvia veuve du même Clodius.

Pro Milone. Philipp. 2.

2. *Les ſervices que vous venez de rendre à la République.*] En établiſſant la paix par une

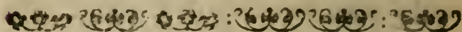
vant être plus unis que nous ne l'avons été depuis quelque tems; car, quoique vous fussiez toujours de mes amis, ces querelles domestiques ne me laissoient pas la liberté d'aller chez vous. Mais en voilà assez là-dessus. Je finis en vous assûrant que je serai toujours prêt à exécuter avec zéle tout ce que vous souhaiterez, & tout ce qui pourra vous faire plaisir.

---

amnistie réciproque, & en proposant une loi qui portoit qu'on regarderoit comme ennemi de l'Etat, quiconque oseroit jamais proposer d'élire un Dictateur. Ce fut apparemment ce que Ciceron dit ici à Antoine qui donna lieu depuis au dernier de produire cette Lettre, lorsque Ciceron se fut déclaré hautement contre lui, pour faire voir que malgré toutes ses invectives, il ne regardoit pas peu de tems auparavant Antoine comme un mauvais Citoyen. En effet, il semble que Ciceron pousse ici la politesse fort près de la flaterie. Quoique la Lettre d'Antoine soit fort polie, il y a bien plus de dignité & de bienséance. Les gens qui sont bons naturellement & un peu sensibles à la vanité, en font & en disent beaucoup plus qu'il ne faut, dès que des personnes d'un certain rang, mais qui devroient d'ailleurs leur être suspects, leur font quelque avance.

Philipp. 1. & 2.

3. *Que notre animosité ne devroit point s'étendre jusqu'aux amis de nos ennemis.*] En effet, qui auroit voulu s'attacher aux Grands, si dès-lors on avoit eu pour ennemis tous ceux qu'ils avoient pour concurrens ? Ciceron avoit déja établi la méme maxime dans l'Oraison *pro Cælio. Erat æqua lex, & nobis judices atque omnibus qui nostris familiaritatibus*



EPISTOLA XIV.

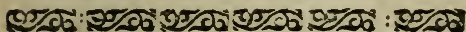
CICERO ATTICO SAL.

ITera dum eadem ista mihi. Coronatus Quintus noster Parilibus? Parilibus? solusne? etsi addis Lamiam: quod demiror equidem: sed scire cupio, qui fuerunt alii: quamquam satis scio, nisi improbum neminem. Explanabis igitur hoc diligentius. Ego autem casu cum dedissem ad te litteras VI *Kalend. satis multis verbis, tribus fere horis post accepi tuas, & magni quidem ponderis. Itaque joca tua plena facetiarum, de hæresi Vestorina, & de Pherionum*

implicantur

implicantur vehementer utilis, ut nostras inimicitias ipsi inter nos geramus, amicis nostrorum inimicorum temperemus.

4. *Je veux bien aussi avouer ce que vous jugerez à propos de dire au jeune Clodius.*] A ME, signifie ici *de ma part*, ou *de mon consentement.* PUERO QUOQUE HOC A ME DABIS; c'est comme s'il disoit, je veux bien que vous disiez au jeune Clodius que je le fais aussi à sa consideration, *hoc me illi dare.*



LETTRE XIV.

QUe dites-vous ? répetez encore une fois [1], quoi ! notre neveu a paru avec une couronne aux jeux qu'on a célébrés à l'honneur de César [2] ? A ces jeux ! & n'y a-t'il eu que lui ? Vous me parlez aussi de Lamia, ce qui me surprend. Je voudrois bien savoir s'il y en a eu d'autres, mais je sai déja par avance que ce ne peut pas être de bons Citoyens ; vous m'en rendrez donc compte en détail. Il s'est trouvé que je vous avois écrit le vingt-sixiéme une assez longue Lettre, lorsque j'en ai reçû trois heures après une de vous très-remplie. Il n'est pas nécessaire que

more Puteolano, risisse me satis, nihil est necesse scribere. [a] πολιτικώτερα *illa videamus.*

a Quæ ad Rempub. magis pertineant.

Ita Brutos Cassiumque defendis, quasi eos ego reprehendam: quos satis laudare non possum. Rerum ego vitia collegi, non hominum. Sublato enim tyranno, tyrannida manere video. Nam quæ ille facturus non fuit, ea fiunt, ut de Clodio: de quo mihi exploratum est, illum non modo non facturum, sed etiam ne passurum quidem fuisse. Sequetur Rufio Vestorianus, Victor numquam scriptus, ceteri, quis non? cui servire ipsi non potuimus, ejus libellis paremus.

Nam Liberalibus quis potuit in Senatum non venire? fac id potuisse aliquo modo: num, etiam cum

je vous diſe que vos plaiſanteries pleines de ſel, ſur la ſecte de Veſtorius [3], & ſur la coûtume des Banquiers de Pouzzoles [4], m'ont fait fort rire. Sans nous y arrêter, parlons d'affaires plus ſérieuſes.

Vous juſtifiez les deux Brutus & Caſſius comme ſi je les condamnois, je crois au contraire qu'on ne peut aſſez les louer; j'ai voulu parler, non pas de leur faute, mais de notre malheur. Ils nous ont délivrés du Tyran, & la tyrannie ſubſiſte; car ce que l'on fait à préſent, Céſar ne l'auroit pas fait, témoin le rappel de Clodius. Je ſuis très-ſur que non-ſeulement Céſar n'y auroit pas penſé, mais qu'il n'y auroit pas même conſenti. On rappellera de même Rufio Veſtorianus [5], Victor que Céſar n'a jamais écrit ſur ſes Regiſtres, beaucoup d'autres, ou pour mieux dire tous ceux qu'il leur plaira. Nous exécutons ſervilement tout ce qui ſe trouve dans les Mémoires d'un homme à qui nous n'avons pû nous réſoudre d'obéir.

Quant à l'aſſemblée du dix-huit de Mars, qui pouvoit ſe diſpenſer d'aller au Sénat? Mais je ſuppoſe que nous

venissemus, libere potuimus sententiam dicere? nonne omni ratione veterani, qui armati aderant, cum præsidii nos nihil haberemus, defendendi fuerunt! illam sessionem Capitolinam mihi non placuisse, tu testis es, quid ergo? ista culpa Brutorum? minime illorum quidem, sed aliorum Brutorum; qui se cautos, ac sapientes putant: quibus satis fuit lætari; non nullis etiam gratulari; nullis permanere. Sed præterita omittamus: istos omni cura præsidioque tueamur; &, quemadmodum tu præcipis, contenti Idibus Mart. simus: quæ quidem nostris amicis, divinis viris, aditum ad cœlum dederunt, libertatem populo Romano non dederunt. Recordare tua. Nonne meministi clamare te, omnia periisse, si ille funere elatus esset? sapienter id quidem. Itaque ex eo quæ manarint vides.

l'eussions pû, quand une fois nous y avons été, avons-nous pû opiner librement ? N'a-t'il pas falu conserver tous les droits des soldats vétérans qui nous environnoient, & qui étoient armés pendant que nous étions sans défense ? Vous savez bien vous-même que je n'approuvai point que les Conjurés demeurassent enfermés dans le Capitole. Est-ce donc la faute des Brutus ? non, mais c'est la faute de ceux qui sont véritablement ce que ce nom signifie [6], & qui se croient fort habiles & fort prudens. Ils se sont contentés de se réjouir, quelques-uns ont applaudi aux Conjurés, mais aucun d'eux n'est demeuré pour les soûtenir. Ne pensons plus au passé, faisons tous nos efforts pour défendre nos Liberateurs ; &, comme vous me le recommandez, consolons-nous en pensant aux Ides de Mars, qui à la vérité ont acquis une gloire immortelle à nos amis & en ont fait des Héros, mais qui n'ont point rendu au Peuple Romain sa liberté. Souvenez-vous de vos prédictions ; vous disiez tout haut que tout étoit perdu si l'on faisoit des funérailles à César ; vous aviez grande raison, & vous

Quæ ſcribis Kalendis Juniis Antonium de provinciis relaturum, ut & ipſe Gallias habeat, & utriſque dies prorogetur: licebitne decerni libere? ſi licuerit; libertatem eſſe recuperatam lætabor: ſi non licuerit; quid mihi attulerit iſta domini mutatio præter lætitiam, quam oculis cepi juſto interitu tyranni? Rapinas ſcribis ad Opis fieri: quas nos quoque tum videbamus. Næ nos & liberati ab egregiis viris, nec liberi ſumus. Ita laus illorum eſt, culpa noſtra. Et hortaris me, ut hiſtorias ſcribam? ut colligam tanta eorum ſcelera, à quibus etiam nunc obſidemur? poterone eos ipſos non laudare, qui te obſignatorem adhibuerunt? nec mehercule me rauduſculum movet: ſed homines benivolos, qualeſcumque ſunt, grave eſt inſequi contumelia.

voyez quelles en ont été les ſuites.

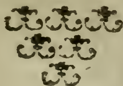
Vous me mandez qu'Antoine doit propoſer le premier de Juin dans le Sénat l'affaire des Gouvernemens de Province, & qu'il demandera celui des deux Gaules pour un plus grand nombre d'années que celui qui eſt fixé par les loix [7]. Pourra-t'on opiner librement ? Si on le peut, je me réjouirai de ce que la liberté nous aura été rendue. Mais, ſi on ne le peut pas, qu'aurai-je gagné à changer de maître ? rien autre choſe que le plaiſir que j'ai eu de voir mourir le Tyran comme il le méritoit. Vous me dites qu'on pille tout l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops [8], je m'y étois bien attendu. Nous avons eu d'illuſtres Liberateurs, & nous ne ſommes pas libres ; l'honneur eſt tout pour eux, & la faute eſt toute de notre côté. Et, avec cela, vous m'exhortez à écrire l'Hiſtoire de ces tems malheureux ; voulez-vous que j'inſtruiſe la poſtérité de tous les attentats de ceux qui nous tiennent comme aſſiégés ? Pourrai-je ne pas dire du bien de ceux qui vous ont fait ſigner leur Teſtament [9] ? Ce n'eſt pas l'intérêt qui me touche, mais il eſt fâcheux d'être

Sed de omnibus meis consiliis, ut scribis, existimo exploratius nos ad Kalendas Junias statuere posse: ad quas adero, & omni ope, atque opera enitar, adjuvante me scilicet auctoritate tua, & gratia, & summa aequitate caussae, ut de Buthrotiis S C. quale scribis, fiat. Quod me cogitare jubes, cogitabo equidem: etsi tibi dederam superiore epistola cogitandum. Tu autem, quasi jam recuperata Repub. vicinis tuis Massiliensibus sua reddis. Haec armis, quae, quam firma habeamus ignoro, restitui fortasse possunt; auctoritate non possunt.



obligé de dire du mal de ceux qui nous veulent du bien, tels qu'ils puissent être.

Je crois comme vous, que pour me déterminer plus sûrement sur le parti que je dois prendre, il faut attendre le premier de Juin. Je ne manquerai point d'aller au Sénat, & je ferai mon possible pour vous faire avoir un Decret tel que vous le souhaitez. La grande considération que vous vous êtes acquise, & la bonté de la cause de ceux de Buthrote soûtiendront fort mon crédit. Je penserai à l'affaire à laquelle vous me conseillez de penser encore [10], quoique je vous eusse prié dans ma derniere Lettre d'y penser pour moi. Vous rendez à vos voisins de Marseille [11] tout ce que César leur a ôté, comme si la République avoit repris tous ses droits; pour les rétablir l'autorité ne suffit pas, il faut avoir des troupes, & quelles troupes avons-nous?



REMARQUES
SUR LA XIV. LETTRE.

1. *QUe dites-vous ? répétez encore une fois.*] ITERA DUM EADEM ISTA MIHI. C'est un endroit d'une Tragédie de Pacuvius, que Ciceron emploie encore en quelques autres endroits, & qui étoit passé comme en proverbe.

II. 25. 27 1. 44

Academ. 4. & Tuscul. 2.

2. *Notre neveu a paru avec une couronne aux jeux qu'on a célébrés à l'honneur de César.*] PARILIBUS. Nous avons dit ailleurs ce que c'étoit que cette fête. Les Historiens nous apprennent que le jeune Octavius donna des jeux au Peuple pendant cette fête †, & l'on voit dans la dix-neuviéme Lettre de ce Livre, que le neveu de Ciceron avoit porté une couronne à l'honneur de César. D'ailleurs, indépendemment des jeux célébrés à l'honneur de César, ceux qui célébroient la fête des *Parilia*, portoient des couronnes.

† *Dio Lib. 45.*

3. *La secte de Vestorius.*] Ciceron avoit dit à Atticus dans la douziéme Lettre de ce Livre, que Vestorius n'étoit pas grand Philosophe, mais qu'il étoit grand Arithméticien, c'est-à-dire qu'il savoit bien faire valoir son argent ; car, comme nous l'avons dit, Vestorius étoit Banquier. C'est là-dessus qu'Atticus, à l'imitation des sectes des Philosophes,

en fait une nouvelle de Banquiers, & de tous ceux qui faiſoient valoir leur argent à intérêt, dont il dit que Veſtorius eſt le chef.

4. *Et ſur la coûtume des Banquiers de Pouzzoles.*] Dans le texte, *de Pherionum more Puteolano.* Il n'y a point dans les Lettres d'endroits plus difficiles à entendre que les plaiſanteries, parce qu'elles roulent ſouvent ſur des choſes qui ne ſont connues que de celui à qui on écrit ; & comme ces endroits ſont obſcurs, il eſt auſſi ordinaire que le texte en ſoit corrompu, car les Copiſtes ſont ſujets à ſe tromper lorſqu'ils n'entendent pas ce qu'ils écrivent. Cet endroit, comme quelques autres de ces Lettres, eſt de cette eſpece. Les Commentateurs, au lieu de donner dans des conjectures abſurdes, auroient mieux fait d'avouer avec Græviius qu'on n'a point la véritable leçon de ce paſſage, & qu'on en ignore le ſens. On entrevoit bien par ce qui précede, que Ciceron veut parler des Banquiers & de ceux qui faiſoient valoir leur argent ſur la place ; mais pourquoi les appelle-t'il *Pheriones ?* C'eſt ce qu'on ne ſait point, comme on ne ſait pas non plus pourquoi il les appelle dans une autre Lettre *Nicaſiones. Epiſt. 5. Lib. 12.* & on n'entreprendra point de l'expliquer, à moins d'aimer mieux dire des impertinences, que d'avouer qu'on n'entend point une plaiſanterie, qui dans le tems même que cette Lettre a été écrite, ne pouvoit peut-être être entendu que par Ciceron & Atticus, comme il arrive encore tous les jours dans les Lettres que des amis s'écrivent, de faire alluſion à des choſes qui ſe ſont dites & paſſées entr'eux, & dont perſonne ne peut

avoir la clef. Grævius conjecture avec assez de vraisemblance qu'Atticus en disant *more Puteolano*, a fait un jeu de mots sur ce que Vestorius étoit de Pouzzoles, & sur *Puteal*, qui étoit un endroit de Rome où les Banquiers & ceux qui prêtoient à intérêt tenoient leurs comptoirs. Au lieu de *Pherionum*, Grævius croit qu'on pourroit lire *Vestorianorum*; ce qui feroit un sens très-clair, mais il y a trop loin de *Pherionum* à *Vestorianorum*.

5. *Rufio Vestorianus.*] Ciceron l'appelle *Vestorianum*, à cause des differends qu'il avoit eus avec Vestorius. *Voyez la 5. Remarque sur la 2. Lettre du 5. Livre.*

6. *Qui sont véritablement ce que ce nom signifie.*] Brutus, signifie une bête, un homme pesant & grossier. Ciceron a déja fait une pareille allusion à ce nom, à la fin de la premiere Lettre du sixiéme Livre.

7. *Et qu'il demandera le Gouvernement des deux Gaules pour un plus grand nombre d'années que celui qui est fixé par les loix.*] César, qui avoit connu par sa propre expérience combien il étoit dangereux que ceux qui gardoient long-tems le même Gouvernement ne devinssent trop puissans, avoit fait depuis qu'il étoit Dictateur, une loi qui portoit que les Prétoriens ne pourroient demeurer qu'une année dans leurs Gouvernemens, & les Consulaires deux ans au plus *. Antoine vouloit changer le Gouvernement de Macédoine qui lui étoit échû, avec celui des Gaules; mais comme Decimus Brutus étoit Gouverneur de la Gaule Cisalpine, ceux de son parti empêcherent que le Sénat n'accordât à Antoine ce qu'il demanda. Il se le fit donner par le Peu-

ple, & ce fut ce qui donna lieu depuis à la premiere guerre contre Antoine qui voulut se rendre maître par force de ce Gouvernement, & qui assiégea Decimus Brutus dans Modene.

* *Philipp.* 3. & 8. *Dio Lib.* 43.

8. *Qu'on pille tout l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops.*] César y avoit ramassé jusqu'à sept cens millions de sesterces, ce qui faisoit près de soixante & dix millions de notre monnoie qu'il avoit réservés pour la guerre des Parthes. Antoine distribuoit cet argent à ses amis & à ses créatures, sous prétexte que César avoit ordonné ces gratifications, comme on le verra dans la dix-huitiéme Lettre de ce Livre. Ops est la même Déesse que Rhea femme de Saturne, & les anciens adoroient sous ce nom la terre à cause de sa fécondité.

9. *Pourrai-je ne pas dire du bien de ceux qui vous ont fait signer leur Testament?*] Voyez la premiere Remarque sur la troisiéme Lettre de ce Livre.

10. *Je penserai à l'affaire à laquelle vous me conseillez de penser encore.*] C'est-à-dire, si je dois aller en Grece dans la conjoncture présente. *Voyez la seiziéme Lettre de ce Livre.*

11. *Vos voisins de Marseille.*] Apparemment que les Députés de cette ville logeoient auprès d'Atticus. César leur avoit ôté tous leurs privileges & le petit païs qui dépendoit d'eux, parce qu'ils avoient voulu demeurer neutres pendant la guerre civile, & qu'ils avoient soûtenu un siége contre lui. Ciceron

dit que pour les rétablir dans tous leurs droits, il faloit une armée, parce que Lepidus & Plan-



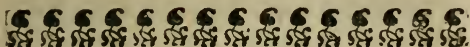
EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

Epistola brevis, quæ postea à te scripta est, sane mihi fuit jucunda, de Bruti ad Antonium, & de ejusdem ad te litteris, posse videntur esse meliora, quam adhuc fuerunt. Sed nobis ubi simus, & quo jam nunc nos conferamus, providendum est. O mirificum Dolabellam meum! jam enim dico meum; antea, crede mihi, subdubitabam. Magnam [a] ἀναθεώρησις *res habet: de saxo; in crucem: columnam tollere; locum illum sternendum locare. Quid quæris? heroica: sustulisse mihi videtur simulationem desiderii, adhuc quæ serpebat in dies, &*

a Animadversionem.

cus qui commandoient dans ces quartiers-là, étoient dévoués au parti de César.



LETTRE XV.

CEtte petite Lettre que vous m'avez écrite la derniere, m'a fait un vrai plaisir. Ce que vous me dites de la Lettre de Brutus à Antoine & de celle que Brutus vous a écrite, me fait esperer que les affaires vont prendre un meilleur train. Il est tems que je voye si je dois demeurer ici, ou aller en Grece. La belle action que celle de mon cher Dolabella [1] ! Je dis à présent mon cher Dolabella, auparavant je vous assûre que je n'osois presque le dire. Cette action sera d'un grand exemple, faire précipiter les uns [2], faire mettre en croix les autres, ôter cette colonne & n'en laisser aucun vestige [3], pour moi je ne vois rien de plus héroïque. Il a fait finir par-là ce regret que le Peuple paroissoit avoir de la mort de César [4], qui gagnoit de plus en plus, & qui se-

inveterata, verebar, ne periculosa nostris tyrannoctonis esset. Nunc prorsus assentior tuis litteris, speroque meliora: quamquam istos ferre non possum: qui, dum se pacem velle simulant, acta nefaria defendunt. Sed non possunt omnia simul. Incipit res melius ire, quam putaram. Nec vero discedam, nisi cum tu me id honeste putabis facere posse.

Bruto certe meo nullo loco deero: idque etiam si mihi cum illo nihil fuisset, facerem propter ejus singularem, incredibilemque virtutem. Piliæ nostræ villam totam, quæque in villa sunt, trado, in Pompeianum ipse proficiscens Kalend. Maiis. Quam velim Bruto persuadeas, ut Asturæ sit.



roit enfin devenu fatal à nos illuſtres Meurtriers. Je ſuis à préſent de votre avis, & je commence à avoir de meilleures eſperances ; quoique je ne puiſſe ſouffrir ces gens qui ſous prétexte d'entretenir la paix [5], font exécuter les choſes les plus criantes ; mais tout ne peut pas venir à la fois. Les affaires tournent mieux que je ne l'avois eſperé, & je ne partirai que lorſque vous croirez qu'on ne pourra pas me blâmer.

Brutus peut compter entierement ſur moi ; quand je n'aurois jamais eu de liaiſon avec lui, ſa vertu ſi rare & ſi diſtinguée me mettroit dans ſes intérêts. Je laiſſe notre chere Pilia maîtreſſe à ma maiſon de Cumes, & je m'en vais le premier de Mai à Pompeii. Je voudrois bien que vous puſſiez perſuader à Brutus de ſe trouver à Aſture.



REMARQUES SUR LA XV. LETTRE.

1. LA *belle action que celle de mon cher Dolabella.*] Il avoit fait abattre une colonne, qui étoit comme une espece de Mausolée que les Affranchis & les Esclaves de César avoient élevée tumultuairement au milieu de la place, où ils alloient lui rendre des honneurs divins.



EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

V. *Non. conscendens ab hortis Cluvianis in phaselum epicopum has dedi litteras, cum Piliæ nostræ villam ad Lucrinum, villicosque, procuratores tradidissem. Ipse autem eo die in Pæti nostri tyrotarichum imminebam; perpaucis diebus in Pompeianum: post in hæc Puteo-*

2. *Faire précipiter les uns.*] C'étoit le ſuplice des criminels d'Etat, qu'on jettoit du haut en bas du rocher Tarpeien.

3. *N'en laiſſer aucun veſtige.*] A la lettre, faire paver la place où étoit cette colonne, afin qu'on ne reconnût plus l'endroit où elle étoit.

4. *Il a fait ceſſer par-là ce regret que le Peuple paroiſſoit avoir de la mort de Céſar.*] C'eſt que non-ſeulement les bons Citoyens, mais le menu peuple même applaudit fort à Dolabella, & fit voir par-là qu'il ne regrettoit pas ſi fort Céſar qu'il l'avoit témoigné d'abord lorſqu'Antoine prononça ſon Oraiſon funébre.

5. *Sous prétexte d'entretenir la paix.*] Dont la premiere condition avoit été que tout ce que Céſar avoit fait, ſubſiſteroit.



LETTRE XVI.

J'Ai écrit cette Lettre avant que de partir de la maiſon de campagne que j'ai eue de Cluvius & où je me ſuis embarqué [1] après avoir mis Pilia en poſſeſſion de ma maiſon de Cumes [2], où mes gens lui fourniront tout ce qu'il lui faudra [3]. Je vais aujourd'hui ſouper frugalement avec notre cher Pæ-

lana, & Cumana regna renavigaro. O loca ceteroqui valde expetenda, interpellantium autem multitudine pæne fugienda!

Sed ad rem ut veniam, ô Dolabellæ nostri magnam [a] ἀριστείαν! *quanta est* [b] ἀναθεώρησις! *equidem laudare eum & hortari non desisto. Recte tu omnibus epistolis significas, quid de re, quid de viro sentias. Mihi quidem videtur Brutus noster jam vel coronam auream per forum ferre posse. Quis enim audeat violare, proposita cruce, aut saxo? præsertim tantis plausibus, tanta approbatione infimorum? Nunc, mi Attice, me fac ut expedias. Cupio, cum Bruto nostro affatim satisfecerim, excurrere in Græciam. Magni interest Ciceronis, vel mea potius, vel mehercule utriusque, me intervenire discenti. Nam epistola Leonidæ, quam ad me misisti, quid*

a Rem gestam. *b* Animadversio.

tus [4]; j'irai de-là à Pompeii où je ferai fort peu de jours, & enſuite je reviendrai dans le beau païs de Pouzzoles & de Cumes [5]. Que je me plairois dans cet agréable ſéjour ſi les importuns ne m'obligeoient preſque à deſerter ! [6]

Mais pour parler d'affaires plus ſérieuſes, que j'admire le courage de mon cher Dolabella ! que cela ſera d'un grand exemple ! Pour moi je ne ceſſe de le louer & de l'exhorter à ne ſe pas démentir. Je ſuis bien-aiſe que vous me marquiez dans toutes vos Lettres ce que vous penſez de cette action & de celui qui l'a faite. Je crois qu'à préſent Brutus pourroit paroître au milieu de Rome avec une couronne d'or [7]. Qui eſt-ce qui oſeroit l'inſulter, depuis que ceux qui ſe déclarent pour Céſar ſont punis du dernier ſupplice, & que la plus vile populace a ſi bien témoigné par ſes applaudiſſemens qu'elle approuvoit cette exécution ? Il faut à préſent, mon cher Atticus, que vous me mettiez en état de partir pour la Grece [8], où j'ai envie d'aller dès que j'aurai fait tout ce que Brutus ſouhaitera. Il eſt fort important pour mon fils, ou plûtôt pour moi, ou ſi vous voulez pour tous deux,

habet, quæso, in quo magnopere lætemur? numquam ille mihi satis laudari videbitur, cum ita laudabitur; quomodò nunc est. Non fidentis hoc testimonium, sed potius timentis. Herodi autem mandaram, ut mihi [a] κατὰ μίτον *scriberet: à quo adhuc nulla littera est. Vereor, ne nihil habuerit, quod mihi, cum cognossem, jucundum putaret fore. Quod ad Xenonem scripsisti, valde mihi gratum est. Nihil enim deesse Ciceroni, cum ad officium, tum ad existimationem meam pertinet.*

a Per filum, singillatim.

Flammam Flaminium audio Romæ esse. Ad eum scripsi, me tibi mandasse per litteras, ut de Montani negotio cum eo loquerere: & velim cures epistolam, quam ad eum misi, reddendam; & ipse, quod commodo tuo fiat, cum eo colloquare. Puto, si quid in homine pudoris est, præstaturum eum ne pro se quodam modo dependatur. De Attico pergratum mihi fe-

que je voye par moi-même comment vont ses études. Car cette Lettre de Leonidas, que vous m'avez envoyée, que contient-elle qui puisse me faire tant de plaisir? je ne trouverai jamais que ce soit dire assez de bien de mon fils, que d'en parler comme il en parle. *Pour le présent*, dit-il; cela signifie qu'on ne répond pas de l'avenir. J'avois prié Herode de me rendre compte en détail du progrès que feroit mon fils, & il ne m'a point encore écrit; je crains qu'il n'ait eu rien à me mander qui pût me faire plaisir. Je vous suis très-obligé de ce que vous avez écrit à Xenon [9]; il est de mon devoir & de mon honneur que mon fils ne manque de rien.

J'apprens que Flamma Flaminius est à Rome, je lui écris que vous lui parlerez de l'affaire de Montanus [10]; je vous prie de lui faire rendre ma Lettre, & de lui parler à votre commodité. Je crois que si cet homme a quelque pudeur, il donnera des assûrances pour le payement de cette dette, & qu'il ne voudra pas qu'on paye pour lui [11]. Je vous sai fort bon gré de m'avoir fait savoir que votre fille est guérie,

cisti, quod curasti, ut ante scirem recte esse, quam non belle fuisse.

REMARQUES
SUR LA XVI. LETTRE.

1. *Je me suis embarqué.*] CONSCENDENS IN PHASELUM EPICOPUM. J'ai expliqué sur la neuviéme Lettre du cinquiéme Livre, ce que c'étoit que cette espece de bâtiment; mais, comme nous n'avons point de mot en François qui y réponde, j'ai crû ne le devoir pas mettre dans la traduction.

2. *Ma maison de Cumes.*] Il y a dans le texte, ma maison auprès du lac Lucrinum: on voit dans la Lettre suivante que c'étoit celle de Cumes.

3. *Où mes gens lui fourniront tout ce qu'il lui faudra.*] Il y a dans le texte, *villicosque & procuratores*; car je lis ainsi après Grævius & Pignorius. *Villicus* étoit différent de *Procurator*. *Villicus* c'étoit celui qui avoit soin du labour; & *Procurator* celui qui avoit l'Intendance de la terre. Comme les Romains avoient un grand nombre d'Esclaves, ils faisoient ordinairement valoir leurs terres. *Villicosque & procuratores tradidissem*, ne peut signifier ici autre chose, si-non que Ciceron leur avoit ordonné de recevoir les ordres de Pilia, & de lui fournir toutes les choses dont elle auroit besoin; & c'est dans le même sens qu'il dit à la fin de la dix-neuviéme Lettre de ce

avant que j'eusse sû qu'elle avoit été incommodée.

---

ce Livre, *cui quidem ego totam villam cellamque tradidi.*

4. *Je vais aujourd'hui souper frugalement chez notre ami Pætus.*] TYROTÂRICHUM. Voyez la premiere Remarque sur la huitiéme Lettre du quatriéme Livre. *Vide Epist.* 16. 17. *&* 20. *Lib.* 9. *Fam.*

5. *Dans le beau païs de Cumes & de Pouzzoles.*] IN HÆC PUTEOLANA ET CUMANA REGNA. Virgile a dit dans le même sens, *post aliquot, mea regna videns, mirabor aristas;* & Horace, pour marquer le plaisir qu'il avoit à la campagne, *vivo & regno*, &c.

6. *Si les importuns ne m'obligeoient presque à déserter.*] C'est qu'il y avoit beaucoup de maisons de campagne aux environs de Pouzzoles & de Cumes.

7. *Je crois à présent que Brutus pourroit paroître au milieu de Rome avec une couronne d'or.*] Ciceron veut dire que Brutus pour avoir délivré Rome de la tyrannie, méritoit de porter une couronne d'or, comme ceux à qui on accordoit l'honneur du Triomphe.

8. *Que vous me mettiez en état de partir pour la Grece.*] ME FAC UT EXPEDIAS; c'est-à-dire que vous expédiez mes affaires, & que vous me fassiez toucher l'argent qui m'est dû. Ciceron dans la dix-huitiéme Lettre de ce Livre, en parlant du payement d'une dette, se sert du même mot *ad ista expedienda*, & dans

la dix-feptiéme & la vingtiéme Lettre du Livre fuivant, il dit qu'il ne partira point qu'il n'ait reglé fes affaires.

9. *De ce que vous avez écrit à Xenon.*] De donner de l'argent à fon fils. *Vide Epist.* 1. *Lib.* 16.



EPISTOLA XVII.

CICERO ATTICO SAL.

IN Pompeianum veni v *Nonas Mai. Cum pridie, ut antea ad te fcripfi, Piliam in Cumano collocavißem. Ibi mihi cenanti litteræ tuæ funt redditæ, quas dederas Demetrio liberto prid. Kal. in quibus multa fapienter, fed tamen talia, quemadmodum tute fcribebas, ut omne confilium in fortuna pofitum videretur. Itaque his de rebus ex tempore, & coram. De Buthrotio negotio, utinam quidem Antonium conveniam: multum profecto proficiam. Sed non arbitrantur eum à Capua declinaturum. Quo quidem, metuo,*

10. *De l'affaire de Montanus.*] Vide Epist. 52. Lib. 12.

11. *Et qu'il ne voudra pas que l'on paye pour lui.*] NE PRO SE QUODAM MODO DEPENDATUR. J'avoue que je ne sai pas ce que signifie ce *quodam modo*. Montanus avoit servi de caution à Flaminius, ainsi s'il payoit, c'étoit véritablement payer pour lui.



LETTRE XVII.

J'Arrivai à Pompeii le troisiéme de Mai, après avoir établi Pilia à Cumes, comme je vous l'ai déja mandé. J'étois à table lorsque Demetrius m'a apporté votre Lettre du trente du mois passé. Vous me donnez des conseils très-sages, mais vous avez raison de conclure qu'on ne peut se déterminer que sur ce que la fortune décidera, ainsi nous délibererons ensemble à mesure qu'il arrivera quelque chose de nouveau. Je compte fort que je mettrois en bon train l'affaire de Buthrote si je pouvois voir ici Antoine, mais on ne croit pas qu'il se détourne du chemin de Capoue ; j'ai bien peur que ce voyage

ne magno Reip. malo venerit. Quod idem L. Cæsari videbatur, quem pridie Neapoli affectum graviter videram. Quamobrem ista nobis ad Kal. Jun. tractanda & perficienda sunt. Sed hactenus.

Q. filius ad patrem acerbissimas litteras misit: quæ sunt ei redditæ, cum venissemus in Pompeianum: quarum tamen erat caput, Aquilliam novercam non esse laturum. Sed hoc tolerabile fortasse, illud vero? se ab Cæsare habuisse omnia, nil à patre, reliqua sperare ab Antonio. O perditum hominem! sed [a] μελήσει. *Ad Brutum nostrum, ad Cassium, ad Dolabellam epistolas scripsi. Earum exempla tibi misi, non ut deliberarem reddendæne essent, (plane enim judico esse reddendas) sed quod non dubito, quin tu idem existimaturus sis.*

Ciceroni meo, mi Attice, suppeditabis quantum videbitur, meque

a Curæ erit.

ne ſoit funeſte à la République [1]; Lucius Céſar, que je laiſſai hier à Naples fort incommodé, l'appréhende auſſi-bien que moi. Ainſi il faudra remettre juſqu'au premier de Juin à parler de votre affaire de Buthrote, & tâcher de la terminer. Parlons d'autre choſe.

Mon frere a reçû comme nous arrivions à Pompeii, une Lettre de ſon fils, pleine d'aigreur. Il commence par dire qu'il ne s'accommodera jamais d'Aquilia pour ſa belle-mere; mais cela n'eſt rien par rapport à ce qu'il ajoûte, qu'il a obtenu de Céſar tout ce qu'il a voulu, au lieu qu'il n'a jamais rien eu de ſon pere, & qu'il eſpere le reſte d'Antoine. Quel malheureux! mais tant pis pour lui. J'ai écrit à Brutus, à Caſſius & à Dolabella; je vous envoie une copie de mes Lettres, non pas pour examiner s'il faut les rendre, car je n'ai aucun doute là-deſſus, mais parce que je ſuis ſûr que vous en ſerez content.

Je vous prie, mon cher Atticus, de faire tenir à mon fils tout l'argent que vous jugerez à propos; permettez-moi

hoc tibi onus imponere patiere. Quæ adhuc fecisti, mihi sunt gratissima. Librum meum illum [a] ἀνέκδοτον *nondum, ut volui perpolivi. Ista vero, quæ tu contexi vis, aliud quoddam separatum volumen exspectant. Ego autem (credas mihi velim) minore periculo existimo contra illas nefarias parteis, vivo tyranno, dici potuisse, quam mortuo: ille enim nescio quo pacto ferebat me quidem mirabiliter. Nunc, quacumque nos commovimus, ad Cæsaris non modo acta, verum etiam cogitata revocamur. De Montano, quoniam Flamma venit, videbis. Puto rem meliore loco esse debere.*

a Non edendum.

REMARQUES
SUR LA XVII. LETTRE.

1. J'*Ai bien peur que ce voyage ne soit funeste à la République.*] Antoine étoit allé à Capoue pour tâcher de mettre dans ses intérêts les soldats vétérans, à qui César avoit donné des terres dans ces quartiers-la.

de vous charger de ce ſoin, je vous ſuis très-obligé de celui que vous avez pris juſqu'à préſent. Je n'ai pas encore aſſez travaillé mes Anecdotes [2]; ce que vous voudriez que j'y ajoûtaſſe demande un volume en particulier; mais, croyez-moi, je ſuis très-perſuadé qu'il y auroit eu moins de danger à parler contre ces peſtes de la République pendant la vie du Tyran, que depuis ſa mort. J'étois aſſez heureux, je ne ſai par quel endroit, pour qu'il ſouffrît avec une patience merveilleuſe tout ce qui venoit de moi [3]; à préſent de quelque côté que nous nous tournions, on nous donne pour loi non-ſeulement ce que Céſar a fait, mais ce qu'il avoit envie de faire [4]. Puiſque Flamma eſt arrivé, vous travaillerez, je vous prie, à l'affaire de Montanus; je la crois à préſent en meilleur état.

---

2. *Mes Anecdotes.*] Voyez la Remarque ſur la ſixiéme Lettre de ce Livre. Dion dit que Ciceron remit cet écrit cacheté entre les mains de ſon fils, & qu'il lui défendit de le lire & de le montrer à perſonne avant ſa mort. Mais ce que dit Dion ne s'accorde pas avec ce que Ciceron dit ici, car il paroît que ces Anecdotes n'étoient pas encore achevées lorſque le fils de

Ciceron partit pour la Grece, & il ne le revit jamais depuis. *Dio Lib.* 39.

3. *Pour qu'il souffrît avec une patience merveilleuse tout ce qui venoit de moi.*] Ciceron se donnoit souvent la liberté de dire des bons mots qui intéressoient César, témoin tous ceux qu'il dit sur ce Consul que César nomma le dernier jour de l'année, & qui ne fut en charge que pendant quelques heures; & aussi celui qu'il dit sur ce que César avoit fait donner à Servilie le bien d'un Banni à très-grand marché. Le marché est encore meilleur que vous ne pensez, dit Ciceron, *nam tertia deducta est*, ce qui signifie dans le sens naturel, *on lui a re-*



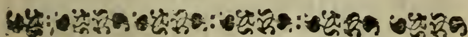
CICERO DOLABELLÆ

Cos. Suo S.

Etsi contentus eram, mi Dolabella, tua gloria, satisque ex ea magnam lætitiam voluptatemque capiebam: tamen non possum non confiteri, cumulari me maximo gaudio quod vulgo hominum opinio socium me adscribat tuis laudibus. Neminem conveni, (convenio autem quotidie plurimos: sunt enim

mis le tiers du prix, & dans le ſens que Ciceron avoit en vûe, *Servilia a fait avoir à Céſar les faveurs de* TERTIA ſa fille. On mettoit même ſur le compte de Ciceron pluſieurs bons mots qui n'étoient pas de lui, & qu'on rapportoit à Céſar qui faiſoit un recueil de bons mots, où je ne doute point qu'il ne mît ceux qui rouloient ſur lui, lorſqu'ils étoient véritablement bons, comme Ciceron le fait aſſez entendre dans la ſeiziéme Lettre du neuviéme Livre des Fam.

4. *On nous donne pour loi non-ſeulement ce que Céſar a fait, mais ce qu'il avoit envie de faire.*] Voyez la ſeconde Remarque ſur la dixiéme Lettre de ce Livre.



LETTRE

DE CICERON A DOLABELLA.

QUoique l'intérêt que je prens à ce qui vous regarde, mon cher Dolabella, ſuffiſe pour me faire voir avec une joie infinie la gloire que vous venez d'acquerir, il faut néanmoins avouer que je ſuis charmé de ce que la voix publique me donne quelque part au mérite de vos grandes actions. Tous ceux que je vois ici (& j'y vois beau-

permulti optimi viri, qui valitudinis caussa in his locis conveniunt; præterea ex municipiis frequentes necessarii mei) qui omnes, cum te summis laudibus ad cœlum extulerunt, mihi continuo maximas gratias agunt. Negant enim se dubitare, quin tu meis præceptis, & consiliis obtemperans, præstantissimum te civem, & singularem Consulem præbeas. Quibus ego quamquam verissime possum respondere, quæ facias, tuo judicio, & tua sponte facere, nec cujusquam egere consilio: tamen neque plane assentior, ne imminuam tuam laudem, si omnis à meis consiliis profecta videatur; neque valde nego. Sum enim avidior etiam, quam satis est, gloriæ. Et tamen non alienum est dignitate tua, quod ipsi Agamemnoni, regum regi, fuit honestum, habere aliquem in consiliis capiendis Nestorem. Mihi vero gloriosum, te juvenem Consulem flore-

coup de monde, car outre qu'il y vient un grand nombre d'honnêtes gens prendre les eaux, il y vient auſſi tous les jours des villes voiſines pluſieurs de mes amis) tous ceux dis-je que je vois, après vous avoir donné toutes les louanges que vous méritez, me font enſuite de grands remercîmens. Ils ſe perſuadent tous que c'eſt en ſuivant mes conſeils & en profitant de mes inſtructions, que vous faites voir en vous un ſi bon Citoyen, & un Conſul ſi digne de cette grande place. Je ne dirois que ce qui eſt très-véritable ſi je leur répondois que tout ce que vous faites, vous le faites de vous-même, & que vous n'avez beſoin pour cela de perſonne; je prens néanmoins un milieu; je ne conviens pas tout-à-fait de ce qu'ils me diſent, ce ſeroit vous faire une trop grande injuſtice que de laiſſer attribuer à mes conſeils tout ce que vous vous êtes acquis d'honneur, mais je ne nie pas abſolument que je n'y aie quelque part, car, comme vous ſavez, mon foible, c'eſt la gloire. Au reſte, il me ſemble que vous pouvez, comme Agamemnon ce Roi des Rois [1], vous faire honneur d'avoir pour Conſeiller un Neſtor, &

re laudibus quasi alumnum disciplinæ meæ.

L. quidem Cæsar, cum ad eum ægrotum Neapolim venissem, quamquam erat oppressus totius corporis doloribus, tamen ante, quam me plane salutavit, ò mi Cicero, inquit, gratulor tibi, cum tantum vales apud Dolabellam, quantum si ego apud sororis filium valerem, jam salvi esse possemus. Dolabellæ vero tuo & gratulor, & gratias ago: quem quidem, post te Consulem, solum possum vere Consulem dicere. Dein multa de facto, ac de re gesta. Tum nihil magnificentius, nihil præclarius actum umquam, nihil Reipub. salutarius: atque hæc una vox omnium est. A te autem peto, uti me hanc quasi falsam hereditatem alienæ gloriæ sinas cernere, meque aliqua ex parte in societatem tuarum laudum venire patiare.

Quamquam, mi Dolabella, (hæc

il eſt bien glorieux pour moi qu'un Conſul qui, dans un âge ſi peu avancé, ſe rend ſi recommandable, paſſe pour mon éleve.

Lorſque je vis à Naples L. Céſar que je trouvai malade, tout accablé qu'il étoit de douleurs par tout le corps, ô mon cher Ciceron, me dit-il, même avant les premiers complimens, que je vous trouve heureux d'avoir tant de pouvoir ſur l'eſprit de Dolabella ! ſi j'en avois autant ſur celui de mon neveu [2], nous n'aurions plus rien à craindre. Je félicite notre cher Dolabella, & je le remercie en mon particulier ; nous pouvons dire qu'il eſt le ſeul qui depuis vous, ait été véritablement Conſul. Il me parla enſuite en détail de l'action, & de la maniere dont elle s'étoit paſſée ; & conclut qu'il ne s'étoit jamais rien fait de plus beau, de plus grand, & de plus utile pour la République ; il n'y a point deux voix là-deſſus. Je vous prie donc de vouloir bien ſouffrir que j'aie quelque part aux louanges qu'on vous donne, & que je jouiſſe, comme ſous un faux titre [3], d'une gloire qui vous appartient toute entiere.

Mais, pour parler ſérieuſement, j'ai-

enim jocatus ſum) libentius omneis meas, ſi modo ſunt aliquæ meæ laudes, ad te transfuderim, quam aliquam partem exhauſerim ex tuis. Nam cum te ſemper tantum dilexerim, quantum tu intelligere potuiſti; tum his tuis factis ſic incenſus ſum, ut nihil umquam in amore fuerit ardentius. Nihil eſt enim, mihi crede, virtute formoſius, nihil pulchrius, nihil amabilius. Semper amavi, ut ſcis, M. Brutum, propter ejus ſummum ingenium, ſuaviſſimos mores, ſingularem probitatem atque conſtantiam: tamen Idibus Mart. tantum acceſſit ad amorem, ut mirarer locum fuiſſe augendi in eo, quod mihi jampridem cumulatum etiam videbatur. Quis erat, qui putaret ad eum amorem, quem erga te habebam, poſſe aliquid accedere? tantum acceſſit, ut mihi nunc denique amare videar, antea dilexiſſe.

Quare quid eſt, quod ego te horter, ut dignitati & gloriæ ſervias?

merois mieux, mon cher Dolabella, si j'ai jamais acquis quelque gloire, la faire passer toute entiere en vous, que de vous ôter la moindre partie de celle qui vous est dûe. Vous savez combien j'ai toujours eu d'amitié pour vous; mais ce que vous venez de faire l'a si fort augmentée, qu'elle ne peut être ni plus vive ni plus ardente. C'est qu'il n'est rien de plus beau, de plus aimable, & de plus charmant que la vertu. J'ai toujours aimé, comme vous savez, M. Brutus à cause de l'élevation de son esprit, de la douceur de ses mœurs, & de cette grande probité qui ne s'est jamais démentie; cependant depuis les Ides de Mars, cette amitié est si fort augmentée, que j'ai été surpris moi-même qu'un sentiment qui sembloit ne pouvoir aller plus loin, se soit trouvé capable d'un si grand accroissement. Qui auroit crû que l'amitié que j'avois pour vous pût devenir plus grande? elle est si fort accrue qu'il me semble que ce n'étoit auparavant qu'une simple affection, & que c'est à présent une parfaite amitié. [4]

Qu'est-il donc nécessaire que je vous exhorte à vous faire un mérite & une

proponam tibi claros viros, quod facere ſolent, qui hortantur? neminem habeo clariorem, quam te ipſum. Te imitere oportet, tecum ipſe certes. Ne licet quidem tibi jam, tantis rebus geſtis, non tui ſimilem eſſe. Quod cum ita ſit, hortatio non eſt neceſſaria; gratulatione magis utendum eſt. Contigit enim tibi, quod haud ſcio an nemini, ut ſumma ſeveritas animadverſionis non modo non invidioſa, ſed etiam popularis eßet, & cum bonis omnibus, tum infimo cuique gratiſſima. Hoc ſi tibi fortuna quadam contigiſſet, gratularer felicitati tuæ: ſed contigit magnitudine cum animi, tum etiam ingenii, atque conſilii. Legi enim concionem tuam. Nihil illa ſapientius. Ita pedetentim tum acceſſus à te ad cauſſam facti; tum receſſus, ut res ipſa maturitatem tibi animadvertendi omnium conceſſu daret.

gloire ſolide ? Faut-il, comme l'on fait ordinairement, que je vous propoſe pour modele, des hommes illuſtres ? je n'en ai point de plus illuſtres à vous propoſer que vous-même ; vous n'avez qu'à vous imiter, & vous ſurpaſſer. Il ne vous eſt plus même libre, après une action d'un ſi grand éclat, de n'être pas ſemblable à vous-même. Il ne faut donc point vous exhorter, il faut plûtôt ſe réjouir avec vous ; car il vous eſt arrivé ce qui peut-être n'eſt jamais arrivé à perſonne, qu'une extrême ſévérité vous a rendu agréable au Peuple, bien loin de le prévenir contre vous ; & que vous avez eu l'approbation non-ſeulement des honnêtes gens, mais même de la plus vile populace. Si cela vous étoit arrivé par quelque ſorte de hazard, je vous féliciterois de votre bonheur ; mais on ne peut attribuer ce ſuccès qu'à votre courage, à votre eſprit, & à votre prudence. J'ai lû votre Harangue au Peuple. Vous entrez ſi bien en matiere ; & en expoſant le fait, vous avancez pas à pas avec tant d'adreſſe, que vous amenez inſenſiblement tout le monde à approuver la ſévérité dont vous avez uſé.

Liberasti igitur & urbem periculo, & civitatem metu : neque solum ad tempus utilitatem attulisti ; sed etiam ad exemplum. Quo facto intelligere debes, in te positam esse Remp. tibique non modo tuendos : sed etiam ornandos illos viros, à quibus initium libertatis profectum est. Sed his de rebus coram plura propediem, ut spero. Tu, quoniam Rempub. nosque conservas, fac, ut diligentissime te ipsum, mi Dolabella, custodias.

REMARQUES
SUR LA LETTRE DE CICERON
A DOLABELLA.

1. A*Gamemnon ce Roi de Rois.*] Tout le monde sait qu'on l'appeloit ainsi, parce qu'il y en avoit plusieurs dans l'armée des Grecs dont il étoit Général ; & par la même raison ceux qui étoient jaloux de Pompée pendant la guerre civile, l'appeloient Agamemnon, parce que les Consuls, & tout ce qu'il y avoit de plus grand dans la République, servoit sous lui.

Par-là vous avez délivré Rome d'un grand danger, vous avez rassûré tous les Citoyens; & ce n'est pas seulement un avantage passager, c'est un grand exemple pour l'avenir. Concevez donc que vous êtes maintenant le soûtien de la République, & que vous devez non-seulement défendre, mais encore traiter avec distinction ceux à qui nous devons les premiers commencemens de notre liberté. Mais j'espere de vous voir au premier jour, & je vous en dirai alors davantage. En attendant, mon cher Dolabella, comme nous vous devons la conservation de la République & la nôtre, nous vous prions de vous bien conserver.

---

2. *D'avoir tant de crédit sur l'esprit de Dolabella, si j'en avois autant sur celui de mon neveu.*] Il parut bien dans la suite qu'il n'en avoit pas beaucoup, car Antoine le sacrifia à Auguste qui le fit mettre sur la liste des proscrits, & consentit en revanche qu'on y mît Ciceron. Mais Julia sœur de Lucius César & mere d'Antoine, retira son frere chez elle, & le sauva.

3. *Comme sous un faux titre.*] J'ai tâché de rendre par-là *falsam hereditatem*, i. e. *hereditatem falso nomine.*

4. *Que ce n'étoit auparavant qu'une simple affection, & que c'est à présent une parfaite amitié.*] UT MIHI NUNC DENIQUE AMARE VIDEAR, ANTEA DILEXISSE. Nous n'avons point de mots en François qui puissent marquer bien précisément la différence que Ciceron met entre *amare* & *diligere*. Il les confond même très-souvent ; & peut-être n'aurions-nous jamais sû que *amare* dit plus que *diligere*, s'il ne les avoit distingués en deux ou trois endroits. Cela nous donne lieu de remarquer qu'il n'y a point de mots parfaitement synonymes ; & s'il y en a plusieurs qui nous paroissent tels, sur-



EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

SÆpius me jam agitas, quod rem gestam Dolabellæ nimis in cœlum videar efferre. Ego autem, quamquam sane probo factum, tamen ut tanto opere laudarem, adductus sum tuis unis, & alteris litteris. Sed totum se à te abalienavit Dolabella. ea de caussa, qua me quoque sibi inimicissimum reddidit.

tout dans les langues mortes, c'eſt que nous n'en connoiſſons pas toute la force, ou que nous n'avons pas aſſez obſervé la différente étendue de leur ſignification. Qui n'auroit pas crû, par exemple, que *fidens* & *confidens* étoient ſynonymes, ſi par hazard Ciceron ne nous eût appris que *fidens* ſe prenoit en bonne part, & *confidens* en mauvaiſe part, quoique *confidere* ſe prenne en bonne part ? *Qui fortis eſt idem eſt fidens, quoniam confidens mala conſuetudine loquendi in vitio ponitur, ductum verbum à confidendo quod laudis eſt. Tuſcul.* 3. Voyez la quatriéme Remarque ſur la troiſiéme Lettre du Livre ſuivant.



LETTRE XVIII.

VOus me reprochez toujours que j'exalte trop l'action de Dolabella. Il eſt vrai que je l'approuve fort; cependant c'eſt ce que vous m'en avez écrit dans deux Lettres conſécutives, qui m'a déterminé à la louer autant que je le fais; mais Dolabella s'eſt mis fort mal dans votre eſprit par la même raiſon qui m'a fort brouillé avec lui. N'a-t'il point de honte ? Il me doit de

O hominem pudentem! Kalend. Jan. debuit; adhuc non ſolvit, præſertim cum ſe maximo ære alieno Faberii manu liberarit, & opem ab eo petierit. Licet enim jocari, ne me valde conturbatum putes. Atque ego ad eum IIX *Idus litteras dederam bene mane: eodem autem die tuas litteras veſperi acceperam in Pompeiano, ſane celeriter, tertio abs te die. Sed, ut ad te eo ipſo die ſcripſeram, ſatis aculeatas ad Dolabellam litteras dedi: quæ ſi nihil profecerint, puto fore, ut me præſentem non ſuſtineat. Albianum te confeciſſe arbitror. De Patulciano nomine, quod mihi ſuppeditatus es, gratiſſimum, & ſimile tuorum omnium. Sed ego Erotem ad iſta expedienda factum mihi videbar reliquiſſe: cujus non ſine magna culpa vacillarunt. Sed cum ipſo videro. De Montano, ut ſæpe ad te ſcripſi, erit tibi tota res curæ.*

Servius proficiſcens, quod deſpe-

l'argent depuis le premier de Janvier, & il ne m'a point encore payé, lui qui a demandé ſi à propos du ſecours à Faberius [1], dont la main lui a fourni tant d'argent pour ſes dettes, car il eſt bon de plaiſanter pour vous faire voir que je ne ſuis pas trop inquiet. Je lui ai écrit le huit de grand matin. Le même jour au ſoir, je reçûs à Pompeii votre Lettre le troiſiéme jour après ſa date, c'eſt faire une grande diligence [2]. Mais, comme je vous l'avois déja mandé ce jour-là même, j'ai écrit à Dolabella une Lettre aſſez vive; ſi elle ne produit aucun effet, je crois qu'il ne pourra pas ſoûtenir ma préſence. Je compte que vous avez fini avec Albius. Je vous ſuis très-obligé de m'avoir aidé à payer Patulcius, & je reconnois à cela votre honnêteté ordinaire. Je croyois qu'il ſuffiſoit que je laiſſaſſe à Rome Eros qui a un grand uſage de ces ſortes d'affaires, & il y a bien de ſa faute que celle-ci ait penſé manquer; mais je verrai ce qu'il aura à dire. Je vous recommande fort l'affaire de Montanus, comme j'ai déja fait pluſieurs fois.

Je ne ſuis point ſurpris que Servius

ranter tecum locutus est, minime miror; neque ei quidquam in desperatione concedo. Brutus noster, singularis vir, si in Senatum non est Kal. Juniis venturus, quid facturus sit in foro, nescio. Sed hoc ipse melius. Ego ex his, quæ parari video, non multum Idibus Martiis profectum judico. Itaque de Græcia quotidie magis & magis cogito. Nec enim Bruto meo, exilium, ut scribis ipse, meditanti, video quid prodesse possim.

Leonidæ me litteræ non satis delectarunt. De Herode tibi assentior. Saufeii legisse vellem. Ego ex Pompeiano VI *Idus Mai. cogitabam.*



en

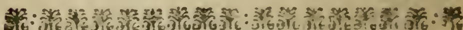
en partant de Rome vous ait témoigné qu'il desesperoit de la République, je n'en espere pas plus que lui. Si Brutus, que nous ne saurions d'ailleurs trop louer, ne vient pas au Sénat le premier Juin, autant vaudroit-il qu'il ne parût point en public, mais il sait mieux que moi ce qu'il a à faire. De la maniere dont les choses tournent, il paroît que les Ides de Mars ne nous ont pas fort avancé; ainsi je me détermine tous les jours de plus en plus à passer en Grece. Je ne vois pas à quoi je pourrois être bon ici à Brutus, puisque, comme vous me le dites, il pense à se bannir lui-même.

Je n'ai pas été tout-à-fait content de la Lettre de Leonidas; je suis de votre avis sur Herode. Je voudrois bien voir la Lettre de Saufeius [3]. Je compte de partir de Pompeii le dix de Mai.



REMARQUES
SUR LA XVIII. LETTRE.

1. *Lui qui a demandé si à propos du secours à Faberius, dont la main lui a fourni tant d'argent pour payer ses dettes.*] Faberius avoit été Secretaire de César, & Antoine se servoit de lui pour faire écrire sur les Registres de ce Dictateur tout ce qu'il vouloit. Il y fit mettre, entr'autres, une gratification considérable pour Dolabella, qu'il lui fit toucher afin de le mettre dans ses intérêts. Cet argent se prenoit dans le Temple d'Ops où César avoit



EPISTOLA XIX.
CICERO ATTICO SAL.

NOn. Mai. cum essem in Pompeiano, accepi binas à te litteras, alteras sexto die, alteras quarto. Ad superiores igitur prius. Quam mihi jucundum, oportune tibi Barnæum litteras reddidisse. Tu

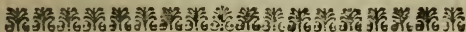
laiſſé près de ſoixante & dix millions, comme nous l'avons déja dit, & c'eſt la-deſſus que roule la plaiſanterie du texte, où il y a un double ſens, *opem*, qui ſignifie dans le ſens naturel *du ſecours*, ſignifie ici dans le ſens de Ciceron, *de l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops.*

Voyez la huitiéme Remarque ſur la quatorziéme Lettre de ce Livre.

2. *Je reçûs votre Lettre à Pompeii trois jours après ſa date, c'eſt faire beaucoup de diligence.*] Pompeii étoit par-delà Naples, & les Eſclaves dont on ſe ſervoit alors pour porter les Lettres, alloient à pié; mais ils en avoient qui étoient des eſpeces de coureurs qu'on appeloit *celeripedes.*

3. *Je voudrois bien voir la Lettre de Sauféius.*] Il étoit alors à Athenes; apparemment que dans la Lettre qu'il avoit écrite à Atticus, il lui parloit du fils de Ciceron.

Voyez la ſeiziéme Lettre de ce Livre.



LETTRE XIX.

J'Ai reçû le ſeptiéme de Mai à Pompeii deux de vos Lettres; l'une ſix jours, & l'autre quatre jours depuis ſa date. Je vais commencer par répondre à la premiere. Je ſuis ravi que Barneus vous ait rendu ma Lettre ſi à propos.

vero cum Cassio, ut cetera. Quam commode autem, quod id ipsum quod me mones, quatriduo ante ad eum scripseram, exemplumque mearum litterarum ad te miseram. Sed cum Dolabellæ [a] ἀπισία *(sic enim tu ad me scripseras) magna desperatione affectus essem; ecce tibi & Bruti, & tuæ litteræ. Ille exilium meditari. Nos autem alium portum propiorem huic ætati videbamus: in quem mallem equidem pervehi florente Bruto nostro, constitutaque Rep. sed nunc quidem, ut scribis, non utrum vis. Assentiris enim mihi nostram ætatem à castris, præsertim civilibus, abhorrere.*

a Solutionis defectu.

Antonius ad me tantum de Clodio rescripsit, meam lenitatem & clementiam & sibi esse gratam, & mihi voluptati magnæ fore. Sed Pansa furere videtur de Clodio, itemque de Dejotaro; & loquitur severe, si

Vous avez fort bien parlé à Caſſius, ce qui vous eſt ordinaire. Heureuſement quatre jours avant que j'euſſe reçû votre Lettre, j'avois écrit à Caſſius, comme vous le ſouhaitez, & je vous avois envoyé une copie de ma Lettre. Mais dans le tems que j'étois tout conſterné de ce que Dolabella ne me payoit point [1], j'ai reçû votre Lettre & celle de Brutus, qui me mande qu'il penſe à ſe bannir lui-même [2]. Pour moi, il faut que je cherche un autre port dont mon âge m'approche [3]. J'aurois bien voulu avant que d'y entrer, voir les affaires de Brutus & celles de la République en meilleur état; mais, comme vous me le dites, je n'ai point deux partis à prendre; car vous penſez comme moi, qu'à l'âge où je ſuis, & ſur-tout pendant une guerre civile, il ne me convient plus de prendre les armes.

Antoine m'a ſeulement répondu au ſujet de Clodius, qu'il me ſait très-bon gré de ce que je veux bien ſuivre des ſentimens de douceur & de modération, & que je m'en trouverai fort bien. Pour Panſa, il crie fort haut ſur Clodius & ſur Dejotarus, & parle d'un ton ſevere, propre à tromper ceux qui voudroient

velis credere. Illud tamen non belle, ut mihi quidem videtur, quod factum Dolabellæ vehementer improbat. De coronatis, cum sororis tuæ filius à patre accusatus esset, rescripsit se coronam habuisse honoris Cæsaris caussa; posuisse luctus gratia: postremo, se libenter vituperationem subire, quod amaret etiam mortuum Cæsarem. Ad Dolabellam, quemadmodum tibi dicis placere, scripsi diligenter. Ego etiam ad Siccam; tibi hoc oneris non impono. Nolo te illum iratum habere. Servii orationem cognosco: in qua plus timoris video, quam consilii. Sed quoniam perterriti omnes sumus, assentio Servio. Publilius tecum tricatus est. Huc enim Cærellia missa ab istis est legata ad me; cui facile persuasi, mihi id, quod rogaret, ne licere quidem, non modo non lubere. Antonium si videro, accurate agam de Buthroto.

Venio ad recentiores litteras:

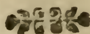
s'y laiſſer prendre [4] ; mais, ce qui me paroît une très-mauvaiſe marque, c'eſt qu'il condamne fort ce qu'a fait Dolabella. Mon frere ayant fait des reproches à notre neveu ſur ce qu'il a porté une couronne aux *Parilia*, il lui dit dans ſa réponſe, qu'il a porté une couronne à l'honneur de Céſar & qu'il l'a quittée pour marquer ſa douleur ; qu'au reſte il étoit ravi qu'on lui reprochât qu'il aimoit Céſar, même après ſa mort. J'ai écrit à Dolabella une Lettre très-forte comme vous me le conſeillez ; j'ai écrit auſſi à Sicca. Je ne vous charge point de cette affaire de peur que Dolabella ne vous en ſache mauvais gré. Je trouve dans le diſcours de Servius plus de peur que de prudence [5] ; mais la peur eſt devenue ſi générale que je ſuis de ſon avis. Publilius a chicané avec vous ; ils m'ont député Cerellia [6], mais je lui ai fait aiſément concevoir que je ne pouvois pas faire ce qu'elle me demandoit [7], & que d'ailleurs je ne le voulois pas. Si je vois Antoine, je lui recommanderai fort l'affaire de Buthrote.

Je viens à votre derniere Lettre ; je

quamquam de Servio jam rescripsi, me facere magnam[a] πρᾶξιν *Dolabellæ. Mihi mehercule ita videtur, non potuisset major tali re talique tempore. Sed tamen, quidquid ei tribuo, tribuo ex tuis litteris. Tibi vero assentior, majorem*[b] πρᾶξιν *ejus fore, si mihi, quod debuit, dissolverit. Brutus, velim, sit Asturæ. Quod autem laudas me, quod nihil ante de profectione constituam, quam ista quo evasura sint videro, muto sententiam. Neque quidquam tamen ante, quam te videro. Atticam meam gratias mihi agere de matre gaudeo: cui quidem ego totam villam, cellamque tradidi; eamque cogitabam* v *Idus videre. Tu Atticæ salutem dices, nos Piliam diligenter tuebimur.*

a Factum.

b Factum.



vous ai déja répondu au ſujet de ce que vous a dit Servius, que je trouve l'action de Dolabella fort belle; je ſuis toujours du même avis, il me paroît qu'il ne pouvoit dans une pareille conjoncture rien faire qui lui fît plus d'honneur. Cependant, ſi je l'éleve ſi haut, c'eſt ſur ce que vous m'en avez écrit vous-même; je ſuis néanmoins de votre avis, cette action ſera beaucoup plus belle lorſqu'il m'aura payé ce qu'il me doit. Je ſouhaite que Brutus vienne à Aſture. Vous approuvez fort que je ne détermine rien ſur mon voyage juſqu'à ce que j'aye vû comment les affaires tourneront; je change d'avis, ce ſera plûtôt juſqu'a ce que je vous aye vû. Je ſuis fort content des remercîmens que notre chere Attica me fait au ſujet de ſa mere; je l'ai laiſſé maîtreſſe de ma maiſon de campagne, & de toutes mes proviſions [8], je compte de la voir l'onziéme de ce mois. Faites mes complimens à Attica; j'aurai bien ſoin de Pilia.



REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

1. D*Ans le tems que j'étois tout consterné de ce que Dolabella ne me payoit point.*] Ciceron dit cela en plaisantant, car on voit dans cette Lettre même & dans la suivante, que cela l'inquiétoit fort médiocrement.

'Απαια, c'est un mot dont Atticus s'étoit servi dans sa Lettre, & c'est pour cela que Ciceron dit, *sic enim scribis*, parce qu'Atticus avoit fait ce mot. On trouve bien dans Hesichius ἀπτὴς, *qui non est solvendo*, mais on ne trouve nulle part ἀπαια.

2. *Qu'il pense à se bannir lui-même.*] C'est-à-dire, à sortir de l'Italie où le parti de César étoit le plus fort à cause des soldats vétérans. Ciceron a traité de même de fuite & d'éxil le parti que prit Pompée, d'abandonner l'Italie à César, comme on l'a vû dans le septiéme & le huitiéme Livre.

3. *Il faut que je cherche un autre port dont mon âge m'approche.*] Ce port c'est la mort. Ciceron fait dire a Caton dans le Traité de la Vieillesse, qu'il regarde la mort comme un port où l'on arrive après une longue navigation. Gronovius veut que par ce port on entende le repos & la retraite; mais cela ne s'accorde pas avec ce que Ciceron dit ici & dans plusieurs autres Lettres, qu'il ne lui seroit pas libre de demeurer neutre, comme il avoit pû

l'être pendant la guerre de César & de Pompée. *Vide Epist. 13. h. Lib.*

4. *Et parle d'un ton sévére, propre à tromper ceux qui voudroient s'y laisser prendre.*] On verra dans les Lettres suivantes, que Ciceron se défioit fort de Pansa, & qu'il le croyoit dans les intérêts d'Antoine plus qu'il ne vouloit qu'on le crût. Mais Ciceron se trompa; Pansa demeura attaché au parti du Sénat, & fut tué dans la bataille qu'il donna pour faire lever à Antoine le siége de Modene.

5. *Je trouve dans le discours de Servius plus de peur que de prudence.*] SERVII ORATIONEM, signifie ici ce que Servius Sulpitius avoit dit à Atticus sur ce que Dolabella avoit fait depuis peu, qu'il craignoit que cela n'eût des suites fâcheuses. On voit que c'est le sens de cet endroit, par cet autre de la même Lettre, *quamquam de Servio, jam rescripsi me facere magnam* πρᾶξιν *Dolabellæ, &c.* & dans la Lettre précédente, *Servius proficiscens quod desperanter tecum locutus est, &c.*

6. *Cerellia.*] La bonne amie de Ciceron. *Voyez Remarque 4. sur la 51. Lettre du 12. Livre.*

7. *Que je ne pouvois faire ce qu'elle me demandoit.*] Publilius frere de la seconde femme de Ciceron, faisoit des chicanes pour ne point toucher l'argent de la dot de sa sœur, & cherchoit à engager Ciceron à la reprendre. Il semble même par la premiere Lettre du seiziéme Livre, que Ciceron ait eu quelque envie de se raccommoder avec elle.

8. *Je l'ai laissé maîtresse de ma maison de campagne, & de toutes mes provisions.*] Voyez la 3. Rem. sur la 10. Lett. de ce Liv.



EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

E *Pompeiano navi advectus sum in Luculli nostri hospitium* VI *Idus, hora fere* III. *Egressus autem è navi, accepi tuas litteras, quas tuus tabellarius in Cumanum attulisse dicebatur, Nonis Mai, datas: à Lucullo postridie eadem fere hora, qua veni,* VII *Idus Lanuvio datas. Audi igitur ad omnes.*

Primum, quæ de re mea & gesta & in solutione, & in Albiano negotio, grata. De tuo autem Buthroto, cum in Pompeiano essem, Misenum venit Antonius: inde ante discessit, quam illum venisse audissem: à quo in Samnium, vide quid speres. Romæ igitur de Buthroto. L. Antonii horribilis concio, Dolabellæ præclara. Jam vel sibi ha-



LETTRE XX.

J'Ai été par mer de Pompeii chez Lucullus, & j'y ſuis arrivé le dix ſur les neuf heures. Sortant du vaiſſeau j'ai reçû votre Lettre du ſept, que votre Meſſager avoit portée à Cumes; & le lendemain, à peu près à la même heure que j'étois arrivé la veille, Lucullus m'en donna une datée du neuf à Lanuvium; je vais répondre à toutes les deux.

Je vous remercie du ſoin que vous vous êtes donné pour ce payement, & pour l'affaire d'Albius. Quant à celle de Buthrote, pendant que j'étois à Pompeii Antoine eſt venu à Miſene; mais il en eſt parti avant que j'aie ſû qu'il y étoit, & il eſt allé de-là dans le Samnium. Vous voyez qu'il n'y a pas d'apparence que je le voie ici, & qu'il faudra attendre, pour lui parler de cette affaire, que je ſois à Rome. Je ſuis très-indigné de la Harangue de L. An-

beat nummos, modo numeret Idibus. Tertullæ nollem abortum. tam enim Caſſii ſunt jam, quam Bruti ſerendi. De regina velim, atque etiam de Cæſare illo. Perſolvi primæ epiſtolæ: venio ad ſecundam.

De Quintis, Buthroto, cum venero, ut ſcribis. Quod Ciceroni ſuppeditas, gratum. Quod errare me putas, qui Remp. putem pendere è Bruto: ſic ſe res habet. Aut nulla erit, aut ab iſto iſtiſve ſervabitur. Quod me hortaris, ut ſcriptam concionem mittam; accipe à me, mi Attice, [a] καθολικὸν θεώρημα *earum rerum, in quibus ſatis exercitati ſumus. Nemo unquam neque poeta, neque Orator fuit, qui quemquam meliorem quam ſe arbitraretur. Hoc etiam malis contigit. Quid tu Bruto putas, & ingenioſo, &*

a Generalem regulam.

tonius [1], mais je ſuis très-content de celle de Dolabella ; il peut à préſent, s'il veut, garder mon argent, pourvû qu'il me paye l'intérêt [2]. Je ſuis fâché de la fauſſe couche de Tertulla [3], car il eſt bon que les Caſſius ſe multiplient auſſi-bien que les Brutus. Je voudrois bien ſavoir ſi ce que vous me mandez de Cleopatre & de ce petit Céſar [4], ſe confirme. Voilà pour votre premiere Lettre ; je viens à la ſeconde.

Il faut, comme vous me le marquez, attendre que je ſois à Rome pour parler à mon frere & à ſon fils, & pour ſolliciter l'affaire de Buthrote. Je vous remercie du ſoin que vous prenez de faire toucher de l'argent à mon fils. Quant à ce que vous me dites, que j'ai tort de croire que le ſalut de la République dépende de Brutus ; il n'y a rien de plus vrai : ſi elle peut être ſauvée, ce ſera par lui & par ceux de ſon parti [5]. Vous voudriez que je fiſſe pour lui une Harangue ; je vais, mon cher Atticus, vous dire en général ce que je penſe ſur cette matiere que j'ai aſſez méditée. Il n'y a jamais eu de Poëte ni d'Orateur, ſi mauvais qu'il fût, qui ait crû qu'il y en avoit de meil-

erudito? de quo etiam experti ſumus nuper in edicto. Scripſeram rogatu tuo. Meum mihi placebat, illi ſuum. Quin etiam, cum ipſius precibus pæne adductus ſcripſiſſem ad eum de optimo genere dicendi, non modo mihi, ſed etiam tibi, ſcripſit, ſibi illud, quod mihi placeret, non probari. Quare ſine quæſo ſibi quemque ſcribere. Suam cuique ſponſam, mihi meam; ſuum cuique amorem, mihi meum. *Non ſcite. Hoc enim Attilius, poeta duriſſimus. Atque utinam liceat iſti concionari; cui ſi eſſe in urbe tuto licebit, vicimus. Ducem enim novi belli civilis aut nemo ſequetur, aut ii ſequentur, qui facile vincantur.*

Venio ad tertiam. Gratas fuiſſe meas literas Bruto, & Caſſio gaudeo. Itaque iis reſcripſi. Quod Hirtium per me meliorem fieri volunt:

leurs que lui ; que devons-nous donc penſer de Brutus, qui a beaucoup d'eſprit, & qui l'a fort cultivé ? Nous l'avons déja éprouvé à l'occaſion de ſon Edit [6] ; vous avez voulu que j'en compoſaſſe un ; je trouvois le mien bon, & il a trouvé le ſien meilleur. Lors même que je lui adreſſai ce Traité ſur l'éloquence, que je ne fis preſque qu'à ſa ſollicitation, il me manda, & à vous auſſi, qu'il étoit dans des principes bien differens des miens ; ainſi, je vous prie, que chacun compoſe pour ſoi. *Suam cuique ſponſam, mihi meam ; ſuum cuique amorem, mihi meum* [7]. Voilà qui n'eſt pas fort élégant, auſſi cela eſt d'Atilius dont les vers ſont fort durs [8]. Que Brutus ſeulement ait la liberté de haranguer, c'eſt-là l'eſſentiel. S'il peut être en ſûreté dans Rome, nous ſommes les maîtres ; perſonne ne ſuivra celui qui voudroit bien allumer une nouvelle guerre civile ; ou ceux qui le ſuivront, ne ſeront pas fort redoutables.

Je paſſe à votre troiſiéme Lettre ; je ſuis bien-aiſe que Brutus & Caſſius ayent été contens des miennes ; je leur ai fait réponſe. Ils me prient d'inſpirer de bons ſentimens à Hirtius ; j'y tra-

do equidem operam; & ille optime loquitur: sed vivit, habitatque cum Balbo, qui item bene loquitur. Quid credas, videris. Dolabellam valde placere tibi video: mihi quidem egregie. Cum Pansa vixi in Pompeiano. Is plane mihi probabat se bene sentire, & cupere pacem. Caussam armorum quæri plane video. Edictum Bruti & Cassii probo. Quæris, ut suscipiam cogitationem, quidnam istis agendum putem: consilia temporum sunt; quæ in horas commutari vides. Dolabellæ & prima illa actio, & hæc contra Antonium concio mihi confecisse permultum videtur. Prorsus ibat res. Nunc autem videmur habituri ducem: quod unum municipia bonique desiderant.

Epicuri mentionem facis, & audes dicere, [a] μὴ πολιτεύεσθαι? *non te*

[a] Accedendum non esse ad Remp.

vaille ; il parle fort bien, mais il eſt intime ami de Balbus qui parle de même ; jugez ſi l'on peut s'y fier. Vous me paroiſſez content de Dolabella ; pour moi, j'en ſuis charmé. J'ai paſſé quelques jours à Pompeii avec Panſa ; il m'a parlé d'une maniere à me perſuader qu'il eſt dans de bons ſentimens, & qu'il ſouhaite véritablement la paix. Je vois par ce que vous me mandez, qu'on ne cherche qu'un prétexte pour prendre les armes. J'approuve fort l'*Edit* de Brutus & de Caſſius. Vous me priez d'examiner de quelle maniere ils doivent ſe conduire ; cela dépend des conjonctures qui, comme vous voyez, changent d'une heure à l'autre. Il me paroît que cette premiere action de Dolabella, & la Harangue qu'il a faite depuis contre L. Antonius, ont fait le meilleur effet du monde. Les affaires ſont en très-bon train. Je crois à préſent que nous aurons un Chef 9, & c'eſt tout ce que les villes de l'Italie, & les gens du bon parti demandoient.

Vous me citez Epicure, & oſez dire qu'il ne faut point ſe mêler du Gouvernement. Quoi ! l'air grave & ſévére de

Bruti noſtri vulticulus ab iſta oratione deterret? Q. filius, ut ſcribis, Antonii eſt dextella. Per eum igitur, quod volemus, facile auferemus. Exſpecto, ſi, ut putas, L. Antonius produxit Octavium, qualis concio fuerit. Hæc ſcripſi citatim. Statim enim Caſſii tabellarius. Eram continuo Piliam ſalutaturus: deinde ad epulas Veſtorii, navicula. Atticæ plurimam ſalutem.

REMARQUES
SUR LA XX. LETTRE.

1. *La Harangue de L. Antonius.*] Il y avoit alors trois Antoines dans les Charges, tous trois freres; Marc-Antoine étoit Conſul, Caius-Antonius Préteur, & Lucius-Antonius Tribun du Peuple. Ce dernier vouloit faire diſtribuer les terres dū marêts Pomptina pour mettre le Peuple dans les intérêts de ſon frere. Dolabella s'oppoſa à cette diſtribution, & ce fut à cette occaſion qu'ils haranguerent l'un & l'autre.

2. *Pourvû qu'il me paye l'intérêt.*] MODO NUMERET IDIBUS. Nous avons déja dit que

Brutus ne vous empêche point de tenir de pareils diſcours [10] ? Puiſque notre neveu eſt le bras droit d'Antoine, nous pourrons aiſément par ſon moyen obtenir ce que nous ſouhaitons. Si L. Antonius a produit Octavius devant le Peuple [11], comme vous croyiez qu'il le feroit, rendez-moi compte, je vous prie, de ſa Harangue. J'ai écrit cette Lettre en courant, car le Meſſager de Caſſius me preſſoit. Je m'en vais voir Pilia, & je me mettrai enſuite dans une barque pour aller ſouper chez Veſtorius. Mes complimens à Attica.

---

chez les Romains, l'intérêt ſe payoit tous les mois le jour des Ides, c'eſt-à-dire, ou le treize ou le quinze.

3. *Tertulla.*] Sœur de Brutus & femme de Caſſius. Les filles portoient le nom de famille ſans prénom ni ſurnom ; & lorſqu'il y en avoit pluſieurs, on les diſtinguoit par le rang de leur naiſſance. L'aînée des ſœurs de Brutus s'appeloit Junia major, la ſeconde Junia minor, & la troiſiéme Junia tertia, & par diminutif *Tertulla.*

4. *Ce petit Céſar.*] Cleopâtre prétendoit avoir eu de Céſar un fils, qu'elle faiſoit appeler Céſarion. Les partiſans de ce Dictateur ſoûtenoient que cela n'étoit pas vrai ; & ils prirent la choſe ſi ſérieuſement, qu'Hirtius fit un écrit pour prouver que c'étoit une ſuppoſition

de la Reine d'Egypte. Lorsqu'Antoine fut devenu amoureux de Cleopatre, il reconnut cet enfant pour fils de César, & Auguste le fit mourir lorsqu'il eut vaincu Antoine.

5. *Vous voudriez que je fisse pour lui une Harangue.*] Atticus comptoit que Brutus pourroit bientôt paroître à Rome en sûreté, & il souhaitoit que Ciceron composât la Harangue qu'il feroit au Peuple ; sans doute parce qu'il croyoit, aussi-bien que Ciceron, qu'il n'y avoit pas assez de force & de véhémence dans les Harangues de Brutus. *Voyez la premiere Lettre du Livre suivant.*

6. *Son Edit.*] Voyez ce que nous avons dit des *Edits* de Bibulus, sur la 19. Lettre du 2. Liv. Rem. 11.

7. *Suam cuique sponsam, &c.*] A la lettre, *laissez à chacun sa femme & à moi la mienne ; laissez à chacun ses amours, & à moi les miennes.* Cela revient à ce que nous disons, *il n'y a pas de laides amours*, ou *il ne faut pas disputer des goûts.*

8. *Voilà qui n'est pas fort élégant, aussi cela est d'Atilius dont les vers sont fort durs.*] Il ne s'agit pas ici du sentiment, comme le veut Corradus, mais de la maniere de l'exprimer, & c'est pour cela qu'il a falu le laisser en Latin. Ciceron dans le premier Livre *de Finibus*, appelle Atilius *ferreum scriptorem.* Junius croit qu'on lisoit dans Atilius,

Suam cuique sinas sponsam, mihi meam.
Suum cuique sinas amorem, mihi meum.

Et comme pour la mesure, il faut faire deux syllabes de *cui*, il prétend que c'est en cela que consistoit la dureté de ces vers. Mais après

tout, si Ciceron ne disoit pas que ces vers n'étoient pas bons, je ne sai si on l'auroit deviné. Il faut des oreilles Romaines pour sentir ces délicatesses qu'on ne sent bien que dans sa langue. Par-là les Auteurs Grecs & Latins gagnent infiniment avec nous; car nous ne voyons point de défauts dans le style de ceux qui ont écrit dans les bons tems; & on ne peut pas douter qu'il n'y en eût plusieurs, comme il y en a à présent dans les Livres les mieux écrits. Ou si nous croyons voir dans les Auteurs anciens quelque chose de trop hazardé ou de négligé, nous craignons, & avec raison, que ce ne soit ou une élégance, ou une exception des regles, que l'usage autorisoit.

9. *Je crois à présent que nous aurons un Chef.*] Je ne conçois pas comment un homme aussi judicieux que Manuce a pû s'imaginer que Ciceron parle ici d'Octavius. Ce jeune homme ne jouoit pas encore un assez grand rôle, & l'on ne savoit pas quel accès il trouveroit auprès du Peuple. Il est visible par ce qui précede, qu'il s'agit ici de Dolabella, qui étant Consul aussi-bien qu'Antoine, pouvoit se mettre à la tête de l'un des deux partis.

10. *Vous me citez Epicure, & vous osez dire qu'il ne faut point se mêler du Gouvernement, quoi! l'air grave & sévére de Brutus ne vous empêche point de tenir de pareils discours.*] Epicure mettoit le souverain bien dans la volupté, c'est-à-dire, dans une vie douce & tranquile (car la volupté d'Epicure n'étoit pas une volupté de passion & de débauche) & il n'y a rien de plus contraire à la tranquilité, que les mouvemens de l'ambition & l'embarras des affaires publiques. Au contraire les Stoïciens

croyoient que le Sage étoit obligé à servir sa patrie ; & Brutus a l'exemple de son oncle Caton, suivoit leurs principes.

II. *Si L. Antonius a produit Octavius devant le Peuple.*] Nous avons déja vû ailleurs qu'un Particulier ne pouvoit haranguer le Peu-



EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

CUm paullo ante dedissem ad te Cassii tabellario litteras, v Idus venit noster tabellarius, & quidem, portenti simile, sine tuis litteris. Sed cito conjeci Lanuvii te fuisse. Eros autem festinavit, ut ad me litteræ Dolabellæ perferrentur, non de re mea (nondum enim meas acceperat) sed rescripsit ad eas quarum exemplum tibi miseram, sane luculente.

Ad me autem, cum Cassii tabella-

ple,

ple, à moins qu'il ne fût présenté par quelque Magistrat. Octavius vouloit se faire nommer Tribun du Peuple à la place de Cinna, qui avoit été tué dans une émotion populaire, où on le prit pour un autre Cinna qui étoit du nombre des Conjurés. Les Partisans d'Antoine empêcherent qu'octavius n'eût cette place.

Dio. Lib 45.



LETTRE XXI.

Le onze de ce mois un peu après que j'eûs donné une Lettre pour vous au Messager de Cassius, le mien arriva; &, ce qui est une espece de prodige, il n'avoit point de Lettre de vous, mais j'ai jugé aussi-tôt que vous étiez à Lanuvium. Eros s'est pressé de le faire partir parce qu'il m'apportoit une Lettre de Dolabella; ce n'est pas une réponse à celle que je lui ai écrite sur mon affaire, car il ne l'avoit pas encore reçûe, mais à celle dont je vous ai envoyé une copie, & à laquelle il répond d'une maniere dont je suis fort content.

Aussi-tôt après que j'eûs congédié le

rium dimisissem, statim Balbus. O dii boni, quam facile perspiceres timere otium! & nosti virum quam tectus: sed tamen Antonii consilia narrabat; illum circumire veteranos, ut acta Cæsaris sancirent: idque se facturos esse jurarent, ut rata omnes haberent: eaque Duumviri omnibus mensibus inspicerent. Questus est etiam de sua invidia; eaque omnis ejus oratio fuit, ut amare videretur Antonium, Quid quæris? nihil sinceri.

Mihi autem non est dubium, quin res spectet ad castra. Acta enim illa res est animo virili, consilio puerili. Quis enim hoc non vidit, regni heredem relictum? quid autem absurdius, Hoc metuere, alterum in metu non ponere? quin etiam hoc ipso

Messager de Cassius, Balbus arriva. Bon Dieu ! qu'on voit bien qu'il seroit fâché que la République demeurât tranquile ! Vous connoissez le personnage, & vous savez combien il est dissimulé, cependant il m'a parlé assez clairement des desseins d'Antoine, il m'a dit qu'il parcouroit tous les lieux où il y a des soldats vétérans pour les porter à soûtenir tout ce que César a reglé, qu'il vouloit les engager par serment à obliger tout le monde à s'y soûmettre ; qu'il faloit pour cela que les Duumvirs [1] lûssent tous les mois une copie de ce que César a laissé par écrit. Balbus s'est aussi plaint à moi de la prévention où l'on est contre lui. Tout ce qu'il m'a dit m'a fait concevoir qu'il est dans les intérêts d'Antoine ; que voulez-vous que je vous dise ? ce n'est qu'artifice.

Pour moi je ne doute point qu'on n'en vienne à la guerre, car nos Conjurés ont fait paroître beaucoup de courage, mais ils n'ont pas eu plus de prudence que des enfans. Qui ne voyoit pas qu'on laissoit un successeur au Tyran [2] ; & y avoit-il rien de plus absurde que de craindre l'un, & de ne se

tempore multa[a] ὑποσόλοικα. *Pontii Neapolitanum a matre tyrannoctoni possideri? legendus mihi sæpius est Cato major, ad te missus. Amariorem enim me senectus facit. Stomachor omnia. Sed mihi quidem*
[b]βεβίωται. *Viderint juvenes.*

a Subabsurda. *b* Ætas acta est.

Tu mea curabis, ut curas. Hæc scripsi, seu dictavi, apposita secunda mensa, apud Vestorium. Postridie apud Hirtium cogitabam: & quidem[c] πεντέλοιπον. *Sic hominem traducere ad optimates paro*[d] λῆρος πολύς. *Nemo est istorum, qui otium non timeat. Quare talaria videamus. Quidvis enim potius quam castra. Atticæ salutem plurimam velim dicas. Exspecto Octavii concionem, &, si quid aliud; maxime autem ecquid Dolabella tinniat: an in meo nomine tabulas novas fecerit.*

c De quinis reliquum. V. not.
d Nugæ multæ.

pas mettre en peine de l'autre ? A présent même, combien voyons-nous de choses ridicules ? & entr'autres, que la mere du Chef des Conjurés garde un bien qui appartient à l'un des complices de la Conjuration [3]. Il faut que je lise souvent le Traité de la Vieillesse [4]; car je sens que l'âge me rend plus chagrin, tout me choque; mais mon tems est bien-tôt fait [5], & c'est l'affaire de ceux qui sont jeunes.

Continuez, je vous prie, de veiller à mes intérêts. J'ai écrit, ou pour mieux dire, j'ai dicté cette Lettre au second service chez Vestorius. Je vais demain chez Hirtius qui reste seul des cinq [6]; & c'est pour l'engager dans le bon parti [7]; vraie chimere, il n'y en a pas un seul qui ne souhaite que les affaires se brouillent. Pensons donc à partir, car il n'y a point de plus grande extrémité pour moi que de me trouver dans un camp. Mille complimens à Attica. J'attens la Harangue d'Octavius, & tout ce qu'il y aura de nouveau. Marquez-moi sur-tout si Dolabella m'a payé [8], ou si, pour s'en dispenser, il a encore envie de faire faire une banqueroute générale. [9]

REMARQUES
SUR LA XXI. LETTRE.

1. LEs *Duumvirs.*] Comme il y avoit à Rome deux Consuls, il y avoit aussi dans les villes Municipales de l'Italie deux Magistrats qui s'élisoient tous les ans comme les Consuls. Il y avoit aussi à Rome plusieurs Magistrats subalternes nommés *Duumviri ;* mais comme il ne s'en agit pas ici, il seroit inutile d'expliquer ce que c'étoit.

2. *Qu'on laissoit un successeur au Tyran.*] Il veut parler d'Antoine. Les Conjurés délibererent s'ils ne s'en déferoient point, mais ils conclurent qu'il ne faloit tuer que César, afin qu'il parût qu'on n'en vouloit qu'a la tyrannie ; & Trebonius sous prétexte de parler à Antoine de quelque affaire, le retint hors du Sénat pendant qu'on tuoit César.

Vide Epist. 9. *&* 10. *Lib.* 12. *Fam.*

3. *Que la mere du Chef des Conjurés garde un bien qui appartient à l'un des complices de la conjuration.*] Il y a dans le texte, *le bien que Pontius avoit auprès de Naples ;* mais en traduisant comme j'ai fait, cela fait sentir tout d'un coup le ridicule qué Ciceron trouvoit à cette affaire. César avoit fait ajuger à grand marché à sa bonne amie Servilia des biens confisqués sur ceux qui avoient suivi le parti de Pompée ; apparemment que ce bien de Pontius faisoit partie de ces belles acqui-

ſitions de Servilia. Il s'agit ici de Pontius Aquila qui avoit été Tribun l'année précédente, & à qui Céſar ne pardonna point de ne s'être pas levé, ſans doute par diſtraction, lorſque Céſar paſſa le jour de ſon Triomphe devant l'endroit où les Tribuns en corps étoient aſſis. Dion & Appien le nomment parmi les Conjurés; il ſervit de Lieutenant ſous D. Brutus, & fut tué à la bataille contre Antoine.

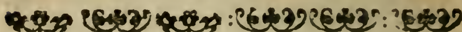
Sueton. Jul. Dio. Lib. 45. *Fam. Lib.* 10. *Epiſt.* 33.

4. *Le Traité de la Vieilleſſe.*] Qu'il avoit composé depuis peu.

5. *Mais mon tems eſt bientôt fait.*] Ciceron n'avoit pourtant alors que ſoixante & trois ans.

6. *Hirtius qui reſte ſeul des cinq.*] πεντέλοιπον, c'eſt-à-dire ſelon quelques Commentateurs, de Philippe, Octavius, Panſa, & Balbus, tous du parti de Céſar, que Ciceron avoit vûs à Pouzzoles; ou ſelon d'autres de Lepidus, Antoine, Dolabella, & Panſa, qui étoient ceux du parti de Céſar qui jouoient le plus grand rôle. Le premier ayant été *Magiſter equitum* (car il n'y a point de mot François qui puiſſe exprimer ce que c'étoit que cette Charge, & en le rendant par Général de la Cavalerie on n'en donne qu'une idée très-imparfaite; c'étoit la premiere place après le Dictateur, tant en paix qu'en guerre) les deux autres étoient Conſuls, & Hirtius & Panſa Conſuls deſignés. D'autres diſent que par πεντέλοιπον, Ciceron deſigne ici le jeune Pompée à cauſe de ſon prénom Sextus, parce que le premier nombre après cinq, c'eſt ſix. Cette explication me paroît ridicule; car pourquoi Ciceron deſigne-

roit-il le jeune Pompée par cette énigme ? & puis, il ne s'agit point du tout ici de Sextus Pompeius. J'avoue que je ne suis gueres plus content des deux premieres, & encore moins d'une autre de Junius qui vêut que Ciceron appelle ici Hirtius πεντέλοιπον, parce qu'il avoit été l'un des cinq qui avoient eu soin des funérailles de César, comme si λοιπὸν venoit de λοιπὴ *sepulchrum* ou *sepultura*. Mais où a-t'il trouvé que λοιπὴ signifie *sepulcrum* ou *sepultura ?* Je n'ai rapporté ces différentes conjectures, que pour faire voir que si dans quelques autres endroits pareils, je ne charge pas mes Remarques des visions des Critiques, le Lecteur n'y perd pas beaucoup. Il faut donc avouer qu'il y a ici sous πεντέλοιπον, quelque plaisan-



EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

Certior à Pilia factus, mitti ad te Idibus tabellarios, statim hoc nescio quid exaravi. Primum igitur scire te volui, me hinc Arpinum XVI *Kalend. Jun. eo igitur mittes, si quid erit posthac: quamquam ipse jam jamque adero.*

terie cachée, dont le sens ne nous est pas connu.

7. *C'est pour l'engager dans le bon parti.*] Comme Brutus & Cassius en avoient prié Ciceron. *Epist. 20. h. Lib.*

8. *Si Dolabella m'a payé.*] ECQUID DOLABELLA TINNIAT. C'est une métaphore tirée du bruit que fait l'argent lorsqu'on le compte; d'où est venue aussi parmi nous cette distinction trop connue, de payement *en monnoie sonnante*, par opposition aux payemens en papier.

9. *Ou si, pour s'en dispenser, il a encore envie de faire faire une banqueroute générale.*] Voyez Remarque sur la 12. Lettre du 11. Livre.



LETTRE XXII.

PIlia m'ayant fait savoir qu'on vous envoyoit le quinze quelques-uns de vos gens, j'ai pris aussi-tôt la plume pour vous écrire, quoique je n'aie pas grand'chose à vous mander. Il est bon d'abord que vous sachiez que j'irai d'ici à Arpinum le dix-sept de Mai; ainsi vous m'y écrirez, s'il y a quelque chose de nouveau; mais je vous irai joindre dans peu de jours, car je

Cupio enim ante, quam Romam venio, odorari diligentius, quid futurum sit. Quamquam vereor, ne nihil conjectura aberrem. Minime enim obscurum est, quid isti moliantur (meus vero discipulus, qui hodie apud me cenat, valde amat illum, quem Brutus noster sauciavit) &, si quæris, (perspexi enim plane) timent otium: [a] ὑπόθεσιν *autem hanc habent, eamque præ se ferunt, virum clarissimum interfectum, totam Rempub. illius interitu perturbatam: irrita fore, quæ ille egisset simul ac desistemus temere: clementiam illi malo fuisse: qua si usus non esset, nihil ei tale accidere potuisse.*

a Causam quam prætexunt.

Mihi autem venit in mentem, si Pompeius cum exercitu firmo veniat, quod est [b] εὔλογον, *certe fore bellum. Hæc me species cogitatioque perturbat. Neque enim jam, quod*

b Probabile.

veux, avant que d'entrer dans Rome, être plus à portée pour pressentir ce qui doit arriver, quoique j'appréhende que mes conjectures ne soient que trop justes. Les gens du parti de César laissent assez voir ce qu'ils trament (mon disciple entr'autres, qui soupe aujourd'hui chez moi, aime fort celui que Brutus a blessé [1]) & pour vous dire ce que j'en pense, je suis très-sur qu'ils seroient fâchés que les affaires s'accommodassent. Voici ce qu'ils prétendent & ce qu'ils disent hautement, qu'on a ôté à la République un grand homme, que sa mort a mis par-tout le trouble & le desordre, que nous casserons tous ses Decrets du moment que la crainte qui nous les a fait confirmer sera passée, que sa clémence lui a été funeste [2], & qu'il lui en a coûté la vie.

Je considere d'ailleurs, que si Sextus Pompeius passe en Italie avec des forces considérables, ce qui pourra bien arriver, nous aurons certainement la guerre. Voilà ce qui m'inquiéte & ce qui m'embarasse, car je n'aurai pas la même liberté que vous avez eue dans l'autre guerre. J'ai fait éclater ma joie; les amis de César m'accusent haute-

tibi tum licuit, nobis nunc licebit. Nam aperte lætati sumus. Deinde habent in ore, nos ingratos. Nullo modo licebit, quod tum & tibi licuit, & multis. [a] φανοπροσωπητέον *ergo, &* ἰτέον *in castra? millies mori melius, huic præsertim ætati. Itaque me Idus Mart. non tam consolantur, quam antea. Magnum enim mendum continent. Etsi illi juvenes.*

[b] Ἄλλοις ἐν ἐσθλοῖς τὸν δ' ἀπωθοῦνται ψόγον.

Sed, si tu melius quippiam speras, quod & plura audis, & interes consiliis, scribas ad me velim, simulque cogites, quid agendum nobis sit super legatione votiva. Equidem in his locis moneor à multis, ne in Senatu Kalend. dicuntur enim occulte milites ad eam diem comparati, & quidem in istos: qui mihi videntur ubivis tutius quam in Senatu fore.

a Aperta facie procedendum. *b* Alios inter bonos hoc vituperium depellunt.

ment d'ingratitude, ainsi je ne pourrai pas demeurer neutre, comme vous le fûtes alors avec beaucoup d'autres. Il faudra donc se déclarer & prendre les armes? La mort vaudroit mille fois mieux pour moi, sur-tout à l'âge où je suis. Je ne trouve donc plus dans les Ides de Mars un si grand sujet de consolation. On fit ce jour-là une grande faute [3], mais l'obligation que nous avons aux Conjurés nous ôte le droit de nous plaindre. [4]

Comme vous êtes mieux instruit que moi, & que vous vous trouvez souvent avec ceux qui sont en place, peut-être avez-vous de meilleures esperances. Dites-moi ce que vous en pensez, & quel parti je dois prendre sur cette *légation votive* [5]. Il y a bien des gens qui me conseillent de ne point aller au Sénat le premier de Juin; on dit qu'on tient sous main des soldats tout prêts pour ce jour-là, & qu'on en veut aux Conjurés; je crois en effet, qu'il n'y a point d'endroit où ils puissent être moins en sûreté, qu'au Sénat.



REMARQUES SUR LA XXII. LETTRE.

1. MOn *disciple aime fort celui que Brutus a blessé.*] C'est-à-dire, Hirtius aime fort César. *Hirtium & Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros.* Voyez la 7. Remarque sur la douziéme Lettre de ce Livre.

2. *Que sa clémence lui a été funeste.*] Presque tous les Conjurés avoient été du parti de Pompée; & César non-seulement leur avoit permis de revenir à Rome, mais les avoit même mis dans les Charges.

3. *On fit ce jour-la une grande faute.*] De ne pas tuer Antoine avec César. *Voyez la deuxiéme Remarque sur la Lettre précédente.*

4. *Mais l'obligation que nous avons aux Conjurés nous ôte le droit de nous plaindre.*] Ciceron dit *illi juvenes*, par rapport à l'âge qu'il avoit. Parmi les Conjurés, il n'y en avoit gueres qui passassent quarante ans, & la plûpart étoient au-dessous. Il n'y avoit de Consulaires que Trebonius, qui avoit été Consul les trois derniers mois de l'année précédente, & qui par la faveur de César pouvoit bien l'avoir été avant l'âge marqué par les loix, comme Dolabella le fut cette année à vingt-cinq ans. *Juvenis* & *puer* chez les Romains s'étendoient à un âge plus avancé que chez nous *jeune homme* & *enfant*. On verra dans

les Lettres ſuivantes, qu'on appeloit Octavius *puerum*, quoiqu'il eût dix-huit ans. Il y a dans le texte un vers de quelque ancien Poëte tragique Grec, on ne ſait point duquel. En le traduiſant, j'ai eu moins d'égard à la Lettre qu'à l'application qu'en fait Ciceron, & à la ſuite du diſcours.

5. *Cette legation votive.*] Voyez Rem. 16, ſur la 2. Lett. du 4. Liv.



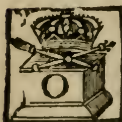


M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER QUINTUSDECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



FACTUM male de Alexione. Incredibile est, quanta me molestia affecerit; nec mehercule ex ea parte maxime quod plerique mecum. Ad quem igitur te medicum conferes; quid mihi jam medico? aut si opus est, tanta inopia est? amorem erga me, humanitatem, suavitatem-



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE QUINZIE'ME.

LETTRE I.



UE je ſuis fâché de la mort d'Alexion ! vous ne ſauriez croire combien j'en ai été touché ; ce n'eſt point par l'endroit dont la plûpart des gens me parlent, où prendrez-vous, me dit-on, un autre Médecin ? Qu'ai-je affaire à préſent de Médecin [1] ? &, quand j'en aurois beſoin, eſt-ce une choſe ſi rare ? Ce qui me le fait regretter, ce ſont les agrémens que je trouvois dans ſa

que desidero. Etiam illud quid est, quod non pertimescendum sit; cum hominem temperantem, summum medicum, tantus improviso morbus oppresserit? sed ad hæc omnia una consolatio est, quod ea conditione nati sumus, ut nihil, quod homini accidere possit, recusare debeamus.

De Antonio, jam antea tibi scripsi, non esse eum à me conventum. Venit enim Misenum, cum ego essem in Pompeiano: inde ante profectus est, quam ego eum venisse cognovi. Sed casu, cum legerem tuas litteras, Hirtius erat apud me in Puteolano: ei legi, & egi: primum quod attinet, nihil mihi concedebat: deinde ad summam, arbitrum me statuebat non modo hujus rei, sed totius Consulatus sui. Cum Antonio autem sic agemus, ut perspiciat, si in eo negotio nobis satisfecerit, totum me futurum suum. Dolabellam spero domi esse.

Redeamus ad nostros; de quibus

ſociété, & l'amitié qu'il avoit pour moi. D'ailleursque ne devons-nous pas craindre lorſque nous voyons un homme ſi ſobre, & un ſi grand Médecin emporté tout d'un coup par une pareille maladie? Mais dans ces occaſions il faut ſe ſouvenir que l'on doit s'attendre & ſe ſoûmettre à tous les maux qui ſont attachés à la condition humaine.

Je vous ai déja mandé que je n'ai pû voir Antoine. J'étois à Pompeii lorſqu'il vint à Miſene, & il en partit avant que j'euſſe appris qu'il y étoit. Mais à propos de cela, Hirtius ſe trouva par hazard chez moi lorſque je reçûs votre Lettre; je la lui montrai, & je lui recommandé votre affaire; il commença par me dire qu'il ne s'intéreſſoit pas moins à ce qui vous regarde que moi-même, & il conclut en m'aſſurant que je pouvois compter ſur lui non-ſeulement pour cette affaire, mais pour tout ce qui dépendroit de lui pendant ſon Conſulat. Je parlerai à Antoine d'une maniere à lui faire entendre que s'il fait ce que nous ſouhaitons, il pourra compter abſolument ſur moi. J'eſpere d'être payé de Dolabella. [2]

Revenons à Brutus & à Caſſius. La

tu bonam ſpem te ſignificas habere propter edictorum humanitatem. Ego autem perſpexi, cum à me XVIII Kalend. de Puteolano Neapolim Panſæ conveniendi cauſſa proficiſceretur Hirtius, omnem ejus ſenſum: ſeduxi enim, & ad pacem ſum cohortatus. Non poterat ſcilicet negare, ſe velle pacem; ſed non minus ſe noſtrorum arma timere, quam Antonii: & tamen utroſque non ſine cauſſa præſidium habere: ſe autem utraque arma metuere. Quid quæris? [a] οὐδὲν ὑγιές.

a Nihil ſincerum.

De Q. filio tibi aſſentior: patri quidem certe gratiſſimæ, & belliſſimæ tuæ litteræ fuerunt, Cærelliæ vero facile ſatisfeci: nec laborare mihi viſa eſt: &, ſi illa, ego certe non laborarem. Iſtam vero, quam tibi moleſtam ſcribis eſſe, auditam à te eße omnino demiror. Nam quod eam collaudavi apud amicos, au-

modération de leurs *Edits* [3] vous fait eſperer que les affaires tourneront à la paix ; mais moi, j'ai pénétré les ſentimens d'Hirtius ; lorſqu'il partit de ma maiſon de Pouzzoles le ſeize pour aller à Naples voir Panſa, je le pris en particulier, & je l'exhortai à entretenir la paix. Il me dit bien qu'il la ſouhaitoit, & il ne pouvoit pas parler autrement ; mais il ajoûta qu'il appréhendoit qu'on n'y trouvât autant d'oppoſition du côté des Conjurés que de celui d'Antoine ; qu'à la vérité les uns & les autres avoient raiſon de ſe faire accompagner par des gens armés, mais qu'il appréhendoit également qu'ils n'en vinſſent à une guerre ouverte. Que voulez-vous que je vous diſe ? je n'en ai pas trop bonne opinion.

Je ſuis de votre avis touchant notre neveu. Pour mon frere, il a été charmé de votre Lettre, & vous ne pouviez lui faire un plus grand plaiſir. J'ai fait aiſément goûter mes raiſons à Cærellia [4] ; il m'a paru qu'elle ne prenoit pas cette affaire fort vivement ; elle a bien fait, car je ne m'en ſerois pas pour cela plus mis en peine. Pour cette autre perſonne [5], qui, à ce que vous

dientibus tribus filiis ejus, & filia, [a] οὐ ταυτὸ ἐκ τοῦ αὐτοῦ. *Quid est hoc? quid est autem, cur ego personatus ambulem? parumne fœda persona est ipsius senectutis?*

a Non idem ex eodem.

Quod Brutus rogat, ut, ante Kalend. ad me quoque scripsit: & fortasse faciam. Sed plane quid velit nescio. Quid enim illi conferre consilii possum, cum ipse egeam consilio? & cum ille suæ immortalitati melius, quam nostro otio consuluerit? De regina rumor exstinguetur. De Flamma, obsecro te. Si quid potes.

Here dederam ad te litteras exiens è Puteolano, diverteramque in Cumanum. Ibi pæne valentem videram Piliam. Quin etiam Baulos Cumis eam vidi. Venerat enim in funus: cui funeri ego quoque ope-

me marquez, vous importune, je ſuis ſurpris que vous l'ayez ſeulement écoutée. Si j'en ai dit du bien devant quelques-uns de ſes amis, & en préſence de ſes trois fils & de ſa fille, je n'en ai pas parlé de même depuis [6]. Pourquoi cela? me direz-vous, pourquoi? c'eſt que je ne veux pas me maſquer, la vieilleſſe ne nous déguiſe-t'elle pas aſſez? [7]

Quant à ce que vous me dites, que Brutus me prie de l'aller voir avant le premier du mois prochain; il m'en écrit, & peut-être que j'irai; mais, après tout, je ne vois pas à quoi je pourrois lui être bon; comment lui donnerois-je des conſeils? j'en ai beſoin moi-même, & je ſuis fâché qu'en rendant ſon nom immortel, il n'ait pas mieux aſſuré notre repos. Ce bruit qui a couru touchant la Reine d'Egypte [8] ſe diſſipera. Tâchez, je vous prie, de faire entendre raiſon à Flamma. [9]

Je vous écrivis hier [10] en partant de Pouzzoles pour aller à Cumes où j'ai trouvé Pilia preſque entierement rétablie; je l'ai même vûe à Baules [11] où elle étoit venue de Cumes pour les funerailles que Lentulus notre ami faiſoit

ram dedi. Cn. Lucullus, familiaris noster, matrem efferebat. Mansi igitur eo die in Sinuessano: atque inde mane postridie Arpinum proficiscens hanc epistolam exoravi.

Erat autem nihil novi quod aut scriberem, aut ex te quærerem; nisi forte hoc ad rem putas pertinere: Brutus noster misit ad me orationem suam, habitam in concione Capitolina; petivitque à me, ut eam nec ambitiose corrigerem ante, quam ederet. Est autem oratio scripta elegantissime sententiis, verbis, ut nihil possit ultra. Ego tamen, si illam caussam habuißem, scripsissem ardentius [a] ὑποθέσεις. *Vides quæ sit persona dicentis. Itaque eam corrigere non potui. Quo enim in genere Brutus noster esse vult, & quod judicium habet de optimo genere dicendi, id ita consecutus est in ea oratione, ut elegantius esse nihil possit. Sed ego solus alius sum; sive hoc*

a Argumenta.

faire

faire à sa mere. J'y assistai, & je vins coucher à Sinuesse [12], d'où je vous écris le matin avant que de partir pour Arpinum.

Je n'ai aucune nouvelle à vous apprendre ni à vous demander. Il ne faut pas néanmoins oublier de vous dire que Brutus m'a envoyé la Harangue qu'il prononça dans le Capitole ; il me prie de la corriger avant qu'il la rende publique, & de ne le point épargner [13]. On ne peut rien voir de plus élégant que cette piece, soit pour les pensées, soit pour le style ; mais si j'avois eu un pareil sujet à traiter, je l'aurois fait avec plus de véhémence [14]. Vous voyez bien quel personnage il avoit à représenter. Je n'ai donc pû rien changer à cette Harangue ; car dans le genre d'écrire que Brutus regarde comme le plus parfait, il a si bien réussi qu'on ne peut rien faire de mieux ; mais soit que j'aye raison ou que j'aye tort, je suis dans un goût tout different [15]. Je serois bien-aise que vous lûssiez cette Harangue, si vous ne l'avez pas lûe, & que

recte, sive non recte. Tu tamen velim orationem legas, nisi forte jam legisti, certioremque me facias, quid judices ipse. Quamquam vereor, ne cognomine tuo lapsus [a] ὑπεραττικὸς *sis in judicando. Sed si recordabere* [b] Δημοσθένους *fulmina, tum intelliges posse &* [c] ἀττικώτατα *gravissime dici. Sed hæc coram. Nunc nec sine epistola, nec cum inani epistola volui ad te Metrodorum venire.*

a Nimis Atticus. *b* Demosthenis. *c* Maxime Attica.

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE.

1. QU'ai-je *affaire à présent de Medecin?*] Ciceron étoit dans un âge où l'on a plus besoin que jamais de Medecin; mais il veut faire entendre que le déplorable état où étoit la République, l'avoit entierement détaché de la vie, comme il le dit souvent.

2. *J'espere d'être payé de Dolabella.*] DOMI ESSE, est la même chose que *solvendo esse;* & *foris esse*, n'être pas en état de payer. Ciceron

vous me disiez ce que vous en pensez ; quoique j'appréhende que vôtre surnom ne vous mette trop dans les intérêts de l'élégance Attique [16]. Cependant lorsque vous vous souviendrez des foudres de Demosthene, vous concevrez qu'on peut joindre la force avec l'élégance ; mais nous en parlerons ensemble ; je vous en ai entretenu à présent, parce que je ne voulois pas laisser partir Metrodore sans lui donner une Lettre pour vous, & qu'il faloit la remplir.

---

dit ailleurs *egere*, *foris esse Gabinium. In Pison.* Cette métaphore vient de ce que ceux qui ne sont pas en état de payer, se font céler à leurs créanciers, & leur font dire qu'ils ne sont pas chez eux. On a vû dans les Lettres précédentes que Dolabella devoit de l'argent à Ciceron, & l'on verra dans les suivantes qu'il ne l'avoit pas encore payé.

3. *La modération de leurs Edits.*] Il y a dans le texte, *propter edictorum humanitatem ;* mais cela ne regarde que les Edits de Brutus & de Cassius, ausquels Antoine répondit par des invectives. Voyez la troisiéme Lettre du onziéme Livre des Fam. Nous avons dit dans les Remarques sur le Livre précédent, ce que c'étoit que ces *Edits*.

4. *J'ai fait aisément goûter mes raisons à Cærellia.*] Qui vouloit engager Ciceron à re-

prendre Publilia sa seconde femme qu'il avoit répudiée. Voyez Rem. 5. sur la 19. Lettre du 14. Livre.

5. *Pour cette autre personne, &c.*] C'étoit apparemment la mere de Publilia.

6. *Je n'en ai pas parlé de même depuis.*] A la lettre, *non idem ex eodem ore efflavi.* C'est une maniere de parler proverbiale qui a passé dans notre langue; nous disons à peu près dans le même sens, *soufler le froid & le chaud.* Cet endroit est corrompu dans les Manuscrits, j'ai suivi la conjecture de Bosius qui est la seule supportable, & que Grævius a mise dans son texte.

7. *C'est que je ne veux pas me masquer, la vieillesse ne nous déguise-t'elle pas assez ?*] CUR ERGO PERSONATUS AMBULEM? PARUMNE FOEDA PERSONA EST IPSIUS SENECTUTIS? C'est une métaphore tirée du masque que portoient les Acteurs. Pourquoi voulez-vous, dit Ciceron, que je déguise mes sentimens, & que je ne dise pas du mal d'une femme que je n'aime point? Peut-être aussi qu'il s'agit de quelque femme qu'on disoit que Ciceron vouloit épouser, & qu'il dit là-dessus: pourquoi voulez-vous que je me donne ce ridicule? la vieillesse n'en donne-t'elle pas assez? ou, pourquoi voulez-vous que je joue un mauvais personnage? c'en est déja un assez triste que celui de la vieillesse. On ne peut que deviner dans des endroits si concis & si obscurs.

8. *Ce bruit qui a couru touchant la Reine d'Egypte.*] Je crois que ce bruit, c'étoit qu'elle vouloit faire reconnoître pour fils de César un de ses enfans qu'elle appeloit Césarion. Voyez Remarque 4. sur la vingtiéme Lettre du quatorziéme Livre.

9. *Flamma.*] Voyez la fin de la 16. Lettre du 14. Livre.

10. *Je vous écrivis hier, &c.*] Corradus a conjecturé le premier que c'étoit ici le commencement d'une nouvelle Lettre ; & on a trouvé depuis des Manuſcrits qui appuient ſa conjecture, dont il n'a point donné de preuve. Mais on n'a qu'à lire la fin de cette Lettre pour ſe convaincre qu'il la faut diviſer en deux ; car Ciceron dit à Atticus qu'il ne lui a parlé de la Harangue de Brutus que pour remplir ſa Lettre, n'ayant d'ailleurs aucune nouvelle ni à lui apprendre ni à lui demander, comme il le dit au commencement de cette ſeconde partie. Si ces deux parties n'en faiſoient qu'une, Ciceron n'auroit pas eu beſoin de parler de la Harangue de Brutus pour remplir ſa Lettre, où il parle dans la premiere partie de tant de choſes différentes.

11. *Baules.*] Entre Bayes & Cumes ; c'eſt-là qu'étoit cette maiſon de campagne d'Hortenſius ſi fameuſe par ſes beaux viviers.

12. *Sinueſſe.*] Voyez Remarque 1. ſur la Lettre ſuivante.

13. *Et de ne le point épargner.*] C'eſt l'ordinaire des Auteurs de prier qu'on leur diſe ſon avis ſur leurs ouvrages ſans les flater ; quoique ſouvent, lorſqu'on le fait, ils ne le trouvent pas trop bon. Ainſi *nec ambitioſe*, ſignifie ici ſans chercher à lui plaire. Ciceron dit ailleurs, *ne forte me in Græcos tam ambitioſum factum eſſe mirere.* Epiſt. 2. Lib. 1. ad Q. Fr. de peur que vous ne ſoyez ſurpris de ce que je ménage ſi fort les Grecs. *Ambitioſe*, ſe trouve encore dans la ſeptiéme Lettre

du troisiéme Livre des Familieres pour marquer une honnêteté presque outrée.

14. *Si j'avois eu un pareil sujet à traiter, je l'aurois fait avec plus de véhémence.*] Ciceron ne trouvoit pas assez de feu & de mouvement dans l'éloquence de Brutus ; & Brutus de son côté trouvoit que le style de Ciceron, souvent trop diffus, devenoit lâche & énervé, *fractum & elumbem.* Ce sont les propres termes d'une Lettre de Brutus, rapportés par l'Auteur du Dialogue des Orateurs attribué à Tacite.



EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

XV *Kalend. è Sinuessano proficiscens, cum dedissem ad te litteras, divertissemque à Cumis in Vesciano, accepi à tabellario tuas litteras: in quibus nimis multa de Buthroto. Non enim tibi ea res majori curæ aut est, aut erit, quam mihi. Sic enim decet, te mea curare, tua me. Quamobrem id quidem sic susceptum est mihi, ut nihil sim habiturus an-*

15. *Je suis dans un goût tout différent.*] Je lis ici avec Malespine, Fulvius Ursinus & Grævius, *totus alius sum*, au lieu de *solus alius.*

16. *L'élégance Attique.*] La plûpart des Orateurs Atheniens avoient pris pour modele Lysias dont l'éloquence consistoit plus dans la justesse des pensées & dans la politesse du style, que dans les mouvemens. Ciceron a fait le portrait de cette sorte d'éloquence froide dans le Livre de l'Orateur ; aussi on lui reprochoit qu'il n'étoit gueres Attique, *Parum Atticus. Dialogo de Orat. cap.* 18.



LETTRE II.

J'Etois venu de Cumes dans le territoire de Vescia, & j'allois partir de Sinuesse [1] d'où je vous ai écrit lorsque votre Messager m'a rendu votre Lettre. Vous n'aviez pas besoin de me recommander si fort l'affaire de Buthrote, je ne m'y intéresse pas moins que vous ; car vos affaires & les miennes doivent être communes, & je me suis chargé de faire réussir celle-ci comme tout ce que j'ai le plus à cœur. J'apprens par votre Lettre, & j'avois déja appris par

tiquius. L. Antonium concionatum esse, cognovi tuis litteris & aliis, sordide: sed id quale fuerit, nescio. Nihil enim scripsisti. De Menedemo probe. Quintus certe ea dictitat, quæ scribis. Consilium meum à te probari, quod ea non scribam, quæ tu à me postularis, facile patior; multoque magis id probabis, si orationem eam, de qua hodie ad te scripsi, legeris. Quæ de legionibus scribis, ea vera sunt. Sed non satis hoc mihi videris tibi persuasisse, quid de Buthrotiis nostris per Senatum speres confici posse. Quod puto, (tantum enim video) non videmur esse victuri. Sed, si etiam nos hoc fallat, de Buthroto te non fallet.

De Octavii concione idem sentio, quod tu: ludorumque ejus apparatus, & Matius, ac Posthumius mihi procuratores non placent. Saserna

d'autres, que L. Antonius a fait une miſerable Harangue; mais je n'en ſai pas le détail, & vous ne me le marquez point. Ce que vous me dites de Menedemus, me fait plaiſir [2]. Il eſt vrai que notre neveu dit par tout ce que vous me mandez [3]. Je ſuis ravi que vous approuviez que je ne compoſe point cette Harangue que vous m'aviez demandée, & vous l'approuverez encore plus quand vous aurez lû celle dont je vous parle dans la Lettre que je vous ai déja écrite aujourd'hui. Ce que vous me dites de ces Legions eſt vrai [4], mais il me ſemble que vous n'avez pas aſſez compris que l'autorité du Sénat ne ſuffit pas pour vous faire obtenir ce que vous demandez pour la ville de Buthrote. Je ne puis que conjecturer, mais je crains bien que nous ne ſoyons pas même ſûrs de mettre notre vie à couvert; ſi je me trompe, vous ne ſerez pas trompé ſur l'affaire de Buthrote.

Je penſe comme vous ſur la Harangue d'Octavius; ces jeux qu'il prepare, Matius & Poſthumius qui en ont le ſoin, tout cela ne me plaît gueres [5]; Saſerna eſt pour eux un digne collegue [6];

collega dignus. Sed isti omnes, quemadmodum sentis, non minus otium timent, quam nos arma. Balbum levari invidia per nos velim: sed ne ipse quidem id fieri posse confidit. Itaque alia cogitat. Quod prima disputatio Tusculana te confirmat, sane gaudeo. Neque enim ullum est perfugium aut melius, aut paratius. Flamma quod bene loquitur, non moleste fero. Tyndaritanorum caussa de qua tam laboras, quæ sit ignoro. Hos tamen. [a] πεντέλοιπον *movere ista videntur, in primis erogatio pecuniæ. De Alexione doleo; sed, quoniam inciderat in ita gravem morbum, bene actum cum illo arbitror. Quos tamen secundos heredes, scire vellem, & diem testamenti.*

a Reliquum è quinque. *v. Not.*



mais comme vous le pensez, tous ces gens-la craignent autant la paix que nous craignons la guerre. Je voudrois bien que nous pûssions rendre Balbus moins suspect [7]; mais lui-même ne croit pas que cela soit possible, ainsi il a d'autres vûes. Je suis ravi que ce que j'ai dit du mépris de la mort dans le premier Livre des Tusculanes, vous rende plus ferme; il n'est point de ressource plus sûre & plus prompte contre tous les évenemens. Je suis bien aise que Flamma donne de bonnes paroles. Je ne sai ce que c'est que cette affaire des Tyndaritains [8] pour laquelle vous vous intéressez si fort, mais je leur rendrai service [9]. Ce que fait Antoine, & sur-tout l'argent qu'il distribue, semble ébranler Hirtius [10]. Je suis fâché de la mort d'Alexion, mais puisque son mal l'avoit mis dans un si terrible état, je le trouve heureux. Je voudrois bien savoir qui sont ses seconds héritiers, & de quel jour est son testament.



REMARQUES
SUR LA II. LETTRE.

1. *J'Etois venu de Cumes dans le territoire de Vescia, & j'allois partir de Sinuesse.*] Sinuesse étoit dans le territoire nommé *Vescinus* ou *Vescianus*, d'une petite ville appelée *Vescia*. Strabon dit que Sinuesse étoit ainsi appelée parce qu'elle étoit *in sinu Vescino*. Gronovius, qui quelquefois corrige le texte un peu trop aisément, voudroit qu'on lût ici *divertissemque Minturnis*, au lieu de *Cumis ;* parce que, dit-il, Ciceron en allant de Sinuesse à Arpinum, laissoit Cumes derriere lui. Mais cet habile Commentateur n'a pas bien pris ici le sens de Ciceron ; il ne dit pas qu'il étoit parti de Sinuesse lorsque le Messager d'Atticus étoit arrivé, mais qu'il alloit partir. *Proficiscens* a ce sens dans une infinité d'endroits de ces Lettres. Sans aller chercher bien loin, Ciceron dans la Lettre précédente, écrite quelques momens avant celle-ci, dit qu'il avoit couché à Sinuesse, & ajoûte *atque inde mane postridie Arpinum proficiscens hanc epistolam exaravi*, & dans la même Lettre, *dederam ad te litteras exiens è Puteolano, diverteramque in Cumanum.* Je vous écris avant que de partir pour Pouzzoles d'où je suis allé à Cumes. Dans notre Lettre de même, *divertissemque à Cumis in Vesciano*, ne signifie pas, comme le dit Gronovius, *ayant laissé Cumes à droite ou*

à gauche, mais, *étant venu de Cumes dans le territoire de Vescia ;* c'est-à-dire, à sa maison qui étoit auprès de Sinuesse, qu'il appelle ailleurs *diversorium Sinuessanum.* Ce qui décide la question, c'est que Ciceron a dit positivement qu'il étoit venu de Pouzzoles à Cumes, *exiens è Puteolano diverteramque in Cumanum.* Je ne me suis arrêté là-dessus, que pour faire voir que les plus habiles Critiques feroient souvent mieux de s'attacher à pénétrer le sens de leur texte, que de se déterminer si aisément à le changer sans être autorisés par aucun Manuscrit.

2. *Ce que vous me dites de Menedemus me fait plaisir.*] DE MENEDEMO PROBE. On voit que c'est ainsi qu'il faut entendre cet endroit, par cet autre de la quatriéme Lettre de ce Livre, *de Menedemo vellem verum fuisset.* On ne sait point ce qu'Atticus avoit mandé à Ciceron sur ce Menedemus. On trouve seulement un Menedemus à qui Trebonius fit trancher la tête en Asie, mais on ne sait point s'il s'agit ici de celui-la.

Philipp. 13.

3. *Il est vrai que notre neveu dit par-tout ce que vous mandez.*] Qu'il est le bras droit d'Antoine, c'est-à-dire qu'il a beaucoup de crédit auprès de lui. *Voyez la fin de la vingtiéme Lettre du Livre précédent.*

4. *Ce que vous me dites de ces Légions est vrai.*] Antoine, à qui César avoit destiné le Gouvernement de la Macédoine, & qui vouloit avoir celui des Gaules, faisoit revenir les Légions qui étoient en Macedoine, ce qu'Atticus regardoit comme une bonne nouvelle pour son affaire de Buthrote, parce que cela

en éloignoit les soldats à qui César avoit assigné des terres dans le territoire de Buthrote, ville d'Epire qui faisoit partie du Gouvernement de Macedoine.

5. *Ces jeux qu'il prépare, Matius & Posthumius qui en ont le soin, tout cela ne me plaît gueres.*] Lorsque César fut tué, il alloit faire représenter des jeux en l'honneur de Venus dont il prétendoit descendre par Iulus fils d'Enée, & à qui il avoit fait un vœu avant la bataille de Pharsale. Octavius voulut l'en acquiter, ou plûtôt se servir de ce prétexte pour gagner le Peuple. Ciceron n'étoit pas bien-aise que Matius & Posthumius eussent l'intendance de ces jeux, parce qu'ils avoient été partisans zélés de César; & que s'ils avoient la confiance d'Octavius, il étoit à craindre qu'ils ne le portassent à venger la mort de son oncle, & à se déclarer contre les Conjurés.

6. *Saserna est pour eux un digne collegue.*] C'étoit un homme obscur qui avoit servi long-tems sous César, il en est parlé dans la treiziéme Philippique, & dans l'Histoire de la guerre Civile d'Afrique.

7. *Je voudrois bien que nous pussions rendre Balbus moins suspect.*] Ciceron a déja dit dans la vingt-uniéme Lettre du Livre précédent, que Balbus se plaignoit de ce qu'il étoit suspect; il étoit bien naturel qu'il le fût aux Conjurés, car il n'y avoit point eu d'homme plus attaché à César que lui, & il ne le fut pas moins depuis à Octavius.

8. *Tyndaritains.*] Habitans d'une ville de Sicile sur la côte, au Nort, vis-à-vis les Isles Æoliennes.

9. *Mais je leur rendrai service.*] Il n'y a dans le texte que, *hos tamen;* mais on ne peut pas ſouſentendre ici autre choſe, car on ſait que Ciceron étoit patron des Siciliens.

10. *Ce que fait Antoine, & ſur-tout l'argent qu'il diſtribue, ſemble ébranler Hirtius.*] On verra dans la ſixiéme Lettre de ce Livre, qu'Hirtius n'étoit pas des amis d'Antoine. Ciceron dit ici, qu'il appréhende qu'il ne le gagne à force d'argent, comme il avoit déja gagné Dolabella & pluſieurs autres perſonnes. Il s'étoit ſervi pour cela de l'argent que Céſar avoit laiſſé dans le Temple d'Ops, comme on a vû dans le Livre précédent. Ciceron deſigne ici Hirtius par un mot énigmatique, dont il s'eſt déja ſervi dans la vingt-uniéme Lettre du Livre précédent. Voyez la ſixiéme Remarque ſur cette Lettre.





EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

XI *Kalend. accepi in Atinati duas epiſtolas tuas, quibus duabus meis reſpondiſti. Una erat* XV *Kal. altera* XII *data. Ad ſuperiorem igitur prius. Accurres in Tuſculanum, ut ſcribis: quo me* VI *Kal. venturum arbitrabar. Quod ſcribis parendum victoribus: non mihi quidem, cui ſunt multa potiora. Nam illa, quæ recordaris Lentulo & Marcello Coſſ. facta in æde Apollinis; nec cauſſa eadem eſt, nec ſimile tempus; præſertim cum Marcellum ſcribas, alioſque diſcedere. Erit igitur nobis coram odorandum, & conſtituendum, tutone Romæ eſſe poſſimus. Novi conventus habitatores ſane movent. In magnis*



LETTRE III.

J'Ai reçû le vingt-deux à Atina [1] les deux Lettres par lesquelles vous répondez aux deux miennes ; l'une est du dix-huit, & l'autre du vingt-un. Je vais commencer par la plus vieille. Vous viendrez donc à Tusculum dès que j'y serai, & je compte d'y être le vingt-sept. Vous me dites qu'il faudra se soûmettre aux vainqueurs ; ce parti ne me convient pas, & j'en sai plusieurs qui me conviendront mieux. Vous rappelez le Decret que l'on fit dans le Temple d'Apollon sous le Consulat de Lentulus & de Marcellus [2] ; les circonstances sont fort differentes, & le bon parti n'est pas aussi puissant qu'il l'étoit alors [3] ; sur-tout si Marcellus & d'autres Consulaires s'absentent, comme vous me le dites. Il faudra donc observer & reconnoître de près si je puis être à Rome en sûreté. Je me défie fort de ces gens à qui l'on vient de

enim verſamur anguſtiis. Sed ſint iſta parvi. Quin & majora contemnimus. Calvæ teſtamentum cognovi, hominis turpis ac ſordidi. Tabula Demonici quod tibi curæ eſt, gratum. De Mario ſcripſi jam pridem ad Dolabellam accuratiſſime; modo redditæ litteræ ſint. Ejus cauſſa & cupio, & debeo.

Venio ad propiorem. Cognovi de Alexione, quæ deſiderabam. Hirtius eſt tuus. Antonio quam eſt volo pejus eſſe. De Q. filio ſcribis, ἰλιάς. *De patre coram agemus. Brutum omni re, qua poſſum, cupio juvare: cujus de oratiuncula idem te, quod, me ſentire video: Sed parum intelligo, quid me velis ſcribere, quaſi à Bruto habita oratione, cum ille ediderit. Qui tandem convenit? an ſic ut in tyrannum jure optimo cæſum? Multa dicentur, multa ſcribentur à nobis; ſed alio modo, &*

diſtribuer de nouvelles terres [4], nous ſommes aſſiégés de tous côtés ; mais il faut ſe mettre au-deſſus de tout cela, je mépriſe même de plus grands dangers. Je ſai ce que contient le Teſtament de Calva ; c'étoit un homme d'une avarice ſordide. Je vous remercie du ſoin que vous prenez de la vente des biens de Demonicus. Je m'intéreſſe pour Marius [5] autant que je le dois. Il y a déja du tems que j'ai écrit ſur ſon affaire à Dolabella une Lettre très-forte, je ne ſai s'il l'a reçûe.

Je viens à votre ſeconde Lettre. Vous m'avez appris ce que je voulois ſavoir du Teſtament d'Alexion. Vous pouvez compter ſur Hirtius. Je voudrois qu'Antoine fût encore plus mal qu'il n'eſt [6]. Vous me parlez de notre neveu ; c'eſt une ſource inépuiſable de chagrin [7] ; nous parlerons de ſon pere quand nous ſerons enſemble. Je ſouhaite fort de pouvoir être utile à Brutus. Je vois que vous penſez comme moi ſur ſa Harangue ; mais je ne conçois pas comment vous voulez que j'en compoſe une, comme ſi c'étoit celle qu'il a prononcée, puiſqu'il a rendu la ſienne publique. Cela convient-il ? ou

tempore. De ſella Cæſaris bene tribuni. Præclaros etiam XIV *ordines. Brutum apud me fuiſſe gaudeo: modo & libenter fuerit, & ſat diu.*

REMARQUES

SUR LA III. LETTRE.

1. A *Atina.*] Dans le païs des Volſques ſur les confins de la Campanie, auprès d'Arpinum.

2. *Vous rappelez le Decret que l'on fit dans le Temple d'Apollon ſous le Conſulat de Lentulus & de Marcellus.*] Un peu avant la guerre civile lorſqu'on apprit que Céſar marchoit du côté de l'Italie, le Sénat chargea les Conſuls & les autres Magiſtrats du ſoin des affaires, comme on faiſoit dans les grandes extrémités par cette formule : *Viderent Conſules, &c. ne quid Reſpublica detrimenti caperet.*

3. *Le bon parti n'eſt pas auſſi puiſſant qu'il l'étoit alors.*] Avant que la guerre civile commençât, preſque tout le Sénat étoit réuni contre Céſar, au lieu que depuis ſa mort les eſprits étoient fort partagés ; les uns favoriſoient Antoine, d'autres étoient pour Octavius, & les autres pour les Conjurés. D'ailleurs, la guerre civile avoit fait périr une partie des Conſulaires. Preſque tous ceux qui avoient le plus d'autorité étoient morts, & ceux qui reſtoient

bien voudriez-vous que je prouvasse qu'on étoit en droit de tuer le Tyran? Je parlerai & j'écrirai souvent la-dessus, mais ce sera d'une autre maniere, & dans un autre tems. Les Tribuns ont bien fait de ne pas souffrir qu'on plaçât au Théatre la Chaire de César [8]; je suis aussi fort content de nos Chevaliers [9]. Je suis bien-aise que Brutus ait été chez moi [10]; je souhaite qu'il s'y soit bien trouvé, & qu'il y ait demeuré plusieurs jours.

---

ou étoient mal intentionnés, ou étoient la plûpart des gens foibles & sans considération. *Nec causa eadem est*, ne signifie pas ici nous ne soûtenons pas la même cause, car il s'agissoit de la liberté comme au commencement de la guerre civile; *causa* signifie ici *parti*, comme dans plusieurs autres de ces Lettres. Je n'en rapporterai que deux exemples. Ciceron dit en parlant de Pompée dans la Lettre du Livre, *non causa*, il n'a point de parti formé, & dans la troisiéme Lettre du septiéme Livre, en parlant du parti de César, *causam solum illa causa non habet*, où l'on voit que ce mot est pris dans deux sens différens, *il ne manque à ce parti que d'avoir une meilleure cause*.

4. *Je me défie fort de ces gens à qui l'on vient de distribuer des terres.*] Il s'agit des terres de la Campanie qu'Antoine venoit de faire distri-

buer à des soldats vétérans. Ciceron dit : Nous sommes assiégés de tous côtés, c'est-a-dire, nous ne serons pas en sûreté à Rome où l'on fait venir des soldats, & je ne serai pas non plus en sûreté dans mes terres de la Campanie, à cause de ces nouveaux habitans qui sont entierement dévoués à Antoine.

Philipp. 2.

5. *Marius.*] Marcus Marius parent & ami de Ciceron. Nous avons au commencement du septiéme Livre des Fam. plusieurs Lettres que Ciceron lui avoit écrites.

6. *Je voudrois qu'Antoine fût encore plus mal qu'il n'est.*] Je croi qu'il s'agit ici de L. Antonius dont Atticus n'étoit pas content par rapport à l'affaire de Buthrote. Ciceron dit dans la quinziéme Lettre de ce Livre : *L. Antonio male sit, si quidem Buthrotiis molestus est*, & il dit immédiatement auparavant, *vous pouvez compter sur Hirtius ;* il avoit promis d'être favorable à ceux de Buthrote, comme on a vû dans la premiere Lettre de ce Livre, ainsi il s'agit ici de cette même affaire. Les affaires de L. Antonius n'alloient pas alors trop bien ; il avoit été fort mal mené par Dolabella qui avoit harangué deux fois contre lui, il étoit en mesintelligence avec Octavius qui avoit pour lui presque tous les amis de César, & il ne restoit que très-peu de monde dans le parti d'Antoine.

7. *Vous me parlez de notre neveu, c'est une source inépuisable de chagrin.*] A la lettre, *une Iliade de malheurs.* ἰλιὰς supp. κακῶν. Ciceron a dit dans l'onziéme Lettre du huitiéme Livre, *tanta malorum impendet* ἰλιὰς. Voyez la Remarque sur cette Lettre.

8. *Les Tribuns ont bien fait de ne pas souffrir qu'on plaçât au Théatre la Chaire de César.*] Entre les autres honneurs que le Sénat avoit décernés à César avant sa mort, on avoit ordonné qu'au Sénat & aux jeux publics, il auroit une Chaire dorée. Cette Chaire étoit semblable à celles sur lesquelles on mettoit les Statues des Dieux, aussi Suetone & Dion mettent cet honneur parmi les honneurs divins qu'on lui décerna. Octavius voulut faire placer cette Chaire, lorsqu'il donna les jeux dont nous avons parlé sur la Lettre précédente, mais les Tribuns s'y opposerent.

9. *Je suis aussi fort content de nos Chevaliers.*] Ils avoient apparemment applaudi à ce que les Tribuns avoient fait. Ciceron dit *quatuordecim ordines*, parce que les Chevaliers avoient au Théatre les quatorze premiers rangs après les Sénateurs.

10. *Je suis bien-aise que Brutus ait été chez moi.*] Dans la maison que Ciceron avoit à Asture. Il a dit dans plusieurs des Lettres précédentes, *Brutus velim sit Asturæ*, sur ce qu'Atticus lui mandoit que Brutus avoit envie d'y aller.









EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

X *Kalend. hora* IIX *fere à Q. Fusio venit Tabellarius : nescio quid ab eo litterularum, uti me sibi restituerem, sane insulse, ut solet : nisi forte, quæ non ames, omnia videntur insulse fieri. Scripsi ita, ut te probaturum existimem. Mihi duas à te epistolas reddidit, unam* XI *alteram* X *ad recentiorem prius. Et legio ? rem laudo. Si vero etiam Carfulenus* [a] ἄνω ποταμῶν. *Antonii consilia narras turbulenta : atque utinam potius per populum agat ; quam per Senatum ; quod quidem ita credo. Sed mihi totum ejus consilium ad bellum spectare videtur, si quidem D. Bruto provincia eripitur. Quoquo modo ego*

a Sursum fluminum, &c. *Vide Not.*

LETTRE



LETTRE IV.

LE vingt-troisiéme ſur les deux heures après midi, on m'a apporté de la part de Q. Fufius [1] une eſpece de billet où il me prie de lui rendre mon amitié, ce qu'il fait à ſon ordinaire, d'une maniere fort fade; peut-être que tout ce qui vient des gens que nous n'aimons point, nous paroît tel. Je crois que vous ſerez content de la réponſe que je lui ai faite. Le même Meſſager m'a apporté deux de vos Lettres; l'une du vingt-deux, & l'autre du vingt-trois; je vais d'abord répondre à la derniere. Quoi! une légion toute entiere abandonne Antoine [2]; j'en ſuis charmé, mais voir Carfulenus prendre le bon parti, c'eſt voir les rivieres remonter vers leur ſource. Les deſſeins d'Antoine dont vous me parlez nous menacent de troubles, je ſouhaite qu'il s'adreſſe plûtôt au Peuple qu'au Sénat [3] pour obtenir ce qu'il demande, & je crois qu'il pren-

de illius nervis existimo non videtur fieri posse sine bello. Sed non cupio, quoniam cavetur Buthrotiis. Rides? ast condoleo, non mea potius assiduitate, diligentia, gratia perfici.

Quod scribis te nescire, quid nostris faciendum sit: jam pridem me illa [a] ἀπορία *sollicitat. Itaque stulta jam Iduum Martiarum est consolatio. Animis enim usi sumus virilibus, consiliis, mihi crede, puerilibus. Excisa enim est arbor, non evulsa, itaque quam fruticetur vides. Redeamus igitur, quoniam sæpe usurpas, ad Tusculanas disputationes. Saufeium per te celemus. Ego numquam indicabo. Quod te à Bruto scribis; ut certior fieret, quo*

a Dubitatio.

dra le premier parti ; mais il paroît qu'il en veut venir à une guerre ouverte, puiſqu'il prétend ôter à Decimus Brutus ſon Gouvernement ; car j'ai aſſez bonne opinion de la vigueur de ce dernier, pour croire qu'il ne ſe laiſſera pas dépoſſeder ſans ſe défendre ; cependant je ne le ſouhaite pas, puiſqu'on vous donne une garantie pour les Buthrotiens [4]. Riez-vous ? nullement ; mais je ſuis fâché que ce ne ſoient pas plûtôt mes ſoins, mon crédit, & mes ſollicitations qui aient fait réuſſir cette affaire.

Vous me dites que vous ne ſavez quel parti nos Conjurés doivent prendre ; il y a long-tems que je ſuis tourmenté d'une pareille incertitude, ainſi c'eſt une folie de chercher de la conſolation dans les Ides de Mars ; on fit paroître alors beaucoup de courage, mais on ſe conduiſit comme des enfans ; on a coupé l'arbre, mais on ne l'a pas arraché, vous voyez comme il repouſſe. Revenons donc aux Tuſculanes [5] que vous me citez ſouvent ; n'en parlons point, ſi vous voulez, à Saufeius [6] ; pour moi, je vous promets de ne vous point déceler. Vous me dites que Bru-

die in Tusculanum eßem venturus: ut ad te ante scripsi, VI Kal. & quidem ibi te quamprimum pervidere velim. Puto enim nobis Lanuvium eundum, & quidem non sine multo sermone. Sed [a] μελήσει.

Redeo ad superiorem: ex qua prætereo illa prima de Buthrotiis: quæ mihi sunt inclusa medullis; sit modo, ut scribis, locus agendi. De oratione Bruti contendis, cum iterum tam multis verbis agis. Egone ut eam caussam, quam iis scripsit? ego scribam non rogatus ab eo? nulla [b] παρεγχείρεσις *fieri potest contumeliosior. At inquis,* [c] Ἡρακλείδιον *aliquod. Non recuso id quidem; sed & componendum argumentum est, & scribendi exspectandum tempus maturius. Licet enim de me, ut libet, existimes (velim quidem quam optime) si hæc ita manent, ut vi-*

a Curæ erit. *b* Molitio in alieno opere.
c Heraclideum. *v. Not.*

tus vous a prié de lui faire ſavoir quand je ſerai à Tuſculum ; je compte toujours d'y être le vingt-ſept, & je voudrois bien vous y voir dès que j'y ſerai ; car je crois qu'il faudra que j'aille à Lanuvium, ce qui fera ſans doute fort parler [7] ; mais nous y penſerons.

Je reviens à votre premiere Lettre, & je ne m'arrête point à ce que vous me dites au commencement ſur l'affaire de Buthrote, cela eſt profondément gravé dans mon eſprit. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt que j'aye la liberté d'agir comme vous l'eſperez [8]. Vous voulez abſolument que je faſſe une Harangue ſous le nom de Brutus, & vous inſiſtez encore là-deſſus ; que je traite un ſujet qu'il a traité ? & que je le faſſe ſans que cela vienne de lui ? Il n'y a rien de plus offenſant que ces concurrences d'eſprit [9]. Mais, dites-vous, faites donc quelque ouvrage à la maniere d'Heraclide [10] ; je ne le refuſe pas, mais il faut former un plan, & attendre un tems plus propre pour traiter un pareil ſujet. Vous penſerez de moi comme il vous plaira, & je ſouhaite que ce ſoit en bien ; mais ſi la

dentur (feres quod dicam) me Idus Martiæ non delectant. Ille enim numquam revertisset: nos timor confirmare ejus acta non coëgisset, aut, (ut in Saufeii eam, relinquamque Tusculanas disputationes, ad quas tu etiam Vestorium hortaris) ita gratiosi eramus apud illum, quem dii mortuum perduint, ut nostræ ætati, quoniam interfecto domino liberi non sumus, non fuerit dominus ille fugiendus. Rubeo, mihi crede. Sed jam scripseram; delere nolui.

De Menedemo, vellem verum fuisset. De regina, velim verum sit. Cetera coram, & maxime, quid nostris faciendum sit; quid etiam nobis, si Antonius militibus obsessurus est Senatum. Hanc epistolam si illius tabellario dedissem, sum veritus, ne solveret. Itaque

ſituation des affaires ne change point, comme il y a apparence, ſouffrez que je vous diſe que je ne ſuis point content des Ides de Mars; ſi on s'y étoit bien pris, nous n'aurions plus de maître [11], la crainte ne nous auroit pas obligés à ratifier tout ce que Céſar avoit fait; ou bien, pour ſuivre les principes de Saufeius qui ſont ſi contraires à ceux des Tuſculanes que vous voulez faire lire même à Veſtorius [12], j'étois ſi bien avec cet homme dont nous nous ſommes défaits & que les Dieux puiſſent confondre, qu'à l'âge où je ſuis je pouvois bien m'accommoder d'un pareil maître, puiſqu'auſſi-bien depuis ſa mort nous n'en ſommes pas plus libres. Je rougis de ce qui me vient d'échaper; mais il eſt écrit, & je ne l'effacerai point.

J'aurois ſouhaité que ce que vous m'aviez mandé de Menedemus ſe fût trouvé vrai, & je ſouhaite que ce que l'on dit de la Reine d'Egypte ſe confirme [13]. Nous parlerons enſemble du reſte, & ſur-tout de ce que doivent faire nos Conjurés, & de ce que je dois faire moi-même, ſi Antoine tient le Sénat aſſiégé avec ſes ſoldats. Je n'ai

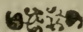
misi dedita opera. Erat enim rescribendum tuis.

Quam vellem, Bruto studium tuum navare potuisses! ego igitur ad eum litteras. Ad Dolabellam Tironem misi cum mandatis, & litteris. Eum ad te vocabis; & si quid habebis, quod placeat, scribes. Ecce autem de traverso L. Cæsar, ut veniam ad se, rogat, in Nemus; aut scribam, quo se venire velim: Bruto enim placere, se à me conveniri. O rem odiosam & inexplicabilem! Puto me ergo iturum, & inde Romam, nisi quid mutaro. Summatim adhuc ad te. Nihil dum enim à Balbo. Tuas igitur exspecto, nec actorum solum, sed etiam futurorum.



point voulu donner cette Lettre à ſon Meſſager de peur qu'il ne l'ouvrît, & j'ai mieux aimé envoyer un homme exprès pour vous porter ma réponſe.

J'aurois bien voulu [14] que vous euſſiez pû faire ce que Brutus vous demandoit; je lui ai donc écrit que vous ne le pouviez pas. J'ai écrit auſſi à Dolabella, & j'ai envoyé Tiron pour lui parler. Vous l'envoirez chercher, & ſi vous avez quelque choſe à me mander, vous lui donnerez une Lettre. Voici L. Céſar qui vient à la traverſe me prier de venir à ſa maiſon de campagne auprès d'Aricie [15], ou bien que je lui mande où je veux qu'il me vienne trouver, que Brutus ſouhaite que j'aille chez lui. Que d'embarras! & par où en ſortir [16]? Je crois donc que j'irai chez L. Céſar, & de-là à Rome, à moins que je ne change d'avis. Je ne vous écris aucun détail, parce que je n'ai point encore eu de nouvelles de Balbus. J'en attens des vôtres; vous me manderez non-ſeulement ce que vous ſavez, mais ce que vous prévoyez.



REMARQUES
SUR LA IV. LETTRE.

1. Q. *Fufius.*] Surnommé Calenus, qui avoit été des amis de Clodius, & qui fut depuis le plus zélé partisan d'Antoine.

2. *Quoi! une légion toute entiere abandonne Antoine.*] ET LEGIO. Le style est si coupé dans les Lettres de ces derniers Livres, qu'il faut souvent mettre le Commentaire dans le texte. Cette légion étoit celle qui étoit appelée *Martia*, & qui étoit commandée par Carfulenus. Ciceron dit que voir Carfulenus prendre le bon parti, c'est voir les rivieres remonter vers leur source, parce que Carfulenus avoit été de tout tems créature de César, aussi ne quitta-t'il Antoine que pour se donner à Octavius. Il fut tué à la bataille de Modene, où la légion qu'il commandoit fut presqu'entierement détruite. Ciceron parle encore de ce Carfulenus dans la troisiéme Philippique, & César dans le quatriéme Livre de la guerre des Gaules. *Hirtius de bello Alex. Appian. Lib.* 3 *Paterculus Lib.* 2. Ces Auteurs le nomment différemment, les uns Carfulenus, & d'autres Carsuleius; mais ces sortes de variétés sont ordinaires aux Copistes quand il s'agit des noms qui sont peu connus. ἄνω ποταμῶν. Ciceron ne cite à son ordinaire que le commencement du proverbe Grec, *supp.* ἱερῶν χωροῦσι παγαί. *Fluminum sacrorum feruntur retro fontes.*

3. *Je souhaite qu'il s'adresse plûtôt au Peuple qu'au Sénat.*] Pour obtenir le Gouvernement des Gaules ; s'il l'obtenoit, Ciceron étoit bien-aise qu'il ne parût pas que le Sénat fût contraire aux Conjurés, en ôtant à Decimus Brutus son Gouvernement.

4. *Cependant je ne le souhaite pas, puisqu'on vous donne une garantie pour les Buthrotiens.*] Ciceron dit immédiatement auparavant, qu'il compte que D. Brutus ne se laissera pas ôter son Gouvernement ; ainsi *non cupio* signifie, je ne souhaite pas qu'il se défende & qu'il refuse de le remettre, puisqu'on vous répond qu'on laissera en repos les Buthrotiens, & qu'on ne leur ôtera point leurs terres. Apparemment qu'Atticus avoit mandé à Ciceron, qu'Antoine lui avoit donné de bonnes paroles sur cette affaire, & que c'est là-dessus que roule la plaisanterie. C'est pour cela qu'il ajoûte qu'il est fâché que ce ne soient pas ses sollicitations & son crédit auprès du Sénat plûtôt que l'autorité d'Antoine, qui fasse réussir cette affaire. Gronovius donne un autre sens à cet endroit, *non cupio* supp. *fieri sine bello*, je souhaite que nous ayons la guerre parce que cela sera avantageux aux Buthrotiens ; car les soldats ne se soucieront plus des terres qu'on leur avoit assignées auprès de cette Ville, ils aimeront mieux servir parce qu'ils espereront de la guerre de plus grands avantages ; mais si Ciceron avoit voulu dire cela, il n'auroit pas dit *sed non cupio*, mais *& cupio* supp. *non fieri sine bello* ; il n'y a qu'à lire le texte pour le sentir. D'ailleurs, *caveri* est un terme de Jurisprudence dont on se servoit par rapport à ceux à qui l'on donnoit des sûretés lorsqu'on

faisoit passer quelqu'affaire qui leur pouvoit être préjudiciable. Antoine en ôtant à D. Brutus son Gouvernement, alloit contre les dispositions de César qui avoit nommé D. Brutus; mais, dit Ciceron, puisqu'Antoine vous promet que ce que César a fait en faveur des Buthrotiens, à qui il avoit conservé leurs terres, subsistera, je veux bien que ce qu'il avoit fait pour Decimus Brutus, ne subsiste pas.

5. *Revenons donc aux Tusculanes.*] C'est-à-dire, cherchons une consolation plus sûre dans le mépris de la mort. Ciceron prouve dans le premier Livre des Tusculanes contre les Epicuriens, qu'elle n'est point un mal.

6. *N'en parlons point, si vous voulez, à Saufeius.*] Ne lui disons point que d'Epicurien vous êtes devenu Stoïcien. Nous avons déja dit que Saufeius étoit Epicurien aussi-bien qu'Atticus.

7. *Je crois qu'il faudra que j'aille à Lanuvium, ce qui fera sans doute fort parler.*] Brutus & Cassius étoient à Lanuvium; & Ciceron, qui vouloit ménager Octavius, prévoyoit qu'on tâcheroit de donner à ce jeune homme de l'ombrage contre lui, si on le voyoit en si grande liaison avec les meurtriers de César.

8. *Que j'aye la liberté d'agir comme vous l'esperez.*] C'est-à-dire qu'il pût aller au Sénat en sûreté.

9. *Ces concurrences d'esprit.*] παρεγχείρησις, c'est un terme d'art qui se disoit lorsqu'on traitoit le même sujet qu'un autre, parce qu'on croyoit qu'il n'avoit pas été bien traité, ou qu'on n'avoit pas dit tout ce qu'il y avoit à dire, & ἀπαρεγχείρητον signifie un ouvrage parfait, auquel on ne peut rien ajoûter.

10. *Quelqu'ouvrage à la maniere d'Heraclide.*] Quelque Traité politique sur les affaires présentes, à la maniere d'Heraclide de Pont dont nous avons parlé dans la quatriéme Remarque sur la dix-neuviéme Lettre du treiziéme Livre. On voit dans la vingt-septiéme Lettre de ce Livre, que Ciceron entend parlà des especes d'Anecdotes. *Excudam aliquid* ἡρακλείδειον *quod lateat in thesauris tuis.*

11. *Nous n'aurions plus de maître.*] ILLE ENIM NUNQUAM REVERTISSET. Le texte est ici fort obscur, je ne sai même s'il n'est pas corrompu. Junius avoit lû dans ses Manuscrits, *Ille enim si vixisset*, & Fulvius Ursinus dit qu'un de ses amis qu'il ne nomme pas, lisoit de même; mais je ne vois pas qu'on puisse tirer un bon sens de cette leçon. Si César eût vécu il se seroit servi pour faire confirmer tout ce qu'il avoit fait, de la même voie dont il s'étoit servi pour l'établir, c'est-à-dire de l'autorité & de la force; & avant que de mourir, il avoit déja obligé le Sénat à confirmer tout ce qu'il avoit fait pendant la guerre civile. Comment donc Ciceron diroit-il? *ille enim si vixisset, nunquam nos timore confirmare ejus acta coëgisset*, comme lit Junius. Je ne sai si en suivant les vestiges de cette leçon des MSS. de Junius, on ne pourroit pas lire, *ille enim non revixisset, nunquam, &c.* On a vû dans les Lettres précédentes que Ciceron appelle Antoine l'héritier de la Tyrannie. Il dit aussi qu'on n'avoit fait que changer de maître; & dans cette Lettre même, il dit qu'on a coupé l'arbre, mais qu'on ne l'a pas arraché, & qu'il repousse, ce qui regarde Antoine. Voici donc ce que Ciceron a voulu ap-

paremment dire. Le jour des Ides de Mars, on n'en a point fait assez, ou l'on en a trop fait. En se défaisant de César, il faloit aussi se défaire d'Antoine, comme Ciceron le dit clairement dans plusieurs autres Lettres, nous ne verrions pas revivre César en sa personne, & il ne nous auroit pas obligés à confirmer tout ce que le Tyran avoit fait. En conservant *revertisset*, ce sera toujours à peu près le même sens. Il se pourroit même faire que Ciceron fit allusion au retour d'Antoine que l'on craignoit, & qui revenoit à Rome avec des soldats pour se faire donner par le Sénat le Gouvernement des Gaules. Les Commentateurs qui lisent *revertisset*, disent que cela signifie que César ne seroit jamais revenu de la guerre contre les Parthes; mais d'où Ciceron savoit-il que la guerre des Parthes occuperoit assez long-tems César, qui n'avoit que cinquante-huit ans, pour qu'il ne revînt jamais à Rome? Quoiqu'il n'y fût pas, n'y auroit-il pas toujours été le maître? & s'il étoit mort paisible possesseur de l'Empire, & de sa mort naturelle, il auroit été encore plus aisé à ceux de son parti de faire confirmer tout ce qu'il auroit fait jusqu'à sa mort.

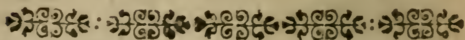
12. *Des Tusculanes que vous voulez faire lire à Vestorius.*] C'étoit un Banquier qui ne se piquoit pas fort de Philosophie, comme Ciceron l'a dit à la fin de la douziéme Lettre du quatorziéme Livre.

13. *Je souhaite que ce que l'on dit de la Reine d'Egypte se confirme.*] Apparemment qu'il couroit quelque bruit qui ne lui étoit pas avantageux, car on verra dans la quinziéme Lettre de ce Livre que Ciceron ne l'aimoit pas.

14. *J'aurois bien voulu, &c.*] Je suis persuadé que c'est ici le commencement d'une autre Lettre, & je suis surpris que les Commentateurs n'aient eu nul doute là-dessus ; voici mes raisons. 1°. Il n'y a qu'à lire les quatre lignes qui précedent pour voir que c'est la fin d'une Lettre, on le sentira sans que je le prouve. 2°. Ciceron dit à la fin de cette premiere partie qu'il a envoyé un Exprès à Rome uniquement pour porter sa réponse à Atticus ; & dans la seconde, il dit qu'il a envoyé Tiron à Rome pour parler de Dolabella, & qu'Atticus pourra l'envoyer chercher & lui donner une Lettre. Si ces deux parties avoient été écrites en même-tems, Atticus n'avoit que faire d'envoyer chercher Tiron, il n'avoit qu'à donner sa Lettre à l'Exprès que Ciceron lui avoit envoyé. 3°. Dans la premiere partie, Ciceron doit aller à Tusculum & de-là à Lanuvium ; & dans la seconde, il s'en va à Aricie, & de-là à Rome. 4°. Il dit à la fin de cette seconde partie, qu'il écrit à Atticus *summatim*, en peu de mots & sans entrer dans aucun détail ; mais si ces deux parties ne faisoient qu'une seule Lettre, elle seroit très-longue & fort remplie. Il est vrai que cette seconde partie n'est séparée de la premiere dans aucun Manuscrit ; mais dans les plus anciens, le commencement des Lettres n'est point marqué ; & c'est pour cela que les Critiques en ont fait souvent de deux une, ou les ont fait commencer autrement que dans les éditions ordinaires, sans être appuyés de l'autorité d'aucun Manuscrit.

15. *A la maison d'Aricie.*] IN NEMUS. Il y avoit auprès d'Aricie un bois consacré à

Diane, d'où venoit le nom de cet endroit; où César avoit aussi une maison de campagne. *Voyez la 57. Remarque sur la 1. Lettre du 6. Livre.*



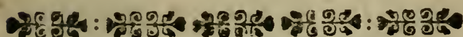
EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

A Bruto tabellarius rediit: attulit & ab eo, & Cassio. Consilium meum magnopere exquirunt: Brutus quidem, utrum de duobus. O rem miseram! plane non habeo quid scribam. Itaque silentio puto me usurum; nisi quid aliud tibi videtur. Sin tibi quid venit in mentem, scribe quæso. Cassius vero vehementer orat ac petit, ut Hirtium quam optimum faciam. Sanum putas? [a] ὁ γραφεὺς ἀνθρακεύς. *Epistolam tibi misi. Ut tu de provincia Bruti & Cassii per S C. ita scribit & Balbus & Hirtius. Qui*

a Fullo carbonarius. *vid. Not.*

16. *Que d'embarras! & par où en sortir?*] O REM ODIOSAM ET INEXPLICABILEM! Nous avons déja remarqué ailleurs, qu'*odiosus* signifie souvent incommode, embarassant. *Voyez la fin de la 52. Lettre du 13. Livre.*



LETTRE V.

LE Messager que j'avois envoyé à Brutus est revenu, & m'a apporté une Lettre de lui & une autre de Cassius. Ils me prient fort de les aider de mes conseils. Brutus me demande s'il doit aller à Rome, ou quitter l'Italie; où en sommes-nous réduits? Je ne sai que lui dire, ainsi je crois que je ne lui écrirai point, à moins que vous ne soyez d'un autre avis. S'il vous vient quelque chose dans l'esprit là-dessus, je vous prie de me le marquer. Cassius me conjure fort d'inspirer à Hirtius de bons sentimens, c'est demander l'impossible [1]. Ce que vous me dites que le Sénat fera un Decret sur les Gouvernemens qu'on doit donner à Brutus & à Cassius, Balbus & Hirtius

quidem, se actutum. Etenim jam in Tusculano est: mihique, ut absim, vehementer auctor est: & ille quidem periculi caussa; quod sibi etiam fuisse dicit: ego autem, etiam ut nullum periculum sit: tantum abest, ut Antonii suspicionem fugere nunc curem, ne videar ejus secundis rebus non delectari, ut mihi caussa sit, cur Romam venire nolim, ne illum videam.

Varro autem noster ad me epistolam misit; sibi à nescio quo missam, (nomen enim delerat) in qua scriptum erat, veteranos eos, qui rejiciantur (nam partem esse dimissam) improbissime loqui; ut magno periculo Romæ sint futuri, qui ab eorum partibus dissentire videantur. Qui porro noster itus, reditus, vultus, incessus inter istos? quod si, ut scribis, L. Antonius in Decimum, reliqui in nostros; ego quid faciam?

me l'ont auſſi mandé. Ce dernier me marque qu'il a déja quitté Rome [2], & il eſt à préſent à Tuſculum. Il me conſeille fort de ne me point trouver au Sénat ; & cela, à cauſe du danger que je pourrois courir, & qu'il a couru lui-même. Mais, quand il n'y auroit aucun danger, bien loin que je me ſoucie de laiſſer voir à Antoine que je ne ſuis pas bien-aiſe qu'il ſoit ſi puiſſant, c'eſt préciſément pour ne le pas voir que je ne vais point à Rome.

Varron m'a envoyé une Lettre qui lui a été écrite par une perſonne dont il a effacé le nom, & on lui mande que les vétérans qui n'ont point été compris dans la diſtribution des terres qu'on a faite aux autres [3], tiennent des diſcours fort inſolens, & que ceux qui ne ſont pas de ce parti ne peuvent pas aller à Rome ſans s'expoſer à un grand danger. Comment y aller ? comment revenir ? comment me montrer ? comment me conduire au milieu de tous ces gens-la ? Que s'il eſt vrai, comme vous me le marquez, qu'on envoie L. Antonius contre Decimus Brutus, & que les autres doivent s'oppoſer à Brutus & à Caſſius, que faut-il que je

aut quo me pacto geram? mihi vero deliberatum eſt, ut nunc quidem eſt, abeſſe ex ea urbe, in qua non modo florui, cum ſumma, verum etiam ſervivi cum aliqua dignitate. Nec tam ſtatui ex Italia exîre, de quo tecum deliberabo, quam iſtuc non venire.

REMARQUES
SUR LA V. LETTRE.

1. *C'Eſt demander l'impoſſible.*] ὁ γραφεὺς ἀνθρακεύς. *Fullo Carbonarius.* Il y a auſſi loin d'Hirtius à un bon Citoyen, que d'un Foulon à un Charbonnier; ou bien le Foulon, au lieu de blanchir le Charbonnier, ſe noircit. C'étoit un proverbe tiré de la Fable d'Eſope du Foulon & du Charbonnier. Popma lit ἄνθρακες, le Foulon ne peut pas blanchir des charbons, ce qui revient au même ſens. Nous diſons, c'eſt vouloir laver la tête d'un More; ou, à laver la tête d'un More, on y perd ſa leſſive.

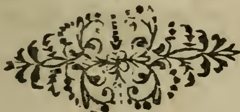
2. *Ce dernier me marque qu'il a déja quitté Rome.*] QUI QUIDEM SE ACTUTUM, ſupp. *Roma profectum.* Hirtius étoit allé a Rome

faſſe ? quelles meſures prendre ? Pour le préſent, je ſuis réſolu de ne point paroître dans une ville, où non-ſeulement j'ai rempli avec éclat les premieres places, mais où je me ſuis même ſoûtenu avec quelque dignité dans un tems de ſervitude ; & je ſuis moins réſolu à ſortir de l'Italie (car je veux encore déliberer avec vous là-deſſus) qu'à ne point aller à Rome.

---

pour l'aſſemblée du premier de Juin ; mais comme il ne s'y étoit pas trouvé en ſûreté, il étoit retourné à Tuſculum, comme on le va voir dans ſa Lettre à Ciceron.

3. *Les vétérans qui n'ont point été compris dans la diſtribution des terres qu'on a faite aux autres.*] Antoine avoit fait diſtribuer depuis peu aux ſoldats vétérans des terres dans la Campanie ; mais il n'y en avoit pas eu pour tous, ce qui fit bien des mécontens ; & c'eſt ce qui fut cauſe qu'ils ſe donnerent à Octavius lorſqu'il ſe fut déclaré contre Antoine.





EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

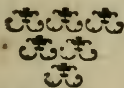
Cum ad me Brutus noster scripsisset & Cassius, ut Hirtium, quem adhuc bonum fuiße sciebant, neque eum confidebant fore, mea auctoritate meliorem facerem, (Antonio est enim fortasse iratior, caussæ vero amicissimus) tamen ad eum scripsi, eique dignitatem Bruti, & Cassii commendavi. Ille quid mihi rescripsisset, scire te volui; si forte idem tu, quod ego, existimares, istos etiam nunc vereri, ne forte ipsi nostri plus animi habeant, quam habent.





LETTRE VI.

BRutus & Caſſius m'ont écrit de me ſervir du crédit que j'ai ſur l'eſprit d'Hirtius, pour l'attacher au bon parti. Ils comptent qu'il eſt à préſent bien intentionné, mais ils ont peur qu'il ne change. Pour moi, je ſai bien qu'il n'eſt pas content d'Antoine, mais il eſt fort dans les intérêts du parti de Céſar. Cependant je lui ai écrit, & je lui ai recommandé ceux de Brutus & de Caſſius. Je vous envoie ſa réponſe. Je ſuis bien-aiſe de ſavoir ſi vous ne trouverez pas, comme moi, que les amis de Céſar craignent que nos Conjurés n'ayent plus de courage qu'ils n'en ont en effet.



HIRTIUS CICERONI

SUO S.

RUre jam redierim, Quæris. An ego, cum omnes caleant, ignaviter aliquid faciam? etiam ex urbe ſum profectus. Utilius enim ſtatui abeſſe. Has tibi litteras exiens in Tuſculanum ſcripſi. Noli autem me tam ſtrenuum putare, ut ad Nonas recurram. Nihil enim jam video opus eſſe noſtra cura: quoniam præſidia ſunt in tot annos proviſa. Brutus & Caſſius utinam, quam facile à te de me impetrare poſſunt, ita per te exorentur, ne quod calidius ineant conſilium. Cedentes enim hæc ais ſcripſiſſe: quo? aut quare? retine, obſecro te Cicero, illos: & noli ſinere hæc omnia perire, quæ

LETTRE



LETTRE
D'HIRTIUS A CICERON.

VOus me demandez si je suis de retour de la campagne, ou si pendant que tout le monde est dans un si grand mouvement, je demeure dans l'inaction. J'ai été à Rome, & j'en suis même revenu [1]*, car j'ai crû que je ferois mieux de n'y pas demeurer. Je vous ai écrit cette Lettre en allant à Tusculum, & ne croyez pas que je sois assez brave pour retourner à Rome le cinq; je ne vois pas qu'on y ait besoin de moi, puisqu'on a distribué les Gouvernemens pour tant d'années* [2]*. Je voudrois bien que vous pussiez aussi facilement empêcher Brutus & Cassius de se porter à quelque extrémité, que vous pouvez sûrement leur répondre de moi. Vous me marquez que lorsqu'ils vous ont écrit, ils étoient résolus à sortir de l'Italie. Où vont-ils? pourquoi partir? retenez-les, je vous prie, mon cher Ciceron; qu'ils n'achevent pas de perdre la République qui est déja ré-*

funditus mediusfidius rapinis, incendiis, cædibus pervertuntur. Tantum, ſi quid timent, caveant: nihil præterea moliantur. Non mediusfidius acerrimis conſiliis plus, quam etiam inertiſſimis, dum modo diligentibus, conſequentur. Hæc enim, quæ fluunt, per ſe diuturna non ſunt; in contentione præſentis ad nocendum habent vires. Quid ſperes de illis, in Tuſculanum ad me ſcribe.

Habes Hirtii epiſtolam: cui reſcripſi, nil illos calidius cogitare, idque confirmavi. Hoc qualecunque eſſet, te ſcire volui. Obſignata jam epiſtola, Balbus ad me Serviliam rediiſſe, confirmare non diſceſſuros. Nunc exſpecto à te litteras.



duite dans un état si déplorable par les rapines, les incendies & les meurtres qui arrivent tous les jours. S'ils craignent, qu'ils se mettent à couvert des insultes, mais qu'ils en demeurent-là. Pourvû qu'ils prennent de bonnes précautions, ils réüssiront aussi-bien en suivant des conseils moderés, qu'en se portant à des extrêmités fâcheuses. Ce qu'ils ont à craindre est d'une nature à ne pouvoir pas durer longtems; mais si l'on en vient à une guerre Civile, ce sera un mal présent & effectif. Mandez-moi, je vous prie, à Tusculum dans quelle disposition vous les aurez trouvés.

Voilà la Lettre d'Hirtius; je lui ai dit dans ma réponse que Brutus & Cassius ne pensoient point à prendre les armes, & je le lui ai bien assûré. J'ai cru que vous seriez bien-aise que je vous rendisse compte de tout cela. J'avois déja cacheté ma Lettre lorsque j'en ai reçû une de Balbus; il me mande que Servilie est de retour, & qu'elle assûre que Brutus & Cassius ne partiront point. J'attens de vos nouvelles.



REMARQUES
SUR LA LETTRE D'HIRTIUS
A CICERON.

1. *J'Ai été à Rome, & j'en suis même revenu.*] Hirtius avoit été au Sénat le premier de Juin; mais comme il avoit vû qu'Antoine y étoit le maître, & qu'on n'étoit pas en sûreté à Rome, il en étoit sorti, quoique le Sénat dût s'assembler le cinq.

2. *Je ne vois point qu'on y ait besoin de moi, puisqu'on a distribué les Gouvernemens pour tant*



EPISTOLA VII.
CICERO ATTICO SAL.

GRatum, quod mihi epistolas: quæ quidem me delectarunt, in primis Sexti nostri. Dices, quia te laudat. Puto mehercule id quoque esse caussæ; sed tamen etiam ante quam ad eum locum veni, valde

d'années.] On devoit proposer le cinq, l'affaire des Gouvernemens. Hirtius dit qu'il étoit inutile de déliberer là-dessus, puisque César les avoit distribués pour plusieurs années, & qu'on avoit confirmé tout ce que César avoit reglé. Ce que dit ici Hirtius, semble confirmer ce que dit Suetone, que César avoit nommé les Magistrats & les Gouverneurs des Provinces pour plusieurs années. Appien dit pour cinq ans; mais comme Hirtius parle d'une maniere indéfinie, & que Ciceron dit ailleurs positivement que César n'avoit nommé les Magistrats que pour deux ans, & qu'en effet on n'en trouve point de nommés par de-là, il faut s'en tenir à son témoignage. *Voyez Remarque 5. sur la 6. Lettre du 14. Livre.*

Sueton. Jul. Appian. Lib. 3. civil.



LETTRE VII.

JE vous remercie des Lettres que vous m'avez envoyées. Elles m'ont fait plaisir, sur-tout celle de notre cher Sextus [1]. Vous me direz que c'est parce qu'il me loue; je crois en vérité que cela y entre pour quelque chose, cependant, avant que j'en fusse venu à cet endroit-la, j'étois déja fort content &

mihi placebat, cum sensus ejus de Rep. tum scribendi cura. Servius vero pacificator cum librariolo suo videtur obiisse legationem, & omnes captiunculas pertimescere. Debuerat autem, non ex jure manu consertum; sed quæ sequuntur. Tu quoque scribes.

REMARQUES

SUR LA VII. LETTRE.

1. DE *notre cher Sextus.*] Ciceron designe souvent dans ses Lettres par ce prénom Sextus Peduceus, & j'aurois mis son nom dans la traduction, comme j'ai fait dans plusieurs autres endroits, si ce n'étoit que Manuce croit qu'il s'agit ici de Sextus Pompeius, quoiqu'il soit seul de son sentiment qui ne me paroît nullement vraisemblable. Ciceron ni Atticus n'avoient jamais eu de liaison particuliere avec Sextus Pompeius; & depuis que notre Auteur avoit eu après la bataille de Pharsale de si grands sujets de plainte contre Cn. Pompeius l'aîné de Sextus, il ne paroît pas avoir entretenu aucun commerce avec eux. Lorsque Ciceron dit que Peduceus le louoit dans sa Lettre, cela a rapport à ce qu'il lui mandoit sur les Tusculanes dont il avoit été fort content,

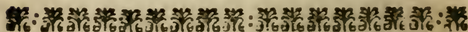
des ſentimens ſur la République, & de l'attention qu'il a eûe à m'écrire. Pour Servius nôtre Pacificateur, je crois qu'il s'eſt chargé avec ſon petit Secretaire [2], de cette légation ; & qu'en bon Juriſconſulte [3], il veut faire un Traité dont les clauſes ne laiſſent aucun lieu à la chicanne ; mais il devoit concevoir que ce ne ſera pas le droit qui décidera cette affaire, mais la force [4]. Ne vous contentez pas de m'envoyer des Lettres des autres, écrivez-moi auſſi. [5]

---

comme Ciceron le dit dans la treiziéme Lettre de ce Livre.

2. *Avec ſon petit Secretaire.*] CUM SUO LIBRARIOLO. Ce mot ſe trouve dans d'autres endroits de Ciceron, où il ſignifie *un Secretaire*, *un Copiſte*. *Librarium* ſe trouve auſſi dans notre Auteur pour un Regiſtre, un abregé de Loix, & Corradus croit que *librariolo* pourroit bien être ici un diminutif de *librarium*. Cela pourroit avoir rapport à la plaiſanterie que fait ici Ciceron ſur ce que Sulpitius étoit un grand Juriſconſulte ; mais comme on ne trouve point dans Ciceron *librariolum* dans ce ſens, & que dans l'endroit où il y a *librarium*, Ciceron ajoûte *legum*, au lieu que dans tous les endroits où *librarius* & *librariolus* ſe trouvent ſeuls, ils ſignifient *un Secretaire*, *un Copiſte*, j'ai crû qu'il étoit plus ſûr de s'en tenir à ce ſens.

3. *En bon Jurisconsulte.*] J'ai ajoûté ces mots pour faire mieux sentir la plaisanterie de Ciceron. Servius Sulpitius étoit le plus grand Jurisconsulte de son tems. Apparemment qu'il s'entremettoit entre les différens partis, & qu'il faisoit des allées & des venues pour moyenner un accommodement. C'est ce qu'il faut entendre par cette légation. Il fut depuis député par le Sénat vers Antoine; mais ce ne fut que l'année suivante, & sept ou huit mois depuis cette Lettre; ainsi ce que dit ici Ciceron, n'a aucun rapport avec cette députation.



EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

Post tuum discessum binas à Balbo, nihil novi, itemque ab Hirtio; qui se scribit vehementer offensum esse veteranis. Exspectat animus, quidnam agant de Kal. Martiis. Misi igitur Tironem, & cum Tirone plures, quibus singulis, ut quidque accidisset, dares litteras: atque etiam

4. *Que ce ne sera pas le droit qui décidera cette affaire, mais la force.*] NON EX JURE MANU CONSERTUM, SED QUÆ SEQUUNTUR. *i. e. mage ferro.* C'est un vers d'Ennius au huitiéme Livre de ses Annales que Ciceron cite tout entier dans quelques autres endroits.

5. *Ne vous contentez pas de m'envoyer les Lettres des autres, écrivez-moi aussi.*] Il y a seulement dans le texte *tu quoque scribes*; mais cela a rapport au commencement de cette Lettre, où Ciceron remercie Atticus de ce qu'il lui avoit envoyé quelques Lettres de ses amis, apparemment sans lui écrire.



LETTRE VIII.

DEpuis votre départ j'ai reçû deux Lettres de Balbus, où il ne mande rien de nouveau; j'en ai aussi reçû une d'Hirtius qui me marque qu'il est fort choqué de tout ce que font les soldats vétérans. Je suis fort en peine de tout ce qui arrivera le premier du mois prochain [1]. J'ai donc envoyé Tiron à Rome, & avec lui plusieurs de mes gens à qui vous donnerez des Lettres à mesure qu'il y aura quelque chose de nouveau. J'ai aussi écrit à An-

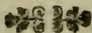
scripsi ad Antonium de legatione: ne, si ad Dolabellam solum scripsissem, iracundus homo commoveretur. Quod autem aditus ad eum difficilior esse dicitur; scripsi ad Eutrapelum, ut is ei meas litteras redderet, legatione mihi opus esse. Honestior est votiva: sed licet uti utraque.

De re, quæso, etiam atque etiam vide. Velim possis coram: si minus possis, litteris idem consequemur. Græceius ad me scripsit, C. Cassium sibi scripsisse, homines comparari, qui armati in Tusculanum mitterentur. Id quidem mihi non videbatur; sed cavendum tamen, villæque plures videndæ. Sed aliquid crastinus dies ad cogitandum nobis de ea re.



toine sur cette légation que je demande. Je sai qu'il s'offense aisément, & il pourroit trouver mauvais que je n'en eusse écrit qu'à Dolabella; mais comme on dit qu'on ne l'approche pas aisément, j'ai écrit à Eutrapelus [2] pour le prier de lui rendre ma Lettre, & lui dire que j'ai besoin de cette légation pour le voyage que je veux faire. La légation votive est plus honorable [3], mais je pourrai prendre l'une & l'autre.

Pensez, je vous prie, sérieusement à ce qui vous regarde [4]; je souhaite que nous puissions en parler ensemble. Si vous ne pouvez pas venir, nos Lettres y suppléeront. Græceius [5] m'a écrit que C. Cassius lui avoit mandé qu'on ramassoit des gens armés qui viendroient à ma maison de Tusculum. Je ne crois pas que cela soit vrai, cependant il est toujours bon de prendre des précautions pour être en sûreté, non seulement à Tusculum, mais aussi dans mes autres maisons de campagne [6]; nous verrons demain ce que nous devons en penser.



REMARQUES SUR LA VIII. LETTRE.

1. *JE suis fort en peine de ce qui arrivera le premier du mois prochain.*] Il y a dans le texte *de Kal. Martiis*, mais ce dernier mot est sans doute une glose de quelqu'ignorant, qui voyant qu'il étoit souvent parlé dans ces Lettres des Ides de Mars, a crû qu'après *Kal.* il faloit ajoûter *Martiis*, quoique Ciceron dans presque toutes les Lettres de ces derniers Livres, ne marque point le mois parce qu'il écrivoit souvent à Atticus. Ciceron étoit alors en peine comment se passeroit l'assemblée du Sénat qui devoit se tenir le premier de Juin. Je lis ici avec Manuce & quelques éditions *quidnam agant*. Si on lisoit *quidnam agam*, cela signifieroit *si je dois aller au Sénat le premier de Juin ;* mais on a vû dans la cinquiéme Lettre de ce Livre que Ciceron étoit absolument résolu à ne point aller à Rome ; & en lisant la Lettre sur laquelle nous sommes, on voit qu'il étoit toujours dans la même résolution. Au reste, cette Lettre a été écrite avant la cinquiéme & la sixiéme de ce Livre, qui l'ont été depuis le premier de Juin.

2. *Eutrapelus.*] P. Volumnius Eutrapelus, qui fut depuis Intendant des ouvriers dans l'armée d'Antoine auprès de qui il avoit beaucoup de crédit.

Epist. 26, Lib. 9. Fam. Philipp. 13. Nepos vita Att.

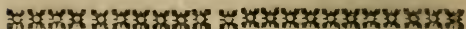
3. *La légation votive est plus honorable.*] C'est-à-dire, il feroit plus honorable pour moi de prendre simplement une légation votive, que d'être Lieutenant de Dolabella ; mais Ciceron explique dans l'onziéme Lettre de ce Livre, les avantages de cette seconde espece de légation.

4. *Pensez, je vous prie, sérieusement à ce qui vous regarde.*] S'il devoit demeurer à Rome, où Ciceron appréhendoit qu'il ne fût pas en sûreté.

5. *Græceius.*] On voit dans plusieurs Lettres du onziéme Livre des Familieres, qu'il étoit ami particulier des deux Brutus, aussi-bien que de Cassius.

6. *Cependant il est toujours bon de prendre des précautions pour être en sûreté, non seulement à Tusculum, mais aussi dans mes autres maisons de campagne.*] VILLÆQUE PLURES VIDENDÆ. id est *providendæ, parandæ*, comme dans la premiere Lettre du cinquiéme Livre, *ut prandium nobis videret*, afin qu'il nous fit préparer à dîner. Cela pourroit aussi signifier, il faut changer souvent de maison, comme font ceux qui craignent d'être surpris. Le texte est ici corrompu dans la plûpart des Manuscrits. Grævius a mis dans son texte la leçon la plus supportable, & qui est copiée exactement d'un des plus anciens Manuscrits. On lit dans les anciennes éditions, *cavendum tamen ut ille quæ plures vident.* Quelques Commentateurs croient que Ciceron fait allusion à un passage de quelqu'ancien Poëte, *ut ille* supp. *dicit.* Le sens feroit, mais comme plusieurs personnes voient mieux qu'une, il faut se tenir sur ses gardes.

7. *Nous verrons demain ce que nous en devons penser.*] Peut-être que cette Lettre a été écrite le dernier de Mai, & que Ciceron veut dire qu'on pourroit juger par ce qui se passe-

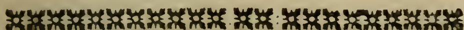


EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

III. *Nonas vesperi à Balbo redditæ mihi litteræ, fore Nonis Senatum, ut Brutus in Asia, Cassius in Sicilia frumentum emendum, & ad urbem mittendum curarent. O rem miseram! primum ullam ab istis, dein, si aliquam, hanc legatoriam provinciam? atque haud scio a melius sit, quam ad Eurotam; sed hæc casus gubernabit. Ait autem, eodem tempore decretum iri, ut iis, & reliquis Prætoriis provinciæ decernantur. Hoc certe melius, quam illa Persice porticus. Nolo enim Lacedæmonem longinquam Lanuvium existimari. Rides, in-*

roit au Sénat le premier de Juin, s'il y avoit quelque violence à craindre de la part d'Antoine.



LETTRE IX.

J'Ai reçû le trois au ſoir une Lettre de Balbus qui me mande que le Sénat s'aſſemblera le cinq & qu'on donnera à Brutus & à Caſſius une commiſſion pour acheter du blé & le faire tranſporter à Rome; qu'on envoira Brutus en Aſie, & Caſſius en Sicile. Quelle honte! Qu'ils reçoivent une commiſſion de ces gens-la[1], & qu'ils en prennent une pareille[2]? Je ne ſai s'il ne vaudroit pas mieux demeurer à rien faire ſur le bord de l'Eurotas[3]; mais remettons-nous-en au ſort. Balbus me marque auſſi, qu'on fera un Decret pour donner des Gouvernemens à Brutus & à Caſſius, & à ceux qui ont été Préteurs. Cela vaudroit mieux que de ſe promener ſous ce Portique nommé Perſicé[4]; car il ne faut pas aller chercher fort loin cet Eurotas dont je vous ai parlé, & Lacedemone n'eſt

quies, in talibus rebus? quid faciam? plorando fessus sum.

Dii immortales! quam me conturbatum tenuit epistolæ tuæ prior pagina! quid autem iste in domo tua casus armorum? sed hunc quidem nimbum cito transiisse lætor. Tu quid egeris tua cum tristi, tum etiam difficili ad consiliandum legatione, vehementer exspecto. Est enim inexplicabilis. Ita circumsedemur copiis omnibus. Me quidem Bruti litteræ, quas ostendis à te lectas, ita perturbarunt, ut, quamquam ante egebam consilio, tamen animi dolore sim tardior. Sed plura, cum ista cognoro. Hoc autem tempore, quod scriberem, nihil erat, eoque minus, quod dubitabam, tu has ipsas litteras esses ne accepturus. Erat enim incertum, visurusne te esset tabellarius. Ego tuas litteras vehementer exspecto.

ici autre chofe que Lanuvium. Vous riez, me direz-vous, en parlant d'affaires fi férieufes, que voulez-vous? je fuis las de gémir.

Bon Dieu! que la premiere page de votre Lettre m'a inquiété, qu'eft-ce que c'eft que cette irruption de gens armés dans votre maifon? mais je fuis bien-aife que cet orage ait paffé fi vîte. Je fuis fort en peine de favoir comment vous vous ferez tiré de cette commiffion fi trifte & fi difficile qu'on vous a donnée, de déliberer avec nos amis fur ce qu'ils doivent faire [5]. C'eft un abîme dont on ne fauroit fortir, car nous fommes affiégés de tous côtés par des foldats. La Lettre de Brutus, que vous avez vûe, à ce que vous me dites, m'a fi fort troublé, que quoique je ne fuffe pas trop quel confeil lui donner, la douleur m'a rendu encore plus incertain. Mais, je vous en dirai davantage lorfque je faurai ce qui fe fera paffé à Rome. A préfent, je n'ai rien à vous mander, & je ne fuis pas même fûr que vous receviez cette Lettre, car il fe pourroit faire que celui qui la porte ne vous verroit pas. J'attens de vos nouvelles avec impatience.

REMARQUES
SUR LA IX. LETTRE.

1. *QU'ils reçoivent une commiſſion de ces gens-là.*] D'Antoine & de ſes partiſans, qui étoient maîtres alors dans le Sénat.

2. *Et qu'ils en reçoivent une pareille.*] LEGATORIAM PROVINCIAM. Comme les Préteurs ne pouvoient aller dans leurs Gouvernemens, qu'après que l'année de leur Préture étoit finie, on ne pouvoit donner à Brutus & à Caſſius que le Titre de *Legati*. Cette commiſſion n'étoit qu'un prétexte qu'on vouloit leur donner pour s'abſenter de Rome & ſortir de l'Italie, où ils n'étoient pas plus en ſûreté qu'à Rome, à cauſe des ſoldats vétérans. Cet expédient avoit été imaginé par ceux qui vouloient empêcher qu'on en vînt à une guerre civile.

3. *S'il ne vaudroit pas mieux demeurer à rien faire ſur les bords de l'Eurotas.*] AD EUROTAM SEDERE. C'étoit apparemment un proverbe chez les Lacedemoniens qui ſignifioit demeurer chez ſoi, ne point aller à la guerre; car les Lacedemoniens, en tems de paix, s'exerçoient ſur les bords du fleuve Eurotas. Ce proverbe qui avoit paſſé chez les Grecs & les Romains, ſignifioit en général demeurer oiſif & ſans emploi. Ciceron a dit ailleurs dans le même ſens, *aut quieſcendum*, *quod*

non est dissimile, atque ire in Solonium aut Antium, autant vaudroit-il aller planter des choux à sa maison de campagne. *Epist.* 3. *Lib.* 2.

4. *Cela vaudroit mieux que de se promener sous ce Portique nommé Persicé.*] Il vaudroit peut-être mieux, dit Ciceron, demeurer à ne rien faire à la campagne, que d'accepter cette commission des blés, mais il n'en seroit pas de même d'un Gouvernement.

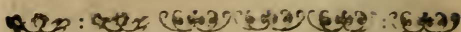
Quam illa Persice Porticus. Apparemment que Brutus avoit à sa maison de campagne un Portique, qu'il avoit ainsi appelé du nom de ce fameux Portique de Lacedemone, où les Statues des principaux Chefs des Perses qui avoient été défaits par les Grecs servoient de colonnes. Ou peut-être que ce Portique étoit peint dans la Galerie de Brutus avec le fleuve Eurotas. C'est pour cela que Ciceron ajoûte, comme je vous ai parlé du fleuve Eurotas, vous pourriez croire que je veux parler de Lacedemone, mais je ne veux parler que de la maison de campagne que Brutus a auprès de Lanuvium. Peut-être aussi que Brutus avoit donné le nom d'Eurotas à quelque petit ruisseau qui passoit dans son jardin; car les Romains se plaisoient à donner à leurs maisons de campagne, & à différens endroits de ces maisons, des noms tirés des Grecs, comme nous l'avons remarqué sur la quarantiéme Lettre du treiziéme Livre.

5. *Je suis en peine de savoir comment vous vous serez tiré de cette commission si triste & si difficile qu'on vous a donnée, de déliberer avec nos amis sur ce qu'ils doivent faire.*] QUID EGERIS TUA CUM TRISTI TUM DIFFI-

CILI AD CONSILIANDUM LEGATIONE. J'oſe aſſûrer que les Commentateurs n'ont point entendu cet endroit. Ils diſent qu'il s'agit de la légation qu'Atticus vouloit demander pour s'abſenter de Rome. Mais 1°. comme Atticus n'étoit point Sénateur, & qu'il n'avoit aucun emploi dans la République, il n'avoit pas beſoin de légation pour s'abſenter, & il pouvoit être hors de Rome auſſi long-tems qu'il lui plaiſoit. 2°. Les Commentateurs diſent que *difficili ad conſiliandum legatione*, ſignifie *cette légation ſur laquelle il eſt ſi difficile de vous donner conſeil;* mais pourquoi cela étoit-il ſi difficile & preſqu'impoſſible? Comme dit Ciceron, *eſt enim inexplicabilis.* Qui pouvoit trouver mauvais qu'un particulier comme Atticus, qui avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie hors de Rome, s'en allât dans les terres qu'il avoit en Epire? De plus, *conſiliare* ſignifie proprement s'aſſembler pour déliberer ſur quelque choſe, comme vouloient faire Brutus & Caſſius avec leurs amis; ils avoient prié Atticus de s'y trouver, comme on le voit par le commencement de la Lettre ſuivante. *Legatio* ſignifie quelquefois une commiſſion qu'on nous donne, ou dont nous nous chargeons. Ciceron a employé ce mot à peu près dans ce ſens en parlant de Servius Sulpitius dans la ſeptiéme Lettre de ce Livre; & *provincia* a ſouvent ce ſens métaphorique. Ciceron dit que c'eſt une commiſſion triſte, & qu'en déliberant on aura bien de la peine à ſe déterminer, comme il le dit dans pluſieurs autres endroits des Lettres du quatorziéme & du quinziéme Livre, en parlant de la ſituation où étoit Brutus. Ce qui ſuit immédiatement ne laiſſe

aucun lieu de douter qu'il ne s'agiſſe ici du parti que Brutus avoit à prendre, *me quidem Bruti litteræ quas oſtendis à te lectas ita perturbarunt, ut, quamquam ante egebam conſilio, tamen animi dolore ſim tardior.* Il a déja dit à la fin de la quatriéme Lettre de ce Livre, où il s'agit d'une entrevûe que Ciceron devoit avoir avec L. Céſar ſur les affaires de Brutus, *ô rem odioſam & inexplicabilem*, comme il dit ici *eſt enim inexplicabilis.* Enfin, une marque que par cette légation Ciceron veut parler ici du voyage qu'Atticus devoit faire à Lanuvium, c'eſt qu'il lui dit que ſon Meſſager pourra bien ne le pas trouver à Rome. Il n'y a qu'à lire le commencement de la Lettre ſuivante, pour s'aſſûrer que c'eſt ici le véritable ſens.





EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

O *Bruti amanter ſcriptas litteras! O iniquum tuum tempus, qui ad eum ire non poſſis! ego autem quid ſcribam? ut beneficio iſtorum utatur? quid turpius, ut moliantur aliquid? nec audent, nec jam poſſunt. Age, quieſcant auctoribus nobis? quis incolumitatem præſtet? Si vero aliquid de Decimo gravius; quæ noſtris vita, etiam ſi nemo moleſtus ſit? ludos vero non facere, quid fœdius? frumentum imponere, quæ eſt alia Dionis legatio? aut quod munus in Rep. ſordidius? prorſus quidem conſilia tali in re ne iis quidem tuta ſunt, qui dant. Sed poſſim id negligere proficiens. Fruſtra vero qui ingrediar: matris conſilio cum utatur, vel etiam precibus; quid me interpo-*



LETTRE X.

QUe la Lettre de Brutus eſt pleine de marques d'amitié ! Que je ſuis fâché que vos affaires ne vous permettent pas de l'aller voir ! Mais moi, que faut-il que je lui conſeille ? d'accepter un emploi dont il faudroit avoir l'obligation à ſes ennemis ? y auroit-il rien de plus honteux ? qu'ils entreprennent quelque choſe ? ils n'oſent le faire, & même ils ne le peuvent plus. Mais quand je leur conſeillerois de demeurer en repos, qui eſt-ce qui nous répondra qu'ils ſeront en ſûreté ? Que ſi l'on en vient à quelqu'extrémité contre D. Brutus, nos Conjurés pourroient-ils vivre après cela, quand même perſonne ne les inquiéteroit ? N'eſt-ce pas une choſe indigne que Brutus n'oſe être préſent à ſes jeux [1] ? Cette commiſſion des blés qu'on veut leur donner, n'eſt-ce pas une vraie relegation [2] ? Et y a-t'il dans la République un plus vil

nam? ſed tamen cogitabo, quo genere utar litterarum. Nam ſilere non poſſum. Statim igitur mittam vel Antium, vel Circæos.

REMARQUES
SUR LA X. LETTRE.

1. *Que Brutus n'oſe être préſent à ſes jeux.*] *Ludos non facere*, ne ſignifie pas ici, *ne pas donner ces jeux*, mais n'y pas préſider. Brutus étoit Préteur de la ville, *Prætor urbanus ;* c'étoit ce Préteur qui préſidoit aux jeux Apollinaires, & qui en faiſoit les frais. Brutus les donna, mais il n'oſa pas aller à Rome pour y préſider, comme on verra dans les premieres Lettres du ſeiziéme Livre.

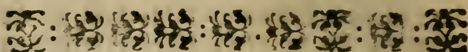
2. *Une vraie relegation.*] *Dionis legatio.* Dion de Siracuſe étant ſuſpect à Denis fils de celui qui fut ſurnommé le Tyran, ce Prince le fit enlever & l'envoya à Corinthe. Comme cela parut fort odieux, il diſoit que ce n'étoit point un banniſſement, qu'il n'avoit pris ce parti, qu'afin d'empêcher que des ſoupçons mutuels ne les portaſſent l'un & l'autre aux dernieres extrémités ; & pour faire voir qu'il ne lui vouloit point de mal, il lui renvoya tous ſes meubles, & le laiſſa jouir des biens qu'il avoit en Sicile. C'eſt là-deſſus, diſent les Commentateurs, qu'on a dit depuis

emploi ;

emploi? Dans une pareille ſituation, il n'eſt pas ſûr de donner des conſeils. Je ne m'en mettrois pas en peine ſi j'étois ſûr que les miens ne fuſſent pas inutiles, mais je crains bien qu'ils ne le fuſſent. Brutus ſuit les avis de ſa mere [3], ou ſe rend à ſes prieres; à quoi ſerviroit-il donc que je me miſſe entre deux? Je verrai néanmoins de quelle maniere il faudra que je lui écrive, car je ne puis me diſpenſer de lui faire réponſe. J'enverrai ma Lettre à Antium ou à Circée.

Dionis legatio, pour marquer un honnête éxil. J'avoue que cela ne me ſatisfait pas entierement. Il ſemble que le ſens demande ici que *Dionis legatio* ſignifie un éxil couvert du prétexte de quelqu'emploi, & que ſans cela on ne peut l'appliquer à ce que dit ici Ciceron de Brutus & de Caſſius. Les Hiſtoriens de Dion nous apprennent que Denis le Tyran pere de celui dont nous venons de parler, envoyoit ſouvent Dion en Ambaſſade. Quoique ce Prince fût ſon beaufrere & qu'ils paruſſent en bonne intelligence, il ſe pourroit bien qu'il ne l'eût envoyé ſi ſouvent en Ambaſſade, que parce que ſon grand mérite lui faiſoit ombrage, & qu'il craignoit que Dion n'entreprît de délivrer ſa patrie de la Tyrannie, comme il fit depuis ſous le jeune De-

nis. Cela convient tout-à-fait au caractere de Denis le Tyran, l'homme le plus ſoupçonneux qui fût jamais. Peut-être eſt-ce de ces fréquentes Ambaſſades de Dion qu'eſt venu le proverbe *Dionis legatio*, pour marquer une



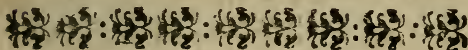
EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

ANtium veni ante VI *Kal. Bruto jucundus noſter adventus. Deinde, multis audientibus, Servilia, Tertulla, Portia, quærere, quid placeret. Aderat etiam Favonius. Ego, quod eram meditatus in via, ſuadere, ut uteretur Aſiatica curatione frumenti; nihil eſſe jam reliqui, quod ageremus, niſi ut ſalvos eſſe. In eo etiam ipſi Reip. eſſe præſidium. Quam orationem cum ingreſſus eſſem, Caſſius intervenit. Ego eadem illa repetivi. Hoc loco, fortibus ſane oculis, Caſſius (Martem ſpirare diceres)*

maniere d'éxil coloré d'un prétexte honnête.

3. *Brutus suit les avis de sa mere.*] Ciceron se défioit de Servilie qui avoit toujours été amie de César, & qui étoit encore en liaison avec les amis de ce Dictateur.



LETTRE XI.

JE suis arrivé à Antium le vingt-six [1]. Brutus a été fort aise de me voir ; il avoit avec lui Servilie, Tertulle, & Porcie [2], & plusieurs autres personnes. Favonius [3] y étoit aussi. Il me demanda en leur présence quel parti je croyois qu'il devoit prendre. Je lui dis ce que j'avois médité en chemin là-dessus, que je lui conseillois d'accepter cette commission des blés, & de s'en aller en Asie ; que tout ce que nous pouvions faire à présent, c'étoit de penser à notre sûreté, & que c'étoit le moyen de sauver la République. J'avois déja commencé à parler lorsque Cassius arriva, je répetai ce que j'avois déja dit, & là-dessus Cassius me dit avec un air animé, & comme un homme qui ne

se in Siciliam non iturum. Ego ne, ut beneficium accepisse in contumeliam? quid ergo agis? inquam. At ille, in Achaiam se iturum: quid tu, inquam, Brute? Romam, inquit, si tibi videtur. Mihi vero minime. Tuto enim non eris. Quid si possem esse? placeretne? atque ut omnino; neque nunc, neque ex prætura in provinciam ires. Sed auctor non sum, ut te urbi committas. Dicebam ea, quæ tibi profecto in mentem veniunt, cur non esset tuto futurus.

Multo inde sermone querebantur, atque id quidem Cassius maxime, amissas occasiones; Decimumque graviter accusabat. Ego negabam oportere præterita: assentiebar tamen. Cumque ingressus essem dicere, quid oportuisset, nec vero quidquam novi, sed ea, quæ quotidie omnes; nec tamen illum locum attingere: quemquam præterea oportuisse tan-

reſpireroit que la guerre : pour moi je n'irai point en Sicile, quoi ? il faudra que je reçoive comme un bienfait ce qui eſt un véritable affront ? Que ferez-vous donc, lui dis-je ? J'irai, reprit-il, en Achaïe [4]. Et vous Brutus, où irez-vous ? A Rome, me dit-il, ſi vous le jugez à propos. Moi nullement, car vous n'y ſeriez pas en ſûreté. Et ſi je n'y avois rien à craindre, me conſeilleriez-vous d'y aller ? Je voudrois bien, lui dis-je, que vous ne ſortiſſiez point de l'Italie, ni à préſent, ni après votre Préture ; mais je trouve que ce ſeroit trop vous expoſer que de venir à Rome ; je lui en dis les raiſons qui vous viendront ſans doute dans l'eſprit.

Dans la ſuite de la converſation pluſieurs perſonnes, & Caſſius ſur-tout, ſe plaignirent de ce qu'on avoit manqué une ſi belle occaſion ; il s'en prend fort à D. Brutus [5]. Je lui dis qu'il avoit raiſon, mais qu'il ne faloit pas rappeler le paſſé. Je commençai enſuite à parler de ce qu'il auroit falu faire, & je ne dis que ce que tout le monde dit tous les jours. Je ne dis pas même que Céſar n'étoit pas le ſeul dont on devoit

gi, sed Senatum vocari, populum ardentem studio vehementius incitari, totam suscipere Remp. exclamat tua familiaris: hoc vero neminem umquam audivi. Ego repressi. Sed & Cassius mihi videbatur iturus: (etenim Servilia pollicebatur se curaturam, ut illa frumenti curatio de S C. tolleretur) & noster cito dejectus est de illo inani sermone. Velle enim se dixerat. Constituit igitur, ut ludi, absente se, fierent suo nomine. Proficisci autem mihi in Asiam videbatur ab Antio velle.

Ne multa; nihil me in illo itinere, præter conscientiam, delectavit. Non enim fuit committendum, ut ille ex Italia prius, quam à me conventus esset, discederet. Hoc dempto munere amoris atque officii, sequebatur, ut mecum ipse:

[a] Ἡ δεῦρ' ὁδός σοι τί δύναται νῦν θεοπρόπε;

prorsus dissolutum offendi navigium,

a Iter huc susceptum quid tibi prodest; qui oraculum consulis?

ſe défaire ; mais ſeulement qu'il auroit falu aſſembler le Sénat, profiter de l'ardeur que le Peuple témoignoit pour l'animer encore davantage, & ſe rendre maître des affaires. Là-deſſus votre amie s'écria, je n'ai jamais entendu dire rien de pareil, mais je la fis bien taire [6]. Je crois que Caſſius partira ; car Servilie promet de faire ôter du Decret du Sénat ce qui regarde cette Commiſſion des blés. Brutus qui avoit dit d'abord qu'il vouloit aller à Rome, a bien-tôt changé d'avis, & il eſt convenu que quoiqu'il fût abſent, on donneroit les jeux en ſon nom. Je crois qu'il partira d'Antium pour l'Aſie.

Enfin, je ne ſuis content de mon voyage que par un ſeul endroit, c'eſt que je n'aurai rien à me reprocher ; il ne convenoit pas que Brutus quittât l'Italie ſans que je le viſſe, je devois cela à notre amitié ; du reſte, je ne pouvois faire un voyage plus inutile [7]. J'ai trouvé le vaiſſeau briſé, ou pour mieux dire tout en pieces. Il n'y a ni prudence, ni raiſon, ni ordre dans tout ce qu'ils font. Ainſi, je ſuis déterminé plus que jamais à partir au plûtôt, & à

vel potius dissipatum. Nihil consilio, nihil ratione, nihil ordine. Itaque & si ne antea quidem dubitavi, tamen nunc eo minus, evolare hinc; idque quamprimum, ubi

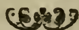
Nec Pelopidarum facta, neque famam audiam.

Sed heus tu, ne forte sis nescius, Dolabella me sibi legavit a. d. IV *Nonas April. Id mihi heri vesperi nuntiatum est. Votiva ne tibi quidem placebat. Etenim erat absurdum; quæ, si stetisset Respub. vovissem; ea me, eversa illa, vota dissolvere: & habent, opinor, liberæ legationes definitum tempus lege Julia; nec facile addi potest ad hoc genus legationis, ut, cum velis, introire, exire, liceat. Quod nunc mihi additum est. Bella est autem hujus juris quinquennii licentia. Quamquam quid de quinquennio cogitem? contrahi mihi negotium videtur. Sed* [a] βλάσφημα *mittamus.*

a Quæ sunt mali ominis.

aller dans quelqu'endroit où je n'entende point parler de tous les excès qui ſe commettent ici. [8]

Mais à propos, vous ſaurez que Dolabella m'a nommé ſon Lieutenant, la Commiſſion eſt datée du deuxiéme d'Avril [9], je l'appris hier au ſoir. Vous n'étiez pas non plus que moi pour la *Légation votive*; car il étoit ridicule que j'accompliſſe après la ruine de la République, des vœux que j'avois faits pour ſa conſervation [10]. Je crois même que par la loi Julia ces ſortes de légations ont un tems borné [11], & qu'elles ne laiſſent pas la liberté de venir à Rome & d'en ſortir quand on veut [12], ce que l'on me permet. C'eſt une belle choſe que d'avoir cette liberté pendant cinq ans, quoiqu'après tout, dans la ſituation où ſont les affaires, ce ſoit porter ſes vûes trop loin; mais ne diſons rien qui ſoit de mauvais augure.



REMARQUES
SUR LA XI. LETTRE.

1. *LE vingt-six.*] De Juin, & non pas de Mai, comme le dit Corradus. Car cette commiſſion des blés, dont il eſt parlé dans cette Lettre, ne fut donnée à Brutus & à Caſſius que le cinq de Juin, comme on le voit dans la ſixiéme & dans la neuviéme Lettre de ce Livre. La treiziéme Lettre de ce même Livre a été écrite le vingt-quatre. Ainſi, s'il n'y a pas faute dans le chifre, ou ici, ou dans l'autre, il faut que l'onziéme ait été écrite depuis la treiziéme.

2. *Servilie, Tertulle, Porcie.*] La mere, la ſœur & la femme de Brutus.

3. *Favonius.*] C'eſt celui dont nous avons parlé ſur la premiere Lettre du quatriéme Livre, & qu'on appeloit le ſinge de Caton; mais il ne jugea pas à propos de l'imiter après la défaite de Scipion; il fit ſa paix avec Céſar, & fut l'un des Conjurés.

4. *J'irai, reprit-il, en Achaïe.*] Pour y vivre en particulier, ce qui convenoit mieux à Caſſius que d'accepter un emploi qu'il trouvoit trop peu honorable.

5. *De ce qu'on avoit manqué une ſi belle occaſion, il s'en prend fort à D. Brutus.*] Manuce croit que Caſſius ſe plaignoit de ce que Decimus Brutus qui avoit trois legions dans la Gaule Ciſalpine, ne s'oppoſoit pas à Antoine;

mais il me paroît que ce Commentateur ſe trompe. Il s'agit ici de ce qui ſe paſſa à la mort de Céſar, & c'eſt pour cela que Ciceron dit qu'il ne faloit pas rappeler le paſſé. Paterculus dit que Caſſius vouloit qu'on tuât Antoine avec Céſar, & que Decimus Brutus s'y oppoſa. Plutarque & Appien qui le copient ſouvent, diſent que ce fut Marcus Brutus; mais il y a lieu de juger par cet endroit que ce fut Decimus, d'autant plus que ce dernier avoit ſervi long-tems ſous Céſar avec Antoine.

6. *Mais je la fis bien taire.*] EGO REPRESSI, ſupp. *eam*. On pourroit auſſi ſouſentendre *me*, mais je ne voulus pas lui répondre. Il s'agit ici de Servilie qui étoit des amies d'Atticus, comme le dit Cornelius Nepos. On a vû à la fin de la Lettre précédente, qu'elle étoit ſuſpecte à Ciceron comme étant trop liée avec les partiſans de Céſar.

7. *Je ne pouvois faire un voyage plus inutile.*] ἡ δεῦρ' ὁδὸς, &c. A la lettre, à quoi vous ſervira d'aller conſulter l'Oracle? C'eſt un vers de quelque Tragédie que nous n'avons plus, & qu'on appliquoit à tous ceux qui faiſoient un voyage inutile, comme fait encore Ciceron ſur ſon voyage de Grece dans la ſixiéme Lettre du ſeiziéme Livre.

8. *Où je n'entende point parler de tous les excès qui ſe commettent ici.*] UBI NEC PELOPIDARUM, *&c.* Voyez Rem. 6. ſur la 12. Lett. du 14. Liv.

9. *La Commiſſion eſt datée du deuxiéme d'Avril.*] Quelques Commentateurs croient avec beaucoup d'apparence, qu'il faut effacer ici dans le texte *April*. Nous avons déja dit, ſur la

huitiéme Lettre de ce Livre, que ces gloses sont ordinaires aux Copistes. On étoit alors au mois de Juin; d'ailleurs, Dolabella ne pouvoit faire Ciceron son Lieutenant que depuis qu'on lui avoit donné le Gouvernement d'Asie, & il ne lût que depuis qu'Antoine se fut lié avec lui, long-tems depuis le commencement d'Avril. Manuce dit que Dolabella avoit fait Ciceron son Lieutenant pour le deuxiéme d'Avril de l'année suivante, mais Ciceron ayant pris cette légation pour avoir la liberté d'aller en Grece où il vouloit aller incessamment, à quoi lui auroit-elle servi si elle n'avoit commencé que dans un tems où il comptoit d'être de retour à Rome, comme on verra dans les Lettres suivantes?

10. *Que j'accomplisse après la ruine de la République des vœux que j'avois faits pour sa conservation.*] SI STETISSET RESPUBLICA, &c. C'étoit la formule des vœux que les Magistrats faisoient pour la conservation de la République. *Si in decem annos Respublica eodem stetisset statu, si eodem statu Respublica staret.* Tit. Liv. Lib. 21. & 30.

11. *Que par la loi Julia ces sortes de légations ont un tems borné.*] Jules-César avoit fait cette loi afin que les Sénateurs ne fussent pas trop long-tems absens de Rome, comme le dit Suetone; mais il ne dit point à combien d'années il avoit fixé le tems de ces légations libres. Ciceron pendant son Consulat avoit voulu abolir ces légations dont on abusoit, mais Livius Tribun du Peuple s'y opposa.

Lib. 3. de Leg.

12. *Et qu'elles ne laissent pas la liberté de*

venir à Rome & d'en ſortir quand on veut.] Au lieu que lorſqu'on étoit Lieutenant de quelque Gouverneur de Province, on avoit cette liberté, comme Ciceron le dit dans la dix-huitiéme Lettre du ſecond Livre, en parlant de la *légation* que Céſar lui offroit ; car les Gouverneurs de Province donnoient ſouvent de ces légations *ad honores.*





EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

BEne mehercule de Buthroto. At ego Tironem ad Dolabellam cum litteris, quia jusseras, miseram. Quid nocet? De nostris autem Antiatibus satis videbar plane scripsisse, ut non dubitares, essent quin otiosi futuri, usurique beneficio Antonii contumelioso. Cassius frumentariam rem aspernabatur. Eam Servilia sublaturam ex S C. se esse dicebat. Noster vero [a] καὶ μάλα σεμνὸς, *in Asiam, postea quam mihi est assensus tuto se Romæ esse non posse. Ludos enim absens facere malebat. Navigia colligebat. Erat animus in cursu. Interea in eisdem locis erant futuri. Brutus quidem se aiebat Asturæ.*

a Et valde gravis.

L. quidem Antonius liberaliter



LETTRE XII.

JE ſuis en vérité très-aiſe que l'affaire de Buthrote aille bien ; j'avois envoyé Tiron à Dolabella, & je lui avois écrit comme vous l'aviez ſouhaité, mais cela ne gâtera rien. Pour nos Conjurés il me ſembloit que je vous avois marqué aſſez clairement qu'ils demeureroient en repos, & qu'ils étoient réſolus à accepter de la main d'Antoine, comme un bienfait, ce qui dans le fond eſt une injure [1]. Caſſius ne veut point de cette Commiſſion pour faire venir des blés, & Servilie a promis de la faire ôter du Decret du Sénat. Pour notre ami Brutus, il s'eſt réſolu ſans peine à aller en Aſie [2], après être convenu avec moi qu'il ne pouvoit être à Rome en ſûreté ; il aime donc mieux que ſes jeux ſe faſſent ſans lui. Il ramaſſe des vaiſſeaux, & il ſe diſpoſe à partir. En attendant ils ne s'éloigneront point de ces quartiers ; Brutus m'a dit qu'il iroit à ma maiſon d'Aſture.

L. Antonius m'a écrit une Lettre

litteris sine cura me esse jubet. Habeo unum beneficium : alterum fortasse, ni in Tusculanum venerit. O negotia non ferenda! quæ feruntur tamen. [a] τῶν δ' αἰτίαν τῶν Βρέτων τίς εἶχεν; *Octaviano, ut perspexi, satis animi : videbaturque erga nostros* [b] ἥρωας *ita fore, ut nos vellemus, animatus. Sed quid ætati credendum sit, quid nomini, quid hereditati, quid* [c] κατηχήσει, *magni consilii est. Vitricus quidem nihil censebat; quem Asturæ vidimus. Sed tamen alendus est : ut, nihil aliud, ab Antonio sejungendus. Marcellus præclare, si præcipit nostro nostri: cui quidem ille deditus mihi videbatur. Pansæ autem & Hirtio non nimis credebat. Bona indoles,* [d] ἐὰν διαμείνῃ.

a Horum culpam quis Brutorum sustinet? *b* Heroas. *c* Institutione. *d* Si permanserit.



obligeante, où il m'assûre que je n'ai rien à craindre [3]; c'est déja une obligation que je lui ai, & je lui en aurai une seconde s'il ne vient point à Tusculum. Que de choses insupportables, qu'on souffre néanmoins ! Auquel des deux Brutus faut-il s'en prendre [4] ? Il m'a paru qu'Octavianus [5] avoit assez d'esprit & de courage, & je crois qu'il en usera avec nos Heros comme nous le souhaitons; mais son âge, le nom qu'il porte, le bien dont il a hérité, les impressions qu'on lui a données, tout cela demande qu'on examine sérieusement si l'on peut se fier à lui; son beaupere [6] ne le croit pas; mais il faut toujours le ménager, quand ce ne seroit que pour l'empêcher de se lier avec Antoine. J'en estime davantage Marcellus s'il lui inspire de bons sentimens pour nos amis [7]; il paroît avoir beaucoup de crédit sur l'esprit d'Octavianus [8], qui ne se fie pas trop à Hirtius & à Pansa. Il a un bon naturel, pourvû qu'on ne le gâte pas.



REMARQUES
SUR LA XII. LETTRE.

1. *Et qu'ils étoient résolus à accepter de la main d'Antoine comme un bienfait, ce qui dans le fond est une injure.*] Le bienfait c'étoit qu'Antoine leur fit donner par le Sénat la liberté de s'absenter de Rome avec honneur, ce qui n'étoit pas permis aux Magistrats; & l'injure, c'étoit qu'Antoine étoit lui-même la cause qu'ils ne pouvoient pas être à Rome en sûreté.

2. *Pour notre ami Brutus, il s'est résolu sans peine à aller en Asie.*] Il y a dans le texte ϗ μάλα σεμνὸς, ce qui signifie à la lettre *& valde gravis.* Victorius & Manuce croient que c'est une ironie de Ciceron, qui se moque de ce que Brutus regardoit comme un emploi honorable la commission qu'on lui offroit, & dont il sembloit qu'il tirât vanité; mais j'ai de la peine à croire que Ciceron se moque ici de Brutus, puisqu'il ajoûte que Brutus s'étoit rendu à son avis. Je croirois plûtôt que Ciceron veut dire que le mauvais état des affaires de Brutus ne lui faisoit rien perdre de sa gravité stoïque, & qu'il conservoit toujours la même égalité d'ame, ce qui étoit bien opposé au caractere vif de Cassius dont Ciceron dit dans la Lettre précédente, *fortibus sane oculis Cassius (Martem spirare diceres) se in Siciliam non iturum.* Voyez ce que dit notre Auteur

dans la vingtiéme Lettre du Livre précédent, sur l'air grave & philosophique de Brutus.

3. *L. Antonius m'a écrit une Lettre obligeante, où il m'assûre que je n'ai rien à craindre.*] Apparemment que Ciceron lui avoit écrit sur le bruit qui avoit couru qu'on vouloit envoyer des gens armés à sa maison de Tusculum. *Epist.* 8. *h. Lib.* & que c'est là-dessus que Ciceron ajoûte, je lui suis déja obligé de ce qu'il m'a fait une réponse honnête; je lui aurai une seconde obligation s'il me tient parole, & s'il ne vient pas à ma maison de Tusculum comme on m'en avoit menacé. Manuce croit qu'il s'agit de la division des terres que L. Antonius avoit fait donner depuis peu aux soldats vétérans, & que Ciceron lui avoit écrit pour le prier de ne faire pas comprendre dans cette division les terres de Tusculum. En effet, L. Antonius étoit l'un des sept Commissaires nommés pour cette division, & Ciceron décrit dans la cinquiéme Philippique, tous les excès que cela lui donna occasion de commettre; & c'est là-dessus que Ciceron ajoûte, *que de choses insupportables qu'on souffre néanmoins!*

4. *Auquel des deux Brutus faut-il s'en prendre?*] De ce qu'on ne s'étoit pas défait d'Antoine lorsqu'on tua César, ce qui étoit cause que lui & ses freres étoient les maîtres de la République, & disposoient de tout à leur gré. Voyez la cinquiéme Remarque sur la Lettre précédente.

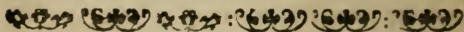
5. *Octavianus.*] Nous avons déja dit ailleurs * que lorsqu'on étoit passé par adoption.

* *Voyez la* 1. *Remarque sur la* 20. *Lettre du* 3. *Livre.*

dans une autre famille, on en prenoit le nom & qu'on y ajoûtoit celui de la famille dont on étoit sorti, en changeant la terminaison. Ainsi celui qui a été connu dequis sous le nom d'Auguste, s'appeloit alors C. Julius César Octavianus. Ciceron lui donne ce dernier nom parce que son adoption avoit été depuis peu confirmée par le Peuple, quoiqu'ensuite il l'appelle souvent Octavius.

6. Son beaupere.] Philippe qui avoit épousé sa mere en secondes nôces, comme nous l'avons déja dit.

7. S'il lui inspire de bons sentimens pour nos amis.] SI PRÆCIPIT NOSTRO NOSTRI. Le tex-



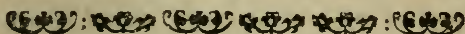
EPISTOLA XIII.

CICERO ATTICO SAL.

VIII *Kal. duas à te accepi epistolas. Respondebo igitur priori prius. Assentior tibi, ut nec duces simus, nec agmen cogamus; faveamus tamen. Orationem tibi misi. Ejus custodiendæ, & proferendæ arbitrium tuum. Sed quando illum diem, cum tu edendam putes? Inducias, quas*

te eſt ici corrompu. Grævius croit qu'on pourroit lire *noſtro noſci*, de faire connoiſſance avec notre cher Brutus. J'aimerois mieux lire *noſtro & noſtris* ſupp. *amicum eſſe*. Mais, ſi l'on ne peut ſans le ſecours de nouveaux Manuſcrits, s'aſſûrer de la véritable leçon, on voit bien du moins à peu près ce que Ciceron a voulu dire, puiſqu'il a déja dit d'Octavius dans cette même Lettre, *videbaturque erga noſtros* ἥρωας *ita fore ut nos vellemus animatus.*

8. *Il paroît avoir beaucoup de crédit ſur l'eſprit d'Octavius.*] Le fils de Marcellus avoit épouſé la ſœur aînée d'Octavius. De ce mariage vint le Marcellus ſi célébre par le bel éloge que Virgile en a fait dans le ſixiéme Livre de l'Eneïde.



LETTRE XIII.

J'Ai reçû deux de vos Lettres le vingtquatre ; je vais d'abord répondre à la premiere. Je penſe comme vous, que je ne dois faire ni l'avant-garde, ni l'arriere-garde, mais ſeulement favoriſer la marche [1]. Je vous envoie ma Harangue [2]. Vous la garderez & vous ne la ferez paroître que lorſque vous le jugerez à propos. Quand vien-

ſcribis, non intelligo fieri poſſe. Melior eſt [a] ἀναιτιφωνησία : *qua me uſurum arbitror. Quod ſcribis legiones duas Brundiſium veniſſe, vos omnia prius. Scribes igitur, quidquid audieris. Varronis* [b] διάλογον *exſpecto. Jam probo* [c] Ἡρακλείδιον, *præſertim cum tu tantopere delectere: ſed quale velis velim ſcire. Quod ad te antea, atque adeo prius ſcripſi (ſic enim mavis) adſcribendum dicere, tibi vere feciſti me acriorem: ad tuum enim judicium, quod mihi erat notum, addidiſti Peducei auctoritatem, magnam quidem apud me, & in primis gravem. Enitar igitur, ne deſideres aut induſtriam meam, aut diligentiam.*

a Taciturnitas in reſpondendo.
b Dialogum. *c* Heraclideum.

Vectenum, ut ſcribis, & Faberium foveo. Clœlium nihil arbitror malitioſe: quamquam. Sed quid egerit? De libertate retinenda, qua certe nihil eſt dulcius, tibi aſſentior.

dra le jour que vous croirez qu'on pourra la montrer? Je ne conçois pas comment on pourroit faire cette tréve dont vous me parlez; il vaut mieux ne rien dire contre ceux qui ſont les maîtres, & c'eſt le parti que je prendrai. Vous me mandez qu'il eſt arrivé à Brindes deux legions [3]; je vois que vous ſavez toutes les nouvelles avant nous; vous me manderez donc tout ce que vous entendrez dire. J'ai fort envie de voir le Dialogue de Varron. Je ſuis déterminé à écrire quelque choſe à la maniere d'Heraclide, puiſque cela eſt ſi fort de votre goût; mais je voudrois bien ſavoir comment vous voulez que je traite ce ſujet. Je vous avois écrit auparavant que je ne pouvois pas le faire ſi-tôt, mais je vous avoue que vous m'avez fort encouragé [4]; car, à votre approbation vous joignez celle de Peduceus dont je fais un cas infini, ainſi je n'oublierai rien pour vous contenter au plûtôt.

Je ménage Vectenus & Faberius comme vous me le conſeillez. Je ne crois pas que Clœlius [5] ait de mauvaiſes intentions, cependant il ne faut pas trop s'y fier; mandez-moi ce qu'il

Itane Gallo Caninio? hominem nequam! quid enim dicam aliud? cautum Marcellum; me sic, sed non tamen cautissimum.

Longiori epistolæ superiorique respondi. Nunc breviori propiorique quid respondeam, nisi eam fuiße dulcissimam? Res Hispanienses valde bonæ. Modo Balbilium incolumem videam, subsidium nostræ senectutis. De Antoniano item, quod me valde observat Visellia. Sed hæc quidem humana. De Bruto te nihil scire dicis: sed Selicia veniße M. Scaptium: eumque non qua pompa, ad se tamen clam venturum, sciturumque me omnia: quæ ego statim. Interea narras eadem Bassi servum veniße, qui nuntiaret, legiones Alexandrinas in armis esse, Bassum arcessit, Cassium exspectari. Quid quæris? videtur Resp. jus suum recuperatura, sed ne quid ante. Nosti horum exercitationem in latrocinio, & amentiam.

aura

aura fait. Quoi! traiter ainsi Gallus Caninius [6] ? le scélérat ! Car peut-on lui donner un autre nom ? Que Marcellus a bien fait de prendre ses précautions [7] ! j'en prens aussi, mais je n'en prens peut-être pas assez.

J'ai répondu à votre premiere Lettre qui est la plus longue, que vous dirai-je sur l'autre, si-non qu'elle m'a fait un plaisir infini ? Les affaires d'Espagne vont fort bien [8] ; tout ce que je souhaite, c'est de revoir sain & sauf Balbilius [9] qui sera mon bâton de vieillesse. Je suis fâché de la mort d'Annianus [10] à cause de Visellia qui a toujours eu de l'attachement pour moi ; mais il faut se consoler des malheurs qui sont attachés à la condition des hommes. Vous me dites que vous ne savez point de nouvelles de Brutus ; je vous apprendrai donc que Selicia [11] m'a dit que M. Scaptius étoit arrivé sans suite [12], qu'il viendroit la voir en secret, & qu'elle me manderoit tout ce qu'il lui diroit ; je vous l'écrirai aussitôt. En attendant, elle m'a dit [13] qu'il étoit venu avec Scaptius [14] un Esclave de Bassus qui a dit que les légions d'Alexandrie [15] avoient pris les armes,

Dolabella vir optimus. Etſi, cum ſcribebam; ſecunda menſa appoſita, veniſſe eum ad Bajas audiebam; tamen ad me ex Formiano ſcripſit (quas litteras, cum è balineo exiiſſem accepi) ſeſe de attributione omnia ſumma feciſſe: Vectenum accuſat: tricatur ſcilicet, ut homo talis. Sed ait totum negotium Seſtium noſtrum ſuſcepiße, optimum quidem illum virum, noſtrique amantiſſimum. Quæro autem, quid tandem Seſtius in hac re facere poſſit, quod non quivis noſtrum? ſed ſi quid præter ſpem erit, facies ut ſciam. Sin eſt, ut arbitror, negotium perditum, ſcribes tamen, neque iſta res commovebit.

qu'elles avoient député vers Baſſus [16] pour qu'il vînt les joindre, & qu'on attendoit Caſſius [17]. Que vous dirai-je ? Je crois que la République va reprendre ſes droits, pourvû que les partiſans d'Antoine ne nous préviennent pas, car vous ſavez que ce ſont des furieux à qui le crime ne coûte rien.

Je ſuis fort content de Dolabella [18]; je viens d'apprendre en écrivant cette Lettre au ſecond ſervice, qu'il eſt arrivé à Bayes; cependant j'ai reçû comme je ſortois du bain une Lettre de lui datée de Formies, dans laquelle il me mande qu'il a fait tout ce que je ſouhaitois ſur le tranſport de ſa dette; que s'il ne l'a pas fait plûtôt, c'eſt la faute de Vectenus, qui chicanne comme font ordinairement ces gens-la [19], que Seſtius s'eſt chargé de cette affaire. C'eſt un très-honnête homme & qui eſt fort de mes amis; mais, dites-moi, je vous prie, qu'eſt-ce que Seſtius peut faire là-deſſus que tout autre ne puiſſe pas faire comme lui ? Si cette affaire eſt en meilleur état que je ne l'eſpere, vous me le manderez. Mais ſi elle eſt deſeſperée [20], comme je le crois, vous me le manderez toujours, & cela ne m'in-

Nos hic [a] φιλοσοφούμενα (quid enim aliud?) & [b] τὰ περὶ τοῦ καθήκοντος magnifice explicamus, [c] προσφωνοῦμενque Ciceroni. Qua de re enim potius pater filio? deinde alia. Quid quæris? extabit opera peregrinationis hujus. Varronem hodie, aut cras venturum putabant. Ego autem in Pompeianum properabam; non quo hoc loco quidquam pulchrius; sed interpellatores illic minus molesti. Sed perscribe quæso, quæ caussa sit in Myrtilo (pœnas quidem illum pependisse audivi) & satisne patet, unde corruptus. Hæc cum scriberem, tantum quod existimabam ad te orationem esse perlatam, hui, quam timeo, quid existimes. Etsi quid ad me, quæ non sit foras proditura, nisi Rep. recuperata? de quo quid sperem, non audeo scribere.

a Philosophica argumenta. b Quæ de officiis sunt. c Inscribimus.

quiétera pas plus que de raiſon.

Je travaille ici ſur des matieres Philoſophiques (que pourrois-je faire de mieux) & je compoſe un grand ouvrage ſur *les Offices*, que j'adreſſe à mon fils, car un pere ne peut choiſir un ſujet plus propre pour inſtruire ſon fils. Je traiterai enſuite d'autres ſujets, enfin on verra que je n'ai pas perdu mon tems depuis que je ſuis hors de Rome. On croit que Varron ſera ici aujourd'hui ou demain. Pour moi je m'en vais vîte à Pompeii. Ce n'eſt pas que je puiſſe trouver un païs plus agréable que celui-ci, mais il y aura moins d'importuns où je vas. J'ai appris qu'on avoit exécuté Myrtilus [21]. Mandez-moi, je vous prie, de quoi on l'accuſoit, & ſi l'on ſait certainement qui eſt-ce qui le faiſoit agir. Dans ce moment, je penſe que vous avez reçû ma Harangue, & je tremble de peur que vous n'en ſoyez pas content; mais après tout, pourquoi m'en mettre en peine, puiſqu'elle ne paroîtra que lorſque le parti de la République ſera le plus fort? & je n'oſerois vous dire combien j'eſpere peu que cela arrive.



REMARQUES
SUR LA XIII. LETTRE.

1. *Je crois, comme vous, que je ne dois faire ni l'avant-garde ni l'arriere-garde, mais seulement favoriser la marche.*] On voit bien que par cette métaphore Ciceron ne veut dire autre chose, si-non qu'il ne doit pas se déclarer trop ouvertement pour les Conjurés, afin de ménager Octavius & de l'empécher de se lier avec Antoine, comme il l'a dit à la fin de la Lettre précédente.

2. *Je vous envoie ma Harangue.*] Je crois qu'il ne s'agit pas ici de la Harangue qu'Atticus avoit voulu que Ciceron composât sous le nom de Brutus, ce que notre Auteur n'avoit pû goûter. C'étoit plûtôt une Harangue sur l'état présent de la République, où il parloit fort contre Antoine, & dont il fit entrer une grande partie dans la seconde Philippique. *Voyez l'onziéme Lettre du seiziéme Livre.*

3. *Qu'il est arrivé à Brindes deux Légions.*] C. Antonius étoit allé en Macédoine pour les faire passer en Italie.

4. *Je vous avois écrit auparavant que je ne pouvois pas le faire si-tôt, mais je vous avoue que vous m'avez fort encouragé.*] QUOD AD TE ANTEA, ATQUE ADEO PRIUS SCRIPSI, (SIC ENIM MAVIS) AD SCRIBENDUM DICERE TIBI VERE FECISTI ME ACRIOREM. Manuce a eu raison de dire qu'il est plus aisé d'entre-

voir ce que Ciceron a voulu dire ici, que de s'assûrer de la véritable leçon de ce passage sans le secours de quelque nouveau Manuscrit. Toute la brouillerie de cet endroit consiste dans le mot *dicere*, qui paroît déplacé. Popma lit *ad scribendum*, *tibi vere dico*, *ea re fecisti me acriorem*. Gronovius lit, *tibi vere dico & certe*, ce qui revient au même sens. Corradus croit que sans rien changer, *dicere tibi vere* peut se prendre ici absolument, comme en Grec τῷ ἀληθῶς εἰπεῖν, *pour vous dire la vérité ;* mais cette maniere de parler Grecque ne se trouve point dans les Auteurs Latins, & celle que Corradus cite de Plaute n'y a aucun rapport. Le sens seroit clair si l'on ajoûtoit *possum ;* mais on ne peut faire une pareille correction sans être autorisé par quelque Manuscrit. Ciceron avoit dit à Atticus dans la quatriéme Lettre de ce Livre, qu'il vouloit bien composer un ouvrage qu'il appelle ἡρακλείδειον, mais qu'il faloit attendre un autre tems ; à présent, il promet à Atticus d'y travailler sans attendre davantage ; & c'est là-dessus qu'il lui dit : Ne soyez pas surpris que je change d'avis, l'approbation que vous avez donnée à mes Livres des Tusculanes, & le jugement avantageux que Saufeius en a porté, me donne un nouveau courage pour travailler à ce que vous me demandez.

Ciceron dit, *quod ad te antea scripsi atque adeo prius (sic enim mavis)* parce qu'Atticus avoit apparemment trouvé que Ciceron s'étoit servi du mot *antea* dans quelqu'endroit où *prius* convenoit mieux. Voila des délicatesses qui nous échapent, & l'on peut joindre cet

exemple avec ce que nous avons déja dit * des mots qui dans les langues mortes nous paroiſſent ſynonymes, quoiqu'ils ne le ſoient pas parfaitement. S'il étoit permis de deviner, je m'imaginerois que dans l'idée d'Atticus, *ad te antea ſcripſi*, devoit ſe dire lorſqu'on mandoit une ſeconde fois la même choſe; & *ad te prius ſcripſi*, lorſqu'on mandoit une choſe différente de celle qu'on avoit mandée auparavant, comme fait ici Ciceron.

* *Voyez la* 3. *Rem. ſur la Lettre de Ciceron à Dolabella, après la dix-ſeptiéme Lettre du Livre précédent.*

5. *Clælius.*] Comme ce nom eſt inconnu, quelques Commentateurs ont voulu lire ici *Clodium;* mais on lit Clælium dans tous les Manuſcrits, & il eſt plus ordinaire aux Copiſtes de changer des noms inconnus en des noms qu'ils connoiſſent, que de corrompre des noms connus. D'ailleurs en mettant ici Clodius, on n'en eſt gueres plus avancé, & l'on ne ſait point de quelle affaire Ciceron veut parler. Il y a beaucoup d'apparence qu'il s'agit de quelqu'affaire domeſtique, & de quelque dette; car Vectenus & Faberius, dont Ciceron parle immédiatement auparavant, étoient ſes debiteurs.

6. *Quoi! traiter ainſi Gallus Caninius?*] ITA-NE GALLO CANINIO? Le ſens eſt ici ſuſpendu, & l'on ne peut que deviner. Ce qui m'a déterminé au ſens que j'ai ſuivi, c'eſt qu'on voit dans quelques Lettres * de Ciceron que Gallus Caninius étoit de ſes amis; il avoit même plaidé pour lui. Ainſi il y a

beaucoup d'apparence que cette exclamation *ô hominem nequam*, regarde Antoine, dont Ciceron dit de même dans la ſeconde Philippique, *ô hominem nequam ! quo enim veriori nomine te appellem ?* comme ici, *quid enim dicam aliud ?* Gallus Caninius avoit épouſé la fille de C. Antonius oncle d'Antoine, ainſi Ciceron avoit raiſon de ſe récrier ſur ce qu'Antoine le traitoit mal.

* *Epiſt.* 49. *Lib.* 13. *& Epiſt.* 1. *Lib.* 7. *Fam. Val. Max. Lib.* 4. *cap.* 2.

7. *Que Marcellus a bien fait de prendre ſes précautions.*] Il s'agit ici de Marcellus Conſulaire qui étoit ſorti de Rome * parce qu'il ne s'y croyoit pas en ſûreté. Ciceron dit qu'il ne prenoit pas autant de précautions que Marcellus, parce qu'il étoit en plus grande liaiſon avec les Conjurés.

* *Epiſt.* 3. *h. Lib.*

8. *Les affaires d'Eſpagne vont fort bien.*] L'armée de Sextus Pompeius s'étoit fort groſſie depuis qu'on avoit appris la mort de Céſar.

9. *Balbilius.*] Je crois que c'eſt un diminutif de Balbus, & qu'il s'agit ici du jeune Balbus qui étoit alors en Eſpagne. *Epiſt.* 32. *Lib.* 10. *Fam.* On a vû dans pluſieurs des Lettres précédentes, qu'il étoit des amis de Ciceron.

10. *Je ſuis fâché de la mort d'Annianus.*] Il y a ſeulement dans le texte *de Anniano autem*; mais je ſuis perſuadé qu'il faut ſouſentendre *doleo*, & qu'il s'agit de ſa mort, à cauſe de ce que Ciceron ajoûte, *ſed hæc quidem humana.* Car c'eſt une réfléxion qui lui eſt ordinaire lorſqu'il parle de la mort de gens qu'il regrette, & c'eſt ce qu'il dit plus clairement dans la

premiere Lettre de ce Livre à l'occaſion de la mort d'Alexion, *ſed ad hæc omnia una conſolatio eſt, quod ea conditione nati ſumus, ut nihil quod homini accidere poſſit, recuſare debeamus.* Et dans l'onziéme Lettre du douziéme Livre à l'occaſion de la mort de Sejus, *ſed omnia humana tolerabiliter ducenda.* On ſait que les Romains en parlant des morts évitoient de ſe ſervir des mots propres, parce que cela étoit de mauvais augure, & qu'ils les ſouſentendoient ou qu'ils en ſubſtituoient de métaphoriques. On peut le remarquer dans pluſieurs de ces Lettres.

11. *Selicia.*] Quelques Commentateurs croient qu'il faut lire ici *Servilia ;* & cela ſeroit très-vraiſemblable, ſi l'on ne liſoit *Selicia* dans tous les Manuſcrits. D'ailleurs, ce nom eſt Romain & on le trouve dans quelques anciennes Inſcriptions. On trouve auſſi un Q. Selicius dans la cinquiéme Lettre du premier des Fam. & cette Selicia pouvoit être ſa fille. Q. Selicius étoit l'ami & la créature de Lucullus ; & comme le jeune Lucullus étoit couſin germain de Brutus, il étoit naturel que cette Selicia s'intéreſsât pour ce dernier dont Scaptius étoit la créature, comme on l'a vû dans la 21. Lettre du 5. Livre, & dans la 1. du 6.

12. *Sans ſuite.*] NON QUA POMPA. ſupp. *incedere ſolet.* Ce Scaptius étoit venu pour donner avis à Brutus de ce qui ſe paſſoit ; & afin qu'on ne ſût point qu'il étoit venu, il n'avoit point amené ſes domeſtiques.

13. *En attendant, elle m'a dit.*] Il y a dans le texte *narras.* Grævius dit qu'il faut lire *narrat*, parce que ſi Atticus avoit man-

dé ce qui suit, Ciceron ne l'auroit pas répété & se seroit contenté de faire quelque réflexion à son ordinaire. Cette remarque est très-juste, & je suis surpris que Grævius n'ait pas mis *narrat* dans son texte, puisqu'on lit ainsi dans les anciennes éditions ; c'est Bosius qui sur la foi d'un seul Manuscrit, a corrigé *narras*.

14. *Qu'il étoit venu avec Scaptius.*] EADEM supp. *via*, comme dans la 39. Lettre du 13. Livre.

15. *Les Légions d'Alexandrie.*] Quatre Légions composées des débris de l'armée de Crassus & de celle de Pompée, que César avoit laissées à Cleopatre,

16. *Bassus.*] Nous en avons parlé sur la 9. Lett. du 14. Liv. Rem. 5.

17. *Qu'on attendoit Cassius.*] Son nom étoit fort célébre en ces quartiers-la, par la belle retraite qu'il avoit faite après la défaite de Crassus. Il ramassa en Syrie les débris de cette armée, & empêcha les Parthes de pénétrer dans cette Province, comme on l'a vû dans le cinquiéme Livre. Ces quatre Légions d'Alexandrie se donnerent depuis à lui.

18. *Je suis fort content de Dolabella.*] Parce qu'il avoit promis de servir Atticus dans l'affaire des Buthrotiens, comme on verra dans la Lettre suivante. Il y a dans le texte, *Dolabella vir optimus.* Nous disons de même, *vous êtes un brave homme*, *vous êtes un honnête homme*, pour dire, vous m'avez fait plaisir, vous avez fait ce que je souhaitois.

19. *Que c'est la faute de Vectenus ; sans doute qu'il chicanne comme ces sortes de gens-la.*] Corradus croit que *tricatur scilicet ut*

homo talis, doit s'entendre de Dolabella, mais ce terme de mépris *ut homo talis*, ne paroît gueres lui convenir, & convient bien mieux à Vectenus qui étoit un homme obſcur, & apparemment un Banquier.

20. *Si elle eſt deſeſperée.*] Ciceron appréhendoit apparemment que les délegations que Dolabella lui donnoit ne fuſſent pas bonnes.

21. *Qu'on avoit exécuté Myrtilus.*] On ne ſait point qui étoit ce Myrtilus; voici tout ce que l'on en peut conjecturer. Antoine ſe plaignit qu'Octavius avoit voulu le faire tuer, & qu'il avoit gagné pour cela à force d'argent quelques-uns de ſes gens; tout le monde étoit perſuadé que ce n'étoit qu'un prétexte dont ſe ſervoit Antoine pour ſe faire accompagner par des gens armés; peut-être que pour rendre la choſe plus vraiſemblable, il fit punir ce Myrtilus comme s'il avoit été convaincu de l'avoir voulu aſſaſſiner. Voilà ce que



EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

VI *Kalend. à Dolabella litteras, quarum exemplum tibi miſi: in quibus erat, omnia ſe feciſſe, quæ tu velles. Statim ei reſcripſi,*

disent les Commentateurs. Ce qui me feroit croire néanmoins qu'il ne s'agit pas ici de cette affaire, c'est qu'il paroît qu'elle n'arriva que long-tems depuis que la Lettre sur laquelle nous sommes a été écrite; car Ciceron en parle comme d'une chose nouvelle, dans une Lettre du commencement d'Octobre. Dans cette Lettre qui est la vingt-troisiéme du douziéme des Fam. Ciceron dit que quoiqu'Antoine prétendît avoir surpris chez lui les assassins, il n'avoit osé faire éclater cette affaire, au lieu qu'il dit ici que ce Myrtilus avoit été exécuté; *pœnas pependisse*, semble même signifier que Ciceron le croyoit coupable. Il est encore parlé de ce Myrtilus dans l'onziéme Lettre du seiziéme Livre; & quoique Ciceron en parle dans cette Lettre, aussi-bien qu'ici, d'une maniere très-obscure, on entrevoit néanmoins que c'étoit plûtôt Decimus Brutus que Myrtilus avoit voulu assassiner à l'instigation d'Antoine.



LETTRE XIV.

J'Ai reçû le vingt-sept une Lettre de Dolabella dont je vous envoie la copie, & où il me marque qu'il a fait tout ce que vous souhaitez. Je lui ai écrit aussi-tôt une Lettre, où je lui fais

& multis verbis gratias egi. Sed tamen, ne miraretur, cur idem iterum facerem, hoc caussæ sumsi, quod ex te ipso coram antea nihil potuissem cognoscere. Sed quid multa? litteras hoc exemplo dedi.



CICERO DOLABELLÆ

Cos. Suo.

ANtea cum per litteras Attici nostri de tua summa liberalitate, summoque erga se beneficio certior factus essem; cumque tu ipse etiam ad me scripsisses, te fecisse ea, quæ nos voluissemus: egi tibi gratias per litteras iis verbis, ut intelligeres, nihil te mihi gratius facere potuisse. Postea vero quam ipse Atticus ad me venit in Tusculanum hujus unius rei caussa, tibi ut apud

de grands remercîmens. Afin qu'il ne ſoit pas ſurpris de ce que je lui écris deux fois la même choſe, je lui dis pour raiſon que ce n'eſt que depuis peu que vous m'avez rendu compte vous-même de ce qu'il avoit fait pour vous, mais pourquoi vous en dire davantage? voici ma Lettre.



LETTRE

DE CICERON A DOLABELLA.

Lorſqu'Atticus m'eut écrit la maniere obligeante avec laquelle vous lui aviez rendu ſervice, & combien il vous avoit d'obligation, & que vous m'eûtes mandé vous-même que vous aviez fait ce que nous ſouhaitions; je vous en remerciai d'une maniere à vous faire concevoir que rien ne pouvoit me faire plus de plaiſir; mais Atticus étant venu depuis à Tuſculum uniquement pour me parler plus en détail des obligations qu'il vous a, de l'ardeur avec laquelle vous avez paru vous intéreſſer à l'affaire de Buthrote, & des marques d'a-

me gratias ageret, ut tuam eximiam quandam, & admirabilem in caussa Buthrotia voluntatem & singularem erga se amorem perspexisset; teneri non potui, quin tibi apertius illud idem his litteris declararem. Ex omnibus enim, mi Dolabella, studiis in me, & officiis, quæ summa sunt, hoc scito mihi & amplissimum videri, & gratissimum esse, quod perfeceris, ut Atticus intelligeret, quantum ego te, quam tu me amares. Quod reliquum est, Buthrotiam & caussam, & civitatem, quamquam à te constituta est (beneficia autem nostra tueri solemus) tamen velim, receptam in fidem tuam, à meque etiam atque etiam tibi commendatam, auctoritate, & auxilio tuo tectam velis esse. Satis erit in perpetuum Buthrotiis præsidii, magnaque cura, & sollicitudine Atticum & me liberaris; si hoc honoris

mitié toutes particulieres qu'il a reçûes de vous, je n'ai pû m'empécher de vous écrire encore une fois pour vous mieux marquer ma reconnoiſſance. Vous m'avez ſouvent donné des preuves très-fortes de votre attachement, mais ſoyez perſuadé, mon cher Dolabella, que vous ne m'avez jamais obligé plus ſenſiblement, qu'en faiſant connoître à Atticus juſqu'où va l'amitié qui eſt entre vous & moi. Il ne me reſte qu'à vous dire que l'affaire de Buthrote devient votre ouvrage, & l'on ſoûtient volontiers le bien qu'on a déja fait. Je joins à ce motif ma recommandation; je vous prie de prendre ſous votre protection cette ville, & d'employer pour elle toute votre autorité. Si vous voulez bien leur faire cette grace à ma conſidération, ils n'auront plus beſoin d'autre appui; vous aſſûrerez pour toujours leur repos, & vous nous tirerez Atticus & moi d'une grande peine. Je vous en conjure avec inſtance.

mei caussa susceperis, ut eos semper à te defensos velis. Quod ut facias, te vehementer etiam atque etiam rogo.

His litteris scriptis, me ad [a] συντάξεις *dedi: quæ quidem, vereor, ne miniata cerula tua pluribus locis notanda sint: ita sum* [b] μετέωρος, *& magnis cogitationibus impeditus.*

a Compositiones librorum.
b Animi pendens.

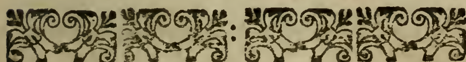


EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

L. Antonio male sit, siquidem Buthrotiis molestus est. Ego testimonium composui, quod, cum voles, obsignabis. Tu nummos Arpinatum, si L. Fadius Ædilis petet, vel omnis reddito. Ego ad te alia epistola scripsi de H-S. CX. *quæ Statio curarentur. Si ergo petet Fadius, ei volo reddi; præter*

Après avoir écrit cette Lettre, je me ſuis remis à compoſer; mais je crains qu'il n'y ait bien des endroits que vous marquerez avec votre crayon, car je n'ai pas l'eſprit aſſez libre ni aſſez tranquile.



LETTRE XV.

JE ſouhaite tous les maux du monde à L. Antonius, puiſqu'il inquiéte les Buthrotiens; je vous envoie mon certificat[1], vous y mettrez votre cachet[2] quand vous voudrez. Si L. Fadius Edile d'Arpinum vous redemande l'argent de cette ville, rendez-lui, s'il le faut, toute la ſomme. Je vous ai prié dans une autre Lettre, de faire payer cent dix mille ſeſterces à Statius. Si Statius

Fadium, nemini. Apud me item puto depositum. Id, scripsi ad Erotem, ut redderet.

Reginam odi. Me jure facere scit sponsor promissorum ejus Ammonius; quæ quidem erant [a] φιλόλογα, *& dignitatis meæ; ut vel in concione dicere auderem. Saram autem præterquam quod nefarium hominem cognovi, præterea in me contumacem. Semel eum omnino domi meæ vidi. Cum* [b] φιλοφρόνως *ex eo quærerem, quid opus esset, Atticum se dixit quærere. Superbiam autem ipsius reginæ, cum esset trans Tiberim in hortis, commemorare sine magno dolore non possum. Nihil igitur cum istis: nec tam animum me, quam vix stomachum habere arbitrantur.*

a Eruditi viri propria.

b Humaniter.

vous demande donc cet argent, vous le lui donnerez, & vous ne le donnerez qu'à lui. Je crois qu'il y a aussi quelque argent en dépôt chez moi. J'ai écrit à Eros de le rendre.

Il est vrai que je n'aime point la Reine d'Egypte. Ammonius [3] sait bien que j'ai raison, lui qui m'avoit répondu qu'elle me tiendroit ce qu'elle m'avoit promis; il s'agissoit de choses qui convenoient à un homme de Lettres [4], & que mon rang me permettoit de demander; & s'il le faloit, j'en rendrois compte en public. Pour Sara, outre que je le connois pour un méchant homme; d'ailleurs, j'ai éprouvé moi-même son insolence. Il n'est venu qu'une seule fois chez moi; je lui demandai d'une maniere fort honnête ce qu'il y avoit pour son service, il me répondit qu'il cherchoit Atticus [5]. Je suis encore vivement piqué de la hauteur avec laquelle la Reine d'Egypte me traita pendant qu'elle étoit dans ces jardins au-delà du Tibre [6]. Je ne veux donc avoir aucun commerce avec ces gens-la; ils croient apparemment que je n'ai point de cœur, ni même de sensibilité.

Profectionem meam, ut video, Erotis dispensatio impedit. Nam cum ex reliquis, quæ Nonis April. fecit, vel abundare debeam; cogor mutuari: quodque ex istis fructuosis rebus receptum est, id ego ad illud fanum sepositum putabam. Sed hæc Tironi mandavi, quem ob eam caussam Romam misi. Te nolui impeditum impedire. Cicero noster quo modestior est, eo me magis commovet. Ad me enim de hac re nihil scripsit, ad quem nimirum potissimum debuit. Scripsit hoc autem ad Tironem, sibi post Kal. April. (sic enim annuum tempus confici) nihil datum esse: tibi pro tua natura semper placuisse, teque existimasse id etiam ad dignitatem meam pertinere, cum non modo perliberaliter à nobis, sed etiam ornate cumulateque tractari. Quare velim cures (nec tibi essem molestus, si per alium hoc agere possem) ut permutetur Athenas, quod sit in annuum sumtum ei. Scilicet Eros nu-

Je vois que le peu d'ordre qu'Eros a mis dans mes affaires, retardera mon voyage ; ſuivant les comptes qu'il m'a rendus le cinq d'Avril, je devrois avoir de l'argent de reſte, & cependant je ſuis obligé d'emprunter. Je croyois qu'on avoit mis à part pour le bâtiment de ce Temple [7] ce que je retire de ces loyers [8] ; mais j'ai donné mes ordres là-deſſus à Tiron que j'envoie exprès à Rome, car vous avez aſſez d'affaires, & il ne faut pas vous en donner de nouvelles. Plus mon fils eſt réſervé à demander de l'argent, & plus je ſuis fâché qu'il en manque. Il ne m'en a rien écrit, quoiqu'il dût naturellement s'adreſſer à moi ; mais il a mandé à Tiron que depuis le premier d'Avril que ſon année eſt finie, il n'a rien touché. Je ſai que libéral comme vous l'êtes [9], vous avez toujours été d'avis, non-ſeulement que je lui donnaſſe une penſion honnête, mais que je n'épargnaſſe rien pour lui faire faire une dépenſe qui répondît à mon rang. Je vous prie de lui faire toucher à Athenes ſa penſion pour une année, je ne vous donnerois pas cet embarras ſi je pouvois m'adreſſer à quelqu'autre. Eros

merabit. Ejus rei caussa T onem misi. Curabis igitur, & ad me, si quid tibi de eo videbitur, scribes.

REMARQUES
SUR LA XV. LETTRE.

1. JE *vous envoie mon certificat.*] Par lequel Ciceron atteſtoit qu'il avoit été préſent lorſqu'on avoit dreſſé le Decret que Céſar avoit fait en faveur de la ville de Buthrote. *Voyez la Lettre de Ciceron à Capiton à la fin du ſeiziéme Livre.*

2. *Vous y mettrez votre cachet.*] Ceux qui donnoient un certificat y mettoient leur cachet, & ceux à qui on le donnoit y mettoient auſſi le leur, comme pour marquer qu'ils en étoient contens. *Voyez la* 12. *Lettre du* 2. *Livre.*

3. *Ammonius.*] C'étoit un ancien ſerviteur de Ptolomée pere de Cleopatre; il avoit été député à Rome par ce Prince, dans le tems qu'il ſollicitoit pour ſe faire rétablir dans ſon Royaume.

Epiſt. 1. *&* 5. *Lib.* 1. *Fam.*

4. *Il s'agiſſoit de choſes qui convenoient à un homme de Lettres.*] Apparemment que Ciceron avoit demandé à Cleopatre des ſtatues, & d'autres curioſités Egyptiennes pour mettre dans ſa Bibliotheque, choſes que l'on

vous

vous comptera cet argent ; j'ai envoyé pour cela Tiron à Rome ; vous prendrez donc ce ſoin, & vous me manderez là-deſſus ce que vous jugerez à propos.

---

peut demander à une Princeſſe ſans faire paroître un vil intérêt.

5. *Il me répondit qu'il cherchoit Atticus.*] Corradus croit que cet homme vouloit dire qu'il cherchoit un Orateur qui eût la véritable éloquence Attique, que Ciceron n'avoit point, parce qu'il compoſoit dans un goût fort différent de ceux qui ſe piquoient de l'élégance Attique, comme on le voit dans la premiere Lettre de ce Livre ; mais quelle apparence qu'un Egyptien ſe piquât d'une ſi grande fineſſe de goût, & qu'il ne trouvât pas Ciceron aſſez éloquent ? Je croirois plûtôt que cet homme étoit venu chez Ciceron, parce qu'il croyoit y trouver Atticus, & qu'il répondit ſéchement à Ciceron que ce n'étoit pas lui qu'il cherchoit ; mais il y auroit eu dans cette réponſe plus de groſſiereté que d'inſolence, & il faut convenir que cette explication ne ſatisfait pas entierement.

6. *Dans ces jardins au-delà du Tibre.*] C'eſt-à-dire dans ceux de Céſar, qui avoit fait venir Cleopatre à Rome.

7. *Pour le bâtiment de ce Temple.*] On voit que Ciceron n'avoit pas encore abandonné le deſſein de bâtir un Temple à ſa fille ; mais les mouvemens de la guerre civile, qui

commença peu de tems après, ne lui donnerent pas le tems de l'exécuter.

8. *Ce que je retire de ces loyers.*] Ex his fructuosis rebus. C'est ce qu'il appelle *merces insularum* dans la dix-septiéme Lettre. Voyez la 5. Remarque sur cette Lettre.



EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

Tandem à Cicerone tabellarius: & mehercule litteræ a *πεπινωμένως scriptæ: quod ipsum* b *προκοπὴν aliquam significaret. Itemque ceteri præclara scribunt. Leonidas tamen retinet suum illud adhuc; summis vero laudibus Herodes. Quid quæris, vel verba mihi dari facile patior in hoc, meque libenter præbeo credulum. Tu velim, si quid tibi est à Statio scriptum, quod pertineat ad me, certiorem me facias. Narro tibi, hæc loca venusta sunt, abdita certe; &, si quid*

a Eleganter. *b* Progressum in litteris.

9. *Je sai que liberal comme vous l'êtes, &c.*] Il faut nécessairement après *tibi pro tua natura, &c.* sousentendre *intellexi*, comme Ciceron le dit dans la septiéme Lettre du Livre précédent, en parlant de la même affaire à peu près dans les mêmes termes.



LETTRE XVI.

J'Ai enfin reçû une Lettre de mon fils; elle est en vérité fort bien écrite, & c'est une preuve qu'il fait quelque progrès; aussi tous mes amis m'en écrivent des merveilles. Il n'y a que Leonidas qui ajoûte toujours son *pour le présent*[1], mais Herode m'en dit tous les biens du monde. Que voulez-vous que je vous dise? Peut-être que l'on m'en fait accroire; mais c'est avec plaisir que je me laisse tromper. Si vous avez eu des nouvelles de Statius sur ce qui me regarde, je vous prie de me le mander. Je vous dirai que je suis ici dans un endroit fort agréable, & surtout fort retiré. Un homme qui compose y est fort à couvert des importuns[2]; mais vous savez qu'on se plaît

ſcribere velis, ab arbitris libera. Sed neſcio quo modo [a] οἶκος φίλος. *Itaque me referunt pedes in Tuſculanum. Et tamen hæc* [b] ῥωποϛραφία *ripulæ videtur habitura celerem ſatietatem. Equidem etiam pluvias metuo, ſi prognoſtica noſtra vera ſunt. Ranæ enim* [c] ῥητορεύουσιν. *Tu, quæſo, fac ſciam ubi Brutum noſtrum, & quo die videre poſſim.*

a Domus cara. *b* Varietas. v. Not. *c* Rhetoriſſant.

REMARQUES

SUR LA XVI. LETTRE.

1. *IL n'y a que Leonidas qui ajoûte toujours ſon* pour le préſent.] Leonidas qui avoit déja écrit une autre Lettre à Ciceron ſur ſon fils, lui diſoit en parlant de lui, *quo modo nunc eſt*, pour le préſent cela va fort bien, & Ciceron avoit trouvé dans cette louange une reſtriction, & une eſpece de défiance pour l'avenir, qui ne le contentoit pas. *Voyez la 16. Lettre du 14. Livre.*

2. *Un homme qui compoſe y eſt fort à couvert des importuns.*] Ciceron étoit alors à Pompeii,

toujours plus chez soi [3], & mes pieds ont une démangeaison pour Tusculum. D'ailleurs, je crois que je me lasserai bientôt du beau païsage de cette côte [4]. Je crains même que nous n'ayons de la pluie, du moins si mes pronostiques sont sûrs [5], car les grenouilles font un beau bruit. Faites-moi savoir, je vous prie, où je pourrai voir Brutus, & quel jour.

---

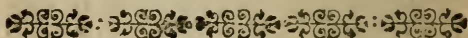
dont il dit dans la treiziéme Lettre de ce Livre, *interpellatores illic minus molesti*, ce qui est la même chose que ce qu'il dit ici. Il travailloit alors au Traité des Offices & à celui de la Divination, qui sont certainement les deux plus beaux ouvrages Philosophiques qu'il ait composés. Il faloit aimer bien le travail & composer avec une grande facilité, pour réussir si bien dans un temps où il avoit l'esprit si fort agité. Il fit aussi dans cette même année les Livres de la Nature des Dieux, celui de la Vieillesse, celui de l'Amitié, les deux *de Gloria*, & les *Topiques*.

3. *Mais vous savez qu'on se plaît toujours plus chez soi.*] La maison de Pompeii étoit à Ciceron, comme on l'a vû souvent dans ces Lettres ; mais celle de Tusculum étoit sa principale maison de campagne, où il alloit souvent, & où il se plaisoit fort.

4. *Du beau païsage de cette côte.*] ῥωπογραφία *ripulæ*. On appelloit ῥωπογράφους ceux qui

peignoient des païsages, des ports de Mer, des arbres, des animaux, & autres choses semblables. ῥωπογραφίαι *ripulæ*, signifie ici proprement la varieté des objets qui étoient sur cette côte.

3. *Si mes Pronostiques sont sûrs.*] Ciceron avoit traduit en vers les Pronostiques d'Aratus; il nous en reste une grande partie. Voici ce



EPISTOLA XVII.

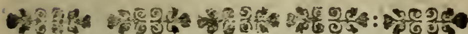
CICERO ATTICO SAL.

DUas accepi postridie Idus, alteram eo die datam, alteram Idibus. Prius igitur superiori. De Bruto cum scies. De Consulum ficto timore cognoveram. Sica enim a φιλοστόργως *ille quidem, sed tumultuosius ad me etiam illam suspicionem pertulit. Quid tu autem?* b τὰ μὲν διδόμενα? *nullum enim verbum à Siregio. Non placet. De*

a Peramanter. b Quæ dantur *sub.* necesse est accipere.

qu'il dit des grenouilles, en parlant des différens signes qui annoncent la pluie.

Vos quoque signa videtis aquaï dulcis alumnæ,
Cum clamore paratis inanes fundere voces,
Absurdoque sono fontes & stagna cietis.



LETTRE XVII.

J'Ai reçû deux de vos Lettres le quatorze, l'une du même jour, & l'autre du treize; je vais commencer par celle-ci. Vous me donnerez des nouvelles de Brutus lorsque vous en aurez. On m'avoit déja parlé de cette peur que les Consuls ont affectée [1]. Sica étoit venu, par amitié pour moi à la vérité, mais un peu trop vîte, me donner l'alarme. Mais qu'est-ce que vous me dites qu'il faut se contenter de ce que l'on nous donne [2]? & que vous n'avez point entendu parler de Siregius [3]; cela ne me plaît point. Je suis fâché que quelqu'un ait sû avant moi ce qui est arrivé à votre voisin Pleto-

Pletorio vicino tuo permoleste tuli, quemquam prius audisse, quemquam me. De Syro prudenter. L. Antonium per M. fratrem, ut arbitror, facillime deterrebis. Antroni vetui; sed nondum acceperas litteras; nec cuiquam, nisi L. Fadio Ædili. Aliter enim nec caute, nec jure fieri potest. Quod scribis tibi deesse H-S C *quæ Ciceroni curata sint; velim ab Erote quæras, ubi sit merces insularum. Arabioni de Sitio nihil irascor. Ego de itinere, nisi explicato* Λ, *nihil cogito. Quod idem tibi videri puto. Habes ad superiorem. Nunc audi ad alteram.*

Tu vero facis, ut omnia, quod Serviliæ non dees, id est Bruto. De regina gaudeo te non laborare, certe etiam tibi probari. Erotis rationes & ex Tirone cognovi, & vocavi ipsum. Gratissimum, quod pol-

rius [4]. Je reconnois votre prudence dans l'affaire de Syrus. Je crois que vous pourrez aiſément par le moyen d'Antoine empêcher ſon frere d'agir contre les Buthrotiens. Je vous avois marqué de ne point donner cet argent à Antron, mais vous n'aviez pas encore reçû ma Lettre ; vous ne le donnerez qu'à l'Edile L. Fadius, il n'y auroit point de ſûreté autrement. Quant à ce que vous me dites que vous n'avez point été payé des cent mille ſeſterces que vous avez fait toucher à mon fils ; demandez donc, je vous prie, à Eros ce qu'il a fait du loyer de mes maiſons [5]. Je ne trouve point mauvais ce qu'Arabion a fait par rapport à Sitius. Je ne penſerai point à partir que mes affaires ne ſoient réglées [6], & je crois que vous êtes du même avis. Voilà pour votre premiere Lettre, je viens à la ſeconde.

Je reconnois votre amitié dans tout ce que vous faites pour Servilie, c'eſt-à-dire, pour Brutus. Je ſuis bien-aiſe que vous ne vous intéreſſiez pas pour la Reine d'Egypte, & que vous approuviez ce que j'ai fait. Tiron a examiné les comptes d'Eros que j'ai fait

liceris Ciceroni nihil defuturum : de quo mirabilia Messalla ; qui Lanuvio rediens ab illis, venit ad me, & mehercule ipsius litteræ sic & [a] φιλοστόργως, *&* [b] εὐπινῶς *scriptæ, ut eas vel in acroasi audeam legere: quo magis illi indulgendum puto. De Buciliano Sestium puto non moleste ferre. Ego, si Tiro ad me, cogito in Tusculanum. Tu vero, quidquid erit, quod me scire par sit, statim.*

a Peramanter. *b* Eleganter.

REMARQUES

SUR LA XVII. LETTRE.

1. DE *cette peur que les Consuls ont affectée.*] Apparemment qu'Antoine & Dolabella son Collégue qui étoit alors d'intelligence avec lui, faisoient courir le bruit que les Conjurés en vouloient à leur vie, afin de se servir de ce prétexte pour se faire accompagner par des gens armés. En effet, Antoine se faisoit garder par des soldats étrangers, comme Ciceron

venir ici. Je vous suis très-obligé de ce que vous me promettez qu'il ne manquera rien à mon fils ; j'en ai appris des merveilles par Messalla qui a passé chez moi en revenant de voir nos Conjurés à Lanuvium ; & certainement la Lettre que j'ai reçûe de mon fils est si bien écrite, & pour les sentimens & pour le style, que je ne craindrois pas de la lire devant des connoisseurs [7] ; ainsi cela m'engage à ne rien épargner pour lui. Je crois que Sestius [8] n'est pas fâché de ce que vous me dites de Bucilianus. Je compte d'aller à Tusculum lorsque j'aurai Tiron avec moi. Dès qu'il y aura quelque nouvelle qui pourra m'intéresser, vous me la manderez.

---

le lui reproche dans la seconde Philippique. On ne doutoit point qu'Antoine ne cherchât querelle aux Conjurés pour en venir à quelque violence contre eux & contre leurs amis, & c'étoit là-dessus que Sica étoit venu donner l'alarme à Ciceron. Ce dernier dit d'Antoine dans la vingtiéme Lettre de ce Livre, *mihi videtur iste, qui umbras timet, ad cædem spectare.*

2. *Qu'il faut se contenter de ce que l'on nous donne.*] Ciceron fait ici allusion à un proverbe Grec que nous avons expliqué sur la cinquié-

me Lettre du ſixiéme Livre. Cela n'a point de rapport à ce qui précede, comme le prétendent quelques Commentateurs, qui pour y trouver quelque rapport donnent à cet endroit différentes interprétations toutes très-forcées. Il s'agit de quelqu'affaire domeſtique. Atticus avoit apparemment mandé à Ciceron qu'il n'avoit pû être payé que d'une partie de ce qui lui étoit dû, mais que d'une mauvaiſe paye il en faloit tirer ce qu'on pouvoit; c'eſt ce que ſignifie ici ce proverbe.

3. *Siregius.*] On ne ſait qui étoit ce Siregius, non plus que Syrus, Antron, Fadius, Arabia, Sitius, dont il eſt parlé dans cette même Lettre. C'étoient des gens obſcurs dont Ciceron ne parle que par rapport à ſes affaires domeſtiques, & ces détails ne méritent pas qu'on s'y arrête.

4. *Pletorius.*] Voyez Rem. ſur la vingtiéme Lettre du cinquiéme Livre. Il avoit été banni, & apparemment qu'il venoit d'être rappelé.

5. *Du loyer de mes maiſons.*] INSULARUM. *Inſulæ*, c'étoit pluſieurs maiſons qui ſe tenoient, & qui étoient entourées de rues de tous côtés.

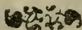
6. *Je ne penſerai point à partir que mes affaires ne ſoient reglées.*] Il y a dans le texte *niſi explicato* Λ. Cette marque a fort exercé les Critiques; mais heureuſement, indépendemment de toutes leurs conjectures, on eſt ſûr du ſens par d'autres endroits où Ciceron diſant la même choſe, s'eſt expliqué plus clairement. Il dit dans la quinziéme Lettre de ce Livre, *profectionem meam, ut video, Erotis diſpenſatio impedit*; dans la vingtiéme,

nisi explicata solutione non sum discessurus, ce qui nous fait voir clairement ce qu'il a voulu dire par *nisi explicato* Λ. Pour contenter ceux qui pourroient être curieux des divinations Critiques, je vais rapporter les différentes explications que les Commentateurs donnent à cette marque. Victorius dit que cela signifie le trentiéme jour du mois, parce que chez les Grecs Λ est la marque du nombre trente ; & par métaphore les dettes, parce que chez les Grecs on payoit l'intérêt de l'argent le dernier & le premier du mois. On lit dans quelques Manuscrits A au lieu de Λ. Victorius croit que cela pourroit signifier *argento*. Manuce, qui lit aussi A, l'explique par *absolutione*, qui seroit ici la même chose que *solutione ;* alors il faudroit lire *explicata*, mais je doute que Manuce eût pû produire un exemple d'*absolutio* pour *solutio*. Gronovius, qui lit aussi A, croit que cela signifie *annuo* supp. *sumptu*. Enfin Bosius lit Δ, & croit que cette marque signifie Δάνειον. Toutes ces explications reviennent au même sens, dont on est sûr par les passages que j'ai rapportés au commencement de cette remarque.

7. *Devant des connoisseurs.*] ACROASIS, est un mot qui vient du Grec, & qui signifie une assemblée de gens de Lettres pour lire quelque ouvrage d'esprit.

8. *Sestius*, *Bucilianus.*] Ils étoient l'un & l'autre du nombre des Conjurés.

Epist. 4. Lib. 16.





EPISTOLA XVIII.

CICERO ATTICO SAL.

XVII *Kal. etſi ſatis videbar ſcripſiſſe ad te, quid mihi opus ſit, & quid te facere vellem, ſi tibi commodum eſſet: tamen, cum profectus eſſem, & in lacu navigarem, Tironem ſtatui ad te eſſe mittendum, ut iis negotiis, quæ agerentur, intereſſet: atque etiam ſcripſi ad Dolabellam, me, ſi ei videretur, velle proficiſci: petiique ab eo de mulis vecturæ itineris: ut in eis, quoniam intelligo te diſtentiſſimum eſſe qua de Buthrotiis, qua de Bruto; cujus etiam ludorum ſeorſum curam, etiam adminiſtrationem ſuſpicor ex magna parte ad te pertinere; ut ergo in ejuſdem re, tribues nobis paullum operæ. Nec enim multum*



LETTRE XVIII.

QUoique dans ma Lettre du quinze, je vous eusse expliqué ce que je souhaitois, & ce que je vous priois de faire pour moi, si cela ne vous incommodoit point; cependant depuis que je suis parti & pendant que j'étois sur le lac [1], j'ai pensé que je ferois bièn de vous envoyer Tiron afin qu'il soit présent à tout ce qui se fera. J'ai aussi écrit à Dolabella que je voudrois bien partir pour la Grece s'il le jugeoit à propos, & que je le priois de me faire fournir des voitures publiques [2]. Je vous prie de me donner quelques momens (car je sai [3] que l'affaire des Buthrotiens vous occupe fort, aussi-bien que celles des Brutus, je crois même que vous êtes chargé en partie du soin de ses jeux) je vous prie, dis-je, de me donner quelques momens de votre tems, car il ne vous en faudra pas beaucoup pour examiner encore une

opus eſt. Mihi res ad cædem, & eam quidem propinquam, ſpectare videtur. Vides homines; vides arma. Prorſus non mihi videor eſſe tutus. Sin tu aliter ſentis velim ad me ſcribas. Domi enim manere, ſi recte poſſum, multo malo.

REMARQUES

SUR LA XVIII. LETTRE.

1. SUr *le lac*] Lucrinum, auprès duquel Ciceron avoit une de ſes maiſons de campagne.

Epiſt. 13. *Lib.* 14.

2. *De me faire fournir des voitures publiques.*] On en donnoit aux Lieutenans des Gouverneurs de Province; mais on n'en donnoit point à ceux qui n'avoient qu'une *légation* libre; ainſi cet endroit fait voir que Ciceron étoit Lieutenant de Dolabella, quoiqu'il ne le fût que *ad honores.*

3. *Je vous prie de me donner quelques momens*, (car je ſai, &c.] Il y a dans le texte *ut in eis* ſupp. *rebus.* Enſuite, comme il y a une grande parentheſe, Ciceron répete *ut in ejuſmodi re*, en faiſant plûtôt attention au ſens

fois ſi je dois partir. Il me paroît que nous ſommes menacés d'un maſſacre qui n'eſt pas fort éloigné ; vous voyez à quels gens nous avons affaire, & combien ils ont de gens armés à leur diſpoſition ; je ne me crois point du tout en ſûreté ; ſi vous penſez autrement, je vous prie de me le dire ; j'aimerois beaucoup mieux demeurer ici, ſi je le pouvois faire ſans imprudence.

---

qu'aux mots dont il s'étoit ſervi avant cette parentheſe, ce qui eſt aſſez ordinaire, comme le remarque Græviuss après ſon maître Gronovius, qui l'a prouvé ailleurs par pluſieurs exemples. *Ad Livii* 2. 12. *& ad Senecam de ira.* 3.





EPISTOLA XIX.

CICERO ATTICO SAL.

QUidnam est, quod audendum amplius de Buthrotiis? stetisse enim te frustra scribis. Quid autem se refert Brutus? doleo mehercule te tam esse detentum: quod decem hominibus referendum acceptum. Est illud quidem [a] ἐργῶδες, *sed* [b] ἀνεκτόν, *mihique gratissimum. De armis, nihil vidi apertius. Fugiamus igitur: at, ut ais, coram. Theophanes quid velit nescio, scripserat enim ad me: cui rescripsi, ut potui. Mihi autem scribit, venire ad me se velle, ut & de suis rebus, quædam, quæ ad me pertinerent. Tuas Litteras exspecto.*

a Laboriosum. *b* Tolerandum.

Vide, quæso, ne quid temere fiat. Statius scripsit ad me, locutum se-



LETTRE XIX.

QUe pouvez-vous dorénavant entreprendre pour les Buthrotiens, puiſque toutes vos ſollicitations ont été inutiles [1] ? Quel parti Brutus vous a-t'il mandé qu'il prendroit ? Je ſuis fâché que vous ſoyez ſi occupé, il faut s'en prendre à ces dix hommes [2], Ce que vous avez fait pour moi vous a donné bien de la peine ; vous ne pouviez mieux faire, & je vous en ſuis très-obligé. Je ne doute nullement qu'on n'en vienne à une guerre ouverte ; fuyons ; mais comme vous me le dites, nous en parlerons enſemble. Je ne ſai ce que veut Theophane ; il m'a écrit, & je lui ai fait réponſe, quoique je ne ſûſſe pas trop que lui dire. Il me mande qu'il veut me venir trouver pour me parler de ſes affaires, & de quelques autres qui me regardent. J'attens de vos nouvelles.

Prenez garde, je vous prie, qu'on n'aille pas trop vîte. [4] Statius m'écrit

cum esse Q. Ciceronem valde asseveranter, se hæc ferre non posse: certum sibi esse ad Brutum & Cassium transire. Hoc enim vero nunc discere haveo: hoc ego, quid sit, interpretari non possum. Potest aliquid iratus Antonio: potest gloriam novam quærere: potest totum esse [a] σχεδίασμα: *& nimirum ita est. Sed tamen & ego vereor, & pater conturbatus est. Scit enim, quæ ille de hoc: mecum quidem* [b] ἄφατα *olim. Plane quid velit nescio.*

A Dolabella mandata habebo; quæ mihi videbuntur, id est nihil. Dic mihi, C. Antonius voluitne fieri Septemvir? fuit certe dignus. De Menedemo est, ut scribis. Facies omnia mihi nota.

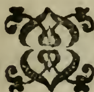
a Subitum consilium.

b Non dicenda.



que notre neveu lui a fort aſſûré qu'il ne peut plus ſouffrir tout ce que fait Antoine, & qu'il eſt réſolu à paſſer du côté de Brutus & de Caſſius. Je voudrois bien ſavoir ce qu'il en faut penſer, car je ne puis le deviner. Peut-être qu'il eſt fâché contre Antoine ; peut-être qu'il veut ſe faire honneur en changeant de parti ; peut-être auſſi eſt-ce une envie qui lui a pris tout d'un coup ; c'eſt cela ſans doute. Cependant je crains, & mon frere eſt encore plus inquiet ; car il ſait tout ce qu'Antoine a dit de ſon fils ; [5] il m'en a dit autrefois des choſes horribles. Je ne ſai à quoi tout ceci aboutira.

Les ordres de Dolabella ſeront tout ce qu'il me plaira [6], c'eſt-à-dire rien. Dites-moi donc, eſt-ce que C. Antonius a voulu être Septemvir [7] ? cet emploi étoit digne de lui. Je penſe comme vous ſur Menedemus. Vous me manderez tout ce qu'il y aura de nouveau.



REMARQUES

SUR LA XIX. LETTRE.

1. P*Uisque toutes vos sollicitations ont été inutiles.*] STETISSE ENIM FRUSTRA SCRIBIS. A la lettre, *vous me mandez que vous vous êtes tenu debout inutilement*, comme font ceux qui attendent chez les Grands, ou chez leurs Juges.

2. *Il faut s'en prendre à ces dix hommes.*] Aux dix Commissaires qu'Antoine avoit fait nommer pour la division des terres qu'on devoit donner aux soldats vétérans. Ciceron les appelle par mépris *decem homines*, au lieu de *decemviros*, comme on les appeloit ordinairement. Lorsqu'Antoine eut été défait devant Modene, on destitua ces dix Commissaires, & on en nomma dix autres parmi lesquels fut Ciceron.

Epist. 20. *&* 21. *Lib.* 11. *Fam.*

3. *Theophane.*] Voyez la 5. Rem. sur la 5. Lett. du 2. Liv.

4. *Prenez garde, je vous prie, qu'on n'aille pas trop vîte.*] Cela a rapport à ce que Ciceron dit ensuite sur son neveu.

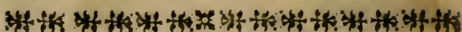
5. *Car il fait tout ce qu'Antoine a dit de son fils.*] On voit dans la troisiéme Philippique, qu'Antoine depuis que le jeune Quintus eut quitté son parti, dit qu'il avoit voulu faire assassiner son pere & son oncle dans le tems qu'il étoit brouillé avec eux. Apparemment

que long-tems auparavant, Antoine avoit parlé de ce jeune homme comme d'un eſprit fort dangereux, ce qui paroît aſſez par tout ce qu'on a vû de lui dans ces Lettres. Quintus Ciceron craignoit que ſon fils ne fît ſemblant de quitter Antoine, que pour le mieux ſervir. *Scit enim quæ ille de hoc*, pourroit auſſi ſignifier, *il ſait ce que Statius m'a mandé de ſon fils.*

6. *Les ordres de Dolabella ſeront tout ce qu'il me plaira.*] Ciceron veut dire que ſa légation n'étoit qu'un vain titre ſans fonctions.

7. *Eſt-ce que C. Antonius a voulu être Septemvir ?*] C'eſt-à-dire l'un des ſept Commiſſaires pour la diviſion des terres. Nous avons vû dans cette même Lettre, qu'il y en avoit dix; mais apparemment que ces dix étoient pour la diviſion des terres hors de l'Italie, puiſque c'étoit à eux qu'Atticus avoit affaire pour les terres de la ville de Buthrote; & il y en avoit ſept qui n'étoient que pour l'Italie. Ciceron dit que C. Antonius étoit digne de cet emploi; non pas qu'il fût au-deſſous de lui, puiſque Ciceron fut lui-même depuis l'un de ces dix Commiſſaires, mais parce que C. Antonius n'avoit alors pour Collegues que des gens obſcurs, comme on le voit dans la ſixiéme & dans la treiziéme Philippique.





EPISTOLA XX.

CICERO ATTICO SAL.

EGi gratias Vecteno : nihil enim potuit humanius. Dolabellæ mandata sint quælibet : mihi aliquid, vel quod Niciæ nuntiem. Quis enim hæc, ut scribis, anteno? nunc dubitare quemquam prudentem, quin meus discessus desperationis sit, non legationis? Quod ais, extrema quædam jam homines de Rep. loqui, & eos quidem viros bonos; ego, quo die audivi illum tyrannum in concione clarissimum virum appellari, subdiffidere cœpi. Postea vero quam tecum Lanuvii vidi nostros tantum spei habere ad vivendum, quantum accepissent ab Antonio, desperavi; itaque, mi Attice, fortiter hoc velim accipias : ut ego scribo. Genus illud interitus, quo casurus es, fœdum

LETTRE



LETTRE XX.

JE ſuis très-content de l'honnêteté de Vectenus, & je lui ai écrit une Lettre de remercîment. Que Dolabella me donne tels ordres qu'il lui plaira, quand il ne me chargeroit que de quelque nouvelle pour Nicias [1]. Qui eſt-ce qui a jamais douté, & quel eſt l'homme ſenſé qui puiſſe douter à préſent [2] que cette légation n'eſt qu'un prétexte, & que je ne pars que parce que je crois les affaires deſeſperées? Vous me dites que bien des gens & de bons Citoyens parlent de la République comme la croyant perdue ſans reſſource; pour moi du jour que j'entendis dans une Harangue appeler le Tyran un homme très-illuſtre, je commençai à avoir mauvaiſe opinion des affaires; & depuis, lorſque je vis pendant que nous étions à Lanuvium, que nos Conjurés n'eſperoient de vivre qu'autant qu'Antoine voudroit bien leur faire cette grace [3], je perdis toute

duces, & quasi denuntiatum nobis ab Antonio. Ex hac naxa exire constitui, non ad fugam, sed ad spem mortis melioris. Hæc omnis culpa Bruti.

Pompeium Cartheiæ receptum scribis: jam igitur contra hunc exercitum, utra ergo castra? media enim tollit Antonius. Illa infirma, hæc nefaria. Properemus igitur. Sed juva me consilio, Brundisione, an Puteolis. Brutus quidem subito: sed sapienter. [a] πάσχω τι. *Quando enim illum? sed humana ferenda. Tu ipse eum videre non potes. Dii illi mortuo, qui umquam Buthrotum. Sed acta missa. Videamus quæ agenda sint.*

a Commoveor *Bruti discessu.*

esperance. Ainsi, mon cher Atticus, que ce que je vais vous dire ne vous allarme pas plus que moi ; le genre de mort que vous avez à craindre seroit honteux [4], Antoine ne nous l'a que trop annoncé. Je suis résolu de sortir du vaisseau, non pas précisément pour éviter la mort, mais pour en trouver une meilleure [5]. Tout cela vient de la faute de Brutus.

Vous me mandez que la ville de Cartheia a ouvert ses portes à Sextus Pompeius [6] ; on va donc faire marcher des troupes contre lui ; dans quelle armée passerons-nous ? Car Antoine ne souffrira point de neutralité ; la foiblesse est d'un côté, & le crime de l'autre. Partons donc au plûtôt. Mais, dites-moi, dois-je m'embarquer à Brindes, ou à Pouzzoles ? Pour Brutus il partira incessamment, & il fera très-bien. Je me sens attendri, quand est-ce que je le reverrai ? Mais cette séparation est un de ces maux ordinaires qu'il faut prendre en patience : vous ne le verrez pas non plus ; que les Dieux puissent confondre cet homme dont ils nous ont délivrés, c'est lui qui vous donne tout cet embarras [7]. Mais ne rappelons point le passé, pensons au présent.

P ij

Rationes Erotis, etsi ipsum nondum vidi, tamen & ex litteris ejus, & ex eo, quod Tiro cognovit, propemodum cognitas habeo. Versuram scribis esse faciendum mensium quinque; id est ad Kal. Novemb. H-S CC. *In eam diem cadere nummos, qui à Quinto debentur. Velim igitur, quoniam Tiro negat tibi placere, me ejus rei caussa Romam venire; si te ea res nihil offendet, videas, unde nummi sint; mihi feras expensum. Hoc video in præsentia opus esse. Reliqua diligentius ex hoc ipso exquiram; in his, de mercedibus dotalium prædiorum: quæ si fideliter Ciceroni curabuntur, quamquam volo laxius, tamen ei propemodum nihil deerit. Equidem video mihi quoque opus esse viaticum. Sed id ex prædiis, ut cadet, ita solvetur, mihi autem opus est, universo quidem. Etsi mihi videtur iste, qui umbras timet, ad cædem spectare; tamen, nisi explicata solutione, non*

Quoique je n'aye point vû Eros, cependant par ce qu'il m'a écrit, & par l'examen que Tiron a fait de ses comptes, j'en suis suffisamment instruit. Vous me dites qu'il faut emprunter [8] deux cens mille sesterces pour cinq mois; c'est-à-dire jusqu'au premier de Novembre qui est le jour de l'échéance de ce que me doit mon frere. Je vous prie donc, puisque Tiron m'assûre que vous ne voulez pas que j'aille à Rome pour cela, de prendre la peine, si cela ne vous en donne point trop, de me chercher de l'argent & de l'emprunter en mon nom. Voilà ce qu'il y a de plus pressé; je me ferai rendre compte du reste en détail par Eros même, & surtout du revenu de ce bien qui vient de ma femme [9]. Si on le fait tenir exactement à mon fils, je crois qu'il suffira pour lui payer sa pension, même aussi forte que je veux qu'elle soit. Il est vrai que j'ai aussi besoin d'argent pour mon voyage. On pourra payer mon fils à l'échéance de chaque terme, mais il faut que j'emporte avec moi tout l'argent dont j'ai besoin; & quoique cet homme qui craint son ombre [10], semble nous menacer d'un massacre gé-

ſum diſceßurus. Sitne autem extricata necne, tecum cognoſcam. Hanc putavi mea manu ſcribendam : itaque feci. De Fadio, ut ſcribis ; utique alii nemini. Reſcribas velim hodie.

REMARQUES

SUR LA XX. LETTRE.

1. *QUand il ne me chargeroit que de quelque nouvelle pour Nicias.*] Ami particulier de Dolabella qui étoit alors à Athenes. Voyez la premiere Rem. ſur la 26. Lettre du 12. Livre.

2. *Qui eſt-ce qui a jamais douté, & quel eſt l'homme ſenſé qui puiſſe douter à préſent, &c.*] Il y a ici dans tous les Manuſcrits un mot corrompu, *anteno.* Victorius lit *ante, ne nunc quidem, &c.* Grævius croit qu'on pourroit lire *attendet ?* Qui eſt-ce qui fera attention que je pars ſans avoir des ordres de Dolabella ? J'aimerois mieux lire avec Popma, *ante non ;* mais je ne l'explique point comme lui. Je crois qu'il faut ſouſentendre *vidit ;* qui eſt-ce qui n'a pas vû depuis long-tems, & qui eſt-ce qui ne voit pas à préſent que cette légation n'eſt qu'un prétexte ? Après *nunc dubitare quemquam prudentem*, il faut ſouſentendre *putas.* Les conjectures des autres

néral, je ne partirai point que je n'aie arrangé mes affaires; je ſaurai, lorſque nous nous verrons où cela en eſt. Je n'ai pas voulu dicter cette Lettre, je l'ai écrite moi-même. Vous ne payerez qu'à Fadius, comme vous me le marquez. Faites-moi, je vous prie, réponſe aujourd'hui.

Critiques que je ne rapporte point ici, ſont ou ridicules ou trop éloignées du texte.

3. *Que nos Conjurés n'eſperoient de vivre qu'autant qu'Antoine voudroit bien leur faire cette grace.*] On peut voir la Lettre que Brutus & Caſſius avoient écrite à Antoine, ſur ce qu'ils avoient appris qu'il faiſoit venir à Rome des ſoldats vétérans; c'eſt la deuxiéme du onziéme Livre des Fam.

4. *Le genre de mort que vous avez à craindre ſeroit honteux.*] GENUS ILLUD INTERITUS QUO CASURUS ES. On lit dans quelques Manuſcrits, *quo caſurus eſt*, ſupp. *bonus quiſque;* & dans un autre, *quo cauſa curſus eſt*, ce qui ne fait aucun ſens. Il paroît dur que Ciceron prédiſe à Atticus qu'il périra avec les autres qui avoient à craindre le reſſentiment d'Antoine; cependant le correctif que Ciceron met à ce qu'il va dire, *fortiter hoc velim accipias*, fait voir qu'il lui diſoit quelque choſe qui le regardoit. Si la plûpart des Commentateurs avoient fait cette réflexion, ils n'auroient pas été chercher des correc-

tions & des sens qui n'ont aucun rapport à Atticus.

5. *Non pas précisément pour éviter la mort, mais pour en trouver une meilleure.*] C'est-à-dire pour tâcher du moins en mourant d'être utile à ma patrie, ce qu'on ne pouvoit faire alors à Rome, parce qu'Antoine y étoit entierement le maître. Ciceron dit ailleurs, *turpius est enim privatim cadere quam publice.*

Epist. 15. Lib. 16.

6. *Que la Ville de Cartheia a ouvert ses portes à Sextus Pompeius.*] Cartheia étoit une ville maritime de la Bœtique dans l'Espagne ultérieure. Ciceron croyoit que Sextus Pompeius y étoit venu pour s'y embarquer & passer en Italie, & c'étoit une nouvelle raison pour en sortir au plûtôt. *Voyez la fin de la 21. Lett.*

7. *Que les Dieux puissent confondre cet homme dont ils nous ont délivrés ; c'est lui qui vous donne tout cet embarras.*] DII ILLI MORTUO, supp. *male faciant.* Ciceron a déja dit du même César, *quem Dii mortuum perduint.* Atticus lui avoit mandé qu'il ne pouvoit quitter Rome & aller voir Brutus, à cause qu'il étoit occupé à solliciter l'affaire des Buthrotiens, & c'étoit César qui la lui avoit attirée en assignant à ses soldats les terres du Territoire de Buthrote.

8. *Qu'il faudra emprunter.*] Nous avons déja dit que *versuram facere*, signifie proprement *emprunter pour payer ce que l'on doit.*

9. *Du revenu de ce bien qui vient de ma femme.*] DE MERCEDIBUS DOTALIUM PRÆDIORUM. Manuce remarque que *prædia* signi-

fie quelquefois les maisons qu'on louoit aussi-bien que les terres qu'on affermoit, & il le dit après Asconius. Ciceron veut parler ici du revenu de ces maisons qu'il avoit destiné pour l'entretien de son fils, comme il le dit dans la trente-deuxiéme Lettre du douziéme Livre; c'est ce qu'il appelle dans la dix-septiéme Lettre de ce Livre en parlant encore de son fils, *mercedem insularum*, & dans la premiere Lettre du seiziéme Livre, *fructum insularum.* En comparant ces trois endroits avec celui-ci, on verra que Manuce a eu raison de dire que *prædia* se prend pour toute sorte de biens en fonds, soit terres, soit maisons, & que c'est en ce dernier sens qu'on doit prendre ici *dotalium prædiorum.* Apparemment que lorsque Ciceron s'étoit séparé de Terentia, elle lui avoit abandonné ses maisons pour l'entretien de son fils; ou bien elle avoit laissé à Ciceron quelques biens pour lesquels il lui faisoit une rente, car on verra dans le Livre suivant * que Ciceron devoit de l'argent à Terentia, & il n'y a pas d'apparence que ce fut de sa dot qui devoit être payée il y avoit longtems.

* *Epist. 6. & 15.*

10. *Cet homme qui craint son ombre.*] Antoine. *Voyez la 1. Rem. sur la 17. Lettre de ce Livre.*





EPISTOLA XXI.

CICERO ATTICO SAL.

NArro tibi; Q. Pater exultat lætitia. Scripsit enim filius, se idcirco profugere ad Brùtum voluiße, quod, cum sibi negotium daret Antonius, ut eum Dictatorem efficeret, præsidium occuparet, id recusasset, recusasse autem se, ne patris animum offenderet: ex eo sibi illum hostem. Tum me, inquit, collegi, verens, ne quid, mihi ille iratus, tibi noceret. Itaque eum placavi, & quidem CCCC. *certa: reliqua in spe. Scribit autem Statius, illum cum patre habitare velle. Hoc vero mirum, & id gaudet. Ecquem tu illo certiorem nebulonem?*

[a] ἐποχὴν *vestram de re Cani deli-*

a Dubitationem.



LETTRE XXI.

VOus ſaurez que mon frere ne ſe ſent pas de joie. Son fils lui a écrit qu'il avoit penſé à aller trouver Brutus, parce qu'Antoine ayant voulu qu'il le fît nommer Dictateur [1] & qu'il s'emparât de quelque poſte [2], il lui avoit refuſé de le faire; & qu'il l'avoit refuſé pour ne pas déplaire à ſon pere, que depuis ce tems-la Antoine lui vouloit du mal. Cependant, dit-il, je me ſuis retenu de peur qu'Antoine, fâché contre moi, ne s'en vengeât ſur vous [3]. Je l'ai donc appaiſé. Il m'a promis quatre cens mille ſeſterces, & m'en fait eſperer encore davantage [4]. Statius mande à mon frere que ſon fils veut dorénavant demeurer avec lui [5]; & ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que Statius en eſt bien-aiſe [6], avez-vous jamais vû un plus grand étourdi ? [7]

J'approuve fort que vous n'ayez rien

berationis probo. Nihil eram suspicatus de tabulis : [a] ἀκεραίως *restitutam arbitrabar. Quae differs, ut mecum coram; exspectabo. Tabellarios, quoad voles, tenebis. Es enim occupatus. Quod ad Xenonem, probe. Quod scribo, cum absolvero. Quinto scripsisti, te ad eum litteras: nemo attulerat. Tiro negat jam tibi placere Brundisium, & quidem dicere aliquid de militibus. At ego jam destinaram, Hydruntem quidem. Movebant me tuae quinque horae. Hic autem quantus* [b] πλοῦς? *sed videbimus. Nullas à te* XI *Kal. quippe: quid enim jam novi? cum primum igitur poteris venies. Ego propero, ne ante Sextus; quem adventare aiunt.*

a Sincere.
b Navigatio.



décidé sur l'affaire de Canus [8]. Je ne connoissois point cette dette, & je croyois qu'on avoit rendu toute la dot [9]. Il faudra attendre que vous soyez ici pour nous entretenir de l'affaire dont vous me parlez. Vous retiendrez aussi long-tems qu'il vous plaira les Messagers que je vous envoirai, car je sai que vous avez beaucoup d'affaires. Je suis fort content de ce que vous avez mandé à Xenon. Je vous envoirai l'ouvrage que je compose, lorsqu'il sera achevé. Vous avez mandé à mon frere que vous lui aviez déja écrit, mais on ne lui a point rendu votre Lettre. Tiron dit que vous n'êtes plus d'avis que j'aille m'embarquer à Brindes, à cause des troupes qui sont de ce côté-la. Cependant j'avois compté d'aller m'embarquer, non pas à Brindes, mais à Hydrunte [10]. Je me souvenois que vous m'aviez dit qu'on pouvoit faire ce trajet en cinq heures, au lieu qu'en m'embarquant de ce côté-ci, je serai long-tems sur mer; mais nous y penserons. Vous ne m'avez point écrit le vingt-un, & en effet, que pouvoit-il y avoir de nouveau? Vous viendrez donc ici le plûtôt que vous pourrez; je presse mon

REMARQUES
SUR LA XXI. LETTRE.

1. *QU'il le fît nommer Dictateur.*] On avoit défendu par une Loi expresse d'élire jamais un Dictateur : l'exemple de Sylla & celui de César avoient fait voir que cette dignité mettoit trop à portée de la souveraine puissance. C'étoit Antoine lui-même qui avoit fait passer cette Loi, je crois néanmoins qu'il l'auroit violée sans scrupule, s'il avoit pû esperer de réussir ; mais il ne paroît pas qu'il l'ait tenté, Ciceron n'auroit pas manqué de le lui reprocher dans ses Philippiques. Il y a beaucoup d'apparence que le jeune Quintus mandoit cela à son pere pour se faire valoir, & faire sa paix avec lui à de meilleures conditions.

2. *Qu'il s'emparât de quelque poste.*] Apparemment du Capitole, ou du Janicule.

3. *Cependant, dit-il, je me suis retenu de peur qu'Antoine, fâché contre moi, ne s'en vengeât sur vous.*] Le jeune Quintus explique pourquoi il n'avoit pas exécuté le dessein qu'il avoit formé, de passer du côté de Brutus ; *me collegi* signifie ici, *j'ai fait mes réflexions, je n'ai pas crû devoir aller si vîte.* D'habiles Commentateurs croient que c'est ici le frere de Ciceron qui parle, mais il me sem-

départ pour n'être plus en Italie à l'arrivée de Sextus Pompeius, que l'on dit devoir arriver incessamment.

---

ble que cela ne fait pas un bon sens. Il est bien plus naturel que le jeune Quintus ait eu peur que, s'il passoit du parti d'Antoine dans celui de Brutus, Antoine ne s'en vengeât sur son pere, que de penser que le frere de Ciceron avoit peur que s'il ne ménageoit pas son fils, ce jeune homme ne cherchât à nuire à Ciceron; de plus, *illum placavi* est un terme qui ne convient gueres d'un pere à un fils; au lieu qu'il convient fort au jeune Quintus par rapport à Antoine, dont il a dit deux lignes plus haut, *ex eo sibi illum hostem.*

4. *Il m'a promis quatre cens mille sesterces & m'en fait esperer encore davantage.*] Pour le retenir dans son parti. On a vû qu'Antoine avoit fait alors une profusion infinie de l'argent que César avoit laissé. Ainsi il n'est point extraordinaire qu'il eût promis au jeune Ciceron quatre cens mille sesterces, ce qui ne faisoit pas quarante mille francs de notre monnoie. Peut-être aussi que ce jeune homme ne disoit cela à son pere, que pour l'engager à lui donner de l'argent, afin de le détacher entierement d'Antoine. Il n'y a nulle apparence que ce soit Quintus Ciceron qui dise qu'il a promis quatre cens mille sesterces à son fils; cela est bien éloigné de ce que Ciceron dit plus bas de son frere, qu'il ne cherchoit qu'à ne rien donner à son fils. *Epist.* 29. *h. Lib.*

5. *Statius mande à mon frere que son fils veut dorénavant demeurer avec lui.*] Il n'y avoit point demeuré depuis qu'il étoit revenu d'Espagne. *Vide Epist.* 38. *&* 39. *Lib.* 13.

6. *Et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que Statius en est bien-aise.*] Nous avons déja dit que cet Affranchi gouvernoit absolument son maître. Apparemment que cela déplaisoit au jeune Quintus, autant qu'on a vû ailleurs que cela avoit déplû à sa mere. Statius n'étoit donc pas fâché qu'il fût brouillé avec son pere, parce que la mere ayant été répudiée & le fils étant éloigné, cet Affranchi étoit encore plus sûrement le maître de l'esprit de Quintus Ciceron ; c'est ce que notre Auteur veut faire entendre ici.

7. *Avez-vous jamais vû un plus grand étourdi ?*] Cela peut se rapporter à Statius ou au neveu de Ciceron. Je crois que cela regarde plûtôt ce dernier, & que Ciceron veut dire qu'il ne croyoit rien de tout ce que ce jeune



EPISTOLA XXII.

CICERO ATTICO SAL.

GRatulor nobis Q. filium exiisse : molestus non erit. Pansam bene loqui credo. Semper enim conjunctum esse cum Hirtio scio. Ami-

homme vouloit faire accroire à ſon pere. En effet, il en parle dans la vingt-ſeptiéme Lettre de ce Livre, d'une maniere qui fait voir qu'il n'en avoit pas encore bonne opinion *. On verra dans les Lettres du Livre ſuivant, qu'Atticus fut encore plus long-tems à ſe perſuader que ſon neveu voulût tout de bon rentrer dans ſon devoir.

* *O turpem ſororis tuæ filium.*

8. *Sur l'affaire de Canus.*] Sur le mariage de ſa fille avec le neveu de Ciceron. *Epiſt.* 41. & 42. *Lib.* 13.

9. *Je ne connoiſſois point cette dette, & je croyois qu'on avoit rendu toute la dot.*] Cette fille de Canus étoit veuve, ou avoit fait divorce avec ſon premier mari; elle s'étoit engagée pour lui lorſqu'il avoit emprunté, & c'étoit pour cela qu'elle n'avoit pû retirer ſa dot.

10. *Hydrunte.*] Ville de la Pouille, maintenant *Otranto*, la plus proche de la côte d'Epire.



LETTRE XXII.

C'Eſt un bonheur pour nous que notre neveu ſoit ſorti de Rome, il ne nous donnera plus d'inquiétude [1]. Je crois bien que Panſa parle comme il faut, car je ſai qu'il a toujours été uni

cissimum Bruto & Cassio puto, si expediet. Sed quando illos videbit? inimicum Antonio: quando, aut cur? quousque ludemur? Ego autem scripsi Sextum adventare, non quo jam adesset, sed quia certe id ageret, ab armisque nullus disc ederet. Certe, si pergit, bellum paratum est. Hic autem noster Cytherius, nisi victorem, neminem victurum. Quid ad hæc Pansa? cum utro erit, si bellum erit? quod videtur fore? sed & hæc, & alia coram: hodie quidem, ut scribis, aut cras.

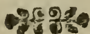
REMARQUES
SUR LA XXII. LETTRE.

1. I*L ne nous donnera plus d'inquiétude.*] On voit par le commencement de cette Lettre que Ciceron & Atticus se défioient fort de leur neveu, comme nous l'avons dit dans les Remarques sur la Lettre précédente.

avec Hirtius. Je crois aussi qu'il sera fort des amis de Brutus & de Cassius s'il y trouve son compte ; mais quand les verra-t'il ? Qu'il soit ennemi d'Antoine, c'est ce que je ne crois point ; quand cela a-t'il paru ? Pourquoi le seroit-il ? se mocquera-t'on toujours de nous ? Si je vous ai écrit que Sextus Pompeius arrivoit, ce n'est pas que cela soit encore si proche, mais c'est qu'il s'y prépare, & qu'il ne pense point du tout à mettre bas les armes. S'il continue, nous allons avoir la guerre. Pour Antoine [2], il dit hautement que pour vivre il faudra vaincre ; que dit là-dessus Pansa ? quel parti suivra-t'il si nous avons la guerre, comme il y a tout lieu de le craindre ? Mais nous parlerons de cela & de beaucoup d'autres choses, lorsque nous serons ensemble ; vous me faites esperer que ce sera aujourd'hui ou demain.

---

2. *Antoine.*] *Cytherius*, l'amant de Cytheride, fameuse Comédienne dont nous avons parlé.



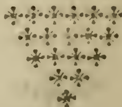


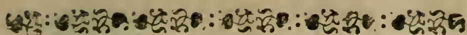
EPISTOLA XXIII.

CICERO ATTICO SAL.

Mirifice torqueor, ſine dolore tamen : ſed permulta mihi de noſtro itinere in utramque partem occurrunt. Quouſque? inquies. Quoad erit integrum : erit autem uſque dum ad navem. Panſa ſi reſcripſerit, & meam tibi, & illius epiſtolam mittam. Silium exſpectabam; cui [a] ὑπόμνημα *compoſitum, ſi quid novi. Ego litteras miſi ad Brutum : cujus de itinere etiam ex te velim, ſi quid ſcies, cognoſcere.*

a Commentarium.





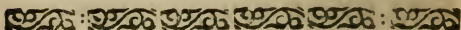
LETTRE XXIII.

JE ſuis fort tourmenté quoique ſans douleur ; il me paſſe dans l'eſprit bien des choſes pour & contre mon voyage. Juſqu'à quand, me direz-vous, durera cette incertitude ? juſqu'à ce que je ne puiſſe plus changer de parti, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que je ſois embarqué. Si Panſa me fait réponſe, je vous envoirai ſa Lettre & la mienne. J'attens Silius, je lui donnerai ce Mémoire que j'ai compoſé * ; s'il y a quelque choſe de nouveau, vous me l'écrirez. J'ai écrit à Brutus, je vous prie de me mander ce que vous ſaurez ſur ſon départ.



REMARQUE
SUR LA XXIII. LETTRE.

* J'*Attens Silius, je lui donnerai ce Mémoire que j'ai composé.*] *Silium expectabam, cui* ὑπόμνημα *compositum* supp. *dabo ; si quid no-*



EPISTOLA XXIV.
CICERO ATTICO SAL.

T*Abellarius, quem ab Brutum miseram, ex itinere rediit* VII *Kalend. Ei Servilia dixit, eo die Brutum H.* IIII *profectum. Sane dolui meas litteras redditas non esse. Silius ad me non venerat. Caussam composui. Eum libellum tibi misi. Te quo die exspectem, velim scire.*

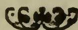


vi, supp. *scribes*. Car il faut séparer *si quid novi* de ce qui précede. Manuce qui les joint ensemble, croit qu'après *compositum* il faut sousentendre *dabis*. Je serois de cet avis, si cet endroit n'avoit un rapport visible avec cet autre de la Lettre suivante : *Silius ad me non venerat ; causam composui, eum libellum tibi misi.* ὑπόμνημα & *causam* sont donc la même chose. C'étoit apparemment un Mémoire sur l'affaire que le frere de Ciceron avoit avec Silius. *Epist. 26. h. Lib.*



LETTRE XXIV.

LE Messager que j'avois envoyé à Brutus, est revenu sur ses pas le vingt-six. Servilie lui a dit qu'il étoit parti ce jour-la [1] sur les dix heures du matin. J'ai été très-fâché qu'il n'ait pas reçû ma Lettre. Je n'ai point vû Silius. J'ai écrit ce Mémoire [2] qui le regarde, & je vous l'envoie. Je voudrois bien savoir quel jour vous viendrez ici.



REMARQUES SUR LA XXIV. LETTRE.

1. *Que Brutus étoit parti ce jour-là.*] Il n'avoit pas encore fait voile pour la Grece ; mais comme il ne se croyoit pas en

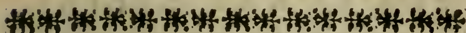
EPISTOLA XXV.

CICERO ATTICO SAL.

De meo itinere variæ sententiæ. Multi enim ad me. Sed tu incumbe quæso in eam curam. Magna res est. An probas, si ad Kal. Janv. cogitamus? meus animus est æquus, sic tamen, ut si nihil offensionis sit : & tu etiam scite, quo die olim piaculum, mysteria scilicet : ut ut sit res, casus consilium nostri itineris judicabit : dubitemus igitur. Est enim hiberna navigatio odiosa ; eoque ex te

ſûreté à ſa maiſon de Lanuvium, il monta ſur ſa flote, d'où il venoit quelquefois dans les villes maritimes de la Campanie. Il ne partit que vers la fin d'Août, après la fin de ſes jeux, comme on verra dans les Lettres du Livre ſuivant.

2. *J'ai écrit ce Mémoire.*] Voyez la Remarque ſur la Lettre précédente.



LETTRE XXV.

ON penſe fort différemment ſur mon voyage, car bien des gens m'en parlent ; mais penſez-y, je vous prie avec attention, cela eſt fort important pour moi. Etes-vous d'avis que je parte, pourvû que je ſois de retour pour le premier de Janvier ? Tout ce qui m'inquiéte, c'eſt que cela ne faſſe quelque tort à ma réputation [1]. Pour marquer le jour des Myſteres vous dites fort bien *le jour de ce fameux ſcandale* [2]. Quoi qu'il en ſoit, mon retour dépendra de la maniere dont les affaires tourneront ; ainſi ne décidons rien. Il eſt fâcheux de s'embarquer pendant l'hiver ; & c'eſt pour cela que je vous

quæsieram mysteriorum diem. Brutum, ut scribis, visum iri à me puto. Ego hinc volo prid. Kal.

REMARQUES
SUR LA XXV. LETTRE.

1. *Tout ce qui m'inquiéte, c'est que cela ne fasse quelque tort à ma réputation.*] On a déja vû dans quelques-unes des Lettres précédentes, que Ciceron appréhendoit qu'on ne trouvât mauvais qu'il s'éloignât dans un tems où il pourroit être utile à la République; & on verra dans les Lettres suivantes, que c'étoit cette crainte qui l'avoit fait hésiter si longtems s'il partiroit, & qui le détermina enfin à revenir sur ses pas. *Voyez sur-tout la 7. Lettre du 16. Livre.*

2. *Pour marquer le jour des Mysteres, vous dites fort bien le jour de ce fameux scandale.*] Ciceron avoit demandé à Atticus s'il ne seroit pas à propos qu'il fût de retour pour le tems des Mysteres, c'est-à-dire dans les premiers jours de Décembre, parce que les Tribuns entroient en Charge dès le dix de ce mois, & qu'il y en avoit plusieurs qui étoient amis de Brutus & de Cassius. Il y avoit même un des Conjurés parmi ceux qui étoient designés Tribuns. Ces Mysteres dont parle ici Ciceron, ce sont ceux de la bonne Déesse. Atticus en répondant à Ciceron pour marquer ces Mys-

avois demandé si je ne ferois pas mieux d'être de retour pour le tems des Mysteres [5]. Je crois, comme vous me le marquez, que je pourrai voir Brutus. Je compte de partir d'ici le dernier du mois.

---

teres, avoit dit *quo die olim piaclum*, le jour de ce fameux scandale; c'est-à-dire, le jour que Clodius profana ces Mysteres en entrant en habit de femme chez César où ils se célébroient. Atticus savoit que Ciceron aimoit qu'on rappelât tout ce qui avoit rapport à Clodius, ce cruel ennemi dont la mort lui avoit fait tant de plaisir, qu'on a vû ailleurs qu'il datoit de ce jour-la comme d'une fameuse Epoque pour lui. Ce jour des Mysteres en étoit encore une plus célébre pour Ciceron, car outre ce que nous venons de dire de Clodius, qui donna lieu depuis à l'inimitié qui fut entre lui & Ciceron, comme on a vû dans le premier Livre, ce fut aussi le jour qu'on célébroit ces Mysteres qu'il fit arrêter les principaux des complices de Catilina. On lit dans les anciennes éditions *quo die Olympia, cum Mysteria*. Cette leçon corrompue a fait imaginer à de célébres Critiques une Fête chez les Romains, qui n'y fut jamais. Bosius a rétabli cet endroit en suivant la leçon d'un ancien Manuscrit, mais il ne l'a pas bien entendu. Gronovius, & Grævius après lui, sont les seuls qui aient conçû ce que Ciceron vouloit dire. Il y a néan-

moins une chose sur laquelle je ne suis point d'accord avec eux. Ils disent que les Mysteres de la bonne Déesse se célébroient le premier de Mai, & que Ciceron qui étoit fâché de s'embarquer pendant l'hiver pour venir de Grece, demandoit à Atticus s'il ne suffiroit pas qu'il fût de retour pour le commencement de Mai. Mais 1°. il est sûr que du tems de Ciceron on célébroit au mois de Décembre les Mysteres de la bonne Déesse; du moins, il est sûr qu'ils furent célébrés ce mois-là lorsque Clodius les profana, & l'année du Consulat de Ciceron. 2°. Il n'y a nulle apparence que Ciceron n'ait pensé à revenir à Rome qu'au mois de Mai de l'année suivante. Le tems où Antoine devoit sortir de Charge pouvoit faire de trop grands changemens dans les affaires; c'étoit un moment de crise qu'il ne faloit pas manquer. Aussi Ciceron dans la septiéme Lettre du seiziéme Livre, écrite depuis que Ciceron étoit parti pour la Grece & qu'il étoit revenu sur ses pas, dit qu'il avoit toujours compté d'être de retour pour le premier de Janvier, & il le répete dans la premiere Philippique. Il est vrai qu'Ovide & Macrobe disent que la Fête de la bonne Déesse se célébroit le premier de Mai; mais comme sous le Consulat de Ciceron, & quelques années depuis, elle s'étoit célébrée au mois de Décembre, il y a apparence que cette Fête ne fut fixée au mois de Mai que depuis Auguste.

3. *C'est pour cela que je vous ai demandé si je ne serois pas mieux d'être de retour pour le tems des Mysteres.*] Pour deux raisons; la premiere, pour être en Italie lorsque les Tribuns designés entreroient en Charge; & la secon-

de, parce qu'étant de retour au commencement de Décembre, il ne ſe ſeroit pas embarqué dans le fort de l'hiver, comme il auroit fait, s'il n'étoit revenu que pour le commencement de Janvier. Il y a dans le texte, *eoque ex te quæſieram Myſteriorum diem.* Cela ne ſignifie pas que Ciceron demandoit à Atticus quel jour ſeroient les Myſteres. Avant la réformation du Calendrier par Jule Céſar, Ciceron auroit pû faire cette queſtion, comme il l'a faite dans la derniere Lettre du cinquiéme Livre, & dans la premiere du ſixiéme, parce qu'alors l'année étoit lunaire, & que les intercalations n'étoient pas reglées. Mais depuis que l'année ſuivit le cours du ſoleil, il n'y avoit plus d'intercalation de mois, & l'ordre des tems ne dépendoit plus de la fantaiſie des Pontifes. Il eſt vrai que Suetone dit que depuis la mort de Céſar, on n'obſerva pas régulierement l'ordre qu'il avoit mis dans le Calendrier, juſqu'à ce qu'Auguſte le réforma une ſeconde fois ; mais comme Céſar n'étoit mort que depuis quelques mois, il ne pouvoit pas y avoir encore d'erreur.





EPISTOLA XXVI.

CICERO ATTICO SAL.

De Quinti negotio video à te omnia facta. Ille tamen dolet, dubitans, utrum morem gerat Leptæ, an fidem infirmet Silio. Inaudivi L. Pisonem velle exire legatum [a] ψευδεγγράφῳ *S C. velim scire quid sit. Tabellarius ille, quem tibi dixeram à me ad Brutum esse missum in Anagninum, ad me venit ea nocte, quæ proxima ante Kal. fuit; litterasque ad me attulit: in quibus unum alienum summa sua prudentia, id est illud, ut spectem ludos suos. Rescripsi scilicet, primum me jam profectum, ut non integrum sit: dein,* [b] ἀτοπώτατον *esse, me, qui Romam omnino post hæc arma non accesserim, neque id tam periculi mei*

[a] Falso perscripto. [b] Absurdissimum.



LETTRE XXVI.

JE vois que vous avez fait tout ce qu'on pouvoit faire ſur l'affaire de mon frere ; il eſt cependant fâché, parce qu'il ne ſait s'il doit s'en rapporter à Lepta ou ſe défier de Silius. J'ai ouï dire que L. Piſon vouloit s'abſenter ſous un faux Decret du Sénat [1], je voudrois ſavoir ce qui en eſt. Je vous avois dit que j'avois envoyé un Meſſager à Brutus à Anagnie ; il eſt revenu la nuit du dernier du mois paſſé, & il m'a apporté une Lettre dans laquelle il y a une choſe qui n'eſt gueres d'un homme auſſi raiſonnable que Brutus ; il me prie d'aller à Rome pour ſes jeux. Je lui ai fait réponſe là-deſſus que j'avois déclaré mon départ, & que j'étois déja en chemin, qu'ainſi je ne pouvois plus reculer ; d'ailleurs qu'il ſeroit abſurde que n'ayant point été à Rome depuis qu'on y a fait venir des ſoldats, & cela moins pour ma ſûreté que parce qu'un homme de mon rang n'y pouvoit

caussa fecerim, quam dignitatis, subito ad ludos venire. Tali enim tempore ludos facere illi honestum est, cui necesse est. Spectare mihi ut non est necesse, sic ne honestum quidem est. Equidem illos celebrari, & esse quam gratissimos mirabiliter cupio: idque ita futurum eße confido: & tecum ago, ut jam ab ipsa commissione ad me, quemadmodum accipiantur, deinde omnino reliquorum dies singulos persequare. Sed de ludis hactenus.

Reliqua pars epistolæ, est illa quidem in utramque partem: sed tamen nonnullos interdum jacit igniculos viriles: quod quale tibi videretur, ut posses interpretari, misi ad te exemplum epistolæ. Quamquam mihi tabellarius noster dixerat, tibi quoque se attulisse litteras à Bruto, easque ad te è Tusculano eße delatas. Ego itinera sic composueram, ut Nonis Quint. Puteolis essem. Valde enim festino; ita tamen, ut, quan-

être avec dignité, j'allasse tout d'un coup paroître à des jeux. Dans la conjonĉture où nous sommes, on peut avec bienséance donner des jeux quand on y est obligé par sa Charge comme Brutus, mais il ne conviendroit pas que j'y assistasse n'y étant point obligé. Je souhaite de tout mon cœur qu'il y ait un grand monde, & qu'ils plaisent fort au peuple comme je l'espere; je vous recommande de me mander dès qu'ils seront commencés, comment ils auront été reçûs; & de me rendre compte ensuite tous les jours, de ce qui s'y sera passé; mais c'est assez parler de ces jeux.

Le reste de la Lettre de Brutus est plein d'incertitude : il lui échape néanmoins de tems en tems quelques traits de vigueur; &, afin que vous puissiez juger par vous-même de ce qu'on en doit penser, je vous envoie une copie de sa Lettre, quoique mon Messager m'ait dit qu'il avoit une Lettre de Brutus pour vous, & qu'on vous l'avoit portée de Tusculum. Suivant que j'ai reglé ma marche, je compte d'être à Pouzzolles le sept de Juillet. Je m'embarquerai le plûtôt que je pourrai, mais

tum homo possit, quam cautissime navigem.

M. Ælium cura liberabis: is me paucos specus in extremo fundo, & eos quidem subterraneos, servitutis apud tale quid habituros: id me jam jam nolle, neque mihi quidquam esse tanti; sed, ut mihi dicebas, quam lenissime; potius ut cura liberetur, quam ut me succensere aliquid suspicetur. Idem de illo Tulliano capite libere cum Cascelio loquare. Parva res est: sed tu bene attendisti: nimis callide agebatur. Ego autem, si mihi imposuisset aliquid, quod pæne fecit, nisi tua malitia affuisset, animo iniquo tulissem. Itaque, ut ut erit, rem impediri malo.

Octavam partem tuli luminarium in ædium ad strana memineris. Cui Cærellia, videris mancipio dare ad eam summam, quæ sub præcone fuit

ce ne ſera qu'après avoir pris toutes les précautions poſſibles.

Vous direz à M. Ælius de n'être point inquiet ; il ſe plaint de ce que je veux faire paſſer des conduits ſoûterrains dans l'extrémité de ſon champ , ce qui pourroit l'aſſujèttir à quelque ſervitude [2] ; vous lui direz qu'il y a long-tems que je n'y penſe plus,& que je m'en ſoucie fort peu ; mais , comme vous me le diſiez , il faut lui en parler d'une maniere qui ne marque aucune aigreur,& qui lui faſſe voir que je ne veux que le raſſûrer. Je vous prie auſſi de parler , mais d'une maniere ferme , à Caſcelius ſur cette dette de Tullius ; ce n'eſt pas une affaire de grande importance , mais il n'a pas été aſſez droit , comme vous l'avez fort bien remarqué ; s'il m'avoit trompé , ce qui auroit pû arriver ſi je n'avois pas eu pour ſecond un homme auſſi fin que vous [3] , j'aurois été fort piqué ; ainſi le pis aller , c'eſt de ne point finir cette affaire.

Souvenez-vous de faire diminuer d'un huitiéme les fenêtres de cette maiſon qui eſt auprès du Temple de la Déeſſe Strena [4]. Faites ajuger ce bien à celui pour qui Cærellia le demande , au prix

maxima, id opinor esse CCCLXXX. *Novi si quid erit, atque etiam si quid prospicies, quod futurum putes, scribas ad me quam sæpissime velim. Varroni, quemadmodum tibi mandavi, memineris excusare tarditatem litterarum mearum. Mundus istum. M. Ennius quid egerit de testamento (curiosus enim) facias me velim certiorem. Ex Arpinati,* VI *Non.*

REMARQUES

SUR LA XXVI. LETTRE.

1. *QUe L. Pison vouloit s'absenter sous un faux Decret du Sénat.*] On avoit apparemment dit à Ciceron qu'il vouloit demander une *Légation* libre. C'étoit le Sénat qui les accordoit; mais alors Antoine faisoit dresser des Decrets sous le nom du Sénat, quoiqu'on n'y eût seulement pas parlé des affaires dont il s'agissoit*. On a vû dans la 12. Lettre du quatorziéme Livre qu'il avoit publié des Loix qui n'avoient jamais été proposées au Peuple. César en avoit usé de même. Lorsqu'il lui en prenoit fantaisie, il faisoit mettre à la tête des Decrets

le plus haut auquel il a été porté ; je crois que c'eſt trois cens mille ſeſterces. Ecrivez-moi ſouvent tout ce qu'il y aura de nouveau , & tout ce que vous prévoirez. N'oubliez pas de faire mes excuſes à Varron de ce que je ſuis ſi longtems à lui faire réponſe. Je ſouhaite que Mundus l'emporte ſur celui dont vous me parlez [5]. Mandez-moi , je vous prie , le détail du Teſtament de M. Ennius , car vous ſavez que j'en ſuis fort curieux. A Arpinum le deuxiéme du mois.

---

qu'on dreſſoit chez lui , le nom de Ciceron comme s'il avoit été préſent, quoique ſouvent il ne fût pas même à Rome. Ciceron dit qu'il avoit reçû du fond de l'Aſie des Lettres de Princes qui le remercioient de ce qu'il avoit opiné le premier pour leur faire accorder le titre de Roi, quoiqu'il ne ſût pas ſeulement qu'on leur eût donné ce titre , ni même qu'ils fuſſent au monde. *Epiſt.* 15. *Lib.* 9. *Fam.* * *Epiſt.* 1, *Lib.* 12. *Fam. Philipp.* 5. & 12.

2. *Il ſe plaint de ce que je veux faire paſſer des conduits ſoûterrains dans l'extrémité de ſon champ, ce qui pourroit l'aſſujettir à quelque ſervitude.*] Le texte eſt ici corrompu. J'ai ſuivi la conjecture de Gronovius qui lit, *apud ſe aliquid*, au lieu de *apud tale quid. Specus* ſignifie ici des conduits pour l'eau, comme dans l'Hiſ-

toire de la guerre d'Alexandrie. *Alexandria eſt fere tota ſuffoſſa, ſpecuſque habet ad Nilum pertinentes, quibus aqua in privatas domos inducitur.*

3. *Si je n'avois pas eu pour ſecond un homme auſſi fin que vous.*] NISI TUA MALITIA AFFUISSET. *Malitia* ſignifie quelquefois fineſſe, comme dans la dix-neuviéme Lettre du neuviéme des Fam. & c'eſt parce que ce mot ne ſe prend pas toujours en mauvaiſe part, que Plaute a dit *malitiam malam.* in Aulul.

4. *Souvenez-vous de faire diminuer d'un huitiéme les fenêtres de cette maiſon qui eſt auprès du Temple de la Déeſſe Strena.*] Cet endroit eſt entierement corrompu dans les Manuſcrits, encore plus que dans les éditions, & on ne peut eſperer de le rétablir ſans le ſecours de quelque nouveau Manuſcrit, qui diſſipe de ſi épaiſſes ténébres. Je lis avec Corradus, *octavam partem tolli luminarium ædium ad ſtrenæ*, parce que cette conjecture eſt moins éloignée de l'édition de Grævius que je ſui. J'aimerois mieux néanmoins avec un autre Critique lire, *octo pedes tolli luminaria, &c.* Il ſe peut faire qu'*octo pedes* étant écrit par les Lettres initiales, quelque Copiſte en ait fait *octavam partem.* AD STRENÆ eſt une conjecture des Critiques. Car il ne ſe trouve point dans les Manuſcrits où on lit *aſtiræ*, *aſturæ*, *aſtrare*, *aſtrenæ.* C'eſt ſur cette derniere leçon que Lambin a corrigé *ad ſtrenæ* ſupp. *ædem*, comme Ciceron dit ailleurs, *ad opis*, *ad πολυδεύκους.* La maiſon de Ciceron & celle de ſon frere étoient dans le quartier appelé *Carinæ*, où étoit auſſi la Chapelle de la Déeſſe *Strenia* ou *Strena.*

5. *Je ſouhaite que Mundus l'emporte ſur l'hom-*

me dont vous me parlez.] Ciceron ne parle ſouvent qu'à demi-mot, ſur-tout lorſqu'il s'agit de quelqu'affaire dont Atticus lui avoit écrit, ainſi on ne peut que deviner. Après *Mundus iſtum*, on peut ſouſentendre, *vincat* ou *exerceat ;* car il paroît par la vingt-neuviéme Lettre de ce Livre, que Ciceron s'intéreſſoit à cette affaire de Mundus. Boſius lit ici après un de ſes Manuſcrits, *mundus is. Tu, &c.* & il dit que Ciceron appelle ainſi Varron à cauſe de ſa grande érudition, *quod ſuis libris res omnes divinas & humanas tanquam mundus complexus ſit ;* cela eſt bien tiré. Ce que dit Ciceron dans la vingt-neuviéme Lettre, où il ne s'agit plus de Varron, *de Mundo ſi quid ſcies*, fait voir que *Mundus* eſt certainement ici un nom propre. Pline dans ſon dix-ſeptiéme Livre cite un *Dorſenus Mundus*, & ce nom ſe trouve auſſi dans Horace.



* ************************

EPISTOLA XXVII.

CICERO ATTICO SAL.

Gaudeo id te mihi suadere, quod ego mea sponte pridie feceram. Nam cum ad te VI *Nonas darem, eidem tabellario dedi etiam ad Sestium, scripta* [a] πάνυ φιλοστόργως. *Ille autem, quod Puteolos prosequitur, humane; quod queritur, injuste. Non enim ego tam illum exspectare, cum de Cosano rediret, debui, quam ille aut non ire ante, quam me vidisset, aut citius reverti. Sciebat enim me celeriter velle proficisci, seseque ad me in Tusculanum scripserat esse venturum.*

Te, ut à me discesseris, lacrimasse moleste ferebam. Quod si me præsente fecisses, consilium totius itineris fortasse mutassem. Sed illud præclare;

a Valde amanter.



LETTRE XXVII.

JE suis ravi d'avoir fait de même ce que vous me conseillez ; car hier deuxiéme du mois en vous envoyant ma Lettre, j'en donnai une au même Messager pour Sestius à qui je donne toutes sortes d'assurances d'amitié. Je lui suis très-obligé de ce qu'il veut me venir trouver à Pouzzoles, mais il a tort de se plaindre de moi. Il est vrai que je n'ai pas attendu qu'il fût revenu de sa maison de Cose [1], mais il n'auroit pas dû y aller avant que de m'avoir vû, ou du moins il auroit dû revenir plûtôt; car il savoit que je devois partir incessamment, & il m'avoit promis de me venir voir à Tusculum.

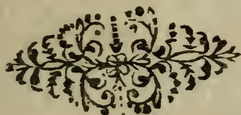
Je suis fâché que vous n'ayez pleuré qu'après que vous m'eûtes quitté ; si cela vous étoit arrivé lorsque vous me dites adieu, peut-être que cela m'auroit empêché de partir. Je suis bien-aise que vous vous consoliez par l'esperance de

quod te consolata est spes brevi tempore congrediendi: quæ quidem exspectatio me maximè sustentat. Meæ tibi litteræ non deerunt. De Bruto scribam ad te omnia. Librum tibi celeriter mittam de Gloria. Excudam aliquid [a] ἡρακλείδιον, *quod lateat in thesauris tuis. De Planco memini. Attica jure queritur. Quod me de Bacchi, de statuarum coronis certiorem fecisti, valde gratum: nec quidquam post hac non modo tantum, sed ne tantulum quidem præterieris. Et de Herode & Mettio meminero, & de omnibus, quæ te velle suspicabor modo. O turpem sororis tuæ filium, cum hæc scriberem. Adventabat autem* [b] βελύσει, *cenantibus nobis.*

a Heraclidium opus. *b* Solutione ab aratro, vespera.



me rejoindre bientôt [2], & c'eſt auſſi cette eſperance qui me ſoûtient plus que toute autre choſe. Vous aurez ſouvent de mes nouvelles. Je vous manderai tout ce que je ſaurai de Brutus. Je vous envoirai inceſſamment mon traité de la Gloire [3], & j'en ferai un autre que vous garderez dans votre cabinet [4]. Je n'oublierai pas d'écrire à Plancus. Attica a raiſon de ſe plaindre. Ce que vous me mandez de Bacchide [5] & des couronnes de ces Statues, m'a fait un très-grand plaiſir, & je vous prie dans la ſuite de ne rien oublier, pas même les plus petites choſes. Je me ſouviendrai des affaires d'Herode & de Mettius, & j'aurai attention à toutes celles auſquelles j'imaginerai que vous pouvez vous intéreſſer. L'indigne homme que notre neveu ! il vient d'arriver, ſur le ſoir, pendant que nous ſoupions.



REMARQUES
SUR LA XXVII. LETTRE.

1. COse.] Ville maritime de l'Etrurie.

2. *Que vous vous consoliez par l'esperance de me rejoindre bientôt.*] On verra dans les Lettres suivantes qu'Atticus comptoit d'aller passer l'hiver en Grece.

3. *Mon Traité de la Gloire.*] Il étoit divisé en deux Livres. Il né nous reste de l'un & de l'autre que quelques fragmens. Petrarque les avoit vûs tous deux , mais personne ne les a vûs depuis.

4. *Et j'en ferai un autre que vous garderez dans votre cabinet.*] Il veut parler de ses Anecdotes sur ce qui étoit arrivé depuis la mort de César. *Voyez la* 4. *Lettre de ce Livre.*

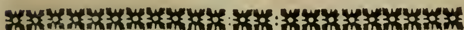


EPISTOLA XXVIII.
CICERO ATTICO SAL.

EGo, ut ad te pridie scripseram, Nonis constitueram venire in Tusculanum. Ibi igitur quotidie tuas litteras exspectabo, & maxime

5. *De Bacchide.*] Je lis ici avec Fulvius Ursinus & Grævius après un Manuscrit, *de Bacchide, de statuarum coronis.* Cette Bacchide étoit apparemment quelque Comédienne.

6. *Des couronnes de ces Statues.*] Corradus croit qu'il s'agit ici des Statues qu'on avoit élevées à Lucius Antonius, & dont Ciceron parle dans la sixiéme Philippique ; mais comme il paroît que cette nouvelle avoit fait plaisir à Ciceron, je croirois plûtôt que quelques personnes du parti de Pompée avoient mis des couronnes sur les Statues. Après la bataille de Pharsale on les avoit abattues, mais César les fit relever ; ce qui fit dire à Ciceron ce mot si plein de sens, *que César en relevant les Statues de Pompée avoit affermi les siennes.* Peut-être aussi que lorsque les jeux de Brutus commencerent, on mit des couronnes aux Statues de Brutus qui avoit chassé les Rois, pour faire voir que Brutus qui en descendoit & qui l'avoit imité, ne méritoit pas moins d'honneur.



LETTRE XXVIII.

JE compte toujours, comme je vous l'ai mandé hier, d'être le sept à Tusculum [1] où vous m'écrirez tous les jours. Rendez-moi compte sur-tout des jeux de Brutus, comme vous lui en

de ludis ; de quibus etiam ad Brutum tibi ſcribendum eſt. Cujus epiſtolæ, quam interpretari ipſe vix poteram, exemplum pridie tibi miſeram. Atticæ meæ velim me ita excuſes, ut omnem culpam in te transferas, & ei tamen confirmes, me minime totum amorem eo mecum attuliſſe.

REMARQUES
SUR LA XXVIII. LETTRE.

1. JE *compte toujours, comme je vous l'ai mandé hier, d'être le ſept à Tuſculum.*] Ciceron dit dans la vingt-ſixiéme Lettre de ce Livre, qu'il ſera le ſept à Pouzzoles, & c'eſt certainement de cette Lettre dont il parle ici ; car c'eſt dans cette vingt-ſixiéme Lettre qu'il dit auſſi qu'il avoit envoyé à Atticus une copie de la Lettre de Brutus, & il dit ici qu'il la lui avoit envoyé la veille. De plus on voit dans la premiere Lettre du Livre ſuivant que Ciceron arriva en effet à Pouzzoles le ſept. Je crois donc qu'il faut lire ici *Puteolanum* ; mais comme on lit dans tous les Manuſcrits *Tuſculanum*, je n'ai voulu rien changer.

2. *Faites mes excuſes à Attica.*] Elle ſe plai-

rendrez compte à lui-même. Je vous ai envoyé hier une copie de sa Lettre que je n'entens qu'à demi. Faites, je vous prie, mes excuses à Attica [2] de maniere que vous preniez toute la faute sur vous, & assûrez-la bien que je n'emporte pas toute mon amitié en Grece.

---

gnoit apparemment de ce que Ciceron ne lui avoit pas fait faire des complimens lorsqu'il avoit dit adieu à Atticus, & elle disoit là-dessus que Ciceron étoit si occupé du plaisir qu'il auroit de revoir son fils, qu'il oublioit tous ses amis. C'est pour cela que Ciceron ajoûte, *dites-lui que je n'emporte pas toute mon amitié en Grece*. Quelques Critiques voudroient qu'on lût ici, *me intimo totam amore eam mecum abstulisse ;* mais cette correction n'est point nécessaire, & la leçon ordinaire fait un aussi bon sens.





EPISTOLA XXIX.

CICERO ATTICO SAL.

Bruti ad te epiſtolam miſi. Dii boni, quanta [a] ἀμηχανία! *cognoſces, cum legeris. De celebratione ludorum Bruti. Tibi aſſentior. Ad M. Ælium nullus tu quidem domum, ſed ſicubi inciderit. De Tulliano ſemiſſe. M. Axianum adhibebis, ut ſcribis. Quod cum Coſiano egiſti, optime. Quod non ſolum mea, verum etiam tua expedis, gratum. Legationem probari meam gaudeo. Quod promittis, dii faxint. Quid enim mihi meis jucundius? ſed iſtam, quam tu excipis, metuo. Brutum cum convenero, perſcribam omnia. De Planco, & Decimo, ſane velim. Sextum ſcutum abjicere nolebam. De Mundo, ſi quid*

a Conſilii inopia.

LETTRE



LETTRE XXIX.

JE vous ai envoyé la Lettre de Brutus ; bon Dieu , quelle incertitude ! vous en jugerez par vous-même. Je ſuis de votre avis ſur le ſuccès de ſes jeux [1]. Il n'eſt point néceſſaire que vous alliez chez M. Ælius , il ſuffit que vous lui parliez quand vous le rencontrerez. Vous ne finirez rien ſur cette dette de Tullius [2] ſans en parler à M. Axianus , comme vous me le marquez. Je ſuis fort content de ce que vous avez dit à Coſianus. Je vous remercie du ſoin que vous prenez de mes affaires , & je ſuis bien-aiſe que vous finiſſiez auſſi les vôtres. Je ſuis ravi qu'on approuve que je me ſois fait donner cette légation. Les Dieux puiſſent-ils nous accorder ce que vous me promettez ; qu'eſt-ce qui peut me faire plus de plaiſir que de vivre avec mes amis ? Je crains ſeulement celle que vous exceptez [3]. Quand j'aurai vû Brutus , je vous rendrai compte de

scies. Rescripsi ad omnia tua. Nunc nostra accipe.

Quintus filius usque Puteolos: mirus civis, ut tu Favonium, Asinium dicas: & quidem duas ob caussas, & ut mecum, & [a] ϖεἰσασθαι *vult cum Bruto, & Cassio. Sed tu quid ais? scio enim te familiarem esse Othonum: ait hic sibi Juliam ferre, constitutum enim esse discidium. Quæsivit ex me pater, qualis esset fama. Dixi, nihil sane me audisse (nesciebam enim cur quæreret) nisi de ore, & patre. Sed quorsus, inquam? at ille, filium velle. Tum ego, etsi* [b] ἐβδελυττόμην, *tamen negavi putare me illa esse vera:* [c] σκοπὸς *(hoc est enim) huic nostro ni-*

a Pacisci. *b* Abominabar. *c* Scopus, finis.

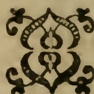
tout. Je ſouhaite fort que ce que vous me mandez de Plancus & de Decimus Brutus ſoit vrai [4], mais je ne voudrois pas que Sextus Pompeius fît ſa paix [5]. Si vous ſavez quelque choſe de Mundus, vous me le manderez. Voilà tout ce que j'avois à répondre à votre Lettre ; voici à preſent ce que j'ai à vous dire.

Notre neveu, qui eſt à preſent un merveilleuſement bon Citoyen comme pourroient être Favonius & Aſinius, [6] m'a accompagné juſqu'à Pouzzoles pour deux raiſons ; premierement pour être plus long-tems avec moi, & enſuite pour aller faire ſon traité avec Brutus & Caſſius [7]. Mais vous qui êtes ami des Othons [8], dites-moi un peu, croyez-vous qu'il ſoit vrai, comme le dit notre neveu, que Julia veuille l'épouſer [9], & qu'elle ſoit réſolue à faire divorce avec ſon premier mari ? Mon frere m'a demandé ce que l'on diſoit de cette femme ; je lui répondis que je n'avois entendu parler que de ſa figure & de ſa famille, car je ne ſavois point pourquoi il me faiſoit cette queſtion, & je le lui demandai. C'eſt, dit-il, que mon fils veut l'épouſer. Alors, quoique j'aie

hil præbere. Illa illam [a] οὐ παρὰ τούτου. *Ego tamen suspicor hunc, ut solet, alucinari. Sed velim quæras (facile autem potes) & me certiorem.*

a Non ab hoc. *v. Not.*

Obsecro te, quid est hoc? Signata jam epistola, Formiani, qui apud me cenabant, Plancum se aiebant, hunc Buthrotium, pridie, quam hoc scribebam, id est, III *Nonas, vidisse demissum sine phaleris: servulos autem dicere, & eum & agripetas ejectos à Buthrotiis. Macte. Sed amabo te, perscribe mihi totum negotium.*



beaucoup d'oppoſition pour ce mariage, cependant je lui dis que je ne croyois pas que tout ce qu'on diſoit de cette femme fût vrai. [10]. Le but de mon frere c'eſt de ne rien donner à ſon fils [11]. Cela n'empêcheroit pas Julia de l'épouſer [12], mais notre neveu pourroit bien ſe tromper à ſon ordinaire [13]. Cependant je vous prie de vous informer de cette affaire, ce qui vous ſera aiſé ; & de me mander ce qui en eſt.

Mais qu'eſt-ce que j'apprens ! j'avois déja cacheté cette Lettre lorſque les gens de Formies qui ſoupoient chez moi, m'ont dit qu'ils avoient vû hier notre Plancus de Buthrote [14] en fort triſte équipage [15] ; que ſes Eſclaves diſoient que les Buthrotiens l'avoient chaſſé avec tous les ſoldats qui venoient ſe mettre en poſſeſſion de leurs terres ; cela va à merveilles ; mais mandez-moi, je vous prie, toute cette affaire.



REMARQUES
SUR LA XXIX. LETTRE.

1. *JE ſuis de votre avis ſur le ſuccès des jeux des Brutus.*] DE CELEBRATIONE LUDORUM TIBI ASSENTIOR; c'eſt-à-dire, je crois comme vous qu'il y aura beaucoup de monde. *Celebris*, *celebratio*, & *celebritas*, ſe prennent ſouvent en ce ſens. Nous avons déja vû dans la vingt-ſeptiéme Lettre de ce Livre, *illos celebrari gratiſſimos mirabiliter cupio.* Ciceron dit ailleurs, *quæ celebratio quotidiana ?* Quelle affluence de monde il y avoit tous les jours chez lui ? Pour *celebritas*, il eſt inutile d'en rapporter des exemples, c'eſt le ſens le plus ordinaire de ce mot.

2. *Sur cette dette de Tullius.*] DE TULLIO SEMISSE. Cela ſignifie une dette dont l'intérêt eſt d'un demi pour cent par mois.

3. *Je crains ſeulement celle que vous exceptez.*] On a vû dans la Lettre précédente qu'Attica ſe plaignoit de Ciceron, & c'eſt d'elle dont il veut parler ici. Apparemment qu'Atticus lui avoit mandé en plaiſantant, que de tous ſes amis il n'y avoit qu'elle qui ne ſouhaitât pas ſon retour. Cela a rapport à ce qui précede, *qu'eſt-ce qui peut me faire plus de plaiſir que de vivre avec mes amis ?* & il dit cela ſur ce qu'Atticus lui marquoit, qu'il comptoit qu'il pourroit bientôt revenir à Rome, & y demeurer en ſûreté.

4. *Je souhaite fort que ce que vous me mandez de Plancus, & de Decimus Brutus soit vrai.*] Apparemment qu'on disoit que Plancus, qui avoit une armée dans la Gaule Narbonnoise, vouloit se joindre avec Decimus Brutus qui en avoit une dans la Gaule Cisalpine; car Plancus affecta long-tems de paroître opposé à Antoine. *Voyez les premieres Lettres du* 10. *Livre des Fam.*

5. *Mais je ne voudrois pas que Sextus Pompeius fît sa paix.*] Lepidus travailloit alors à son accommodement, qui se fit à condition qu'il reviendroit à Rome, & qu'on lui rendroit tous ses biens. Mais la guerre ayant commencé peu de tems après entre Decimus Brutus & Antoine, Sextus Pompeius garda ses troupes, & passa depuis dans la Sicile dont il se rendit le maître, comme tout le monde le sait. *Scutum abjicere*, se disoit proprement de ceux qui s'enfuyoient dans le combat, & qui pour fuir plus vîte jettoient leur bouclier, ce qui étoit la derniere marque de lâcheté; mais on voit bien que cette expression a ici un sens métaphorique.

6. *Un merveilleusement bon Citoyen comme pourroient être Favonius & Asinius.*] Nous avons souvent parlé de Favonius l'Emulateur de Caton. Pour Asinius c'est apparemment Asinius Pollio qui étoit alors dans les intérêts du bon parti, ou du moins qui vouloit qu'on le crût, comme il paroît par les Lettres 31. 32. & 33. du neuviéme Livre des Familieres. Cependant, comme Pollion avoit toujours été attaché au parti de César à qui il devoit toute sa fortune, & qu'il se déclara en effet contre les Conjurés dès qu'Octavius se fut lié avec Antoine, j'ai

de la peine à croire que Ciceron l'ait donné pour modéle d'un bon Citoyen, & qu'il l'ait joint avec Favonius l'un des Conjurés. Je croirois volontiers que Ciceron veut parler ici de quelqu'autre Asinius, si nous connoissions quelqu'un de ce nom dans le tems de ces Lettres; ou qu'il y a ici faute dans le texte, si l'on ne lisoit de même dans tous les Manuscrits.

7. *Pour aller faire son traité avec Brutus & Cassius.*] On a vû dans la vingt-uniéme Lettre de ce Livre, que le neveu de Ciceron avoit quitté le parti d'Antoine.

8. *Vous qui êtes ami des Othons.*] Apparemment que cette Julia avoit épousé un Othon.

9. *Que Julia veut l'épouser.*] SIBI JULIAM FERRE supp. *conditionem.* C'étoit un terme propre en parlant de mariage. *Sueton. Jul. Octaviam sororis suæ neptem quæ Marcello nupta erat, conditione ei detulit.*

10. *Que je ne croyois pas que tout ce qu'on disoit de cette femme fût vrai.*] Le texte est ici corrompu dans les Manuscrits. On lit dans quelques-uns *negavi putare illa esse vera*, & c'est de-là qu'on a tiré la leçon qui est dans les éditions; mais cette maniere de parler, *negavi putare*, ne me paroît gueres de Ciceron.

11. *Le but de mon frere, c'est de ne rien donner à son fils.*] Apparemment que cette Julia étoit riche, mais qu'elle n'étoit pas de condition, quoiqu'elle portât un si beau nom. On sait que des familles obscures portoient souvent le même nom que les maisons les plus illustres, ce qui venoit ordinairement de ce que les Affranchis prenoient le nom de famille

de leur maître, & après quelques générations on avoit oublié leur origine.

12. *Cela n'empêcheroit pas Julia de l'épouser.*] Je lis ici avec Casaubon, οὐ διὰ τοῦτο *non propter hoc*, i. e. *non eo commovebitur quominus eum ducat.*

13. *Mais notre neveu pourroit bien se tromper à son ordinaire.*] Ce jeune homme avoit beaucoup de présomption; & c'en est une ordinaire aux jeunes gens, de se persuader facilement que les femmes sont éprises d'eux.

14. *Notre Plancus de Buthrote.*] Celui qui étoit chargé de distribuer dans l'Epire des terres aux soldats vétérans, & à qui Ciceron écrivit des Lettres de recommandation pour les Buthrotiens. Elles sont à la fin du seiziéme Livre. Ce Plancus étoit frere de celui dont il a déja été parlé dans cette même Lettre.

15. *En fort triste équipage.*] DEMISSUM SINE PHALERIS, à la lettre, *la tête basse & sans caparasson*, c'est une métaphore tirée des chevaux. *Demissum*, signifie ici proprement les *oreilles basses*. Horace a dit,

> *Demitto auriculas ut iniquæ mentis asellus.*

Cela signifie ici métaphoriquement, que Plancus avoit été obligé de déloger si vîte, qu'il s'étoit sauvé fort en desordre, comme on le voit dans la premiere Lettre du Livre suivant.





M. T. CICERONIS EPISTOLARUM AD ATTICUM

LIBER SEXTUS DECIMUS.

EPISTOLA I.

CICERO ATTICO SAL.



NONIS Quint. veni in Puteolanum. Postridie iens ad Brutum in Nesidem hæc scripsi. Sed eo die, quo veneram, cenanti Eros tuas litteras. Ita ne? Nonis Juliis? Dii hercule istis. Sed stomachari totum diem licet. Quidquamne turpius



LETTRES DE CICERON A ATTICUS.

LIVRE SEIZIE'ME.

LETTRE I.



E suis arrivé à ma maison de Pouzzolles le sept. Le lendemain avant que de partir pour aller voir Brutus à Nesis [1], je vous ai écrit cette Lettre. Le jour même que j'arrivai, & pendant que je soupois, Eros m'apporta votre Lettre. Quoi ! appeller le mois où nous sommes du nom de César [2] ! Que les Dieux puissent confondre ces gens-la [3]. Mais si nous voulons nous fâ-

quam Bruto Juliis? redeo ad meum igitur: [a] Ἔτι ἐῶμεν, *nihil vidi. Sed quid est quæso, quod agripetas Buthroti concisos audio? quid autem Plancus tam cursim (ita enim audiebam) diem & noctem? sane cupio scire quid sit.*

a Adhuc sinemus.

Meam profectionem laudari gaudeo. Dymæos, agro pulsos, mare infestum habere, nil mirum. Videndum est ut mansio laudetur. [b] ἐν ὁμοπλοίᾳ *Bruti videtur aliquid præsidii esse. Sed opinor, minuta navigia. Sed jam sciam, & ad te cras. De Ventidio,* [c] πανικὸν *puto. De Sexto pro certo habebatur, haud arma. Quod si verum est; sine bello civili video serviendum. Quid ergo?*

b In societate navigandi.

c Inanem terrorem.

cher, nous en avons tous les jours de nouvelles occaſions; eſt-il rien de plus honteux que de faire parler ainſi Brutus? Je reviens donc à dire, ſouffrirons-nous encore de pareilles choſes? je n'ai rien vû de moins ſupportable [4]. Mais qu'eſt-ce que j'entens dire? que les Buthrotiens ont chaſſé à main armée les ſoldats qui venoient ſe mettre en poſſeſſion de leurs terres; pourquoi Plancus revient-il ſi vîte? Car on dit qu'il marche jour & nuit; mandez-moi, je vous prie, ce que vous en ſavez.

Je ſuis bien-aiſe qu'on approuve que je parte. Il n'eſt pas ſurprenant que les Dyméens, à qui on ôte leurs terres, ſe remettent à pirater [5]; peut-être donc qu'il faudra auſſi faire approuver que je ne parte pas. Je riſquerois moins ſi je m'embarquois avec Brutus, mais je crois qu'il n'a que de petits vaiſſeaux; je vais le ſavoir, & je vous le manderai demain. Je crois que ce qu'on dit de Ventidius n'eſt qu'un faux bruit [6]. Pour Sextus Pompeius, on aſſure qu'il fait ſa paix; ſi cela eſt vrai nous n'aurons point de guerre civile, mais nous perdrons notre liberté [7]. Quoi donc, me direz-vous, n'attend-t-on rien de Panſa

Kal. Jan. in Pansa spes? [a] λῆρος πολὺς *in vino, & in somno istorum?*

a Nugæ multæ.

De CCX. *optime Ciceronis rationes explicentur. Ovius enim recens: is multa, quæ vellem: in his ne hoc quidem malum, in mandatis sat abunde: H-S* LXXII. *satis esse, affatim prorsus: sed Xenonem perexigue, &* [b] γλίσχρως *præbere, id est minutatim. Quo plus permutasti, quam ad fructum insularum, id ille annus habeat, in quem itineris sumtus accessit. Hinc ex Kal. April. ad H-S* LXXX. *accommodetur. Nunc enim insulæ tantum. Videndum enim est quid, cum Romæ erit. Non enim puto socrum illam ferendam. Pindaro decumano negaram.*

b Tenuiter.

Nunc, cujus rei caussa tabellarium miserim, accipe. Q. filius mihi

lorſqu'il ſera Conſul ? Folie ! de compter ſur des gens qui ne penſent qu'à boire & à dormir. [8]

Ces deux cens dix mille ſeſterces nous fourniront de l'argent pour mon fils. Ovius, qui eſt arrivé depuis peu d'Athenes, m'a apporté de fort bonnes nouvelles ; & entr'autres choſes, ce qui n'eſt pas indifférent, mon fils l'a chargé de me dire que ces ſoixante & douze mille ſeſterces par an lui ſuffiroient & au-delà, mais que Xenon ne lui donnoit que fort peu d'argent à la fois. Ce que vous lui avez fait tenir au-delà de ce que ſont louées ces maiſons, ſera pour la premiere année de ſa penſion, y compris les frais de ſon voyage ; & depuis le premier d'Avril que la ſeconde année eſt commencée, ſa penſion ſera de quatre-vingt mille ſeſterces, car le loyer de ces maiſons eſt monté juſque-là. Il faudra voir ce que je pourrai lui donner lorſqu'il ſera à Rome, car il n'y a pas d'apparence que je puiſſe ſouffrir cette belle-mere [9]. J'avois déja refuſé Pindarus. [10]

Il faut vous dire à preſent pourquoi je vous ai envoyé un Exprés. Notre

pollicetur se Catonem. Egit autem & pater, & filius, ut tibi spponderem: sed ita, ut tum crederes, cum ipse cognosses. Huic ego litteras ipsius arbitratu dabo. Eæ te ne moverint; has scripsi in eam partem, ne me motum putares. Dii faxint, ut faciat ea, quæ promittit. Commune enim gaudium. Sed ego nihil dico amplius. Is hinc VII *Idus. Ait enim attributionem in Idus, se autem urgeri acriter. Tu ex meis litteris, quo modo respondeas, moderabere. Plura, cum & Brutum videro; & Erotem remittam. Atticæ meæ excusationem accipio, eamque amo plurimum: cui, & Piliæ salutem.*

REMARQUES
SUR LA I. LETTRE.

1. N*Esis.*] Petite Isle auprès de Pouzzoles, où le jeune Lucullus cousin de Brutus avoit une maison de campagne. *Nesis* en Grec signifie une petite Isle, d'où est venu le nom

neveu me promet d'être dorénavant un Caton ; ſon pere & lui m'ont prié de lui ſervir de caution auprès de vous, à condition néanmoins que vous ne le croiriez que lorſque vous l'auriez reconnu par vous-même. Je lui donnerai une Lettre où je vous dirai tout ce qu'il voudra ; mais ne vous y arrêtez pas. Je vous préviens dans celle-ci afin que vous ne croyiez pas que je me ſois laiſſé perſuader. Je ſouhaite de tout mon cœur qu'il faſſe ce qu'il promet, ce ſera pour nous une joie commune ; c'eſt tout ce que je puis vous en dire. Il doit partir d'ici le neuf, parce qu'il a de l'argent à payer le quinze, & qu'on le preſſe fort. Vous pourrez ſur ce que je vous écris à preſent, regler ce que vous voudrez lui répondre. Je vous en dirai davantage lorſque j'aurai vû Brutus, & que je renvoirai Eros. Je reçois les excuſes de notre chere Attica que j'aime fort ; faites-lui mes complimens auſſi-bien qu'à Pilia.

---

de celle-ci, qui s'appelle encore *Neſita.*

2. *Quoi ! appeler le mois où nous ſommes du nom de Céſar ?*] L'année précédente on avoit donné le nom de famille de Céſar, *Julius*, au

mois que les Romains appeloient auparavant *Quintilis*. Ceux qui avoient eu soin des jeux de Brutus, en les faisant publier firent mettre dans l'affiche, *Nonis Juliis*, au lieu de *Nonis Quintilibus*. On conçoit bien qu'il étoit ridicule qu'un chef des Conjurés semblât autoriser la flaterie qui avoit fait nommer ce mois *Julium*, parce que c'étoit celui de la naissance d'un homme que Brutus se faisoit honneur d'avoir tué comme un tyran. On appela depuis *Augustum* le mois suivant, parce que ce fut pendant ce mois qu'Auguste remporta les principales victoires qui le rendirent maître du monde. On voulut faire le même honneur à Tibere, mais il se moqua de ceux qui en firent la proposition; » comment fera-t'on, » leur dit-il, lorsqu'on en sera au treiziéme » Empereur?

3. *Que les Dieux puissent confondre ces gens-là.*] DII HERCULE ISTIS supp. *male faciant*, comme dans la douziéme Lettre de l'onziéme Livre des Fam. *Dii isti segulio male faciant*, ou, *Dii istis* supp. *irati*, comme dans la septiéme Lett. du 4. Liv.

4. *Je reviens donc à dire, souffrirons-nous encore de pareilles choses? je n'ai rien vû de moins supportable.*] Ciceron ne doutoit point que ce ne fût C. Antonius qui présidant comme Préteur aux jeux de Brutus, avoit fait mettre dans l'affiche dont nous avons parlé plus haut, *Nonis Juliis;* & c'est lui que regarde ce mouvement d'indignation. Après *nihil vidi*, il faut sousentendre *turpius*, *fœdius*, ou quelque chose de semblable. J'ai suivi ici le sens que Bosius, Gronovius, & Grævius ont donné à cet endroit; mais je dois avertir, que

ἔπι ἴδωμεν est une conjecture de Bosius tirée de ses Manuscrits, où on lit ἐπιδῶμεν, ce qui ne fait aucun sens. Il y a dans les anciennes éditions ἐλθῶμεν, qui est aussi sans doute une conjecture de quelque Critique, car cette leçon ne se trouve dans aucun Manuscrit. Elle peut faire un bon sens. Je reviens, dit Ciceron, à mon voyage; à la lettre, *à mon, il faut donc partir;* & alors *nihil vidi* signifieroit, *j'ai eu tort d'avoir attendu si long-tems*, comme Ciceron dit ailleurs, *me cæcum qui hæc non viderim*, & dans une autre Lettre, *meam stultam verecundiam qui legari noluerim ante res prolatas, &c.*

5. *Il n'est pas surprenant que les Dyméens, à qui l'on a ôté leurs terres, se remettent à pirater.*] Pompée, après avoir purgé la Mer de Pirates, les rassembla dans des villes dépeuplées, & leur donna les terres qui en dépendoient, & qui étoient en friche. Il en rassembla un grand nombre à Dymé ville de l'Achaïe. Mais César leur ayant ôté leurs terres pour les donner à des soldats, ils furent obligés pour vivre, de chercher une ressource dans leur premier métier, ce qui inquiétoit Ciceron qui devoit passer en Grece par Mer; c'est pour cela qu'il ajoûte, *peut-être donc qu'il faudra faire approuver que je ne parte point.*

Plutar. Pomp. Strabo, Lib. 8. Appian. in Mithridat.

6. *Je crois que ce qu'on dit de Ventidius n'est qu'un faux bruit.*] Il semble que la fortune se soit plû à faire voir, en la personne de Ventidius, jusqu'où elle peut élever un homme de la plus basse naissance, lorsqu'elle est aidée par l'industrie & par le mérite. Pompeius

Strabo pere du grand Pompée, ayant pris Aſculum pendant la guerre *des Alliés*, fit réſerver une partie des habitans pour ſon triomphe; & entr'autres Ventidius, qui étoit encore à la mamelle, & qui parut à ce Triomphe entre les bras de ſa mere. Lorſqu'il fut grand, ſon premier métier ce fut celui de Palefrenier; & s'étant fait un petit fonds, il gagna depuis ſa vie à louer des mulets & des voitures pour les Magiſtrats qui alloient dans les provinces, ce qui lui donna occaſion de ſe faire connoître de Céſar. Il l'emmena avec lui dans les Gaules; & lui ayant trouvé des talens audeſſus de ſa fortune, il l'avança, & après la guerre civile il le fit Sénateur. Ventidius fut Préteur l'année d'après la mort de Céſar, & ſur la fin de cette même année les Triumvirs le firent Conſul à la place de Q. Pedius. Ayant été depuis Lieutenant d'Antoine en Syrie, il défit les Parthes, & vengea le premier les Manes de Craſſus, ce qui lui mérita l'honneur du Triomphe. Depuis la mort de Céſar il s'étoit attaché à Antoine; apparemment que le bruit couroit alors que Ventidius marchoit vers Rome avec quelques-unes des Legions qui étoient venues de Macedoine, mais ce bruit ſe trouva faux, comme Ciceron l'avoit jugé.

Vell. Pater. Lib. 2. Dio Lib. 43. & 47. Appian. Lib. 3. civ. & in Parth. Aulu-Gel. Lib. 15. cap. 4. Val. Max. Lib. 6. cap. 9.

7. *Si cela eſt vrai, nous n'aurons point de guerre civile, mais nous perdrons toute notre liberté.*] Si Sextus Pompeius avoit fait ſa paix, & étoit revenu à Rome comme il le ſouhaitoit, alors toutes les troupes auroient été commandées par les partiſans de Céſar, hors

quelques Legions que Decimus Brutus avoit dans la Gaule Ciſalpine.

8. *Folie ! de compter ſur des gens qui ne penſent qu'à boire & à dormir.*] Ciceron veut parler des deux Conſuls deſignés. Son frere en parle encore plus mal dans une Lettre écrite peu de tems après celle-ci * ; mais ils ſe tromperent. Ces deux Conſuls ſe déclarerent contre Antoine, & furent tués l'un & l'autre en combattant pour la République à la bataille de Modene.

* *Epiſt. ultima Lib.* 16. *Fam.* De Conſulibus deſignatis quos ego penitus novi libidinum & langoris effœminatiſſimi animi plenos ; qui, niſi à gubernaculis receſſerint, maximum ab univerſo naufragio periculum eſt.

9. *Il faudra voir ce que je pourrai lui donner lorſqu'il ſera à Rome, car il n'y a pas d'apparence que je puiſſe ſouffrir cette belle-mere.*] Ciceron avoit répudié Publilia, & on avoit tenté depuis de la lui faire reprendre, mais il n'avoit pû s'y réſoudre. Il faloit donc lui rendre ſa dot, ce qui mettoit un grand embarras dans les affaires de Ciceron, parce que cette femme lui avoit apporté beaucoup de bien dont il s'étoit ſervi pour payer ſes dettes, ainſi il étoit moins en état de marier ſon fils. On avoit apparemment propoſé à Ciceron quelque fille riche, mais il ne croyoit pas pouvoir s'accommoder du caractere & de l'humeur de la mere de cette fille. On ne peut que deviner ſur des affaires domeſtiques, qui n'étoient bien connues que de Ciceron & de ſon ami.

10. *J'ai déja refuſé Pindarus.*] Qui lui avoit peut-être fait les propoſitions de ce mariage dont nous venons de parler. Il y a dans la

texte de Grævius, *Pindaro Decumano.* Nous avons déja dit ailleurs qu'on appeloit *Decumanos*, ceux qui affermoient les Dîmes que la République levoit sur les provinces conquises. Il y a dans les Manuscrits, & dans les anciennes éditions *Pindaro de Cumano*, & je ne sai si cette leçon n'est pas aussi bonne que la correction de Bosius. *Pindarus* est un nom d'Esclave, qui ne convenoit gueres à un Che-

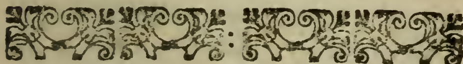


EPISTOLA II.

CICERO ATTICO SAL.

VI *Idus duas epistolas accepi, unam à meo tabellario, alteram à Bruti. De Buthrotiis longe alia fama in his locis fuerat: sed cum aliis multis hoc ferendum. Erotem remisi citius, quam constitueram, ut esset qui Hortensio: & quia equitibus quidem ait se Idibus constituisse. Hortensius vero impudenter. Nihil enim debetur ei, nisi ex tertia pen-*

valier Romain, comme étoient presque tous les Fermiers de la République. On a vû dans la treiziéme Lettre du quatorziéme Livre, qu'il avoit couru un bruit que Ciceron vouloit vendre sa maison de Cumes, quoique cela ne fût pas vrai ; peut-être qu'il s'agit ici de la même affaire, & que Pindarus étoit l'Affranchi & l'homme d'affaires de celui qui avoit voulu l'acheter. Comme on ne sait point de quelle affaire Ciceron a voulu parler ici ; Bosius & Grævius auroient aussi-bien fait de laisser dans leur texte la leçon des Manuscrits.



LETTRE II.

J'Ai reçû deux de vos Lettres, l'une par mon Messager, & l'autre par celui de Brutus. L'on avoit parlé dans ces quartiers-ci de l'affaire des Buthrotiens d'une maniere bien différente de ce que vous me dites, mais il faut s'en consoler, comme de beaucoup d'autres choses. J'ai renvoyé Eros plûtôt que je n'avois résolu, afin d'avoir quelqu'un à Rome pour l'affaire d'Hortensius ; & parce qu'Eros m'a dit qu'il avoit pris

sione, quæ est Kal. Sex. ex qua pensione ipsa major pars est ei soluta aliquanto ante diem. Sed hæc Eros videbit Idibus. De Publilio autem, quod perscribi oportet, moram non puto esse faciendam. Sed cum videas. quantum de jure nostro decesserimus, qui de residuis CCCC. *H-S* CC. *præsentia solverimus, reliqua rescribamus, loqui cum eo, si videbitur, poteris, cum commodum nostrum exspectare debere, cum tanta sit à nobis jactura facta juris. Sed amabo te, mi Amice, (videsne quam blande?) omnia nostra, quoad eris Romæ, ita gerito, regito, gubernato, ut nihil à me exspectes. Quamquam enim reliqua satis apta sunt ad solvendum; tamen fit sæpe, ut ii qui debent non respondeant ad tempus. Si quid ejusmodi acciderit, ne quid tibi sit fama mea potius. Non modo versura, verum etiam venditione, si ita res coget, nos vindicabis.*

jour pour le quinze avec ces Chevaliers. Ce que demande Hortenſius eſt fort déraiſonnable. Il ne lui eſt rien dû du troiſiéme payement qui échéra le premier d'Août, & dont on lui a payé la plus grande partie quelque temś avant l'échéance; mais Eros verra cela le quinze. Quant aux reſcriptions qu'il faut donner à Publilius, je crois qu'on ne doit pas differer; mais, comme vous ſavez vous-même combien je me ſuis relâché de la rigueur du droit, puiſque de quatre cens mille ſeſterces que je lui devois de reſte, je lui en ai payé deux cens argent comptant, & que je lui donne des aſſignations pour le ſurplus, je vous prie, ſi vous le jugez à propos, de lui propoſer de me donner du tems, puiſque j'ai fait pour lui beaucoup plus qu'il n'avoit droit d'éxiger. Je vous aurai une obligation infinie, mon cher Atticus (vous voyez que je prens un ton affectueux [1]) je vous prie, dis-je, pendant que vous ſerez à Rome, de regler toutes mes affaires avec un pouvoir abſolu, & ſans me conſulter. Je laiſſe aſſez de fonds; mais comme mes debiteurs pourroient ne pas payer exactement, ſi cela venoit à arriver, que l'honneur l'emporte ſur

Bruto tuæ litteræ gratæ erant. Fui enim apud illum multas horas in Neside cum paullo ante tuas litteras accepissem. Delectari mihi Tereo videbatur, & habere majorem Accio, quam Antonio, gratiam. Mihi autem quo lætiora sunt, eo plus stomachi & molestiæ est, populum Romanum manus suas, non in defendenda Rep. sed in plaudendo consumere. Mihi quidem videntur istorum animi incendi etiam ad repræsentandam improbitatem suam. Sed tamen, dum modo doleant aliquid, doleant quodlibet.

Consilium meum quod ais quotidie magis laudari, non moleste fero; exspectabamque, si quid ad me scriberes. Ego enim in varios sermones incidebam. Quin etiam idcirco trahe-

toute autre considération. Vous pouvez non-seulement emprunter, mais même, s'il le faut, vendre quelques effets pour m'acquitter.

Brutus a lû avec beaucoup de plaisir votre Lettre. Quelque tems après que je l'eus reçûe, j'allai le voir à Nesis, où je passai plusieurs heures avec lui; Il m'a paru qu'il étoit fort content du Terée, & qu'il avoit plus d'obligation à Accius qu'à Antoine [2]. Pour moi, plus cela a réussi & plus je suis fâché & indigné de voir que le peuple Romain ne fasse usage de ses mains que pour de vains applaudissemens [3], au lieu de s'en servir pour défendre sa liberté. Le chagrin qu'en ont eu les partisans d'Antoine, pourra bien n'aboutir qu'à leur faire lever plûtôt le masque, & les porter à tous les excès dont ils sont capables [4]; mais pourvû qu'ils soient mortifiés, il n'importe pas où.

Je ne suis pas fâché qu'on approuve de plus en plus le voyage que je vais faire, & j'attendois ce que vous m'écririez là-dessus. On m'en parle fort diversement, & même cela m'avoit fait différer mon départ, afin d'être plus

bam, ut quam diutiſſime integrum eſſet. Sed quoniam furcilla extrudimur, Brundiſium cogito. Facilior enim, & exploratior devitatio legionum fore videtur, quam piratarum, qui apparere dicuntur. Seſtius VI *Idus exſpectabatur, ſed non venerat, quod ſciam. Caſſius cum claſſicula ſua venerat. Ego cum eum vidiſſem* V *Kal. in Pompeianum cogitabam, deinde Acculanum. Noſti reliqua.*

De Tutia ita putaram. De Æbutio non credo: nec tamen curo plus, quam tu. Planco & Oppio ſcripſi equidem, quoniam rogaras: ſi tibi videbitur, ne neceſſe habueris reddere. Cum enim tua cauſſa fecerint omnia, vereor ne meas litteras ſupervacaneas arbitrentur. Oppio quidem utique: quem tibi amiciſſimum cognovi. Verum, ut voles. Tu, quoniam ſcribis hiematurum te in Epiro, feceris mihi gratum, ſi ante eo veneris, quam mihi in Italiam te

long-tems le maître de mes résolutions ; mais puisqu'on veut absolument que je parte [5], j'irai m'embarquer à Brindes ; car je pourrai plus facilement & plus sûrement éviter la rencontre des troupes d'Antoine, que celle des Pirates qui paroissent sur ces côtes [6]. On attendoit ici Sestius aujourd'hui [7]; mais il n'est pas arrivé que je sache. Cassius y est avec sa petite flote. Je le verrai demain, & je partirai ensuite pour Pompeii [8], d'où j'irai à Acculanum [9], pour gagner Brindes par la route que vous savez.

Ce que vous me mandez de Tutia ne m'a point surpris. Je ne crois pas que ce que l'on dit d'Æbutius soit vrai, & je ne m'en soucie pas plus que vous. Je vous envoie les Lettres que vous m'avez demandées pour Plancus & pour Oppius, mais je ne crois pas qu'il soit nécessaire de les leur rendre ; comme ils ont fait pour vous tout ce que vous souhaitez, ils trouveroient ma recommandation fort inutile, sur-tout Oppius qui est votre ami particulier ; mais vous en ferez ce qu'il vous plaira. Puisque vous comptez de passer l'hiver en Epire, je souhaiterois fort que vous y vinssiez

auctore veniendum sit. Litteras ad me quam sæpissime, si de rebus minus necessariis aliquem nactus; sin autem erit quid majus, domo emittito. [a] Ἡρακλείδιον, *si Brundisium salvi, adoriemur. De gloria misi tibi. Custodies igitur, ut soles: (sed notentur eclogarii) quos Salvius, bonos auditores nactus, in convivio duntaxat legat. Mihi valde placent: mallem tibi. Etiam atque etiam vale.*

a Heraclideum opus.

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE.

1. *Vous voyez que je prens un ton affectueux.*] Ciceron a dit ailleurs qu'Atticus & lui n'étoient pas faiseurs de complimens, & qu'ils ne s'en faisoient jamais l'un à l'autre *; c'est pour cela qu'il ajoûte ici cette parenthese.

* *Epist.* 3. *Lib.* 12.

2. *Qu'il étoit fort content du Terée, & qu'il avoit plus d'obligation à Accius qu'à Antoine.*] On avoit représenté, pendant les jeux que Brutus avoit donnés au Peuple, une Tragédie

avant le tems où il faudra, comme vous me l'avez conſeillé vous-même, que je repaſſe en Italie. Ecrivez-moi ſouvent; lorſque vous n'aurez que des choſes ordinaires à me mander, vous vous ſervirez des commodités qui ſe trouveront; mais s'il s'agiſſoit de quelqu'affaire importante, vous m'envoiriez exprès quelqu'un de mes gens. Si j'arrive à Brindes ſain & ſauf, je commencerai l'ouvrage que vous m'avez demandé. Je vous envoie mes Livres *de la Gloire.* Vous vous ſouviendrez, à votre ordinaire, de ne les laiſſer voir à perſonne; mais vous ferez marquer les plus beaux endroits [10], que Salvius lira ſeulement à table lorſque vous aurez des Auditeurs bien diſpoſés [11]. Je ſuis très-content de cet ouvrage; j'aimerois mieux que vous le fuſſiez. Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur.

---

d'Accius Nævius, intitulée Terée. Tout le monde ſait les malheurs de Progné & de Philomele femme & belle-ſœur de Terée. On peut juger par le ſujet de cette piece, qu'il y avoit pluſieurs traits contre les Tyrans. Le Peuple avoit fort applaudi aux endroits dont on pou-

voit faire l'application aux affaires présentes ; ce qui arrivoit souvent, comme on l'a vû dans la dix-neuviéme Lettre du second Livre. L'Antoine dont Ciceron parle ici, c'est C. Antonius qui, comme Préteur, présidoit aux jeux Apollinaires en l'absence de Brutus. Ciceron dit donc que Brutus étoit bien persuadé que c'étoit contre l'intention de C. Antonius que cette piece avoit eu un pareil succès, & que le Peuple avoit si fort applaudi aux endroits dont Atticus parloit dans sa Lettre à Ciceron.

3. *Que le Peuple ne fasse usage de ses mains que pour de vains applaudissemens, &c.*] Varron pour reprocher aux Romains qu'ils avoient abandonné l'agriculture, & qu'ils passoient tout leur tems au Cirque & au Théatre, a dit de même qu'ils ne se servoient plus de leurs mains que pour applaudir, au lieu de s'en servir pour cultiver leurs terres & leurs vignes. *Manus movere maluerunt in Theatro ac Circo patres-familiæ, quam in segetibus ac vineis.* Lib. 2. de re rustica.

4. *A leur faire lever plûtôt le masque, & les porter à tous les excès dont ils sont capables.*] AD REPRÆSENTANDAM IMPROBITATEM SUAM. *Repræsentare* signifie ordinairement payer argent comptant, car on sousentend *pecuniam* ; & métaphoriquement, *faire quelque chose plûtôt qu'on ne l'avoit résolu*, comme dans ce passage du premier Livre des Commentaires de César. *Itaque se quod in longiorem diem collaturus fuisset, repræsentaturum, & proxima nocte de quarta vigilia Castra moturum.*

5. *Puisqu'on veut absolument que je parte.*] A la lettre, *puisqu'on me chasse à coups de fourche.* On voit bien que cette expression pro-

verbiale n'auroit pas fait un bon effet en François, & qu'elle auroit été trop forte pour ce que Ciceron veut faire entendre. Horace a dit de même, *Naturam expellas furca.*

6. *Des Pirates qui paroissent sur ces côtes.*] Sur celles de la Campanie. Ciceron aimoit mieux aller s'embarquer sur la Mer Adriatique, parce que le trajet étoit beaucoup plus court, & qu'ainsi il n'auroit pas eu tant à craindre des Pirates.

Vide Epist. 21. *Lib.* 15.

7. *Aujourd'hui.*] Il y a dans le texte VI *Idus*, & c'est le jour que Ciceron avoit écrit cette Lettre, comme on le voit par le commencement. Elle a été écrite à Pouzzolles, d'où Ciceron dit qu'il partira le onze.

8. *Je le verrai demain, & je partirai ensuite pour Pompeii.*] Il n'y a qu'à lire les huit premieres lignes de la sixiéme Lettre de ce Livre pour se convaincre qu'il faut lire ici V *Id.* au lieu de V *Kal.* Ciceron dit dans cette Lettre que huit jours après être parti de Pompeii, il étoit arrivé chez Sica le vingt-quatre, donc il n'avoit pas pû aller à Pompeii le vingt-huit. D'ailleurs, il dit ici qu'il partiroit quand il auroit vû Cassius : or Cassius étant arrivé à Pouzzolles, Ciceron ne comptoit pas d'être dix-huit jours sans le voir. Tous les Commentateurs ont fait cette remarque, qui saute aux yeux ; mais comme il y a dans les Manuscrits V *Kal.* ils n'ont pas voulu toucher au texte, quoiqu'ils le corrigent souvent sur des conjectures bien moins sûres.

9. *Acculanum.*] Ville des Peuples nommés *Hirpini*, elle s'appelle à présent *Fricenti* dans

le Royaume de Naples au pied de l'Apennin. Il y a dans le texte de Grævius *in Acculano*, mais il faut lire *Æculano ;* car c'est ainsi que la nomment Pline, Ptolomée, Appien. Manuce a crû qu'il faloit peut-être lire ici *Herculanium ;* & Bosius l'a mis dans son texte ; mais cela fait voir qu'il le formoit trop legerement, comme nous l'avons remarqué plus d'une fois. Ciceron comptoit alors d'aller par terre de Pompeii à Brindes, & Acculanum étoit sur cette route. S'il étoit allé de Pompeii à Herculanium, au lieu d'avancer il auroit reculé, mais Bosius ne connoissoit point Acculanum, ou n'y faisoit point attention, & c'en étoit assez pour substituer quelqu'autre nom plus connu.

10. *Mais vous ferez marquer les plus beaux endroits.*] SED NOTENTUR ECLOGARII. Ce dernier mot n'est que cette seule fois dans Ciceron & ne se trouve dans aucun autre Auteur, ainsi ce n'est que par conjecture qu'on en peut deviner la signification. Voici ce qu'en disent les Commentateurs. Ἐκλογαὶ signifie souvent les extraits des Livres. *Eclogarii*, c'étoient ceux qui faisoient ces extraits ; car les Romains avoient plusieurs Esclaves qui leur servoient pour leurs études, des Copistes, des Lecteurs, & d'autres plus habiles qui faisoient ces extraits & ces sommaires dont nous venons de parler, & qui étoient appelés *Eclogarii*, *eo quod excerpebant* τὰς ἐκλογάς. Bosius, après Turnebe, croit que Ciceron dit ici à Atticus de prendre garde qu'on ne tire des extraits de ses Livres *de Gloria*. Selon ces Critiques *notentur*, est ici la même chose que *observentur ;* mais c'est donner à ce mot un sens qui n'est

nullement naturel. Gronovius croit qu'il faut lire *notent Eclogarii*, & que cela ſignifie qu'avant que de lire cet ouvrage, on diſtingue bien les periodes, & qu'on marque en lettres rouges les noms des Interlocuteurs. Le ſens de Manuce eſt à peu près le même, mais il croit que *Eclogarii* ſignifie les Interlocuteurs; alors on peut conſerver *notentur*, mais cette ſignification ne convient pas bien avec l'origine Grecque. Il me ſemble que ſans rien changer au texte comme Gronovius, on peut donner à ce paſſage un ſens qui convient encore mieux avec ce qui précede. Atticus voyoit toujours le premier les ouvrages de Ciceron, qui les lui communiquoit afin qu'il lui donnât ſes avis avant qu'ils paruſſent. Ciceron recommande ici à Atticus de ne laiſſer point ſortir de ſes mains ſes Livres *de Gloria*; & il ajoûte qu'en attendant qu'ils ſoient en état d'être rendus publics, il peut faire marquer les plus beaux endroits, & les faire lire à ſes Convives. Suivant ce ſens, *Eclogarii* eſt ici adjectif, & il faut ſouſentendre *loci*. Alors on n'a plus beſoin de mettre en parentheſe, *ſed notentur Eclogarii*, qui ſe lie naturellement avec *quos;* ce qui fait un ſtile plus clair & plus coulant, que de rapporter *quos* à *de Gloria* ſupp. *libros*.

11. *Des Auditeurs bien diſpoſés.*] C'eſt ce que ſignifie ici *bonos auditores*, & c'eſt pour cela que Ciceron veut qu'on ne liſe ſon Livre qu'à table. Dans la Lettre ſuivante il prie Atticus de faire bonne chere à ſes Convives, de crainte que s'ils avoient mal ſoupé, ils ne trouvaſſent ſon Livre mauvais.



EPISTOLA III.

CICERO ATTICO SAL.

TU vero sapienter (nunc demum enim rescribo his litteris, quas mihi misisti) convento Antonio Tiburi: sapienter igitur, quod manus dedisti, quodque etiam ultro gratias egisti. Certe enim, ut scribis, deseremur potius à Rep. quam à re familiari. Quod vero scribis te magis & magis delectari, ô Tite si quid ego, *addis mihi scribendi alacritatem. Quod Erotem non sine munusculo exspectare dicis; gaudeo non fefellisse eam rem opinionem tuam: sed tamen idem* [a] σύνταγμα *misi ad te retractatius, & quidem* [b] ἀρχέτυπον *ipsum, crebris locis inculcatum &*

a Opus. *b* Archetypum exemplar.



LETTRE III.

Vous avez fait très-ſagement (car je répons enfin à votre Lettre) vous avez fait, dis-je, très-ſagement d'être allé à Tibur voir Antoine, d'avoir conſenti à tout ce qu'il a voulu, & de l'avoir même remercié ; car certainement vous avez raiſon de dire, que nous perdrons plûtôt notre liberté que notre bien. Vous m'encouragez fort à compoſer, en m'aſſûrant que mon Traité *de la Vieilleſſe* [1] vous fait tous les jours un nouveau plaiſir. Vous comptez, me dites-vous, qu'Eros vous apportera quelque préſent [2] ; je ſuis bien-aiſe que vous ne vous ſoyez pas trompé. Vous avez déja vû l'ouvrage que je vous envoie ; mais je l'ai fort retouché ; & c'eſt l'original même où j'ai fait beaucoup d'additions & de changemens. Vous le ferez mettre au net [3], & vous le lirez en ſecret à vos Convives ;

refectum. Hunc tu tralatum in macrocolum lege arcano convivis tuis: sed, si me amas, hilaris, & bene acceptis; ne in me stomachum erumpant, cum sint tibi irati.

De Cicerone velim ita sit ut audimus. De Xenone coram cognoscam: quamquam nihil ab eo arbitror neque indiligenter, neque illiberaliter. De Herode faciam ut mandas: & ea, quæ scribis, ex Saufeio, & è Xenone cognoscam. De Q. filio, gaudeo tibi meas litteras prius à tabellario meo, quam ab ipso, redditas: quamquam te nihil fefellisset. Verumtamen. Sed exspecto, quid ille tecum, quid tu vicissim: nec dubito, quin suo more uterque. Sed eas litteras Curium mihi spero redditurum: qui quidem, etsi per se est amabilis, à meque diligitur; tamen accèdit magnus cumulus commendationis tuæ.

mais, je vous prie, ayez ſoin de leur faire faire bonne chere, de crainte que s'ils étoient de mauvaiſe humeur contre vous, ils ne la déchargeaſſent ſur moi.

Je ſouhaite que tout ce qu'on me dit de mon fils ſoit véritable. Je verrai ſur les lieux ce qu'a fait Xenon [4], mais je crois qu'il n'y a eu, ni négligence, ni malhonnêteté de ſa part. Je ferai ce que vous me recommandez par rapport à Herode, & je m'informerai à Saufeius & à Xenon de ce que vous voulez ſavoir. Je ſuis bien-aiſe que vous ayez reçû la Lettre que je vous ai écrite par un Exprès, avant celle que j'ai donnée à notre neveu, vous n'auriez pas pris à la lettre tout ce que je vous dis de lui [5]; cependant il étoit bon que vous fuſſiez préparé. Je ſuis fort curieux de ſavoir ce qu'il vous aura dit, & ce que vous lui aurez répondu. Je ne doute point que cela ne ſe ſoit paſſé d'une & d'autre part à l'ordinaire, mais j'eſpere que vous m'en rendrez compte dans la Lettre que m'apportera Curius. Quoiqu'il s'attire par lui-même de l'affection, & que j'en aye déja pour lui, cepen-

Litteris tuis satis responsum est. Nunc audi quod, etsi intelligo scribi necesse non esse, scribo tamen. Multa me movent in discessu, in primis mehercule, quos disjungor à te. Movet etiam navigationis labor, alienus non ab ætate solum nostra, verum etiam à dignitate; tempusque discessus subabsurdum. Relinquimus enim pacem, ut ad bellum revertamur; quodque temporis in prædiolis nostris, & belle ædificatis, & satis amœnis consumi potuit, in peregrinatione consumimus. Consolantur hæc. Aut proderimus aliquid Ciceroni, aut, quantum profici possit, judicabimus. Deinde tu jam, ut spero, & ut promittis, aderis. Quod quidem si acciderit, omnia nobis sunt meliora.

Maxime autem me angit ratio reliquorum meorum: quæ quamquam explicata sunt; tamen, quod & Dolabellæ nomen in iis est, &

dant votre recommandation l'augmentera fort.

Voilà tout ce que j'avois à répondre à votre Lettre ; pour ce que je vais ajoûter, je conçois qu'il eſt aſſez inutile de vous l'écrire, & néanmoins je vous l'écris. Je ſuis fâché de partir pour pluſieurs raiſons, & ſur-tout parce que je vous quitte ; d'ailleurs, un voyage par Mer, & la maniere dont il faut que je le faſſe, cela ne convient, ni à mon âge, ni à mon rang [6]. Je penſe encore que je prens mal mon tems ; je pars à préſent que tout eſt tranquile, pour revenir lorſque la guerre ſera peut-être commencée ; & je vais me fatiguer pendant un tems que j'aurois pû paſſer doucement dans mes maiſons de campagne qui ſont bien bâties, & aſſez agréables. Ce qui me conſole, c'eſt que je ſerai utile à mon fils pour ſes études, ou je verrai du moins ce qu'il promet ; enfin vous me faites eſperer que vous me ſuivrez de près.

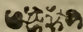
Le payement de mes dettes m'inquiéte fort ; quoique j'aie laiſſé du fonds pour les payer, cependant comme ce que Dolabella me doit, fait partie de ce fonds, & que je ne ſai point ſi

attributione mihi nomina ignota, conturbor: nec me ulla res magis angit ex omnibus. Itaque non mihi videor errasse, quod ad Balbum scripsi apertius, ut, si quid tale accidisset, ut non concurrerent nomina, subveniret; meque tibi etiam mandasse, ut, si quid ejusmodi accidisset, cum eo communicares: quod facies, si tibi videbitur, eoque magis, si proficisceris in Epirum.

Hæc ego conscendens è Pompeiano tribus actuariolis, decem scalmis. Brutus erat in Neside etiam nunc, Neapoli Cassius. Ecquid amas Deiotarum, & non amas Hieram? qui, ut Blesamius venit ad me, cum ei præscriptum esset, ne quid sine Sexti nostri sententia ageret; neque ad illum, neque ad quemquam nostrum retulit. Atticam nostram cupio absentem suaviari: ita mihi dulcis salus visa est, per te missa ab illa. Referes igitur ei plurimam, itemque Piliæ dicas velim.

ceux ſur qui il m'a donné un tranſport ſont bons, cela m'embaraſſe, & c'eſt ce qui m'inquiéte le plus. Ainſi je crois que je n'ai pas mal fait d'expliquer à Balbus l'état de mes affaires, & de lui écrire que ſi ce qui m'eſt dû, ne fourniſſoit pas à proportion de ce que je dois, je le priois de nous aider, & que je vous avois écrit de lui en parler en cas que cela arrivât; vous lui en parlerez donc, ſi vous le jugez à propos; ſur-tout ſi vous partez pour l'Epire.

Je vous écris cette Lettre avant que de m'embarquer à Pompeii. J'ai trois petits bâtimens [7] de dix rames chacun [8]. Brutus eſt encore à Neſis, & Caſſius à Naples. Si vous aimez Dejotarus, n'aimez-vous pas auſſi Hieras [9]? qui depuis que Bleſamius eſt venu chez moi, quoiqu'il eût ordre de ne rien faire que par les avis de notre cher Pæduceus [10], n'a jamais parlé de rien, ni à lui ni à aucun de nous. Les douceurs que vous me dites de la part de notre chere petite Attica m'ont fait tant de plaiſir, que je voudrois bien pouvoir lui rendre moi-même un baiſer [11]. Faites donc bien des amitiés pour moi, à elle & à Pilia.



REMARQUES
SUR LA III. LETTRE.

1. MOn *Traité de la Vieillesse.*] O TITE SI QUID EGO. Ce sont les premiers mots de ce Livre, que Ciceron avoit adressé à Atticus dont le nom propre étoit *Titus.*

2. *Vous comptez, dites-vous, qu'Eros vous apportera quelque présent.*] Si l'on fait attention, dit Corradus, que Ciceron a dit dans la Lettre précédente qu'il avoit envoyé Eros, on reconnoîtra qu'il faut lire ici *expectasse*, & non pas *expectare.* Mais si ce Commentateur y avoit fait lui-même attention, il auroit reconnu que Ciceron dit *expectare*, parce qu'Eros n'étoit pas encore arrivé lorsqu'Atticus avoit écrit sa Lettre, & qu'il dit *non fefellisse*, parce qu'il étoit sûr qu'Eros étoit arrivé dans le tems qu'il écrivoit celle-ci. Cela est de petite conséquence; & je ne m'y arrête que pour faire voir par cet exemple, comme j'ai déja fait voir par d'autres, qu'il n'est que trop ordinaire aux Critiques de vouloir corriger le texte sans nécessité.

3. *Vous le ferez mettre au net.*] TRALATUM IN MACROCOLUM. Voyez Rem. 5. sur la 25. Lett. du 13. Liv.

4. *Ce qu'a fait Xenon.*] Epist. 1. h. Lib.

5. *Vous n'auriez pas pris à la lettre tout ce que je vous dis de lui.*] Voyez le dernier article de la premiere Lettre de ce Livre.

6. *Un voyage par Mer & la maniere dont il faut que je le fasse, cela ne convient, ni à mon âge ni à mon rang.*] J'ai ajoûté *la maniere dont il faut que je le fasse*, afin qu'on comprît mieux la pensée de Cicèron. Il veut dire que par rapport à son âge c'est une vraie fatigue pour lui que ce voyage; & que par rapport à son rang, il ne convient gueres qu'il s'embarque dans des petits bâtimens sans escorte, & qu'il s'expose à être pris par les Pirates qui couroient la Mer Ionienne, comme il l'a dit dans les Lettres précédentes.

7. *J'ai trois petits bâtimens.*] ACTUARIOLIS. C'étoient de petits vaisseaux fort legers à voiles & à rames.

8. *De dix rames chacun.*] SCALMUS, c'est l'endroit où l'on attache la rame, & où est son point fixe.

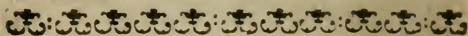
9. *Si vous aimez Dejotarus, n'aimez-vous pas aussi Hieras, &c.*] C'est ici une ironie. Hieras & Blesamius étoient députés du Roi Dejotarus *. Ils avoient fait au nom de leur maître à Antoine une obligation de dix millions de sesterces à condition qu'il lui feroit rendre la petite Armenie que César avoit ôtée à ce Prince, comme nous l'avons dit sur la douziéme Lettre du quatorziéme Livre †. Ciceron parle de cette affaire dans la seconde Philippique; je vais rapporter le passage qui explique fort ce que Ciceron dit ici. *Syngrapha H. S. centies per legatos viros bonos, sed timidos & imperitos, sine reliquorum hospitum regis sententia, facta in Gynecæo.*

* *Pro Dejot.* † *Voyez la* 3. *Rem. sur la* 12. *Lettre du* 14. *Livre.*

10. *Pæduceus.*] Il y a dans le texte *Sexti*

nostri, mais j'ai déja dit que Ciceron designe souvent par ce *prénom* Pæduceus qui étoit son ami particulier & celui d'Atticus.

II. *Les douceurs que vous me dites de la part de notre chere petite Attica, m'ont fait tant de plaisir que je voudrois bien pouvoir lui rendre moi-même un baiser.*] Atticus, en faisant à Ciceron les complimens d'Attica, lui avoit dit *osculatur te Attica*, ou bien *tibi suavium dat*, comme Ciceron dit dans l'onziéme Lettre de ce Livre, *Atticæ . . . . meo nomine suavium des.* Nous disons de même, *je*

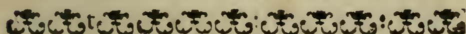


EPISTOLA IV.

CICERO ATTICO SAL.

ITa ut heri tibi narravi, vel fortasse hodie (Quintus enim altero die se aiebat) in Nesida VIII *Idus. Ibi Brutus. Quam ille doluit de Nonis Juliis! Mirifice est conturbatus. Itaque sese scripturum aiebat, ut venationem etiam, quæ postridie ludos Apollinares futura est, proscriberent,* III *Id. Quint. Libo intervenit. Is Philonem, Pompeii libertum, & Hilarum suum lib. venisse*

vous embrasse. C'est par rapport à la maniere dont Atticus avoit fait à Ciceron les complimens de sa fille que Ciceron dit *salus missa*, comme s'il disoit *le baiser que vous m'avez envoyé de sa part*. Il se sert du terme *suaviari*, parce qu'il parle d'un enfant ; ce terme auroit été un peu fort si la fille d'Atticus avoit eu quelques années de plus. Dans une autre Lettre en parlant d'elle il dit, *ad osculum Attica ;* au lieu qu'en parlant de Tullia sa fille, qui étoit une femme faite, il dit *ad complexum*. Epist. 1. Lib. 12. *Atque utinam continuo ad complexum meæ Tulliæ, ad osculum Atticæ possim currere.*



LETTRE IV.

J'Ai été à Nesis le huit, comme je vous le mandai hier, & comme vous l'avez apparemment appris aujourd'hui, car mon neveu comptoit d'arriver le second jour [1]. J'y ai vû Brutus ; qu'il a été fâché qu'on ait mis dans ces affiches *Nonis Juliis* [2] ! Il en est au desespoir, & il m'a dit qu'il feroit mettre III Id. Quint. dans l'affiche, par laquelle on publiera le combat des bêtes [3] qu'il doit donner le lendemain des jeux Apollinaires. Pendant que j'étois à Ne-

à Sexto cum litteris ad Consules, sive quo alio nomine sunt. Earum exemplum nobis legit. Dixit quid videretur: pauca[a] παρὰ λέξιν: *ceteroqui & satis graviter, & non contumaciter. Tantum addi placuit, quod erat, Coss. solum, ut esset, Prætt. Tribb. Pleb. Senatui; ne illi non proferrent eas, quæ ad ipsos missæ essent.*

a Non proprie dicta.

Sextum autem nuntiant cum una solum legione fuisse Karthagine: eique eo ipso die, quo oppidum Boream cepisset, nuntiatum esse de Cæsare: capto oppido, miram lætitiam, commutationemque animorum, concursumque undique: sed illum ad sex legiones, quas in ulteriore reliquisset, revertisse. Ad ipsum autem Libonem scripsit, nihil esse, nisi ad larem suum liceret. Summa postulatorum, ut omnes exercitus dimittantur, qui ubique sint. Hæc fere de Sexto.

sis,

ſis, Libon y eſt venu. Il nous a dit qu'Hilarus ſon Affranchi, & Philon Affranchi de Pompée, étoient arrivés d'Eſpagne avec des Lettres de ce dernier adreſſées aux Conſuls, ſi l'on doit leur donner ce nom [4]. Libon nous en a lû la copie, & je lui en ai dit mon ſentiment. Il y a quelques fautes de ſtyle; du reſte elles ſont écrites avec dignité, & avec modération. Nous avons ſeulement été d'avis qu'on ajoûtât dans la ſuſcription, *aux Préteurs*, *aux Tribuns du peuple*, *& au Sénat*, de peur que les Conſuls ne les fiſſent point voir, ſi elles n'étoient adreſſées qu'à eux.

Par ces nouvelles d'Eſpagne, nous avons appris que Sextus Pompeius n'avoit qu'une ſeule Legion à Carthage, & que le jour même qu'il avoit pris Borea [5], on avoit eu nouvelle de la mort de Céſar. Que cela avoit fait un grand changement dans les eſprits, que tout le monde avoit fait éclater ſa joie, & qu'on étoit venu de tous côtés ſe rendre auprès de lui; & qu'il étoit allé joindre les ſix Legions qu'il avoit dans l'eſpagne Ulterieure. Il écrit à Libon, qu'il ne peut entendre à aucun accommodement ſi on ne lui rend la maiſon de

De Buthrotiis undique quærens nihil reperiebam. Alii, concisos agripetas: alii, Plancum, acceptis nummis, relictis illis, aufugisse. Itaque non video sciturum me, quid ejus sit, ni statim aliquid litterarum. Iter illud Brundisium, de quo dubitabam sublatum videtur. Legiones enim adventare dicuntur. Hæc autem navigatio habet quasdam suspiciones periculi. Itaque constituebam uti [a] ὁμοπλοίᾳ. *Paratiorem offendi Brutum, quam audiebam. Nam & ipse Domitius bona plane habet dicrota: suntque navigia præterea luculenta Sestii, Buciliani, ceterorum. Nam Cassii classem, quæ plane bella est, non numero ultra fretum. Illud est mihi submolestum, quod parum Brutus*

a Navigandi societate.

ſon pere [6]. Ses propoſitions ſe réduiſent à demander que tous ceux qui ont des armées, en remettent le commandement [7]. Voilà, à peu près, ce qu'on nous a dit de Sextus Pompeius.

Je me ſuis informé de tous côtés de ce qui eſt arrivé à Buthrote, ſans pouvoir m'en éclaircir. Les uns diſent que les Buthrotiens ont bien battu ceux qui étoient allés pour prendre poſſeſſion de leurs terres, d'autres que Plancus ayant touché de l'argent, s'eſt ſauvé & les a abandonnés. Ainſi je vois que je n'en pourrai être bien inſtruit que par vos Lettres. Je crois que je ne pourrai pas aller à Brindes, comme j'en avois quelqu'envie, car on dit que les Legions d'Antoine arrivent. Il pourroit bien auſſi y avoir quelque danger à m'embarquer ſur cette côte; ainſi je ſuis réſolu à ne m'embarquer qu'avec Brutus. Sa flote eſt en meilleur état qu'on ne me l'avoit dit. Domitius, Seſtius, Bucilianus, & quelques autres Conjurés ont de bons vaiſſeaux [8]. Pour la flote de Caſſius, elle eſt fort belle, mais je ne pourrois pas en profiter pardelà le détroit [9]. Ce qui me fait quelque peine, c'eſt que Brutus ne preſſe gueres

properare videtur. Primum confectorum ludorum nuntios exſpectat : deinde, quantum intelligo, tarde eſt navigaturus, conſiſtens in locis pluribus ; tamen arbitror eſſe commodius tarde navigare, quam omnino non navigare. Etſi, cum proceſſerimus, exploratiora videbuntur ; Eteſiis utemur.

REMARQUES
SUR LA IV. LETTRE.

1. *Comme vous l'aurez apparemment appris aujourd'hui, car mon neveu comptoit d'arriver le ſecond jour.*] Il porta à Atticus la Lettre qui eſt après celle-ci, & qui devroit être auparavant ; c'eſt celle que Ciceron a dit dans la premiere Lettre de ce Livre qu'il donneroit à ſon neveu, & ſur laquelle il avoit voulu prévenir Atticus. La Lettre ſur laquelle nous ſommes, doit donc être après la cinquiéme de ce Livre ; mais elle doit être avant la ſeconde, où l'on voit que Ciceron avoit été inſtruit par Atticus de ce qui étoit arrivé à Buthrote, au lieu que dans celle-ci il n'en ſait encore rien de certain, & il attend ce qu'Atticus lui en mandera. Pour la troiſiéme Lettre, il eſt encore

ſon départ. Il attend des nouvelles de la fin de ſes jeux. De plus, autant que j'en puis juger, il ne fera pas beaucoup de diligence, & ſéjournera ſouvent; cependant il vaut mieux aller doucement que de ne point partir; mais lorſque nous ſerons en Mer, je verrai mieux quel parti j'aurai à prendre, & je pourrai profiter des vents Eteſiens. [1]

---

plus ſûr qu'elle n'a été écrite que depuis la quatriéme & la cinquiéme; car ces deux-ci ont été écrites à Pouzzoles, & la troiſiéme eſt datée de Pompeii, où Ciceron alla après avoir quitté Pouzzoles pour paſſer en Grece.

2. *Qu'on ait mis dans ces affiches* NONIS JULIIS.] Voyez Rem. 2. ſur la 1. Lett. de ce Livre.

3. *Le combat des bêtes.*] VENATIONEM. Voyez Remarque 22. ſur la 15. Lettre du 4. Livre.

4. *Adreſſées aux Conſuls, ſi l'on doit leur donner ce nom.*] Parce qu'ils n'avoient pas été élus ſelon les Loix, mais nommés par Céſar. Ciceron a dit par la même raiſon d'Hirtius & de Panſa, *duo quaſi deſignati Conſules*, & en général de tous les Magiſtrats, *vides magiſtratus, ſi quidem illi magiſtratus.* Epiſt. 5. Lib. 14.

5. *Borca.*] C'étoit quelque petite ville au-

près de la nouvelle Carthage. Je ne ſai comment deux habiles Commentateurs ont été s'imaginer qu'il s'agiſſoit ici de *Boreum* ou *Borium* ville d'Afrique. Tous les Hiſtoriens diſent que Sextus Pompeius étoit en Eſpagne lorſqu'il apprit la mort de Céſar. Il n'étoit pas alors aſſez puiſſant pour quitter l'Eſpagne, & aller faire des courſes en Afrique. Il ne s'agit pas non plus d'*Ebora*, comme Turnebe voudroit qu'on lût; car Sextus Pompeius étoit dans l'Eſpagne Citerieure lorſqu'il apprit la mort de Céſar, & la Luſitanie où eſt Ebora, étoit la partie la plus reculée de l'Eſpagne Ulterieure. Il vaut donc mieux avouer qu'on ne ſait point ce que c'étoit que cette ville nommée *Borea*, ſinon qu'elle étoit auprès de la Carthage d'Eſpagne, comme il paroît par ce que dit ici Ciceron.

6. *Qu'il ne peut entendre à aucun accommodement ſi on ne lui rend la maiſon de ſon pere.*] Elle avoit été vendue par Céſar, & Antoine l'avoit achetée. Cependant le jeune Pompée ſe contenta depuis, qu'on lui rendît tout l'argent qui étoit provenu de la vente des biens de ſon pere.

Dio Lib. 45.

7. *Que tous ceux qui ont des armées, en remettent le commandement.*] UT OMNES EXERCITUS DIMITTANTUR. Cela ne ſignifie pas qu'on licentie toutes les troupes; car les Romains avoient toujours un certain nombre de Legions ſur pié; mais comme tous ceux qui étoient alors à la tête des armées, étoient ſuſpects à Sextus Pompeius, parce qu'ils avoient été les partiſans les plus zélés de Céſar, il de-

mandoit que si on l'obligeoit à remettre le commandement de ses troupes, on ôtât à Lepidus, à Plancus, & à Pollion celles qu'ils commandoient.

Vides tamen Tyranni Satellites in imperiis, vides exercitus, &c. Epist. 5. Lib. 14.

8. *Vaisseaux.*] DICROTA. Est la même chose que *Biremes*.

9. *Mais je ne pourrois pas en profiter par-delà le détroit.*] C'est que Cassius n'alloit d'abord qu'en Sicile.

10. *Des vents Ethesiens.*] Vents reglés qui souffloient pendant la Canicule. Voyez Remarque 1. sur la 7. Lettre du 6. Livre.





EPISTOLA V.

CICERO ATTICO SAL.

TUas jam litteras Brutus exspectabat: cui quidem ego non novum attuleram de Terco Attii. Ille Brutum putabat. Sed tamen rumoris nescio quid afflaverat, commissione Græcorum frequentiam non fuiße. Quod quidem me minime fefellit. Scis enim, quid ego de Græcis ludis existimem.

Nunc audi quod pluris est, quam omnia. Quintus fuit mecum dies complures: &, si ego cuperem, ille vel pluris fuisset: sed, quantum fuit, incredibile est quam me in omni genere delectarit: in eoque maxime in quo minime satisfaciebat. Sic enim commutatus est totus & scriptis meis quibusdam, quæ in manibus habebam, & assiduitate



LETTRE V.

BRutus attend de vos nouvelles ; je lui ai appris le premier quel ſuccès avoit eu le Terée d'Accius [1]. Il croyoit que c'étoit le Brutus [2] qu'on avoit joué ; mais il avoit entendu dire qu'il n'y avoit pas eu beaucoup de monde aux jeux Grecs ; cela ne m'a pas ſurpris, car vous ſavez ce que je penſe de ces jeux. [3]

Parlons maintenant d'une choſe qui m'intéreſſe par-deſſus tout. Notre neveu a demeuré pluſieurs jours avec moi, & y ſeroit demeuré plus long-tems ſi je l'avois ſouhaité ; mais pendant qu'il y a été, vous ne ſauriez croire combien j'en ai été content en toutes manieres, & ſur-tout par cet endroit ſur lequel il nous a donné juſqu'à preſent ſi peu de ſatisfaction. La lecture de quelques-uns de mes ouvrages que je retouchois alors, les fréquentes converſations que j'ai eues avec lui, & les avis que je lui ai

orationis, & præceptis, ut tali animo in Remp. quali nos volumus, futurus ſit. Hoc cum mihi non modo confirmaſſet, ſed etiam perſuaſiſſet; egit mecum accurate multis verbis, tibi ut ſponderem, ſe dignum & te, & nobis futurum; neque ſe poſtulare, ut ſtatim crederes: ſed cum ipſe perſpexiſſes, tum ut ſe amares.

Quod niſi fidem mihi feciſſet, judicaſſemque hoc, quod dico, firmum fore; non feciſſem id, quod dicturus ſum. Duxi enim mecum adoleſcentem ad Brutum. Sic ei probatum eſt, quod ad te ſcribo, ut ipſe crediderit; me ſponſorem accipere noluerit: eumque laudans amiciſſime mentionem tui fecerit: complexus, oſculatuſque dimiſerit. Quamobrem etſi magis eſt, quod gratuler tibi, quam quod te rogem, tamen etiam rogo, ut, ſi quæ minus antea propter infirmitatem ætatis

donnés, ont fait ce changement; il est si grand que nous pouvons compter qu'il aura dorénavant tous les sentimens d'un bon Citoyen [4]. Après qu'il me l'eut assuré d'une maniere qui m'a entierement persuadé, il me pria instamment de vouloir bien lui servir de caution auprès de vous, & de vous répondre que dorénavant il seroit digne & de vous & de nous. Il ne demande point que vous le croyiez d'abord; mais seulement que lorsqu'il vous en aura donné des preuves vous lui rendiez votre amitié.

Si j'avois douté le moins du monde de ses sentimens & que je ne les eusse pas crus bien affermis, je n'aurois pas fait ce que je vais vous dire. Je l'ai mené à Brutus qui a été si persuadé que son retour étoit sincere, qu'il n'a point voulu que je répondisse pour lui; & en le louant de ces bonnes dispositions, il a parlé de vous d'une maniere pleine d'amitié. Lorsque notre jeune homme le quitta, il l'embrassa fort tendrement. Ainsi, quoiqu'il semble que je doive vous faire compliment là-dessus plûtôt que de vous parler pour lui, cependant je vous prie d'être persuadé que

constanter ab eo fieri videbantur, ea judices illum abjecisse; mihique credas, multum allaturam, vel plurimum potius, ad illius judicium confirmandum, auctoritatem tuam.

Bruto cum sæpe injecissem de [a] ὁμοπλοΐᾳ, *non perinde, atque ego putaram, arripere visus est. Existimabam* [b] μετεωρότερον *esse: & hercule erat, & maxime de ludis. At mihi, cum ad villam redissem, Cn. Lucceius, qui multum utitur Bruto, narravit, illum valde morari, non tergiversantem, sed exspectantem, si qui forte casus. Itaque dubito, an Venusiam tendam, & ibi exspectem de legionibus: si aberunt, ut quidam arbitrantur, Hydruntem: si neutrum erit* [c] ἀσφαλὲς, *eodem revertar.*

a Navigandi societate.
b Suspensiore animo.
c Tutum.

Jocari me putas? moriar, si quis-

s'il a paru jusqu'à present dans sa conduite une legereté que sa jeunesse rendoit pardonnable, cela est entierement passé. Croyez-moi, votre approbation & votre autorité contribueront beaucoup, ou pour mieux dire infiniment, à l'affermir dans une si bonne résolution.

J'ai insinué plusieurs fois à Brutus dans la conversation que je serois bien-aise de m'embarquer avec lui, mais il n'a pas saisi cela comme je l'aurois crû. Je m'imagine qu'il attend quelque nouvelle; & il en attend en effet, sur-tout de ses jeux. Quand je fus de retour à ma maison de campagne, Cn. Lucceius qui est tous les jours avec Brutus me dit qu'il ne vouloit pas se presser de partir, non pas qu'il n'y fût déterminé pour le present, mais qu'il vouloit voir si par hazard les affaires ne changeroient point de face. Je pourrai bien aller à Venuse [5] pour y attendre des nouvelles de ces Legions; si elles n'arrivent point comme quelques gens le croient, j'irai à Hydrunte; mais s'il n'y a point de sûreté ni sur Mer ni sur terre, je reviendrai ici.

Vous ne voulez pas prendre à la let-

quam me tenet præter te. Etenim circumspice : sed ante erubesco. O dies in auspiciis Lepidi lepide descriptos, & apte ad consilium reditus nostri. Magna [a] ῥοπὴ *ad proficiscendam tuis litteris. Atque utinam te illic. Sed ut conducere putabis.*

a Inclinatio.

Nepotis epistolam exspecto. Cupidus ille meorum, qui ea, quibus maxime [b] γαυριῶ, *legenda non putes? & ais* [c] μετ' ἀμύμονα, *tu vero* [d] ἀμύμων *: ille quidem* [e] ἄμβροτος. *Mearum epistolarum nulla est* [f] συναγωγὴ *: sed habet Tiro instar septuaginta. Et quidem sunt à te quædam sumendæ. Eas ego, oportet,*

b Glorior. *c* Post carentem nævo.
d Nævo carens. *e* Immortalis. *f* Collectio.

tre ce que je vous ai mandé ; je veux mourir s'il y a aucune autre perſonne que vous qui me retienne [6] ; tournez-vous de tous côtés, vous n'en trouverez point ; mais lorſque je ſuis avec vous, j'ai quelque ſorte de honte de vous faire de pareilles proteſtations [7]. Que les jours auſquels les Augures doivent faire leurs fonctions ſont bien marqués dans les Livres de Lepidus, & que cela s'accorde bien avec les meſures que j'ai priſes pour mon retour [8]. Vous me déterminez fort à partir par l'eſperance que vous me donnez que je pourrai vous voir en Grece, mais que cela ne dérange point vos affaires.

J'attens la Lettre de Nepos. Eſt-il poſſible qu'il ſoit ſi curieux de mes ouvrages, lui qui mépriſe ſi fort le genre d'écrire dont je me fais le plus d'honneur [9] ! Vous me dites que vous lui donnez la premiere place après moi, mais il faut vous mettre à la mienne [10] ; pour Nepos c'eſt un homme divin. Il n'y a point de recueil de mes Lettres [11]. Tiron en a environ ſoixante & dix ; vous en pourrez fournir quelques-unes. Il faut que je les revoye, & que

perſpiciam, corrigam. Tum denique edentur.

REMARQUES

SUR LA V. LETTRE.

1. *JE lui ai appris le premier quel ſuccès avoit eu le Terée d'Accius.*] Je lis ici après Corradus qui a été ſuivi par Manuce & par Græviu, *cui ego novum* ſans *non.* Ce qui précede & ce qui ſuit, fait voir que Brutus n'avoit point encore eu de nouvelles du ſuccès de Terée, puiſqu'il ne ſavoit pas même qu'on eût joué cette piece ; & c'eſt une nouvelle preuve que cette Lettre-ci a été écrite avant les trois précédentes ; car il n'y a nulle apparence que Brutus eût été ſi long-tems ſans avoir des nouvelles de ce qui ſe paſſoit à Rome au ſujet de ſes jeux. *Voyez la* 1. *Rem. ſur la Lettre précédente.*

2. *Le Brutus.*] Tragédie du même Aceius Nævius, où il repréſentoit Tarquin chaſſé de Rome, & la liberté rendue aux Romains par L. Brutus. Il n'y avoit point de ſujet qu'on pût appliquer plus naturellement aux affaires préſentes, & ce fut ſans doute pour cela que C. Antonius qui préſidoit aux jeux en qualité de Préteur, ne voulut pas qu'on la repréſentât. Ciceron cite un morceau de cette Tragédie dans le premier Livre *de la Divination.*

je les retouche, on pourra ensuite les rendre publiques.

---

3. *Vous savez ce que je pense des jeux Grecs.*] Ces jeux étoient compris entre ceux qui étoient nommés en général *ludi Scenici*, comme les Tragédies, les Comédies, les Mimes, les Satires, & cette espece de farce nommée *ludi Osci*, & *fabulæ atellanæ*. Mais il n'est pas aisé de décider ce que c'étoit précisément que ces jeux Grecs. Ce qui me paroît sûr, c'est qu'on ne peut pas entendre par-là avec Popma, les Tragédies & les Comédies imitées des Grecs, comme étoient presque toutes les Tragédies & les Comédies Latines. Car Ciceron fait entendre ici, qu'il ne faisoit nul cas des jeux Grecs, au lieu qu'il estimoit fort les Tragédies & les Comédies imitées des Grecs, comme il le dit dans le troisiéme Livre *de Finibus*, & comme on le voit par l'estime qu'il avoit pour Æsopus & pour Roscius les deux plus grands Acteurs de leur tems, l'un pour le Comique, & l'autre pour le Tragique. Manuce croit que les jeux Grecs étoient ainsi appelés, parce que les Acteurs parloient Grec, & étoient vêtus à la Grecque; comme dans les jeux nommés *Osci*, on parloit l'ancienne langue des peuples de la Campanie, dit ce Commentateur. Si cela étoit vrai, il n'auroit pas été surprenant que le peuple qui n'entendoit pas le Grec, n'y fût pas venu en foule. Pour ce qui est des jeux nommés *Osci*, ils étoient ainsi appelés, non parce qu'on y parloit la langue *Osque*, mais parce que c'étoient des farces imi-

tées de celles de ces anciens peuples. On ne voit nulle part qu'on ait parlé Grec ſur le Théâtre des Romains. Je crois donc que les jeux Grecs c'étoit une autre eſpece de farce nommée Satires ou Mimes & qui venoit des Grecs, comme le dit formellement Denys d'Halicarnaſſe Lib. 7. Je crois, dit-il, que ce ſeroit fatiguer inutilement le Lecteur que de lui prouver une choſe qui eſt connue de tout le monde, c'eſt que les jeux qui ſont nommés *Satirici* ne viennent ni des Umbriens, ni des Liguriens, ni des autres peuples de l'Italie, mais des Grecs. Ces jeux ſe repréſentoient le matin avant qu'on jouât la grande piece, comme il paroît par ce paſſage de la premiere Lettre du ſeptiéme des Familieres. *Per eos dies matutina tempora lectiunculis conſumpſeris, cum illi interea, qui te illic reliquerunt, ſpectarent communis mimos ſemiſomni.*

4. *Qu'il aura dorénavant tous les ſentimens d'un bon Citoyen.*] Ciceron ne mandoit cela à Atticus que comme une choſe qu'il ſouhaitoit plus qu'il ne l'eſperoit, comme on l'a vû dans le dernier article de la premiere Lettre de ce Livre. En effet, il y avoit eu juſqu'alors tant de haut & de bas dans la conduite de leur neveu, qu'il ſembloit qu'on ne pouvoit gueres compter ſur toutes ſes proteſtations. Cependant il tint parole pour cette fois, & ſe détacha entierement d'Antoine, ce qui lui coûta la vie. Il fut proſcrit, l'année ſuivante, avec ſon pere. La conſtance qu'il fit paroître alors, lui a donné place dans l'Hiſtoire. Ayant été pris par les Miniſtres de la cruauté d'Antoine, on le mit à la torture pour lui faire dire où ſon pere étoit caché ; mais la piété filiale fut plus

forte que la violence des tourmens. Son pere l'ayant sû, ne pût se résoudre à se laisser souffrir plus long-tems, & il vint se livrer lui-même.

Dio Lib. 47.

5. *Venuse.*] Ville dans le milieu des terres sur les confins de la Pouille & de la Lucanie; c'étoit la patrie d'Horace.

6. *Vous ne voulez pas prendre à la lettre ce que je vous ai mandé ; je veux mourir s'il y a aucune autre personne que vous qui me retienne.*] Je crois que cela a rapport à ce que Ciceron avoit dit à Atticus dans la vingt-septiéme Lettre du Livre précédent : *Je suis fâché que vous n'ayez pleuré qu'après que vous m'eûtes quitté ; si cela vous étoit arrivé lorsque vous me dites adieu, peut-être que cela m'auroit empêché de partir.*

7. *Mais lorsque je suis avec vous, j'ai quelque sorte de honte de vous faire de pareilles protestations.*] Le texte est ici fort concis, & il a falu ajoûter quelques mots pour faire entendre ce que dit Ciceron. *Ante erubesco* signifie ici, *in os hoc tibi dicere erubesco.* En effet, on écrit à ses amis d'une maniere plus affectueuse qu'on ne leur parle ; les assûrances d'affection & de tendresse que des amis se donnent en s'écrivant, auroient dans la conversation un air de compliment qui ne convient point à des amis particuliers.

8. *Que les jours ausquels les Augures doivent s'assembler sont bien marqués dans les Livres de Lepidus, & que cela s'accorde bien avec les mesures que j'ai prises pour mon retour !*] Lepidus étoit grand Pontife ; & c'étoit à lui à marquer chaque année, les jours où le *College* des Au-

gures devoit s'assembler. Apparemment que Lepidus avoit indiqué l'Assemblée de ce *College* pour le commencement de Janvier, & Ciceron étoit bien-aise de pouvoir être de retour pour ce tems-la. Il y a ici dans le texte un jeu de mots qu'on n'a pas pû conserver dans la traduction, & ce n'est pas un grand mal ; la langue Françoise se passe toujours volontiers de ces sortes d'ornemens.

9. *J'attens la Lettre de Nepos ; est-il possible qu'il soit si curieux de mes ouvrages, lui qui méprise si fort le genre d'écrire dont je me fais le plus d'honneur ?*] Ciceron veut parler de ses ouvrages Philosophiques ; & en effet, il y en a plusieurs qui valent bien ses Harangues. Nous voyons par un fragment d'une Lettre de Cornelius Nepos à Ciceron *, qu'il faisoit fort peu de cas de la Philosophie, parce qu'il voyoit que ceux qui donnoient de si belles leçons de morale, étoient ordinairement ceux qui les suivoient le moins. Apparemment qu'Atticus avoit mandé à Ciceron, que quoique Cornelius Nepos ne fît pas grand cas de la Philosophie, cependant il avoit été très-content de ses derniers ouvrages, qui étoient, celui de la Vieillesse, & celui *de Finibus*.

* *Apud Lactantium Lib. 3. Instit. divin. cap.* 16.

10. *Vous dites que vous lui donnez la premiere place après moi, mais il faut vous mettre à la mienne.*] Atticus disoit à Ciceron qu'après lui, il ne connoissoit pas de meilleur Ecrivain que Cornelius Nepos. Quoique l'amitié pût avoir quelque part à ce jugement, il étoit vrai du moins que Cornelius Nepos étoit un très-bon Ecrivain, comme on le voit par ce qui

nous reste de lui. Atticus en faisant cet éloge de Nepos, avoit fait allusion à un endroit d'Homere où ce Poëte dit qu'Ajax étoit le plus beau de tous les Grecs après Achile. μετ' ἀμύμονα Πηλείωνα, à la lettre, après le fils de Pelée, qui est d'une beauté parfaite. Atticus appliquoit cela à Ciceron, qui dit que cela convenoit mieux à Atticus.

II. *Il n'y a point de recueil de mes Lettres; Tiron en a environ soixante & dix.*] Il faloit que Ciceron n'eût pas eu un grand soin de garder ses Lettres, puisque de toutes celles qu'il avoit écrites il ne lui en restoit qu'un si petit nombre. C'est qu'il ne les avoit pas écrites pour les rendre publiques, & cela en augmente le prix, car il s'y est peint bien plus naturellement. Il nous en reste plus de mille de lui, sans celles qui sont perdues; quoiqu'elles eussent été recueillies par Tiron aussi-bien que celles qui nous restent, comme on le voit par les citations des anciens Grammairiens. Ce recueil ne se fit qu'après sa mort.



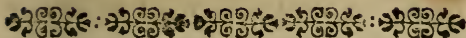


EPISTOLA VI.

CICERO ATTICO SAL.

EGo adhuc (perveni enim Vibonem ad Sicam) magis commode, quam ſtrenue navigavi: remis enim magnam partem, prodromi nulli. Illud ſatis opportune: duo ſinus fuerunt, quos tramitti oportet, Pæſtanus, & Vibonenſis: utrumque pedibus equis, tranſmiſimus. Veni igitur ad Sicam octavo die è Pompeiano, cum unum diem Veliæ conſtitiſſem: ubi quidem fui ſane libenter apud Thalnam noſtrum: nec potui accipi, illo abſente præſertim, liberalius. IX *Kal. igitur ad Sicam. Ibi tamquam domi meæ ſcilicet. Itaque obduxi poſterum diem. Sed putabam, cum Rhegium veniſſem, fore, ut illic,* [a] δολιχὸν πλόον ὁρμαι-

a Longam navigationem meditantes.



LETTRE VI.

JE n'ai pû encore venir qu'à Vibone chez Sica. Notre voyage a été assez heureux jusqu'à présent, mais nous avons fait fort peu de diligence, & nous n'avons été le plus souvent qu'à rames ; les vents qui précédent la canicule [1] n'ont point souflé. Heureusement nous avons eu un vent arriere [2] pour traverser les deux golphes de Pestum [3], & de Vibone [4]. Je ne suis donc arrivé chez Sica que le huitiéme jour depuis mon départ de Pompeii. Je me suis arrêté un jour à Velia, chez notre ami Thalna où j'ai été fort bien reçû ; on ne pouvoit mieux faire en son absence les honneurs de sa maison. Je suis donc arrivé le vingt-quatre chez Sica, où j'ai été comme chez moi ; aussi j'y ai passé tout le jour suivant. Mais, lorsque je serai arrivé à Rhegium, il faudra avant que de me remettre en Mer, examiner si je dois passer à Patres dans

νοντες, *cogitaremus, corbitane Patras, an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum, ast inde Corcyram: &, si oneraria, statimne freto, an Syracusis. Hac super re rescribam ad te Rhegio.*

Mehercule, mi Attice, sæpe mecum, [a] ἡ δεῦρ' ὁδὸς σοι τί δύναται, *cur ego tecum non sum? cur, ocellos Italiæ, villulas meas non video? sed id satis superque. Tecum me non esse? quid fugientem? periculumne? id nunc quidem, nisi fallor, nullum est. Ad ipsum enim revocat me auctoritas tua. Scribis enim in cælum ferri profectionem meam, sed ita, si ante Kal. Jan. redeam: quod quidem certe enitar. Malo enim vel cum timore domi esse quam sine timore Athenis tuis. Sed tamen prospice, quo ista vergant: mihique aut scribe, aut, quod multo malim, affer ipse. Hæc hactenus.*

a Iter huc susceptum quid tibi prodest?

un

un vaiſſeau de charge [5], ou bien ſi je dois avec mes petits vaiſſeaux aller à Leucopetra [6] port des Tarentins, pour aller de-là à Corcyre; & en cas que je m'embarque dans un vaiſſeau de charge, ſi je dois paſſer tout droit de Rhegium en Grece, ou ſi je dois auparavant aller à Syracuſe. Je vous manderai de Rhegium le parti que j'aurai pris.

En vérité, mon cher Atticus, je me dis ſouvent: pourquoi faire ce voyage [7]? pourquoi ne pas demeurer avec vous? pourquoi quitter mes jolies maiſons de campagne, qui ſont dans le plus beau païs de l'Italie [8]? Mais quand il n'y auroit que la peine que j'ai de m'éloigner de vous, c'en ſeroit trop, & pourquoi eſt-ce que je vous quitte? Pour fuir le péril? Je crois qu'à préſent il n'y en a aucun, & vous voulez que je revienne lorſqu'il y en aura; car vous me dites qu'on approuve fort le voyage que je fais, pourvû que je ſois de retour avant le premier de Janvier. Je ferai mon poſſible pour cela; car j'aime mieux être à Rome, même en courant quelque riſque, que d'être en ſûreté à Athenes où vous vous plaiſez ſi fort. Tâchez néanmoins, en attendant, de

Illud velim in bonam partem accipias, me agere tecum, quod tibi majori curæ sciam esse, quam ipsi mihi. Nomina mea, per deos, expedi, exsolve: bella reliqua reliqui. Sed opus est diligentia, coheredibus pro Cluviano Kal. Sext. persolutum ut sit. Cum Publilio quo modo agendum sit videbis. Non debet urgere, quoniam jure non utimur, sed tamen ei quoque satisfieri plane volo. Terentiæ vero quid ego dicam? etiam ante diem, si potes. Quin, si, ut spero, celeriter in Epirum; hoc, quod satisdato debeo, peto à te ut ante provideas, planeque expedias & solutum relinquas. Sed de his satis, metuoque, ne tu nimium putes.

Nunc negligentiam meam cognosce. De Gloria librum ad te misi; at

prévoir comment les affaires tourneront, & écrivez-le moi; ou, ce que j'aimerois beaucoup mieux, venez me le dire vous-même. En voilà assez là-dessus.

Trouvez bon, je vous prie, que je vous recommande mes affaires, quoique je sache que vous y donnez plus d'attention que moi-même. Liquidez & acquitez mes dettes, je vous en conjure. J'ai laissé assez de fonds, mais il faut faire des diligences pour le recouvrement. Faites en sorte que l'on puisse payer le premier d'Août les cohéritiers de Cluvius, pour leur part de cette maison qu'ils m'ont cédée. Vous verrez ce qu'il y aura à faire avec Publilius; il ne doit pas me presser, puisque je n'ai pas agi avec lui à la rigueur; cependant je veux qu'il soit content. Pour Terentia, non-seulement je souhaite qu'on la paye exactement, je voudrois même qu'on pût la payer avant l'échéance. Je vous prie encore, si vous partez bientôt pour l'Epire, comme je l'espere, de penser auparavant à cette dette pour laquelle j'ai répondu [9], & de la faire payer avant votre départ.

Mais en voilà assez; je crains même que vous ne trouviez que c'en est trop.

in eo procemium id est, quod in Academico tertio. Id evenit ob eam rem, quod habeo volumen procemiorum. Ex eo eligere soleo, cum aliquod [a] σύγγραμμα *institui. Itaque jam in Tusculano, qui non meminissem me abusum isto procemio, conjeci id in eum librum, quem tibi misi. Cum autem in navi legerem Academicos, agnovi erratum meum. Itaque statim novum procemium exaravi; tibi misi. Tu illud desecabis, hoc agglutinabis. Piliæ salutem dices; & Atticæ, deliciis, atque amoribus meis.*

a Scriptum.

REMARQUES

SUR LA VI. LETTRE.

1. L*Es vents qui précedent la Canicule.*] PRODROMI. On les appeloit ainsi, parce qu'ils étoient les avantcoureurs des vents nommés *Etesiæ*, qui souffloient pendant la Canicule, & dont nous avons parlé ailleurs.

Voici maintenant une preuve de ma diſtraction. J'ai mis au Traité *de la Gloire*, que je vous ai envoyé depuis peu, le préambule que j'avois déja mis au troiſiéme des Académiques. C'eſt que j'ai pluſieurs préambules tout faits[10]; & quand je travaille à quelque nouvel ouvrage, j'en choiſis un. Ainſi pendant que j'étois à Tuſculum, j'ai mis celui-ci à la tête du Traité *de la Gloire*, parce que je ne me ſuis pas ſouvenu que je l'avois déja employé ailleurs. Mais, en liſant dans mon vaiſſeau les Livres Académiques, je m'en ſuis apperçu. J'ai donc fait ſur le champ un autre préambule que je vous envoie; vous ferez ôter l'autre, & coler celui-ci à ſa place. Mes complimens à Pilia, & mes inclinations à la charmante Attica.

---

2. *Nous avons eu un vent arriere pour traverſer les deux golphes, &c.*] Je lis ici avec Grævius après Saumaiſe *pedibus æquis*, au lieu de *equis*. *Pedes* ſignifie ici les cordages qui ſont aux deux côtés des voiles pour les tourner, les ſerrer, & les lâcher, ſelon que le vent change, comme le dit Servius ſur cet endroit de Virgile :

Una omnes fecere pedem, pariterque ſiniſtros,
Nunc dextros ſolvere ſinus.

Et c'eſt à cela que Catule fait alluſion lorſqu'il dit,

ſive utrumque Jupiter
Simul ſecundus incidiſſet in pedem.

Cette ſignification vient du Grec, où πόδες ſignifie la même choſe, parce que ces cordages s'attachoient au pié du mât. *Pedibus æquis*, ſignifie donc ici les voiles étant également tendues des deux côtés, comme elles ſont lorſqu'on a le vent arriere, & c'eſt ce que Virgile exprime par *æquatis velis.*

Senſit & æquatis claſſem procedere velis.

3. *Pæſtum.*] Colonie des Grecs qui l'appelerent *Poſtidoniam*, parce qu'ils la conſacrerent à Neptune ; & c'eſt pour cela que Paterculus l'appelle *Neptuniam.* Elle étoit ſur la côte du païs des *Picentins.*

4. *Vibone.*] Voyez Rem. ſur la 1. Lett. du 3. Liv.

5. *Dans un vaiſſeau de charge.*] *Corbita.* C'étoit un vaiſſeau de charge fort peſant ; ce qui a fait dire à Plaute, *tardiores multo quam corbitæ ſunt etiam in tranquillo mari.* Auſſi Ciceron dans la ligne ſuivante en parlant du même vaiſſeau, dit *oneraria.*

6. *Leucopetra port des Tarentins.*] Il y avoit auprès de Rhegium un promontoire nommé *Leucopetra ;* ce qui a fait croire à Manuce qu'on pouvoit lire ici *Rheginorum*, ou qu'il faloit éfacer *Tarentinorum*, comme une gloſe de quelque ignorant, parce qu'il n'y avoit dans le golphe de Tarente aucune ville nommée *Leucopetra.* De très-habiles Commentateurs croient auſſi qu'il faut lire ici *Rheginorum ;* & Cluve-

rius, qui nous a laiſſé de ſi ſavantes recherches ſur l'Italie ancienne, eſt de même avis. Cette conjecture paroît d'abord très-vaiſemblable; car Ciceron dit dans la Lettre ſuivante & dans la premiere Philippique, qu'il étoit parti pour la Grece de Leucopetra, promontoire du territoire de Rhegium. Cependant on lit dans tous les Manuſcrits *Tarentinorum ;* & ſi l'on examine de près ce que Ciceron veut dire ici, je ne ſai ſi l'on ne ſe convaincra pas que Ciceron ne parle point ici du promontoire qui étoit dans le territoire de Rhegium. Il dit que lorſqu'il ſera arrivé à Rhegium, il examinera quelle route il doit prendre pour aller en Grece. Il en pouvoit prendre deux différentes; il pouvoit traverſer tout droit en Grece de cette extrémité de l'Italie qui étoit du côté de la Sicile, & c'eſt ce qu'il exprime par *corbita ne Patras ;* car Patres étoit préciſément vis-à-vis de l'extrémité de l'Italie, du côté de Rhegium. Mais, comme le trajet étoit long, c'eſt pour cela que Ciceron vouloit en ce cas ſe mettre dans un plus grand vaiſſeau. Le ſecond parti, c'étoit de continuer ſon voyage avec ſes petits vaiſſeaux; mais, comme il y auroit eu du danger, avec de ſi petits bâtimens, de faire un grand trajet & d'être long-tems en pleine Mer, il auroit côtoyé l'Italie juſques vers l'endroit où elle s'approche le plus de la côte de l'Epire, c'eſt-à-dire vis-à-vis l'Iſle de Corcyre, où il dit qu'il auroit été aborder. Or, il y avoit vis-à-vis cette Iſle, une ville nommée *Leuca*, & qui avoit ſans doute été appelée ainſi, à cauſe de la couleur des Rochers du promontoire voiſin qui porte aujourd'hui le nom de cette ville *Capo di ſan Maria di Leuca ;* car *Leuca* en Grec ſi-

gnifie *Alba*, & c'eſt de cette ſignification que venoit auſſi le nom du promontoire du territoire de Rhegium nommé *Leucopetra.* Il pouvoit donc y avoir auprès de *Leuca* quelque promontoire qu'on appeloit *Leucopetram ;* & on ajoûtoit *Tarentinorum*, parce qu'il étoit à l'entrée du golphe de Tarente, & pour le diſtinguer de l'autre *Leucopetra*, qui étoit à l'une des extrémités de l'Italie du côté de la Sicile; comme le promontoire auprès de *Leuca*, étoit à l'autre extrémité du côté de l'Epire. Ce qui me paroît déciſif contre la conjecture des Critiques qui liſent ici *Rheginorum ;* c'eſt que ſi par *Leucopetram*, on entend ici le promontoire du territoire de Rhegium, Ciceron ne pouvoit pas, comme il le dit ici, déliberer s'il iroit à Leucopetra; car quelque route qu'il prît, & ſoit qu'il allât aborder à Patres ou à Corcyre, il faloit qu'il paſſât devant ce promontoire. De plus, ſi Ciceron par Leucopetra entendoit ici le promontoire du territoire de Rhegium, il n'auroit pas, en traverſant de ce promontoire en Grece, abordé à l'Iſle de Corcyre; car le trajet auroit été encore plus long, que d'aller tout droit à Patres, & il auroit fait le double de chemin pour aller à Athenes; au lieu que s'il côtoyoit l'Italie juſqu'à *Leuca*, il traverſoit de-là tout droit à Corcyre par un trajet beaucoup plus court; & c'étoit par cette route qu'il étoit revenu de Grece lorſqu'il eut quitté ſon Gouvernement de Cilicie; mais dans ce dernier voyage Ciceron prit le parti de traverſer tout droit de l'extrémité de l'Italie du côté de la Sicile, à Patres; &. c'eſt pour cela qu'il dit dans la Lettre ſuivante, qu'il étoit parti de Leucopetra auprès de Rhegium. En voilà aſſez,

du moins pour faire voir que les Critiques ne devoient pas si fort se presser de décider qu'il faloit lire ici *Rheginorum*, au lieu de *Tarentinorum*, contre l'autorité de tous les Manuscrits. Si l'on vouloit faire ici quelque changement dans le texte, j'aimerois mieux lire *ad Leuca portum Tarentinorum*; car il paroît par un vers de Lucain, que cette petite ville avoit un port.

Et cunctas revocare rates quas avius Hydrus,
Antiquusque Taras, secretaque littora Leucæ;
Quas recipit Salapina palus.

Il se peut faire que quelque Copiste qui ne connoissoit point cette ville nommée *Leuca*, & qui voyoit que Ciceron dans la Lettre suivante parloit de Leucopetra ait crû qu'il faloit lire ici de même. *Leuca* est ici un neutre pluriel τὰ λευκά, comme on le voit dans Strabon, & signifie *alba*; il faut sousentendre *saxa*. Cluvier dit que cette ville est appelée dans Ciceron *Leucas*, & il cite pour le prouver, la neuviéme Lettre du neuviéme Livre des Fam. où Ciceron dit *Leucadem venimus ad* VIII *Novembris*; mais ce savant Géographe, qui est ordinairement si exact, a sans doute cité ce passage d'après quelqu'autre, ou ne s'est pas donné la peine de lire les lignes suivantes, où il auroit vû qu'il s'agissoit de Leucas ville de l'Acarnanie, auprès de l'Epire; car Ciceron revenoit alors de Grece en Italie, & sa route est marquée dans cette Lettre; *de Leucade*, *à Actium*, *à Corcyre*, *à Cassiope*, *à Hydrunte*.

7. *Pourquoi faire ce voyage?*] Ciceron cite

ici le commencement d'un vers Grec, que nous avons expliqué ſur l'onziéme Lettre du Livre précédent, Rem. 7.

8. *Qui ſont dans le plus beau païs de l'Italie.*] OCCELLOS ITALIÆ. On voit bien qu'on n'a pû conſerver dans la traduction, une métaphore ſi hazardée. *Occellus* étoit un terme dont on ſe ſervoit pour parler des choſes ou des perſonnes pour leſquelles on avoit du goût & de la tendreſſe. Auguſte dans une Lettre à l'un de ſes petits-fils, dit, *Itane mi Cai, meus occellus jucundiſſimus.* Apud Aulu-Gell. Lib. 15. cap. 7.



EPISTOLA VII.

CICERO ATTICO SAL.

VIII. *Id. Sext. cum à Leucopetra profectus (inde enim tramittebam) ſtadia circiter* CCC *proceſſiſſem, rejectus ſum auſtro vehementi ad eamdem Leucopetram. Ibi cum ventum exſpectarem) erat enim villa Valerii noſtri, ut familiariter eſſem, & libenter (Rhegini quidam, illuſtres homines, eo*

9. *Cette dette pour laquelle j'ai répondu.*] QUOD SATISDATO DEBES. Il s'agit ici d'une dette de Montanus que Ciceron avoit promis de payer. *Vide Epist. 15. h. Lib.*

10.] *C'est que j'ai plusieurs préambules tout faits.*] On conçoit bien que ces préambules n'avoient pas un rapport néceſſaire avec l'ouvrage à la tête duquel ils étoient. Par exemple, à la tête des Livres *de Finibus*, il ſe justifie ſur ce que bien des gens trouvoient à redire que toutes ſes occupations ſe réduiſiſſent alors à écrire ſur des matieres Philoſophiques. On peut voir auſſi le commencement des Tuſculanes, & du premier Livre *de Legibus*.



LETTRE VII.

JE fis voile de Leucopetra pour la Grece le ſixiéme d'Août ; mais à peine étions-nous à trois cens ſtades [1] du port, que nous y fûmes repouſſés par un vent de midi très-violent. J'attendois donc un vent favorable ; & comme notre ami Valerius a ſur cette côte une maiſon de campagne, j'y étois commodément & agréablement, lorſqu'il vint de Rhegium quelques perſonnes

venerunt, Roma ſane recentes: in iis Bruti noſtri hoſpes, qui Brutum Neapoli reliquiſſet. Hæc afferebant, edictum Bruti, & Caſſii; & forte frequentem Senatum Kal. à Bruto & Caſſio litteras miſſas ad Conſulares, & Prætorios; ut adeſſent, rogare. Summam ſpem nuntiabant, fore, ut Antonius cederet, res conveniret, noſtri Romam redirent. Addebant etiam, me deſiderari, ſubaccuſari.

Quæ cum audiſſem, ſine ulla dubitatione abjeci conſilium profectionis; quo mehercule ne antea quidem delectabar. Lectis vero tuis litteris, admiratus equidem ſum, te tam vehementer ſententiam commutaſſe; ſed non ſine cauſſa, arbitrabar. Etſi, quamvis non fueris ſuaſor & impulſor profectionis meæ, approbator certe fuiſti, dummodo Kal. Jan.

des plus diſtinguées de cette ville, qui étoient arrivées tout fraîchement de Rome; entr'autres un hôte de Brutus, qu'il avoit vû à Naples. Voici ce qu'ils nous apprirent; ils nous firent voir l'*Edit* [2] de Brutus & de Caſſius, & nous dirent que l'Aſſemblée du Senat ſeroit fort nombreuſe le premier de Septembre; que Brutus & Caſſius avoient écrit aux Conſulaires & aux Prétoriens pour les prier de s'y trouver; qu'il y avoit tout lieu d'eſperer qu'Antoine ſe relâcheroit de ſes prétentions, que les affaires s'accommoderoient, & que les Conjurés reviendroient à Rome. Ils ajoûtoient qu'on me ſouhaitoit, & qu'on trouvoit même que j'avois eu quelque tort de m'éloigner.

Toutes ces nouvelles me déterminerent à ne point continuer mon voyage; & certainement je ne m'étois réſolu qu'avec peine à partir. Lorſque j'eus lû votre Lettre, je fus ſurpris, à la vérité, que vous euſſiez ſi fort changé de ſentiment, mais je ne doutai point que vous n'euſſiez eu de bonnes raiſons. Il eſt vrai que ce n'eſt pas vous qui m'avez porté & déterminé à ce voyage, mais vous avez crû du moins que je pouvois

Romæ essem. Ita fiebat, ut, dum minus periculi videretur, abessem, in flammam ipsam venirem. Sed hæc, etiam si non prudenter, tamen [a] ἀνεμέσητα *sunt; primum, quod de mea sententia acta sunt; deinde, etiam si te auctore, quid debet, qui consilium dat, præstare præter fidem?*

a Vitio non vertenda.

Illud admirari satis non potui, quod scripsisti his verbis: Veni igitur tu, qui [b] εὐθανασίαν, veni: relinques patriam? *an ego relinquebam, aut tibi tum relinquere videbar? tu id non modo non prohibebas, verum etiam approbabas. Graviora, quæ restant.* Velim [c] Σχόλιον aliquod elimes ad me, oportuisse te istuc facere. *Ita ne, mi Attice, defensione eget meum factum, præsertim apud te, qui id*

b Præclaram mortem. *vid. Not.*
c Scriptum.

le faire, pourvû que je fusse de retour à Rome le premier de Janvier. De cette maniere, j'aurois été absent dans un tems où il n'y auroit pas eu beaucoup de danger à courir, pour revenir lorsque les affaires auroient été le plus échauffées. Cela n'étoit pas fort prudent, mais je ne m'en prens pas à vous; premierement je m'y suis porté de moi-même, &, quand vous m'y auriez déterminé, je sai que lorsqu'on donne des conseils à ses amis, on ne doit répondre que de ses bonnes intentions.

Ce qui me surprend fort, c'est que vous m'écriviez en ces termes: *Venez donc vous qui estimez tant une belle mort*[3]; *venez, abandonnerez-vous votre patrie?* Etoit-ce l'abandonner? & pensiez-vous ainsi lorsqu'au lieu de me détourner de faire ce voyage, vous l'approuviez? Voici quelque chose de plus fort. *Il faut que vous m'adressiez un écrit, où vous marquerez les raisons que vous avez eues.* Quoi donc! mon cher Atticus, est-il besoin que je me justifie, sur-tout auprès de vous qui aviez si

mirabiliter approbasti? ego vero istum [a] ἀπολογισμὸν συντάξομαι; *sed ad eorum aliquem, quibus invitis & dissuadentibus profectus sum: etsi quid jam opus est* [b] χολίῳ? *si perseverassem, opus fuisset. At hoc ipsum non constanter. Nemo doctus umquam (multa autem de hoc genere scripta sunt) mutationem consilii inconstantiam dixit esse.*

a Defensionem componam. *b* Scripto.

Deinceps igitur hæc: Nam, si à Phædro nostro expedita excusatio esset, nunc quid respondemus? *Ergo id erat meum factum, quod Catoni probare non possim, flagitii scilicet plenum, & dedecoris. Utinam à primo ita tibi esset visum. Tu mihi, sicut esse soles, fuisses Cato. Extremum illud vel molestissimum:* Nam Brutus noster silet: *hoc est, non audet hominem id ætatis monere. Aliud nihil ha-*

fort approuvé ce voyage ? Je pourrai faire cette apologie, mais je l'adresserai à quelqu'un de ceux qui m'avoient conseillé de ne point partir. Après tout, cette apologie n'est plus nécessaire ; cela auroit été bon si j'avois continué mon voyage. Mais, me direz-vous, il paroît toujours en cela de l'inconstance ; & moi je vous répons, que de tous les Philosophes qui ont écrit sur cette matiere, & il y en a beaucoup, aucun n'a dit que changer de résolution c'étoit être inconstant.

Vous ajoûtez : *S'il s'agissoit de Phædre notre ami* [4], *il seroit aisé de l'excuser, mais que pouvons-nous dire pour vous ?* Ainsi donc le parti que j'avois pris ne pouvoit être approuvé par Caton [5] ; c'étoit un crime, & je me deshonorois. J'aurois bien voulu que vous en eussiez jugé de même dès que j'y ai pensé ; vous auriez été pour moi un Caton, comme vous l'êtes souvent. Vous finissez par ces mots qui me font plus de peine que tout le reste. *Pour Brutus, il ne dit rien :* C'est-à-dire qu'il n'ose pas donner des avis à un homme de mon âge. Je ne vois pas que ces paroles puis-

beo, quod ex iis à te verbis ſignificari putem : & hercule ita eſt.

Nam XVI *Kal. Sept. cum veniſſem Veliam, Brutus audivit. Erat enim cum ſuis navibus apud Heletem fluvium citra Veliam millia paſſuum* III *pedibus ad me ſtatim. Dii immortales, quam valde ille reditu, vel potius reverſione mea lætatus? effudit illa omnia quæ tacuerat; ut recordarer illud tuum,* nam Brutus noſter ſilet. *Maxime autem dolebat, me Kal. Sext. in Senatu non fuiſſe. Piſonem ferebat in cælum : ſe autem lætari, quod effugiſſem duas maximas vituperationes : unam quam itinere faciendo me intelligebam ſuſcipere, deſperationis, ac relictionis Reipub. (flentes mecum vulgo querebantur, quibus de meo celeri reditu non probabam) alteram, de qua Brutus, & qui una erant, (multi autem erant) lætabantur, quod eam vituperationem effugiſſem, me exiſti-*

ſent ſignifier autre choſe ; voici ce qui me l'a confirmé.

J'arrivai à Velia [6] le dix-ſeptiéme d'Août. Brutus qui étoit avec ſes vaiſſeaux à l'embouchure du fleuve Helete [7], trois mille pas en deçà de Velia, l'ayant ſû, vint me trouver par terre. Bon Dieu qu'il a été ravi que je fuſſe de retour,ou pour mieux dire,que je n'euſſe point continué mon voyage ! Il me dit librement ce qu'il n'avoit oſé me dire juſqu'alors, & cela me fit ſouvenir de ces mots de votre Lettre, *pour Brutus il ne dit rien*. Il eſt ſur-tout fort fâché que je n'aie pas été au Senat le premier d'Août, & il éleve Piſon juſqu'aux Cieux [8]. Il me témoigna qu'il étoit ravi, qu'en revenant, je me fuſſe mis à couvert de deux grands reproches. Qu'en premier lieu, il ſembloit que j'abandonnaſſe la Republique comme ſi les affaires avoient été déſeſperées ; & en effet, tous ceux que je rencontrois ſur mon chemin en allant en Grece, me faiſoient ce reproche les larmes aux yeux, ne pouvant ſe perſuader que je ſerois de retour auſſi-tôt que je le diſois. Qu'en ſecond lieu, on s'étoit imaginé que j'allois en Grece pour voir les jeux Olym-

mari ad Olympia. Hoc vero nihil turpius quovis Reip. tempore: ſed hoc [a] ἀναπολόγητον. *Ego vero auſtro gratias miras, qui me à tanta infamia averterit.*

a Defenſione caret.

Reverſionis has ſpecioſas cauſſas habes, juſtas illas quidem, & magnas: ſed nulla juſtior, quam quod tu idem aliis litteris: Provide, ſi cui quod debetur, ut ſit, unde par pari reſpondeatur. Mirifica enim [b] δυσχρηστία eſt propter metum armorum. *In freto medio hanc epiſtolam legi, ut quid poßem previdere, in mentem mihi non veniret, niſi ut præſens me ipſe defenderem. Sed hæc hactenus. Reliqua coram.*

b Difficultas mutuandæ pecuniæ.

Antonii edictum legi à Bruto; & horum contra, ſcriptum præcla-

piques [9] : Brutus, & un grand nombre d'autres perſonnes qui étoient avec lui, me témoignerent qu'ils étoient fort aiſes que j'euſſe détruit ce ſoupçon. Et certainement il n'y auroit rien de plus honteux dans quelque-tems que ce pût être ; mais dans la conjoncture préſente, rien ne pourroit me juſtifier. Je ſuis bien obligé au vent de midi de m'avoir ſauvé mon honneur.

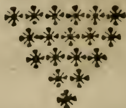
Voilà les raiſons qui m'ont obligé de revenir ; elles ſont très-juſtes & très-fortes, & ce ſont celles qui ſont pour le public [10] ; mais il n'y en a point de meilleure que celle que vous me fourniſſez vous-même dans une autre Lettre : *Si vous devez quelque choſe, prenez des meſures pour vous faire payer de ce qui vous eſt dû, car l'argent eſt très-rare maintenant qu'on ſe croit à la veille d'une guerre civile.* J'étois au milieu du détroit lorſque je lûs cette Lettre, & je ne trouvai d'autres meſures à prendre que de venir moi-même ſolliciter mes affaires. Mais en voilà aſſez ; je vous en dirai davantage lorſque nous ſerons enſemble.

Brutus m'a fait voir l'*Edit* d'Antoine avec la réponſe qu'ils y ont faite, que

re. Sed quid iſta edicta valeant, aut quo ſpectent, plane non video: nec ego nunc, ut Brutus cenſebat, iſtuc ad Remp. capeßendam venio. Quid enim fieri poteſt? num quis Piſoni eſt aſſenſus? num rediit ipſe poſtridie? ſed abeße hanc ætatem longe à ſepulchro negant oportere.

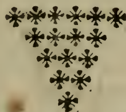
Sed obſecro te, quid eſt quod audivi de Bruto? Piliam[a] πειράζεσθαι παραλύσει, *te ſcripſiſſe aiebat. Valde ſum commotus: etſi idem, te ſcribere, ſperare melius. Ita plane velim. Ei dicas plurimam ſalutem, & ſuaviſſimæ Atticæ. Hæc ſcripſi navigans, cum Pompeianum accederem,* XIIII *Kalend.*

[a] Tentari reſolutione nervorum.



j'ai trouvée très-bien ; mais je ne vois point à quoi peuvent être bons tous ces *Edits*. Aussi je ne viens point, comme le croit Brutus, pour me mettre à la tête des affaires. Que peut-on faire pour la Republique ? Quelqu'un a-t'il suivi l'avis de Pison ? & est-il revenu lui-même le lendemain au Senat [11] ? Mais on ne veut pas qu'à mon âge, on ménage sa vie. [12]

Dites-moi un peu, je vous prie, qu'est-ce que j'apprens ? Vous mandez à Brutus que Pilia est menacée d'une paralysie ; cela m'a fort alarmé, quoique vous ajoûtiez, à ce que m'a dit Brutus, que vous esperiez que ce ne seroit rien, ce que je souhaite de tout mon cœur. Faites-lui bien mes complimens & à l'aimable Attica. J'ai écrit cette Lettre le dix-neuf dans mon vaisseau en arrivant à Pompeii.



REMARQUES
SUR LA VII. LETTRE.

1. A *Trois cens ſtades.*] Le ſtade avoit cent vingt-cinq pas. Les huit faiſoient un mille, & les vingt-quatre une lieue commune de France; ainſi les trois cens faiſoient douze lieues & demie.

2. *L'Edit de Brutus & de Caſſius.*] Nous avons déja dit que ces Edits étoient des eſpeces de Manifeſtes.

3. *Vous qui eſtimez tant une belle mort.*] *Tu qui* εὐθανασίαν ſupp. *laudas.* Cela a rapport à ce que Ciceron a dit dans la vingtiéme Lettre du quinziéme Livre : *Ex hac naxa exire conſtitui, non ad fugam, ſed ad ſpem mortis melioris.* Voyez les Remarques ſur cette Lettre. Ciceron avoit prouvé dans le premier Livre des Tuſculanes contre les Epicuriens, que la mort n'étoit point un mal. εὐθανασία ſignifie auſſi une mort prompte & ſans douleur, comme la mort ſubite; & c'étoit le terme dont Auguſte ſe ſervoit, pour marquer qu'il en ſouhaitoit une pareille *. Ce ſens peut auſſi convenir à cet endroit. *Vous qui trouvez que la mort la plus heureuſe, c'eſt la plus prompte, & qui par conſéquent ne devez pas craindre de vous y expoſer en ſervant votre patrie, l'abandonnerez-vous ?*

* *Sueton. Aug. cap.* 99.

4. *S'il*

4. *S'il s'agissoit de Phedre notre ami, il seroit aisé de l'excuser.*] Phedre étoit un Philosophe Epicurien *. Atticus disoit donc, s'il s'agissoit de justifier un Epicurien, la chose seroit aisée. Il n'y auroit qu'à dire, qu'il a agi conséquemment, puisque les Epicuriens croient que c'est une folie de se mêler du Gouvernement, & qu'on doit rapporter tout à son utilité propre; mais vous qui suivez d'autres maximes, & qui croyez qu'on se doit tout entier à sa patrie, comment vous justifierez-vous ?

* *Epist. 1. Lib. 13. Fam. & Lib. 5. de Fin.*

5. *Le parti que j'avois pris, ne pouvoit être approuvé par Caton.*] C'est-à-dire, par ceux qui suivent les maximes de la Philosophie Stoïcieune.

6. *Velia.*] Auprès du fleuve Helete maintenant *Halente.* C'étoit une Colonie des Phocéens, qui la nommerent Ελέαν, d'où est venu le nom Latin.

Strabo, Lib. 6.

7. *A l'embouchure du fleuve Helete.*] Qui donnoit son nom au golphe dans lequel il se décharge, nommé *sinus Elates*, vis-à-vis les Isles Oenotrides, entre le promontoire *Posidium* au couchant, & le promontoire *Palinurum* au levant.

8. *Il éleve Pison jusqu'aux Cieux.*] C'est ce même Pison contre qui Ciceron a fait une si sanglante invective, où il le peint des plus noires couleurs. Cela fait voir que ce n'est point par les Harangues qu'il faut juger des hommes, ni en bien, ni en mal. Quoique Pi-

ſon fût beaupere de Céſar, il demeura neutre pendant la guerre civile, & tâcha de le porter à un accommodement. Depuis la mort de Céſar, il ne ſe déclara point contre ſes meurtriers. Il ne penſa qu'a entretenir la paix, & parla fortement contre Antoine le premier d'Août, parce qu'il vit qu'il cherchoit à la rompre ; mais il ne fut pas ſoûtenu par les autres Conſulaires.

Philipp. 1. *& Epiſt. Lib.* 12. *des Fam.*

9. *On s'étoit imaginé que j'allois en Grece pour voir les jeux Olympiques.*] Je ne ſai comment on s'étoit imaginé que c'étoit-là un des principaux motifs du voyage de Ciceron, car il n'avoit jamais fait paroître de goût pour les ſpectacles. On peut voir ce qu'il dit là-deſſus dans la premiere Lettre du ſeptiéme Livre des Fam. où il félicite un de ſes amis de ce qu'il avoit la liberté de demeurer à la campagne pendant ces jeux célébres que Pompée donna lorſqu'on fit la dédicace de ſon Théâtre. Dans la dixiéme Lettre du ſecond Livre, on voit qu'il croyoit que la bienſéance ne lui permettoit pas d'aller à Antium, où l'on devoit célébrer des jeux que ſa fille ſouhaitoit de voir. *Admirez ma gravité*, dit-il à Atticus, *je ne veux point aller aux jeux d'Antium, car il me paroît qu'il ſeroit contre la bienſéance que faiſant profeſſion de fuir tous les plaiſirs, j'en allaſſe chercher qui me conviennent ſi peu.* Ceci peut s'appliquer encore mieux au prétendu deſſein de Ciceron d'aller en Grece pour voir les jeux Olympiques. Enfin, on a vû par-tout dans ces Lettres, que Ciceron alloit ordinairement à la campagne pendant le tems des jeux. *Voyez auſſi la deuxiéme Remarque ſur la* 1. *Lettre du* 2. *Livre.*

10. *Et ce ſont celles qui ſont pour le public.*] SPECIOSAS CAUSAS, ne ſignifie pas ici des raiſons ſpécieuſes & apparentes (car les raiſons que Ciceron avoit eues pour revenir étoient réelles & très-fortes, comme il le dit) mais les raiſons qui avoient rapport aux affaires publiques, auſquelles il oppoſe la raiſon particuliere du mauvais état de ſes affaires, qui n'étoit que pour Atticus.

11. *Eſt-il revenu lui-même le lendemain au Sénat?*] Il n'y revint pas, parce qu'il ne crut pas pouvoir y être en ſûreté.

12. *Mais on ne veut pas qu'à mon âge on ménage ſa vie.*] Ciceron veut dire, quoique je ne puiſſe pas eſperer d'être plus en ſûreté à Rome que Piſon, il faut m'expoſer au danger, & contenter le monde qui prétend qu'à mon âge on ne doit plus ſe ſoucier de la vie. C'eſt ce que Ciceron dit plus clairement dans la ſeconde Philippique. Dans la 23. Lettre du ſeiziéme Livre des Familieres, Ciceron dit à Tiron à l'occaſion de la mort de Servilius, *Tu qui ſenectutem non contemnis*, vous qui ne croyez pas, comme beaucoup d'autres, que lorſqu'on eſt vieux, on doit mépriſer la vie; ce qui a rapport à ce qu'il dit ici.





EPISTOLA VIII.

CICERO ATTICO SAL.

CUm sciam quo die venturus sim, faciam ut scias. Impedimenta exspectanda sunt, quæ Anagnia veniunt: & familia ægra est. Kal. vesperi litteræ mihi ab Octaviano. Magna molitur. Veteranos, quiqui Casilini, & Calatiæ sunt, perduxit ad suam sententiam: nec mirum: quingenos denarios dat: cogitat reliquas colonias obire. Plane hoc spectat, ut se duce bellum geratur cum Antonio. Itaque video paucis diebus nos in armis fore. Quem autem sequamur? vide nomen: vide ætatem: atque à me postulat, primum ut clam colloquatur mecum, vel Capuæ, vel non longe à Capua. Puerile hoc quidem, si id putat clam fieri



LETTRE VIII.

QUand je ſaurai quel jour je pourrai être à Rome, je vous le manderai. Il faut que j'attende mon équipage qui vient d'Agnanie [1], & j'ai pluſieurs de mes gens malades. J'ai reçû le premier [2] du mois au ſoir, une Lettre d'Octavianus ; il a de grands deſſeins, il a engagé dans ſon parti tous les ſoldats vétérans qui ſont à Caſilinum [3] & à Calatia [4] ; je n'en ſuis pas ſurpris, il leur donne à chacun cinq cens deniers [5] ; il veut aller faire un tour dans toutes les autres Colonies. Son but c'eſt de commander les troupes qu'on oppoſera à Antoine, ainſi je vois que dans peu de jours on prendra les armes. Qui ſuivrons-nous ? Penſez au nom qu'Octavius a pris, & à ſa grande jeuneſſe. Il me demande d'abord, d'avoir une conférence ſecrette avec moi à Capoue, ou auprès de cette ville. Cela eſt bien d'un jeune homme, de s'imaginer que nous puiſſions nous voir ſans

poſſe. Docui per litteras, id nec opus eſſe, nec fieri poſſe. Miſit ad me Cæcinam quendam Volaterranum, familiarem ſuum, qui hæc pertulit, Antonium cum legione Alaudarum ad urbem pergere, pecunias municipiis imperare, legionem ſub ſignis ducere. Conſultabat, utrum Romam cum CIↃ CIↃ CIↃ. *veteranorum proficiſceretur, an Capuam teneret, & Antonium venientem excluderet; an iret ad tres legiones Macedonicas, quæ iter ſecundum mare ſuperum faciunt, quas ſperat ſuas eſſe. Eæ congiarium ab Antonio accipere noluerunt, ut hic quidem narrat, & ei convicium grave fecerunt, concionantemque reliquerunt.*

Quid quæris? ducem ſe profitetur, nec nos ſibi putat deeſſe oportere. Equidem ſuaſi, ut Romam pergeret. Videtur enim mihi & plebeculam urbanam, &, ſi fidem fecerit, etiam

qu'on le ſache. Je lui ai mandé que cela n'étoit ni néceſſaire, ni poſſible. Il m'a envoyé un certain Cecinna de Volterre [6] ſon ami particulier, qui m'a dit qu'Antoine s'avançoit vers Rome avec la Légion des Alaudes [7], qu'il tiroit de l'argent des villes Municipales, & que ſes troupes marchoient en corps d'armée. Octavianus me demande ſi je ſuis d'avis qu'il aille à Rome avec ſes trois mille vétérans, ou qu'il ſe poſte à Capoue pour s'oppoſer à la marche d'Antoine, ou bien qu'il aille au-devant des trois Légions qui viennent de Macedoine, & qui ont pris leur route le long de la Mer Adriatique; il eſpere qu'elles ſe donneront à lui [8]. Les ſoldats de ces Légions n'ont point voulu recevoir l'argent d'Antoine [9], à ce que m'a dit Cecinna; ils l'ont chargé d'injures, & lorſqu'il a voulu les haranguer, ils l'ont laiſſé haranguer tout ſeul.

Que vous dirai-je? Octavianus veut ſe mettre à la tête d'un parti, & il compte que je le ſeconderai. Je lui ai conſeillé d'aller à Rome; ſelon toutes les apparences il aura pour lui tout le menu peuple, & même les gens du bon

bonos viros secum habiturus. O Brute ubi es ? quantam [a] εὐχαιρίαν *amittis ? non equidem hoc divinavi, sed aliquid tale putavi fore. Nunc tuum consilium exquiro. Romamne venio, an hic maneo, an Arpinum* ([b] ἀσφάλειαν *habet is locus) fugiam ? Romam ; ne desideremur, si quid actum videbitur. Hoc igitur explica. Numquam in majore* [c] ἀπορίᾳ *fui.*

a Oportunitatem. *b* Securitatem.

c Dubitatione.

REMARQUES

SUR LA VIII. LETTRE.

ENtre la Lettre précédente qui est du mois d'Août, & celle-ci qui est du commencement de Novembre, Ciceron alla à Rome. Il entra au Sénat le second de Septembre, & prononça la premiere Philippique.

1. *Anagnie.*] Capitale des peuples nommés *Hernici* ; elle a conservé son nom, *Anagni* dans l'Etat de l'Eglise, à douze lieues de Rome.

parti, s'ils croient pouvoir se fier à lui. Brutus, où êtes-vous [1]? que vous perdez une belle occasion ! Je n'ai pas deviné ceci précisément, mais j'ai toujours crû qu'il arriveroit quelque chose de semblable. Dites-moi maintenant si je dois aller à Rome, ou demeurer ici, ou si je me sauverai à Arpinum. J'y serois plus en sûreté; mais d'autre part, je serois fâché de ne me pas trouver à Rome si ma présence y étoit nécessaire. Déterminez-moi; je n'ai jamais été dans une plus grande incertitude.

---

2. *Le premier.*] De Novembre, car Ciceron étoit à Rome le premier Septembre; il dit plus bas qu'Antoine marchoit de Brindes à Rome, & il ne partit de Rome pour Brindes que le neuf d'Octobre. *Epist.* 23. *Lib.* 12. *Fam.*

3. *Casilinum.*] Sur le fleuve Vulturne auprès de Capoue.

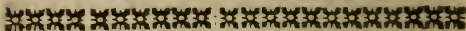
4. *Calatia.*] Dans la Campanie aussi-bien que Casilinum, & à deux ou trois lieues de cette ville vers le Nord.

5. *Cinq cens deniers.*] Le denier valoit environ trois sols & demi, ainsi les cinq cens faisoient quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix livres de notre monnoye.

6. *Volterre.*] Ville d'Etrurie.

7. *La Légion des Alaudes.*] César l'avoit levée dans les Gaules, & l'appella ainsi, apparemment parce que les soldats de cette Légion avoient dans leurs enseignes la figure de cet oiseau que les Romains appeloient *Galeritam*, & les Gaulois *Alaudam*; nom qui s'est conservé dans notre langue. Ou peut-être que les soldats avoient sur leurs casques quelque chose qui avoit rapport aux houpes des alouettes.

Plin. Lib. 11. *cap.* 37.



EPISTOLA IX.

CICERO ATTICO SAL.

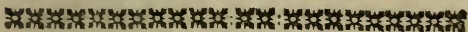
B*Inæ uno die mihi litteræ ab Octavio: nunc quidem, ut Romam statim veniam: velle se rem agere per Senatum: cui ego non posse Senatum ante Kalend. Jan. quod quidem ita credo. Ille autem addit, consilio tuo. Quid multa? ille urget: ego autem* [a] σκήπτομαι. *Non confido ætati: ignoro, quo animo: nil sine Pansa tuo volo. vereor, ne valeat Antonius: nec à mari discedere libet: &*

a Tergiversor.

8. *Il espere qu'elles se donneront à lui.*] Lorsqu'elles furent auprès de Rome, il y en eut deux qui se déclarerent contre Antoine.

9. *Les soldats de ces Légions n'ont point voulu recevoir l'argent d'Antoine.*] C'est qu'il ne leur offrit que cent deniers à chacun, au lieu qu'Octavius en donnoit cinq cens; ce qui faisoit par Légion plus de cinq cens mille livres.

10. *Brutus, où êtes-vous?*] Il étoit parti pour la Macedoine, après que ce qui s'étoit passé au Sénat dans les premiers jours de Septembre, lui eut fait voir qu'il n'y avoit plus d'esperance d'accommodement.



LETTRE IX.

J'Ai reçû en un même jour deux Lettres d'Octavius. Il me prie à présent de venir au plûtôt à Rome, & me dit qu'il ne veut agir que par l'autorité du Sénat. Je lui ai mandé qu'on ne pouvoit pas assembler le Sénat avant le premier de Janvier [1], & je crois en effet que cela ne se peut pas. Octavius ajoûte qu'il veut se conduire par mes conseils; en un mot il me presse, mais moi je ne me presse point. Je ne me fie point à sa jeunesse; je ne sai s'il est bien intentionné; & je ne veux rien

metuo, ne quæ [a] *ἀριστεία me absente. Varroni quidem displicet consilium pueri; mihi non. Firmas copias habet: Brutum habere potest: & rem gerit palam: centuriat Capuæ; dinumerat. Jam jamque video bellum. Ad hæc rescribe. Tabellarium meum Kalend. Roma profectum sine tuis litteris miror.*

a Actio præclara.

REMARQUES
SUR LA IX. LETTRE.

1. *Qu'on ne pouvoit pas assembler le Sénat avant le premier de Janvier.*] C'est que les deux Consuls, Dolabella & Antoine étoient absens. Une partie des Préteurs, du nombre des Conjurés, étoient sortis de l'Italie; ceux qui restoient à Rome, étoient entierement dévoués à Antoine. Il faloit donc attendre que Pansa & Hirtius Consuls designés, entrassent en Charge.

2. *Il peut se joindre avec Decimus Brutus.*] Il n'y a dans le texte que *Brutus*; mais il est visible que cela regarde Decimus Brutus, dont le Gouvernement confinoit avec l'Italie. M. Brutus n'avoit point encore de troupes.

3. *Il rassemble des soldats.*] CENTURIAT,

faire ſans votre ami Panſa. Je crains qu'Antoine ne ſoit le plus fort ; je n'ai point envie de m'éloigner de la Mer ; d'un autre côté je crains qu'il ne ſe paſſe en mon abſence quelque choſe dont je voudrois bien partager l'honneur avec les bons Citoyens. Varron n'approuve point les projets de ce jeune homme ; mais je ne ſuis point de cet avis. Il a de bonnes troupes, il peut ſe joindre avec Decimus Brutus [2], il agit déja en chef de parti, il raſſemble des ſoldats [3] à Capoue, & les paye bien [4]. Nous allons avoir la guerre. Dites-moi ce que vous penſez de tout cela. Je ſuis ſurpris que mon Meſſager, qui eſt parti de Rome le premier de ce mois, ne m'ait point apporté de Lettre de vous.

ſignifie proprement *in centurias dividit*. Octavius raſſembloit les ſoldats vétérans qui avoient ſervi ſous Céſar, & en formoit des compagnies, *centurias*.

4. *Et les paye bien.*] C'eſt le ſens que les Commentateurs donnent à *dinumerat*, en ſous-entendant *pecuniam*. Ce mot pourroit auſſi ſignifier, *il en fait la revûe*.





EPISTOLA X.

CICERO ATTICO SAL.

VI. *Kalend. veni ad me in Sinueſſanum. Eodem die vulgo loquebantur Antonium manſurum eſſe Caſilini. Itaque mutavi conſilium. Statueram enim recta Appia Romam. Facile me ille eßet aſſecutus. Aiunt enim eum Cæſarina uti celeritate. Verti igitur me à Minturnis Arpinum verſus. Conſtitueram, ut* II *Idus aut Aquini manerem, aut in Arcano. Nunc, mi Attice, tota mente incumbe in hanc curam. Magna enim res eſt. Tria ſunt autem, maneamne Arpini, an propius accedam, an veniam Romam. Quod cenſueris, faciam. Sed quamprimum; avide exſpecto tuas litteras.* VI *Idus mane in Sinueſſano.*



LETTRE X.

J'Arrivai à ma maiſon de Sinueſſe le ſept [1]. Le bruit couroit qu'Antoine devoit coucher le même jour à Caſilinum, ainſi j'ai quitté le deſſein que j'avois d'aller tout droit à Rome par le grand chemin d'Appius. Antoine auroit pû m'atteindre, car on dit que c'eſt un autre Céſar pour la diligence [2]. Quand j'ai été à Minturnes, j'ai tourné du côté d'Arpinum [3] Je compte de coucher demain à Aquinum, ou à Arcé. Il faut à préſent, mon cher Atticus, que vous penſiez ſérieuſement à ce que je dois faire. Il s'agit de ſavoir ſi je demeurerai à Arpinum, ou ſi je m'approcherai davantage, ou ſi j'irai à Rome. Je ferai ce que vous me conſeillerez, mais marquez-le moi au plûtôt; j'attens de vos nouvelles avec impatience. Le huit au matin, à ma maiſon de Sinueſſe.



REMARQUES
SUR LA X. LETTRE.

1. *J'Arrivai à ma maison de Sinuesse le sept.*] Il y a dans l'Edition de Grævius VI Kal. Dans les anciennes Editions & dans quelques Manuscrits, il y a seulement VI. sans ajoûter ni *id.* ni *Kal.* C'est Bosius qui le premier a mis dans son texte *Kal.* Il dit qu'il l'avoit trouvé dans ses Manuscrits; mais pour voir que cette leçon étoit vicieuse, il n'avoit qu'à lire la fin de cette Lettre où Ciceron dit qu'il l'avoit écrite VI *Id.* le huit, le jour qu'il étoit parti de Sinuesse, comme il paroît par le commencement de la treiziéme Lettre. Et comme dans cette même Lettre, Ciceron dit qu'il avoit couché à Sinuesse, il faloit qu'il y fût arrivé VII *Id.* le sept; & c'est ainsi qu'il faut lire, au commencement de cette Lettre. Il n'y a qu'à lire les derniers mots de la Lettre précédente, pour se convaincre qu'on étoit alors au commencement, & non pas à la fin du mois.

2. *Que c'est un autre César pour la diligence.*] Ciceron dit ailleurs de César que c'étoit un prodige de vigilance, de vîtesse, & de diligence. *Sed hoc τέρας horribili vigilantia, celeritate, diligentia est.* Epist. 9. Lib. 8.

3. *J'ai pris à Minturnes le chemin d'Arpinum.*] Ciceron dit ici par anticipation *verti*, car il n'étoit pas encore parti de sa maison de Si-

nuesse, & il ne parle ainsi que par rapport au tems où Atticus devoit recevoir sa Lettre. C'est ainsi que dans une infinité d'endroits, il dit en envoyant quelque Lettre ou quelqu'ouvrage à Atticus, *misi* pour *mitto*.

3. *Je compte de coucher demain à Aquinum.*] Il y a dans le texte II *Id.* mais il est aisé de prouver qu'il faut lire V *Id.* Ciceron écrivit cette Lettre VI *Id.* Il étoit parti de grand matin de sa maison de Sinuesse. Il s'en alloit à Arpinum pour éviter Antoine qui faisoit une grande diligence. Quelle apparence donc qu'il ait été quatre jours à aller de Sinuesse à Aquinum, c'est-à-dire à faire huit ou neuf lieues. Ce n'est pas le seul endroit où les Copistes ont mis II. pour V. & réciproquement V. pour II. parce que les deux jambages, ou droits, ou couchés, en font toute la différence; & dans le moyen âge les deux jambages, qui forment le cinq, n'étoient pas aussi-bien joints par le bas, & terminés en pointe aussi exactement qu'ils le sont à présent, comme on le voit par les médailles & les inscriptions. Cette correction me paroît si simple & si sûre, que je suis surpris qu'aucun Commentateur ne s'en soit avisé.





EPISTOLA XI.

CICERO ATTICO SAL.

N*Onis accepi à te duas epistolas: quarum alteram Kal. dederas, alteram pridie. Igitur prius ad superiorem. Nostrum opus tibi probari lætor: ex quo* [a] ἄνθη *ipsa posuisti, quæ mihi florentiora sunt visa tuo judicio. Cærulas enim tuas miniatulas illas extimescebam. De Sica ita est, ut scribis; ast ægre me tenui. Itaque perstringam sine ulla contumelia Sicæ aut Septimiæ: tantum, ut sciant* [b] παῖδες παίδων *sine vallo Luciliano, cum ex C. Fadii filia liberos habuisse: atque utinam eum diem videam, cum ista oratio ita libere vagetur, ut etiam in Sicæ domum introeat. Sed illo tempore opus est, quod fuit illis Triumviris. Moriar, nisi facete.*

a Flores. *b* Nati natorum.



LETTRE XI.

J'Ai reçû deux de vos Lettres, l'une du premier de ce mois, & l'autre du dernier du mois passé. Je commencerai par la plus vieille. Je suis ravi que vous soyez content de ma Harangue dont vous avez marqué les plus beaux endroits; votre goût me les fera trouver meilleurs, je craignois fort votre crayon [1]. Ce que vous me dites de Sica est vrai; je n'ai pû me retenir, mais je retrouverai le moyen de ne point offenser Sica ni Septimia [2]; il me suffit de faire savoir à la postérité, sans prendre un ton satirique [3], qu'Antoine a eu des enfans de la fille de C. Fadius. Je souhaite qu'un jour cette Harangue puisse être assez publique pour parvenir jusqu'à Sica [4], mais il faudroit pour cela que les choses fussent comme elles étoient du tems de ces Triumvirs [5]; je veux mourir s'il y a rien de plus plaisant que ce que vous me dites là-dessus.

Tu vero leges Sexto, ejusque judicium mihi perscribes [a] εἷς ἐμοὶ μυρίοι. *Caleni interventum, & Calvenæ cavebis. Quod vereris ne* [b] ἀδόλεσχος*: mihi tu? quis minus? cui, ut Aristophani Archilochi jambus, sic epistola longissima quæque optima videtur. Quod me admones; tu vero etiam si reprehenderes: non modo facile paterer, sed etiam lætarer: quippe cum in reprehensione est prudentia cum* [c] εὐμένεια *ita libenter ea corrigam, quæ à te animadversa sunt*, eodem jure, quo Rubriana *potius, quam* quo Scipionis: *& de laudibus Dolabellæ deruam cumulum. Attamen est illo loco bella, ut mihi videtur,* [d] εἰρωνεία, *quod eum ter contra cives in acie. Illud etiam malo*, indigniſſimum eſt hunc vivere, *quam*, quid indignius?

[e] Πεπλογραφίαν *Varronis tibi pro-*

a Unus mihi decem millia. *b* Loquax.
c Benevolentia. *d* Diſſimulatio. Ironia.
e Peplographiam. *v. Not.*

Vous lirez ma Harangue à Sextus Peduceus, & vous me manderez ce qu'il en penſe. Son ſuffrage en vaut pour moi dix mille autres ; mais prenez garde que Calenus & Matius [6] ne s'y trouvent. Vous apprehendez, dites-vous, de m'ennuier ; vous ? moi ? jamais ſcrupule ne fût plus mal fondé. Bien loin de-là, je penſe de vos Lettres ce qu'Ariſtophane dit des *Iambes* d'Archilochus [7], que les plus longs ſont les meilleurs. Quant aux avis que vous me donnez, je les recevrois avec plaiſir quand ce ſeroient des Critiques, perſuadé que la raiſon & l'amitié vous les dicteroient. Je corrigerai donc volontiers les endroits de ma Harangue que vous me marquez. Je mettrai *eodem jure quo Rubriana*, au lieu de *quo Scipionis* [8], & je retrancherai quelque choſe des louanges que je donne à Dolabella. Il me ſemble après tout que c'eſt aſſez bien ſe moquer de lui, que de lui faire un mérite de ce qu'il s'eſt trouvé à trois batailles où il combattoit contre ſes Citoyens [9] ? J'aime mieux auſſi *indigniſſimum eſt hunc vivere*, que *quid indignius.* [10]

Je ſuis bien-aiſe que vous ſoyez con-

bari non molestc fero : à quo adhuc [a] Ἡρακλείδιον *illud non abstuli. Quod me hortaris ad scribendum ; amice tu quidem, sed me scito agere nihil aliud. Gravedo tua mihi molesta est ; quæso adhibe, quam soles, diligentiam. O Tite, tibi prodesse lætor. Anagnini sunt, Mustella* [b] ταξιάρχης, *& Laco, qui plurimum bibit. Librum, quem rogas, perpoliam, & mittam.*

a Heraclideum. *b* Centurio.

Hæc ad posteriorem. [c] Τὰ περὶ τοῦ καθήκοντος *quatenus Panetius, absolvi duobus : illius tres sunt. Sed cum initio divisisset ita, tria genera exquirendi officii esse ; unum, cum deliberemus, honestum, an turpe sit ; alterum, utile an inutile ; tertium, cum hæc inter se pugnare videantur, quo modo judicandum sit : qualis caussa Reguli ; redire*

c Quæ de officiis scripsi.

tent de la *Peplographie* de Varron [11]; je n'ai point encore pû tirer de lui le Traité qu'il m'a promis de m'adresser [12]. Vous m'exhortez à composer, & je vous en sai bon gré, mais vous pouvez compter que je ne fais autre chose. Je suis fâché de votre incommodité. Observez, je vous prie, à votre ordinaire, un régime exact. Je suis ravi que mon traité de la Vieillesse [13] vous soit de quelque utilité. Ces gens d'Anagnie, c'est Mustella le Chef des Gladiateurs, & Lacon ce grand ivrogne [14]. Je retoucherai l'ouvrage que vous me demandez [15], & je vous l'envoirai.

Je vais à présent répondre à votre seconde Lettre. J'ai renfermé dans les deux premiers Livres des Offices ce que Panétius [16] a mis en trois, voici comme il divise son ouvrage. Il dit que lorsqu'on délibere, il y a trois choses à examiner; si ce qu'on veut faire convient à un honnête homme, ou en est indigne; si cela est utile, ou nuisible; enfin, lorsqu'il paroît qu'on ne peut accorder l'honnête avec l'utile, quel parti il faut prendre. Comme dans

honestum, manere utile: de duobus primis præclare disseruit; de tertio pollicetur se deinceps: sed nihil scripsit. Eum locum Posidonius persecutus, ego autem & ejus librum arcessivi, & ad Athenodorum Calvum scripsi, ut ad me [a] τὰ κεφάλαια *mitteret; quæ exspecto: quem velim cohortere, & roges, ut quamprimum, in eo est* [b] περὶ τοῦ κατὰ περίστασιν καθήκοντος. *Quod de inscriptione quæris; non dubito quin* καθῆκον *officium sit, nisi quid tu aliud: sed inscriptio plenior, de officiis.* [c] προσφωνῶ *autem Ciceroni filio, visum est non* [d] ἀνοικεῖον.

De Myrtilo, dilucide. O qualis tu semper istos! ita ne in D. Brutum? dii istis. Ego me, ut scripseram, in Pompeianum non abdidi; primo tempestatibus, quibus nil tetrius: deinde ab Octaviano quotidie litteræ, ut

a Capita. *b* De officio cui quædam adjecta est circunstantia. *c* Dedico. *d* Alienum.

l'affaire

l'affaire de Regulus : s'il retourne à Carthage il lui en coûtera la vie, s'il n'y retourne pas, il manque à sa parole. Panétius a fort bien traité les deux premieres parties, & il promet de traiter la troisiéme, mais il ne l'a point fait. Posidonius [17] a achevé ce que Panétius avoit commencé. Je fais venir ce Livre, & j'ai écrit à Athenodorus Calvus [18] de m'en envoyer les Sommaires. Je les attens; exhortez-le, je vous prie, à me les envoyer au plûtôt. Posidonius y traite des devoirs qui changent selon les circonstances. Quant au titre de mon ouvrage, je ne doute point que notre *officium* ne réponde au καθῆκον des Grecs; mais *de officiis*, est une expression plus pleine. Je l'adresse à mon fils; il m'a paru que cela convenoit assez.

Vous avez fort bien démêlé l'affaire de Mirtilus [19], & vous me peignez à votre ordinaire ces gens-la. Quoi! ils en vouloient à Decimus Brutus [20]! Que les Dieux puissent les confondre. Je n'ai point été me renfermer à Pompeii, comme je vous l'avois marqué; le tems a été trop mauvais pour y aller [21]. D'ailleurs, je reçois tous les jours

negotium susciperem, Capuam venirem, iterum Remp. servarem; Romam utique statim.

a ἄιδεσθεν μὲν ἀνήνασθαι, δεῖσαν δ' ὑποδέχθαι.

Is tamen egit sane strenue, & agit. Romam veniet cum manu magna; sed est plane puer. Putat Senatum statim. Quis veniet? si venerit, quis incertis rebus offendet Antonium? Kalend. Jan. erit fortasse præsidio: aut quidem ante depugnabitur. Puero municipia mire favent. Iter enim faciens in Samnium venit Cales, mansit Theani. Mirifica b ἀπάντησις *& cohortatio. Hoc tu putares? ob hoc ego citius Romam, quam constitueram. Simul ac constituero scribam.*

a Pudebat quidem abnuere, veriti sunt autem suscipere. *b* occursus.

Etsi nondum stipulationes legeram (nec enim Eros venerat) ta-

des Lettres d'Octavius, qui me prie de me mettre à la tête des affaires, de venir à Capoue, & de sauver une seconde fois la République; qu'il marchera droit à Rome. *J'ai honte de refuser, & je crains d'accepter*[22]. Cependant Octavius a agi jusqu'à présent & agit encore avec vigueur, mais ce n'est qu'un enfant. Il croit qu'on pourra d'abord assembler le Sénat; qui est-ce qui y viendra? & quand on y viendroit, qui est-ce qui osera se déclarer contre Antoine dans l'incertitude où sont les affaires? Octavius pourra, le premier de Janvier, soûtenir & rassûrer le Sénat; ou l'on en viendra peut-être aux mains auparavant. Toutes les villes Municipales de l'Italie sont merveilleusement affectionnées à ce jeune homme. En allant au Samnium, il passa à Cales & coucha à Theanum [23]; on accouroit de tous côtés au-devant de lui, & on l'exhortoit à soûtenir son entreprise. L'auriez-vous crû? Cela me fera aller à Rome plûtôt que je ne l'avois résolu; quand je serai déterminé, je vous le ferai savoir.

Quoique je n'aie pas encore vû les conventions dont vous me parlez (car

men rem pridie Idus velim conficias. Epistolas Catinam, Tauromenium, Syracusas commodius mittere potero, si Valerius Interpres ad me nomina gratiosorum scripserit. Alii enim sunt alias, nostrique familiares fere demortui. Publice tamen scripsi, si uti vellet eis Valerius: aut mihi nomina mitteret. De Lepidianis feriis Balbus ad me usque ad III *Kalend. exspectabo tuas litteras: deque Torquati negotiolo sciturum puto. Quinti litteras ad te misi, ut scires quam valde eum amaret, quem dolet à te minus amari. Atticæ, quoniam, quod optimum in pueris est, hilarula est, meis verbis suavium des. Vale.*

REMARQUES
SUR LA XI. LETTRE.

1. JE *craignois fort votre crayon.*] C'est-à-dire, que vous ne trouvassiez beaucoup d'endroits à corriger dans ma Harangue; c'étoit la seconde Philippique.

Eros n'eſt pas encore arrivé) je vous prie de finir le douze, cette affaire. Pour que j'écrive à Catine [24], à Tauromenium [25], & à Syracuſe, il eſt bon que Valerius le Truchement [26] m'envoie le nom de ceux qui ont du crédit, car cela change, & preſque tous mes amis ſont morts. J'ai toujours écrit des Lettres au Corps de ville. Si Valerius ne veut pas s'en ſervir, il n'a qu'à m'envoyer les noms des particuliers. Balbus m'a écrit que ſuivant les Feries marquées dans le Livre de Lepidus [27], je pouvois être abſent juſqu'au vingt-neuf. J'attendrai de vos nouvelles, & je crois que vous ſerez inſtruit à préſent de cette petite affaire de Torquatus. Je vous envoie une Lettre de mon frere, pour vous faire voir combien il aime à préſent ſon fils, & combien il eſt fâché que vous ne l'aimiez point. Puiſqu'Attica eſt de ſi belle humeur, ce qui eſt fort bon dans les enfans, je vous prie de la baiſer pour moi. Adieu.

---

2. *Je trouverai le moyen de ne point offenſer Sica, ni Septimia.*] Ciceron, dans la ſeconde Philippique, dit à Antoine qu'il ne lui ſied pas

de lui reprocher qu'il étoit un nouveau noble, lui qui avoit en quelque maniere dérogé en épousant la petite fille d'un Affranchi. Apparemment que cette femme étoit parente de Septimia, & que Septimia étoit femme de Sica ami de Ciceron.

3. *Sans prendre un ton satyrique.*] Il y a dans le texte *sine vallo Lucilliano.* Cet endroit est corrompu, & il y a autant de corrections que de Critiques. Bosius lit *sine* ἤθλῳ *Luciliano*, un autre *sine* ἴλλῳ, un troisiéme *sine vallo Luculliano*, & applique ridiculement cet endroit à Lucullus. Ce seroit abuser de la patience du Lecteur que de rapporter ce que disent ces Critiques pour appuyer leurs conjectures. Ce qu'on entrevoit dans l'obscurité, c'est que Ciceron fait allusion aux Satires mordantes du Poëte Lucilius qui n'épargnoit personne; ce qui fait croire à Grævius qu'il faut lire *sine sale Luciliano.* On voit bien que Ciceron veut dire que par considération pour Sica, à qui cette premiere femme d'Antoine appartenoit, il ne dira rien de personnel & d'offensant contre elle, & qu'il se contentera de dire que son pere étoit fils d'un Affranchi.

4. *Je souhaite qu'un jour cette Harangue puisse être assez publique pour parvenir jusqu'à Sica.*] La plûpart des Commentateurs n'ont pas entendu cet endroit, parce qu'ils n'ont pas sû, ou qu'ils n'ont pas fait attention que la seconde Philippique n'a jamais été prononcée. Ciceron fit cette piece pour répondre à l'invective qu'Antoine avoit prononcée contre lui dans le Sénat, & il y parle comme s'il lui avoit répondu sur le champ, comme on le voit par ces mots, *Nescis heri quartum in Circo diem lu-*

dorum Romanorum fuisse. Or, le quatriéme jour des jeux Romains étoit le dix-huit de Septembre, donc Ciceron parle dans la seconde Philippique comme s'il l'avoit prononcée le dix-neuf, le même jour qu'Antoine prononça la sienne. Or, Ciceron étoit alors absent, parce que depuis qu'il avoit prononcé la premiere Philippique le deuxiéme de Septembre, quoiqu'il y eût gardé de grands ménagemens, elle avoit fort irrité Antoine qui cherchoit à l'attirer au Sénat pour se défaire de lui. Dans la vingt-cinquiéme Lettre du douziéme Livre des Familieres, Ciceron dit que ce ne fut que le vingtiéme de Décembre qu'il se déclara ouvertement contre Antoine, & qu'il se mit à la tête du parti qui lui étoit opposé. Ciceron dit donc ici, qu'il souhaite que les affaires d'Antoine aillent assez mal pour qu'il puisse rendre publique la Harangue qu'il avoit faite contre lui.

Philipp. 3. & 5.

5. *Il faudroit pour cela que les choses fussent comme elles étoient du tems de ces Triumvirs.*] Ciceron faisoit allusion à une plaisanterie qui étoit dans la Lettre d'Atticus, comme il paroît par ces mots qu'il ajoûte, *moriar nisi facete ;* & Manuce dit fort judicieusement que pour entendre cet endroit, il faudroit avoir la Lettre d'Atticus, ainsi il n'entreprend point de l'expliquer. Si plusieurs autres Commentateurs avoient voulu imiter ce sage Interprete, ils n'auroient pas apporté ici des explications ridicules dont j'épargne le détail aux Lecteurs. Celle de Gronovius est assez bonne, mais il corrige le texte ; au lieu de *quod fuit illis Triumviris*, il lit *quod fuerint illi Triumviri*, i. e. *pe-*

rierint. Il faudroit pour cela que ces Triumvirs ne fussent plus. Par ces Triumvirs il entend les trois Antoines, Marcus, Caius, & Lucius; mais cette conjecture n'est aidée d'aucun Manuscrit; on lit par-tout *quod fuit illis Triumviris.* J'aimerois mieux croire que Ciceron veut parler ici du tems où Pompée, César & Crassus étoient liés ensemble. Varron avoit fait sur cette triple alliance une Satire, ou Histoire anecdote, qu'il avoit intitulée *Tricipitinam*, la bête à trois têtes. Dans le tems de cette espece de Triumvirat, on ne laissoit pas de parler avec liberté, témoin les Edits sanglans que Bibulus fit contre Pompée & César. Ciceron veut donc peut-être dire, il faudroit qu'il nous restât du moins une image de liberté, comme du tems de ce Triumvirat, où l'on n'en étoit pas encore venu à une violence ouverte. Voilà, ce me semble, tout ce qu'on peut dire de raisonnable sur cet endroit; mais après tout, il faut avouer généreusement avec Manuce, qu'on ne peut point s'assûrer du véritable sens.

6. *Prenez garde que Calenus & Matius ne s'y trouvent.*] Il y a dans le texte *Calvenæ*; nous avons dit ailleurs pourquoi Ciceron appelle ainsi Matius. Il n'y a qu'à lire les premieres Lettres du quatorziéme Livre, pour savoir les raisons qu'avoit Ciceron pour souhaiter que Matius ne vît pas sa Harangue. Calenus étoit le Partisan le plus zélé d'Antoine. Cet endroit est une nouvelle preuve que la seconde Philippique n'avoit pas été prononcée dans le Sénat au mois de Septembre, puisque cette Lettre est du mois d'Octobre ou du mois de Novembre, & qu'il n'y avoit encore alors

qu'Atticus qui l'eût vûe, & qu'il lui recommandoit de ne la pas laisser voir à des gens suspects.

7. *Ce qu'Aristophane disoit des ïambes d'Archilochus.*] Cet Aristophane, qu'il ne faut pas confondre avec le Poëte, étoit un Grammairien très-bon Critique. J'ai parlé ailleurs d'Archilochus.

Archilochum proprio rabies armavit ïambo.
Horat. art. Poët. v. 19.

8. *Je mettrai* eodem jure quo Rubrinia, *au lieu de* quo Scipionis.] Pour entendre ceci, il faut lire l'endroit de la seconde Philippique dont il s'agit. Le voici : *Ab hac religionum perturbatione, advolas in M. Varronis sanctissimi atque integerrimi viri fundum Castinatem ; quo jure ? quo ore ? eodem, inquies, quo in hæredum L. Rubrii.* Au lieu de *L. Rubrii*, il avoit mis d'abord *Scipionis*. Antoine jouissoit de la maison que Scipion beaupere de Pompée avoit à Tibur ; mais comme il s'agissoit dans cet endroit de la seconde Philippique, des biens dont Antoine s'étoit emparé sur de faux Testamens, Atticus l'avertit que ce qu'il disoit de Scipion ne convenoit pas à cet endroit, parce qu'Antoine avoit acheté cette maison de Tibur lorsque César avoit fait vendre à l'encan les biens de Scipion.

9. *De lui faire un mérite de ce qu'il s'est trouvé à trois batailles, où il combattoit contre ses Citoyens.*] Il s'agit de Dolabella dont Ciceron dit dans la seconde Philippique, qu'il avoit mieux mérité qu'Antoine le bien que lui avoit fait César, puisqu'il s'étoit trouvé aux trois

batailles qui s'étoient données pendant la guerre civile, au lieu qu'Antoine n'avoit été ni à celle d'Afrique, ni à celle d'Espagne.

10. *J'aime mieux aussi* indignissimum est hunc vivere, *que* quid indignius.] Cependant Ciceron laissa *quid indignius*, du moins on lit ainsi dans les Manuscrits qui sont venus jusqu'à nous.

11. *La Peplographie de Varron.*] Traité où il avoit fait l'éloge des Hommes illustres, & que Ciceron appelle πεπλογραφίαν par allusion à cette robe que les Atheniens avoient consacrée à Minerve, & sur laquelle ils avoient mis les noms de leurs Citoyens qui s'étoient distingués à la guerre. Aristote avoit de même appelé πέπλον, l'Histoire abregée qu'il avoit faite de tous les Capitaines Grecs qui s'étoient trouvés au siége de Troye. Voilà ce que disent les Commentateurs, mais j'avoue que cela ne me satisfait point. L'ouvrage de Varron dont ils parlent ici, est cité sous le nom d'*Hebdomadum* & de *Libri de Imaginibus*, & jamais sous le nom de πεπλογραφία, non plus qu'aucun autre Traité de Varron. Je crois qu'il ne s'agit point ici d'un ouvrage de Varron, mais des Livres Académiques que Ciceron avoit adressés à Varron, & où ce savant homme étoit l'un des *Interlocuteurs*. C'est parce que c'étoit un ouvrage de Ciceron même que notre Auteur dit qu'il est bien-aise qu'Atticus en soit content. Son ami, en lui marquant qu'il étoit content de cet ouvrage, l'exhortoit à continuer, *quod me hortaris ad scribendum*, & pour l'encourager il lui marquoit que son Traité de la Vieillesse lui étoit fort utile, O TITE *tibi*

prodesse lætor. Au commencement de cette Lettre, Ciceron en marquant à Atticus qu'il étoit bien-aise qu'il fût content de la seconde Philippique, dit *nostrum opus tibi probari lætor*, comme il dit en parlant des Livres Académiques πεπλογραφίαν *Varronis tibi probari non moleste fero.* Il paroît donc, & par cette conformité, & par la suite du discours, qu'il ne s'agit pas ici d'un ouvrage de Varron, mais des Livres Académiques qui lui étoient adressés, quoiqu'on ne sache pas pourquoi Ciceron les appelle ici πεπλογραφίαν.

12. *Le Traité qu'il m'a promis de m'adresser.*] On a vû dans le treiziéme Livre, que Varron avoit promis depuis long-tems à Ciceron de lui adresser quelqu'un de ses ouvrages. Nous avons aussi dit ailleurs, que Ciceron appelle ἡρακλείδειον tous les ouvrages faits à la maniere de ceux d'Heraclide de Pont.

13. *Mon Traité de la Vieillesse.*] O TITE. C'est le premier mot de ce Traité, comme nous l'avons déja dit. *Voyez Rem.* 1. *sur la* 3. *Lett. de ce Livre.*

14. *Ces gens d'Anagnie, c'est Mustela Chef des Gladiateurs, & Lacon ce grand ivrogne.*] Cela à rapport à cet endroit de la seconde Philippique: *Cum duos secum Anagninos haberet Mustelam & Laconem, quorum alter gladiatorum est princeps, alter populorum.* On voit dans cette Lettre que Ciceron ne les avoit pas d'abord nommés, mais comme il vit qu'Atticus ne l'avoit pas entendu, il ajoûta leurs noms.

15. *Je retoucherai le Traité que vous me demandez.*] Apparemment les Topiques que Ciceron fit dans ce tems-là.

16. *Panætius.*] Philosophe Stoïcien, contemporain & ami de Scipion l'Africain.

18. *Athenodorus Calvus.*] Autre Philosophe Stoïcien, mais qui deshonora depuis le nom de Philosophe, en suivant des maximes bien différentes de celles des Stoïciens. Il eut beaucoup de crédit auprès d'Auguste, à qui il donna de fort mauvais conseils. *Suidas.*

19. *L'affaire de Myrtilus.*] Voyez ce que nous avons dit de cette affaire dans la 21. Rem. sur la 13. Lettre du 15. Livre.

20. *Quoi ! ils en vouloient à D. Brutus.*] ITA NE IN D. BRUTUM, supp. *istud machinabantur.* On peut aussi sousentendre *causam Myrtili conferunt.* Il faudroit alors traduire, *Quoi ! ils veulent faire tomber ce soupçon sur D. Brutus ?* Voyez la Rem. sur la 15. Lett. du 15. Livre que nous venons de citer dans la Remarque précédente.

21. *Le tems a été trop mauvais pour y aller.*] Ciceron étoit apparemment alors à Pouzzoles, ou à Cumes, ou dans quelqu'autre endroit de la Campanie à portée de Capoue, comme il paroît par ce qui suit. Il alloit ordinairement par Mer de ses maisons de campagne de la Campanie à Pompeii, comme on l'a vû dans plusieurs de ces Lettres.

22. *J'ai honte de refuser & je crains d'accepter.*] Il y a dans le texte un vers d'Homere que nous avons déja expliqué.

Rem. 54. sur la 1. Lett. du 6. Liv.

23. *Cales & Theanum.*] Villes de la Campanie. Nous en avons déja parlé. On les nomme à présent; la premiere *Calvi*, & l'autre *Tiano.*

24. *Catine.*] L'une des principales villes de

la Sicile, & la plus voisine du mont Etna. Les Grecs la nomment toujours Catane Κατάνη, & les Latins presque toujours *Catina*.

25. *Tauromenium.*] Autre ville de la Sicile sur la même côte, entre Catane & Messine.

26. *Le Truchement*] Voyez la Rem. 6. sur la 12. Lett. du 1. Liv.

27. *Suivant les Féries marquées dans le Livre de Lepidus.* Voyez la 8. Rem. sur la 5. Lett. de ce Livre.

28. *Je pouvois être absent jusqu'au vingt-neuf.*] Je joins *usque ad* III *Kal.* avec *de Lepedianis feriis*. Ce qui m'a empêché de le joindre avec *expectabo tuas litteras*, c'est que cette Lettre ayant été écrite au commencement du mois, il n'y a pas d'apparence que Ciceron dise à Atticus qu'il attendra sa réponse jusqu'au vingt-neuf, à moins que Ciceron ne veuille dire qu'Atticus peut lui écrire jusqu'au vingt-neuf, & qu'il ne partira pas pour Rome avant ce tems-la. Mais en comparant cet endroit avec celui de la cinquiéme Lettre que nous venons de citer, on verra que le sens que j'ai suivi est le plus naturel.



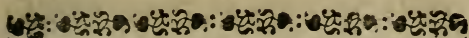


EPISTOLA XII.

CICERO ATTICO SAL.

Oppii epistolæ, quia perhumana erat, tibi misi exemplum. De Ocella, dum tu muginaris, nec mihi quidquam rescribis, cepi consilium domesticum. Itaque me pridie Idus arbitror Romæ futurum. Commodius est visum, frustra me istic esse, cum id non necesse esset, quam, si opus esset, non adesse: & simul, ne intercluderer, metuebam. Ille enim jam adventare potest: etsi varii rumores; multique, quos cuperem veros. Nihil tamen certi. Ego vero, quidquid est, tecum potius, quam animi pendeam, cum à te absim, & de te, & de me. Sed quid tibi dicam? bonum animum. De [a] ἡρακλειδείῳ

[a] Heraclideo.



LETTRE XII.

JE vous envoie une copie de la Lettre d'Oppius, parce que je l'ai trouvée fort honnête. Pendant que vous déliberez ſur l'affaire d'Occella ſans rien conclure, & ſans me faire réponſe, j'ai pris mon parti de moi-même [1]. Je compte donc d'être à Rome le douze. J'ai crû qu'il valoit mieux que j'y allaſſe quand même cela ne feroit pas néceſſaire, que de n'y être pas ſi l'on venoit à avoir beſoin de moi; d'ailleurs, j'appréhendois que les chemins ne fuſſent plus libres, car Antoine peut arriver de jour à autre, quoiqu'on en parle fort diverſement, & qu'on diſe bien des choſes que je voudrois bien qui fuſſent vraies; mais on ne ſait rien de certain. Quoi qu'il en ſoit, j'aime mieux être avec vous, que d'être en peine ici & par rapport à vous, & par rapport à moi. Que voulez-vous? il faut avoir bon courage [2]. Ce que vous

Varronis, negotia ſalſa. Me quidem nihil umquam ſic delectavit. Sed hæc & alia majora coram.

REMARQUES
SUR LA XII. LETTRE.

1. J'*Ai pris mon parti de moi-même.*] CEPI CONSILIUM DOMESTICUM. Je me ſuis déterminé ſans conſulter perſonne. *Domeſti-*



EPISTOLA XII.
CICERO ATTICO SAL.

O *Caſum mirificum!* VI *Idus cum ante lucem de Sinueſſano ſurrexiſſem, veniſſemque diluculo ad pontem Tirenum, qui eſt Minturnis, in quo flexus eſt ad iter Arpinas, obviam mihi ſit tabellarius; qui me offendit* [a] δολιχὸν πλόον ὁρ-

a De longa navigatione deliberante.

me dites sur cet ouvrage de Varron est plein de sel, jamais rien ne m'a plus réjoui ; mais nous parlerons ensemble de cela, & de beaucoup d'autres affaires plus importantes.

---

cum est ici dans un sens métaphorique, comme dans la quâtorziéme Lettre du dixiéme Livre, DOMI. *Quidquid habes ad consolandum collige, & illa scribe non ex doctrina neque ex libris, nam id quidem domi est.*

2. *Il faut avoir bon courage.*] BONUM ANIMUM, supp. *habeamus.*



LETTRE XIII.

L'Heureuse rencontre ! j'étois parti le huit de grand matin de ma maison de Sinuesse, & j'étois avant le jour au pont de Minturnes [1] où l'on prend le chemin d'Arpinum, lorsque votre Messager me rencontra dans le tems que je déliberois sur le chemin que je devois prendre [2]. Je lui demandai vîte s'il n'avoit point de Lettres de vous.

μαίνοντα. Ego ſtatim, cedo, inquam, ſi quid ab Attico. Non dum legere poteramus. Nam & lumina dimiſeramus; nec ſatis lucebat. Cum autem luceret, ante ſcripta epiſtola ex duabus tuis prior mihi legi cœpta eſt. Illa omnium quidem elegantiſſima. Ne ſim ſalvus, ſi aliter ſcribo, ac ſentio: nihil legi humanius. Itaque veniam, quo vocas, modo adjutore te. Sed nihil tam [a] *ἀπροσδιόνυσον mihi primo videbatur, quam ad has litteras, quibus ego à te conſilium petieram, te mihi iſta reſcribere. Ecce tibi altera, qua hortaris* [b] *παρ' ἠνεμόεντα μίμαντα, Νήσου ἐπὶ Ψυρίης, Appiam* [c] *ἐπ' ἀριστερ' ἔχοντα. Itaque eo die manſi Aquini. Longulum ſane iter, & via inepta; inde poſtridie mane proficiſcens has litteras dedi.*

a Abſurdum. *b* Præter ventoſum Mimanta Inſulam ad Pſyriam. *c* Siniſtra habentem.

Et quidem, ut à me dimitterem invitiſſimus, fecerunt Erotis litteræ. Rem tibi Tiro narrabit. Tu quid

J'avois fait éteindre les flambeaux, & il ne faisoit pas encore assez grand jour pour lire. Quand il fit clair, on me lut d'abord la Lettre que vous aviez écrite la premiere. On ne peut rien voir de mieux dicté; que je meure si je ne le pense comme je vous le dis, je n'ai jamais rien vû de plus obligeant. J'irai donc où vous m'appelez, mais c'est à condition que vous m'aiderez de vos conseils. D'abord, je trouvois que tout ce que vous me disiez n'avoit aucun rapport avec ce que je vous avois demandé [3], mais voici une seconde Lettre, où vous me dites énigmatiquement d'aller du côté du mont Apennin, & de gagner Arpinum [4]. C'est ce que j'ai fait; j'ai été coucher à Aquinum; la journée est assez grande, & le chemin fort mauvais. Je vous ai écrit cette Lettre le lendemain matin avant que de partir.

JE N'AI laissé partir Tiron qu'avec peine [5]; ce qu'Eros m'écrit m'a déterminé à l'envoyer à Rome; Tiron vous dira ce que c'est. Vous verrez ce qu'il y aura à faire. Je vous prie aussi de

faciendum ſit videbis. Præterea, poſſimne propius accedere (malo enim eße in Tuſculano, aut uſpiam in ſuburbano) an etiam longius diſcedendum putas, crebro ad me velim ſcribas. Erit autem quotidie, cui des. Quod præterea conſulis, quid tibi cenſeam faciundum, difficile eſt, cum abſim. Veruntamen, ſi pares æque inter ſe, quieſcendum: ſin, latius manabit, & quidem ad nos, deinde communiter. Avide tuum conſilium exſpecto. Timeo, ne abſim, cum adeſſe me ſit honeſtius: venire non audeo. De Antonii itineribus neſcio quid aliter audio, atque ad te ſcribebam. Omnia igitur velim explices, & ad me certa mittas.

De reliquo quid tibi ego dicam?

m'écrire ſouvent, & de me marquer ſi je puis ſans riſque m'approcher plus près de Rome (j'aimerois mieux être à Tuſculum, ou dans quelque maiſon aux portes de Rome) ou ſi vous croyez que je ferai mieux de m'éloigner encore davantage, vous aurez tous les jours quelque commodité pour m'écrire. Quant aux conſeils que vous me demandez ſur le parti que vous devez prendre, je ne puis gueres vous en donner que je ne ſois à Rome. Je vous dirai ſeulement que tant qu'il y aura de l'égalité entre les deux partis, il faut demeurer en repos; mais ſi l'un des deux l'emporte, le mal s'étendra fort loin; il commencera par nous[6] & gagnera enſuite tout le monde. J'attens avec impatience que vous me déterminiez; j'ai peur d'être abſent dans des circonſtances où il ſeroit de mon honneur d'être à Rome, d'autre part je crains de n'y être pas en ſûreté. On dit à préſent ſur la marche d'Antoine des nouvelles aſſez différentes de celles que je vous avois mandées; tâchez donc d'en avoir de certaines, & faites-m'en part.

Au reſte, je vous aſſûre que j'ai fort

ardeo studio historiæ. Incredibiliter enim me commovet tua cohortatio. Quæ quidem nec institui, nec effici potest sine tua ope. Coram igitur hoc quidem conferemus. In præsentia mihi velim scribas, quibus CENSS. C. Fannius M. F. Tribunus pl. fuerit. Videor mihi audisse, P. Africano, L. Mummio. Id igitur quæro. Tu mihi de iis rebus, quæ novantur, omnia certa, clara. III *Id. ex Arpinati.*

REMARQUES

SUR LA XIII. LETTRE.

1. AU *pont de Minturnes.*] Il y a dans l'édition de Grævius *ad pontem Tirenum*, & dans les éditions ordinaires *Tiretium*. On lit dans quelques Manuscrits *Virenum*, dans d'autres *Terecinum*, dans d'autres *Terentium*. Junius conjecture avec quelque vraisemblance qu'il faut lire *Liritium*, parce que la riviere nommée *Liris* passoit à Minturnes. Dans une si grande incertitude, j'ai crû qu'il suffisoit de dire en général le pont de Minturnes.

envie de travailler à quelque Hiſtoire [7]; ce que vous me dites m'encourage fort, mais c'eſt un deſſein que je ne puis, ni entreprendre, ni exécuter ſans votre ſecours. En attendant, je vous prie de me marquer ſous quels Cenſeurs Caius Fannius [8] fils de Marcus a été Tribun. Il me ſemble que j'ai entendu dire que c'étoit ſous Scipion l'Africain & ſous L. Mummius; dites-moi ſi je ne me trompe point. Rendez-moi un compte exact & détaillé de tous les mouvemens préſens. Le onze à ma maiſon auprès d'Arpinum.

---

2. *Qui me rencontra dans le tems que je déliberois ſur le chemin que je devois prendre.*] QUI ME OFFENDIT, δολιχὸν πλόον ὁρμαίνοντα. Ciceron fait ici alluſion à un endroit d'Homere, qu'il a déja employé dans la ſixiéme Lettre de ce Livre, & qui ſignifie à la lettre, *de longa navigatione deliberantem.* Dans le troiſiéme Livre de l'Odyſſée, Neſtor, qui raconte à Telemaque ſon voyage de Troye en Grece, dit que Menelas l'avoit joint lui & quelques autres Princes à Leſbos, dans le tems qu'ils délibéroient ſur la route qu'ils devoient ſuivre, & qu'ils héſitoient s'ils prendroient au-deſſus ou au-deſſous de l'Iſle de Chio. δολιχὸν πλόον dans l'application que fait ici Ci-

ceron de cet endroit d'Homere, doit se prendre métaphoriquement, & en général pour le chemin que l'on doit suivre, soit par Mer, soit par terre, comme plus bas ce que dit Ciceron du mont Mimas & de l'Isle Psyria. Manuce, qui est le seul des Commentateurs qui ait voulu expliquer ce passage, ne l'a pas compris. Il a crû que Ciceron disoit qu'il pensoit à passer la Mer, en cas qu'Antoine fût le plus fort; mais il avoit alors entierement abandonné le dessein de son voyage de Grece, & il s'éloignoit de la Mer en allant à Arpinum. De plus, il ne fait allusion à ces mots d'Homere, que parce que le Messager d'Atticus le trouva dans l'endroit où l'on quittoit le grand-chemin pour prendre celui d'Arpinum. Il dit donc que ce Messager le rencontra dans le moment où il délibéroit encore s'il iroit tout droit à Rome, par le chemin d'Appius, ou s'il tourneroit du côté d'Arpinum. Enfin πλόον ὁρμαίνοντα, ne signifie pas dans Homere *navigationem meditantem;* les Héros dont il parle ne délibéroient pas s'ils s'embarqueroient, mais quelle route ils devoient suivre. Dans la sixiéme Lettre de ce Livre, on voit clairement que c'est le sens que Ciceron a donné à ce passage, par ce qui suit, *cogitaremus corbita ne Patras, an actuariolis ad Leucopetram, &c.*

3. *D'abord, je trouvois que tout ce que vous me disiez n'avoit aucun rapport avec ce que je vous avois demandé.*] Ciceron croyoit que la Lettre qu'il avoit ouverte la premiere, étoit la réponse à celle où il avoit consulté Atticus sur le chemin qu'il devoit prendre par rapport à la marche d'Antoine, & il étoit fort surpris qu'il ne lui en dit pas un

seul

ſeul mot ; mais en ouvrant la ſeconde Lettre, il trouva ce qu'il cherchoit.

4. *Où vous me dites énigmatiquement de ſuivre le mont Apennin, & d'aller à l'Iſle Arpinas, en laiſſant ſur la gauche le chemin d'Appius.*] Dans l'endroit d'Homere que nous venons de citer dans la Remarque précédente, Neſtor dit : *Nous déliberions ſi nous prendrions au-deſſus de l'Iſle de Chio, & ſi nous irions vers l'Iſle Pſiria, en la laiſſant ſur la gauche, ou ſi nous prendrions au-deſſous de Chio du côté du mont Mimas.* Atticus avoit accommodé ce paſſage à ſon ſujet en retranchant & changeant quelque choſe. Par le mont Mimas il entend l'Apennin qu'on laiſſoit à droite en allant à Arpinum, & par l'Iſle Pſiria la maiſon de Ciceron qui étoit entre le confluent du Liris & du Fibrenus, & qu'on appeloit *inſulam Arpinatem*, quoique ce ne fût qu'une preſqu'Iſle. J'ai crû qu'il ſeroit mieux de mettre ici le commentaire dans le texte ; & que ce mélange d'une montagne & d'une Iſle d'Aſie avec le grand chemin d'Appius, n'auroit point d'agrément en François. Cela étoit ſupportable dans un tems où tous les gens de Lettres ſavoient Homere par cœur, & où ces ſortes d'alluſions étoient ſi communes qu'on étoit d'abord au fait. L'Iſle Pſyria ou Pſyra ſelon Strabon & Pline, à préſent Pſara, environ à cinq lieues de l'Iſle de Chio. Le mont Mimas en Ionie, vis-à-vis l'Iſle de Chio.

5. *Je n'ai laiſſé partir Tiron qu'avec peine.*] Il y a certainement ici une lacune, & il faut diviſer cette Lettre en deux. Ciceron dit qu'il a écrit la premiere partie à Aquinum, le neuf ; & il dit à la fin de la ſeconde partie, qu'il l'a-

voit écrite le onze à sa maison de campagne auprès d'Arpinum. Au commencement de la seconde partie, dont il manque les premiers mots, Ciceron disoit, *je vous envoie Tiron;* ou quelque chose de semblable, & c'est à cela que se rapporte *& quidem ut à me dimitterem, &c.* Corradus croit qu'on pourroit lire au lieu de *&*, T... & entendre par-là *Tironem*, mais il n'y a point d'exemples d'une pareille abbréviation; on n'abrégeoit ainsi que les *Prénoms*, parce qu'il n'y en avoit qu'un petit nombre qui avoient chacun leur abbréviation différente fixée par l'usage. Dans la vingt-quatriéme Lettre du seiziéme Livre des Fam. écrite à peu près dans le même tems que celle-ci, Ciceron dit qu'il avoit envoyé Tiron à Rome pour régler ses affaires, ainsi on ne peut pas douter que ce ne soit de lui qu'il parle lorsqu'il dit ici, *& quidem ut à me dimitterem invitissimus, &c.* il se sert de la même expression dans la Lettre que nous venons de citer, *à me tui dimittendi, &c.*

6. *Le mal commencera par nous.*] C'est-à-dire, par les Consulaires & les Sénateurs.

7. *J'ai fort envie de travailler à quelqu'Histoire.*] On voit dans le premier Livre *de Legibus*, qu'Atticus avoit souvent pressé Ciceron d'écrire quelqu'Histoire. Il avoit déja écrit en Latin & en Grec des Mémoires sur ce qui s'étoit passé pendant son Consulat, & d'autres Mémoires sur ce qui avoit précédé & suivi son éxil, qu'il avoit intitulés, *de temporibus suis.* Atticus avoit été assez content de ces pieces pour juger que Ciceron réussiroit également a écrire quelque grand morceau d'Histoire. Si nous n'avions de Ciceron que des Haran-

gues, on pourroit douter que l'Orateur eût été aussi bon Historien; mais il a varié son style en tant de manieres si différentes, dans ses Oraisons, dans ses Lettres, & dans ses ouvrages sur la Rhetorique & sur la Philosophie, qu'on a tout lieu de juger qu'il n'auroit pas moins bien attrapé le style de l'Histoire.

8. *C. Fannius.*] Ciceron ajoûte fils de Marcus, pour le distinguer d'un autre Fannius qui vivoit dans le même tems, & qui fut Consul l'an de Rome 631. Il étoit fils de C. Fannius. Celui dont il s'agit ici n'avoit été que Préteur. Il étoit gendre de Lælius l'ami de Scipion l'Africain.





EPISTOLA XIV.

CICERO ATTICO SAL.

Nihil erat plane, quod scriberem. Nam cum Puteolis essem, quotidie aliquid novi de Octaviano, multa etiam falsa de Antonio. Ad ea autem, quæ scripsisti (tres enim acceperam III *Idus à te epistolas) valde tibi assentior, si multum possit Octavianus, multo firmius acta tyranni comprobatum iri, quam in Telluris: atque id contra Brutum fore: sin autem vincitur, vides intolerabilem Antonium; ut, quem velis, nescias.*

O Sestii tabellarium, hominem nequam! postridie Puteolis Romæ se dixit fore. Quod me mones, ut pedetentim; assentior: etsi aliter co-



LETTRE XIV.

JE n'ai rien du tout à vous mander. Pendant que j'étois à Pouzzoles, j'apprenois tous les jours quelque chose de nouveau d'Octavianus, il couroit aussi beaucoup de faux bruits touchant Antoine. Pour répondre à vos Lettres, car j'en ai reçû trois le onze ; vous avez grande raison de croire que si Octavianus a l'avantage, tout ce que le Tyran a fait & reglé aura encore plus de force & d'autorité que nous ne lui en avons donné dans le Temple de la Terre [1], & que cela seroit fort contre l'intérêt de Brutus ; mais d'un autre côté, si Octavianus est battu, jugez quelle sera alors l'insolence d'Antoine ; ainsi on ne sait que souhaiter.

Ce Messager de Sestius a grand tort ; il m'avoit promis quand il partit de Pouzzoles, qu'il seroit à Rome le lendemain. Vous me conseillez d'aller doucement ; je suivrai votre avis, quoique

gitabam. Nec me Philippus, aut Marcellus movet. Alia enim eorum ratio: &, si non est, tamen videtur. Sed in isto juvene quemquam animi satis, auctoritatis parum est. Tamen vide si forte in Tusculano recte esse possum, ne id melius sit (ero libentius: nihil enim ignorabo) an hoc, cum Antonius venerit.

Sed, ut aliud ex alio, mihi non est dubium, quin, quod Græci [a] καθῆκον, *nos officium. Id autem, quid dubitas, quin etiam in Rempub. præclare caderet? non nè dicimus, Consulum officium, Senatus officium? præclare convenit; aut da melius. Male narras de Nepotis filio. Valde mehercule moveor, & moleste fero. Nescieram omnino esse istum puerum. Caninium perdidi, hominem, quod ad me attinet, non ingratum. Athenodorum nihil*

a Officium.

j'eusse une autre pensée. Ce n'est pas l'exemple de Philippe & de Marcellus qui me détermine ; ils n'ont pas les mêmes engagemens que moi, ou du moins ils ne paroissent pas les avoir [2]. Pour ce jeune homme, il ne manque pas de résolution, mais il n'a pas assez d'autorité. Pensez un peu, je vous prie, si je ne ferois pas bien d'aller à Tusculum, pourvû que cela convienne ; j'y serois plus à portée pour être instruit de tout, ou bien si je dois attendre l'arrivée d'Antoine.

Mais pour passer d'une chose à une autre ; je ne doute point que notre *officium* ne réponde au καθῆκον des Grecs. Je ne sai pourquoi vous doutez qu'on puisse se servir de ce mot. En parlant de ce qui a rapport aux affaires publiques, ne disons-nous pas *Consulum officium, Senatus officium ?* Ce mot est très-propre, à moins que vous ne m'en donniez un meilleur. Je suis très-faché de la mort du fils de Nepos [3], & je prends beaucoup de part à sa douleur ; je ne lui connoissois point ce fils-là. J'ai perdu en la personne de Caninius [4] un homme dont j'avois lieu en mon particulier d'être content, & qui m'a

est quod hortere. Misit enim satis bellum [a] ὑπόμνημα. *Gravedini, quæso, omni ratione subveni. Quintus avi tui pronepos, scribit ad patris mei nepotem, se ex nonis iis, quibus nos magna gessimus, ædem Opis explicaturum, idque ad populum. Videbis igitur, & scribes. Sexti judicium expecto.*

a Commentarium.

REMARQUES
SUR LA XIV. LETTRE.

1. *Tout ce que le Tyran a fait aura encore plus de force & d'autorité, que nous ne lui en avons donné lorsque nous nous assemblâmes dans le Temple de la terre.*] Où l'on confirma tout ce que César avoit fait depuis le commencement de la guerre civile, comme on l'a vû dans le quatorziéme Livre.

2. *Ce n'est pas l'exemple de Philippe & de Marcellus qui me détermine ; ils n'ont pas les mêmes engagemens que moi, ou du moins ils ne paroissent pas les avoir.*] Atticus ne pouvoit proposer de meilleur exemple à Ciceron pour le porter à ne se pas engager trop vîte avec Octavius, que celui de Philippe & de Marcellus ;

toujours marqué de la reconnoissance. Vous n'avez que faire de presser Athenodore, il m'a envoyé un memoire assez bien fait. Travaillez sérieusement, je vous prie, a vous bien rétablir. Notre neveu mande à mon fils [5] que le cinq de Décembre, jour à jamais glorieux pour moi [6], il fera rendre compte devant le peuple de l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops [7]. Sachez un peu ce que c'est, & me le mandez; marquez-moi aussi ce que Sextus Peduceus vous aura dit de ma Harangue.

---

le premier étoit son beau-pere, & l'autre son beau-frere, & cependant ils gardoient encore des ménagemens avec Antoine. Philippe, non plus qu'Attia sa femme mere d'Octavius, n'avoient pas même été d'avis qu'il acceptât la succession de César, ni qu'il prît son nom, cela leur avoit paru trop hazardeux. En effet, il n'y eut jamais d'entreprise plus hardie à l'âge qu'avoit Octavius; l'évenement l'a justifié. Ciceron répond à Atticus que Philippe & Marcellus n'avoient pas les mêmes engagemens que lui, c'est-à-dire qu'ils n'avoient jamais rien fait pour la République d'éclatant, comme ce qu'avoit fait Ciceron, & qu'ainsi ils pouvoient plus aisément regler leur conduite sur leur intérêt particulier, au lieu qu'on attendoit de Ciceron qu'il sauvât une seconde fois la Répu-

blique, comme il avoit fait du tems de Catilina. Il dit de même dans une autre Lettre, au ſujet de deux Conſulaires qu'Atticus lui propoſoit pour exemples : *Sed me illorum ſententiæ minus movebant, minus multa dederant illi Reipublicæ pignora.* Epiſt. 9. Lib. 8.

3. *Nepos.*] C'eſt l'Hiſtorien dont nous avons déja parlé.

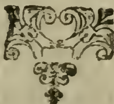
4. *Caninius.*] Voyez Rem. 3. ſur la 5. Lett. du 14. Liv.

5. *Notre neveu mande à mon fils.*] A la lettre, *Quintus arriere-petit-fils de votre ayeul, a écrit au petit-fils de mon pere ;* je ne ſai pas quel agrément Ciceron trouvoit dans cette périphraſe.

6. *Le cinquiéme de Décembre, jour à jamais glorieux pour moi.*] Auquel Ciceron étouffa la conjuration de Catilina, en faiſant exécuter ſes principaux complices.

7. *Il fera rendre compte devant le Peuple, de l'argent qui étoit dans le Temple d'Ops.*] Nous avons déja dit que c'étoit l'argent que Céſar avoit ramaſſé pour la guerre contre les Parthes, dont Antoine avoit détourné & diſſipé la plus grande partie. Mais en quelle qualité le neveu de Ciceron devoit-il porter cette affaire devant le Peuple ? Corradus croit qu'il étoit déſigné Tribun, mais les Tribuns n'entroient en Charge que le dixiéme de Décembre, & non pas le cinq. Manuce & Boſius croient qu'il étoit déſigné Edile du Peuple, & que ces Magiſtrats entroient en Charge le cinq de Décembre. Il paroît en effet par un endroit de la ſeconde Verrine qu'il y avoit quelques Magiſtrats qui y entroient ce jour-là, & cela ne peut s'entendre que des Ediles du Peuple.

Comme ils étoient les Ajoints des Tribuns, il faloit qu'ils entrassent en Charge à peu près dans le même tems qu'eux. Les autres Magistrats n'y entroient qu'au premier de Janvier. Popma croit mieux lever cette difficulté en rapportant *ex nonis Decembribus*, au tems où César avoit mis cet argent en dépôt dans le Temple d'Ops. Mais comme cet argent venoit de la confiscation des biens de ceux du parti de Pompée qui étoient morts pendant la guerre civile, ou que César avoit bannis, il y a apparence que cet argent avoit été porté dans ce Temple à mesure qu'on vendoit ces biens, & que César n'avoit pas attendu jusqu'au cinq de Décembre de l'année précédente à le mettre en sûreté. J'aime donc mieux croire que le jeune Quintus, qui étoit hardi, entreprenant, & qui étoit alors brouillé avec Antoine, s'étoit chargé de l'accuser devant le peuple, quoiqu'il ne fût alors que particulier. Il n'avoit pas même alors l'âge marqué par les Loix pour demander l'Edilité ; s'il avoit été désigné Edile, Ciceron qui parle si souvent de lui dans ces dernieres Lettres, en auroit dit quelque chose ; & les Historiens qui rapportent sa mort l'année suivante, n'auroient pas oublié de parler de la Charge qu'il exerçoit, ce qu'ils font à l'égard de tous les autres proscrits.





EPISTOLA XV.

CICERO ATTICO SAL.

Noli putare pigritia me facere, quod non mea manu scribam: sed mehercule pigritia. Nihil enim habeo aliud quod dicam: & tamen in tuis quoque epistolis Alexim videor agnoscere. Sed ad rem venio. Ego, si me non improbissime Dolabella tractasset, dubitassem fortasse, utrum remissior essem, an summo jure contenderem. Nunc vero etiam gaudeo mihi caußam oblatam, in qua & ipse sentiat, & reliqui omnes me ab illo abalienatum: idque præ me feram, & quidem me mea facere, & Reip. caussa, ut illum oderim, quod cum eam me auctore defendere cœpisset, non modo deseruerit, emptus pecunia, sed etiam, quantum in ipso fuit, everterit.



LETTRE XV.

NE croyez pas que ce ſoit par pareſſe que je me ſers d'un Secretaire ; après tout, il faut bien que ce ſoit par pareſſe, car je n'ai point d'autre raiſon à vous donner ; il me ſemble auſſi que je reconnois dans vos Lettres la main d'Alexis [1]. Venons au fait. Si Dolabella n'avoit pas agi avec moi de la plus mauvaiſe foi du monde, peut-être douterois-je encore ſi je dois garder quelque ménagement à ſon égard, ou ſuivre la rigueur du droit ; mais à préſent je ſuis ravi d'avoir occaſion de lui faire ſentir, & de faire voir à tout le monde que je ſuis brouillé avec lui ; je ſuis bien-aiſe que l'on ſache que je le hais & par rapport à lui, & par rapport à la République. Je l'avois d'abord porté à la défendre, mais depuis qu'il s'eſt vendu à Antoine [2], non-ſeulement il l'a abandonnée, il a même fait tout ce qu'il a pû pour la perdre entierement.

Quod autem quæris, quomodo agi placeat, cum dies venerit; primum velim ejusmodi sit, ut non alienum sit, me Romæ esse: de quo ut de ceteris, faciam, ut tu censueris. De summa autem agi prorsus vehementer & severe volo. Etsi sponsores appellare videtur habere quandam [a] δυσωπίαν: *tamen hoc quale sit considercs velim. Possumus enim ut sponsores appellentur, procuratores introducere. Neque enim illi litem contestabuntur. Quo facto, non sum nescius sponsores liberari. Sed & illi turpe arbitror, eo nomine quod satisdato debeat, procuratores ejus non dissolvere; & nostræ gravitatis, jus nostrum sine summa illius ignominia persequi. De hoc quid placeat, rescribas velim: nec dubito quin hoc totum lenius administraturus sis.*

Redeo ad Remp. Multa mehercule à te sæpe [b] ἐν πολιτικῷ *genere*

a Verecundiam. *b* In eo quod ad Remp. pertinet.

Vous me demandez ce que je veux que l'on faſſe lorſque le jour du payement ſera venu; premierement je ſouhaite de pouvoir être alors à Rome, mais là-deſſus, comme ſur toute autre choſe, je ne ferai que ce que vous me conſeillerez. En général, je veux qu'on pouſſe cette affaire vigoureuſement. Cependant il ſemble qu'on doit ſe faire quelque ſorte de peine de faire aſſigner ſes cautions; vous verrez quelles meſures il y aura à prendre : nous pouvons les faire aſſigner par les gens d'affaires de Dolabella, les cautions ne voudront pas être partie. Je ſai que par ce moyen ils pourront être mis hors d'inſtance [3]; mais il ſeroit honteux pour lui que ſes gens d'affaires refuſaſſent de me payer une dette qu'il m'a garantie [4], & l'on ne peut pas trouver mauvais que je pourſuive mon droit, pourvû que je garde quelque meſure d'honnêteté. Je vous prie de me mander ce que vous en penſez, & je ne doute point que vous ne conduiſiez cette affaire avec ménagement.

Parlons maintenant de la République. Vous m'avez ſouvent écrit ſur ce ſujet avec toute la prudence poſſible,

prudenter : sed his litteris nihil prudentius. Quamquam enim postea, in præsentia belle iste puer retundit Antonium, tamen exitum exspectare debemus. *At, quæ concio? nam est missa mihi.* Jurat ita sibi parentis honores consequi liceat : *& simul dextram intendit ad statuam,* [a] μηδὲ σωθείην ὑπό γε τοιούτου. *Sed, ut scribis, certissimum esse video discrimen Cascæ nostri Tribunatum : de quo quidem ipso dixi Oppio, cum me hortaretur, ut adolescentem totamque caussam, manumque veteranorum complecterer, me nullo modo facere posse, ni mihi exploratum esset, eum non modo non inimicum tyrannoctonis, verum etiam amicum fore. Cum ille diceret, ita futurum : quid igitur festinamus? inquam. Illi enim mea opera ante Kalend. Januar. nihil opus est. Nos autem ejus voluntatem ante Idus Decemb. perspicie-*

a Ne salvus quidem fiam à tali.

mais je n'ai jamais vû une plus ſage politique que dans votre derniere Lettre. *Quoique pour le préſent*, concluez-vous, *ce jeune homme s'oppoſe avec vigueur aux entrepriſes d'Antoine, cependant il faut voir ce que ceci deviendra*[5]. Mais quelle Harangue[6]? car on me l'a envoyée. *Ainſi puiſſai-je parvenir aux mêmes honneurs que mon pere*[7]. C'eſt ſon ſerment, & en le faiſant il étend ſa main vers la Statue de Céſar. Je ne veux point d'un pareil liberateur. Mais, comme vous me le dites, nous pourrons nous aſſûrer de ſes intentions lorſque Caſca, qui eſt déſigné Tribun, ſera prêt à entrer en Charge[8]. C'eſt ce que je répondis à Oppius lorſqu'il me preſſa de me déclarer pour Octavius, de ſoûtenir les vétérans, & de me mettre à la tête de ce parti. Je lui dis que je ne pouvois rien faire ſi je n'étois auparavant bien aſſûré qu'Octavius, non-ſeulement ne ſeroit pas contraire aux meurtriers du Tyran, mais même qu'il les favoriſeroit. Il m'en répondit. Et bien, lui dis-je, pourquoi nous preſſer? Octavius n'a beſoin de moi que le premier de Janvier, & je pourrai par rapport à ce

mus in Casca. Mihi valde assensus est. Quamobrem hæc quidem hactenus. Quod reliquum est, quotidie tabellarios habebis; & , ut ego arbitror, etiam quod scribas habebis quotidie. Leptæ litterarum exemplum tibi misi : ex quo mihi videtur [a] στρατύλλαξ *ille dejectus de gradu. Sed tu cum legeris, existimabis.*

a Militatorculus. *v. Not.*

Obsignata jam epistola litteras à te, & à Sexto accepi. Nihil jucundius litteris Sexti, nihil amabilius : nam tuæ, breves : priores erant uberrimæ. Tu quidem & prudenter, & amice suades, ut in his locis potissimum sim, quoad audiamus, hæc, quæ commota sunt, quorsum evadant. Sed me, mi Attice, non sane hoc quidem tempore movet Respub. non quo aut sit mihi quidquam carius, aut esse debeat. Sed desperatis etiam Hippocrates vetat adhi-

qui regarde Caſca m'aſſûrer de ſes diſpoſitions avant le treize de Décembre ; Oppius trouva cela fort raiſonnable. Voilà pour le préſent tout ce que j'avois à vous dire. J'ajoûterai ſeulement que vous aurez tous les jours une commodité pour m'écrire, & je crois que vous aurez auſſi tous les jours quelque choſe à me mander. Je vous envoie une copie de la Lettre de Lepta, par laquelle il paroît que notre guerrier eſt fort déconcerté [9] ; mais vous en jugerez vous-même.

Depuis que j'ai eu cacheté ma Lettre, j'en ai reçû une de vous & une autre de Peduceus, qui eſt très-agréable & très-obligeante. Pour la vôtre, elle eſt fort courte, mais la précédente étoit très-remplie. Vous êtes d'avis que je demeure dans ces quartiers juſqu'à ce que nous ſachions à quoi aboutiront les mouvemens préſens ; je reconnois dans ce conſeil votre amitié & votre prudence. Mais, mon cher Atticus, ce n'eſt point à préſent la République qui me détermine ; non que rien me ſoit, ou me doive être plus cher, mais Hippocrate ne veut pas que l'on traite les malades qui ſont deſeſperés, ainſi

bere medicinam. Quare ista valeant: me res familiaris movet: dico? immo vero existimatio. Cum enim tanta reliqua sint; ne Terentiæ quidem adhuc, quod solvam, expeditum est. Terentiam dico? scis nos pridem jam constituisse Montani nomine H-S XXV *dissolvere. Pudentissime hoc Cicero petierat, ut fide sua. Liberalissime, ut tibi quoque placuerat, promiseram; Erotique dixeram, ut sepositum haberet. non modo: sed iniquissimo fœnore versuram facere Aurelius coactus est.*

Nam de Terentiæ nomine Tiro ad me scripsit, te dicere, nummos à Dolabella fore. Male eum credo intellexisse, si quisquam male intelligit; potius, nihil intellexisse. Tu enim ad me scripsisti Cocceii responsum, & iisdem pæne verbis Eros. Veniendum est igitur vel in ipsam flammam. Turpius est enim privatim cadere, quam publice.

ne nous en mettons plus en peine. Ce ſont mes affaires domeſtiques qui me touchent, ou pour mieux dire ma réputation qui y eſt intéreſſée ; car quoiqu'il me ſoit dû beaucoup plus que je ne dois, je n'ai pas même de fonds pour payer Terentia ; mais ce qui eſt encore pis, vous ſavez que je me ſuis chargé il y a déja du tems de payer vingt-cinq mille ſeſterces pour Montanus. Mon fils m'avoit demandé cela comme une grace, m'offrant de répondre pour lui. Je m'y étois engagé avec plaiſir, & vous l'aviez approuvé ; j'avois dit à Eros de mettre de l'argent à part pour cela ; non-ſeulement on ne l'a point fait, mais il a falu qu'Aurelius pour payer cette ſomme, ait emprunté de l'argent à un gros intérêt.

Quant à ce qui eſt dû à Terentia, Tiron m'a écrit que vous diſiez qu'on pourroit le payer avec l'argent qu'on toucheroit de Dolabella. Je crois qu'il a mal compris, ſi l'on peut comprendre mal ; ou plûtôt qu'il n'a point du tout compris ce que vous lui vouliez dire, car cela ne s'accorde point avec la réponſe de Cocceius que vous m'avez mandée, & qu'Eros me mande à

Itaque ceteris de rebus, quas ad me suavissime scripsisti, perturbato animo, non potui, ut consueram, rescribere. Consenti in hac cura, ubi sum, ut me expediam: quibus autem rebus, venit quidem mihi in mentem: sed certe constituere nihil possum, prius quam te videro. Qui minus autem ego istic recte esse possim, quam est Marcellus? sed non id agitur: neque id maxime curo. Quid curem vides. Adsum igitur.

REMARQUES

SUR LA XV. LETTRE.

1. *IL me semble aussi que je reconnois dans vos Lettres la main d'Alexis.*] Secretaire d'Atticus dont l'écriture ressembloit fort à celle de son maître. *Alexidis manum amabam, quod tam prope accedebat ad similitudinem tuæ litteræ.* Epist. 2. Lib. 7.

2. *Depuis qu'il s'est vendu à Antoine.*] Voyez la 1. Remarque sur la 18. Lettre du 14. Livre. Dolabella étoit alors parti pour l'Asie dont

peu près dans les mêmes termes. Il faut donc aller à Rome & me jetter au milieu de l'incendie ; car il eſt plus honteux de périr ſeul, que de courir une même fortune avec ſes Citoyens. Je n'ai pas l'eſprit aſſez tranquile pour répondre, comme à mon ordinaire, à tout ce que vous me dites d'obligeant & d'agréable. Permettez-moi, je vous prie, de penſer à me tirer de l'embarras où je me trouve ; il me vient dans l'eſprit pluſieurs moyens, mais je ne puis rien déterminer que je ne vous aie vû. Pourquoi ne pourrois-je pas, auſſi-bien que Marcellus, être à Rome ſans qu'on le trouve mauvais [10] ? Mais ce n'eſt pas là de quoi il s'agit, & je m'en mets fort peu en peine. Vous voyez bien ce qui m'inquiéte ; je vais donc vous trouver.

Antoine lui avoit fait donner le Gouvernement, & il fit mourir peu de tems après Trebonius l'un des principaux d'entre les Conjurés, qui tomba entre ſes mains ; mais il ne le porta pas loin, il tomba à ſon tour entre les mains de Caſſius qui exerça ſur lui de juſtes repréſailles.

3. *Je ſai que par ce moyen ils pourront être mis hors d'inſtance.*] C'eſt qu'alors on ne pouvoit

avoir ſon recours contre les cautions, que lorſqu'on s'étoit fait évincer contre le debiteur, & qu'on avoit prouvé qu'il n'étoit pas en état de payer.

4. *De me payer une dette qu'il m'a garantie.*] Dolabella qui devoit encore à Ciceron une partie de la dot de ſa fille, lui avoit donné un tranſport. Ainſi il avoit des cautions pour ce qu'il devoit, & il étoit lui-même caution de ceux ſur qui il avoit donné ce tranſport. C'eſt ce que ſignifie ici *quod ſatiſdato debeat*, comme on le voit par un endroit de la ſixiéme Lettre de ce Livre, où Ciceron dit *quod ſatiſdato debeo*, en parlant de l'argent qu'il avoit promis de payer pour Montanus, de qui il s'étoit rendu caution.

5. *Quoique pour le préſent ce jeune homme s'oppoſe avec vigueur aux entrepriſes d'Antoine.*] Il y a dans le texte, *quamquam enim poſtea, in præſentia belle iſte puer retundit Antonium.* Grævius, après ſon maître Gronovius, lit *quamquam enim poteſt, & in præſentia, &c.* D'autres liſent, *poſſet in præſentia belle iſte puer retundere Antonium.* Cela revient à peu près au même ſens; & quoiqu'il y ait ici quelque faute dans le texte, on voit bien ce qu'Atticus vouloit dire.

6. *Quelle Harangue!*] Octavius avoit harangué le Peuple dans le Temple de Caſtor & de Pollux, ayant été produit par Canutius Tribun du Peuple, ennemi d'Antoine.

7. *Ainſi puiſſai-je parvenir aux mêmes honneurs que mon pere.*] Ciceron veut dire que c'eſt à peu près comme ſi Octavius diſoit, ainſi puiſſai-je devenir Tyran. La Dictature qui avoit été le dernier degré des honneurs auſquels

aufquels Céfar étoit parvenu, avoit été abolie pour jamais, comme nous l'avons déja dit.

8. *Nous pourrons nous aſſûrer de ſes intentions lorſque Caſca, qui eſt déſigné Tribun, ſera prêt à entrer en Charge.*] Caſca étoit l'un des meurtriers de Céſar. Octavius, qui avoit beſoin de Ciceron, & qui n'étoit pas encore aſſez puiſſant pour ſe déclarer ouvertement contre les Conjurés, n'empêcha point que Caſca entrât en Charge, & Antoine le lui reprocha depuis. *Philip.* 3.

9. *Que notre guerrier eſt fort déconcerté.*] On voit bien qu'il s'agit d'Antoine, qui étoit fort déconcerté depuis que les Legions qu'il avoit fait venir de Macedoine l'avoient ſi mal reçû. ϛρατύλλαξ eſt ici un terme de mépris, comme le ſont en Grec les diminutifs en αξ. Dans la Comédie de Plaute intitulée *Truculentus*, on trouve ce nom donné à un valet qui faiſoit fort le méchant. ϛρατύλλαξ pourroit bien être un nom de Gladiateur; car *dejectus de gradu* eſt une métaphore tirée des Gladiateurs. On appeloit *gradum* l'attitude où ils ſe mettoient pour combattre. *Vide Lipſium Lib.* 2. *Saturn. cap.* 20.

10. *Pourquoi ne pourrois-je pas, auſſi-bien que Marcellus, être à Rome ſans que perſonne puiſſe le trouver mauvais?*] C'eſt-à-dire pourquoi ne pourrois-je pas être à Rome, & garder les mêmes ménagemens que Marcellus? *Voyez la fin de la Lettre précédente.* Atticus ſouhaitoit que Ciceron ne vînt pas ſi-tôt à Rome, parce qu'il craignoit qu'il ne ſe preſsât trop d'éclater contre Antoine, & qu'il ne s'engageât trop aiſément avec Octavius, ce qui ne

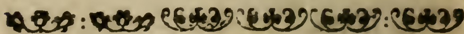
manqua pas d'arriver. Ciceron vint à Rome le neuviéme de Décembre ; & dix jours après, il prononça la troisiéme Philippique. Depuis ce tems-là, il demeura à Rome ; & comme Atticus y étoit avec lui, il ne lui écrivit plus jusqu'à sa mort. L'Histoire de cette derniere



EPISTOLA XVI.

CICERO ATTICO SAL.

JUcundissimas tuas legi litteras. Ad Plancum scripsi; habes exemplum. Cum Tirone quid sit locutus cognoscam ex ipso. Cum sorore ages attentius, si te occupatione ista relaxaris.

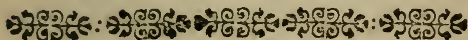


M. CICERO L. PLANCO.

PRÆT. DES. S.

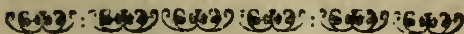
ATtici nostri te valde studiosum esse cognovi, mei vero ita cupidum, ut mehercule paucos æque

année de la vie de Ciceron, qui fut tué par l'ordre d'Antoine le ſeptiéme de Décembre de l'année ſuivante, peut être remplacée par les Philippiques, & par les Lettres qu'il écrivit aux deux Brutus, à Caſſius, à Plancus, &c. qui ſont dans le dixiéme, le onziéme, & le douziéme Livre des Familieres.



LETTRE XVI.

J'Ai lû avec bien du plaiſir votre Lettre; j'en ai écrit une à Plancus dont je vous envoie la copie. Je ſaurai de Tiron ce qu'il lui aura dit. Vous ferez bien d'attendre pour parler à votre ſœur de ſon affaire, que vous ſoyez moins occupé de la vôtre.



PREMIERE LETTRE DE CICERON A PLANCUS.

JE ſai que vous ſerez ravi d'avoir occaſion de rendre ſervice à Atticus; & je compte ſi fort ſur vous, que je

observantes, atque amantes me habere existimem. Ad paternas enim magnas, & veteres, & justas necessitudines magnam attulit accessionem tua voluntas erga me, meaque erga te, par atque mutua. Buthrotia tibi caussa ignota non est: egi enim sæpe de ea re tecum, tibique totam rem demonstravi: quæ est acta hoc modo.

Ut primum Buthrotium agrum proscriptum vidimus, commotus Atticus libellum composuit. Eum mihi dedit, ut darem Cæsari. Eram enim cenaturus apud eum illo die. Eum libellum Cæsari dedi: probavit caussam, rescripsit Attico, æqua eum postulare: admonuit tamen, ut pecuniam reliquam Buthrotii ad diem solverent. Atticus, qui civitatem conservatam cuperet, pecuniam numeravit de suo. Quod cum esset factum, adimus ad Cæsarem, verba fecimus pro Buthrotiis, liberalissimum decretum abstulimus;

ſuis perſuadé qu'il y a peu de perſonnes qui ayent autant d'amitié & de conſidération pour moi. L'union étroite qui a été ſi long-tems entre votre pere & moi, & qui étoit ſi ſolidement établie, a commencé celle qui eſt maintenant entre nous ; nous avons contribué l'un & l'autre à l'augmenter par des marques d'une affection réciproque. Vous ſavez l'affaire des Buthrotiens ; je vous en ai ſouvent fait le détail, & je vais vous le rappeler.

Dès que nous ſûmes que les terres de Buthrote avoient été aſſignées à des ſoldats, Atticus fort allarmé dreſſa une requête qu'il me donna pour la préſenter à Céſar, chez qui je devois ſouper ce jour-la. Je la préſentai ; Céſar trouva l'affaire bonne, & marqua dans ſa réponſe à Atticus, que ce qu'il demandoit étoit juſte, mais qu'il faloit que les Buthrotiens payaſſent le reſte de leur taxe à l'échéance. Atticus, qui vouloit ſauver cette ville, avança l'argent. Dès qu'ils eurent payé, nous allâmes trouver Céſar, & nous lui parlâmes pour eux. Nous obtinmes un Decret favorable qui fut dreſſé en préſence de pluſieurs perſonnes d'une grande diſ-

quod est obsignatum ab amplissimis viris. Quæ cum essent acta, mirari quidem solebam, pati Cæsarem convenire eos, qui agrum Buthrotium concupissent: neque solum pati, sed etiam ei negotio te præficere. Itaque & ego cum illo locutus sum, & sæpius quidem, ut etiam accusarer ab eo, quod parum constantiæ suæ considerem: & M. Messallæ, & ipsi Attico dixit, ut sine cura essent: aperteque ostendebat, se præsentium animos (erat enim popularis, ut noras) offendere nolle: cum mare transissent, curaturum se, ut in alium agrum deducerentur. Hæc illo vivo. Post interitum autem Cæsaris, ut primum ex S C. caussas Consules cognoscere instituerunt, hæc, quæ supra scripsi, ad eos delata sunt. Probaverunt caußam sine ulla dubitatione, seque ad te litteras daturos esse dixerunt.

Ego autem, mi Plance, etsi non dubitabam, quin & S C. & lex, &

tinction, qui y mirent leur cachet. Après cela je fus ſurpris que non-ſeulement Céſar laiſsât aſſembler ceux qui lui avoient demandé les terres des Buthrotiens, mais qu'il vous chargeât même de les mettre en poſſeſſion. Je lui en parlai, & pluſieurs fois, & juſques-là qu'il ſe plaignit de ce que je ne me fiois pas à ſa parole. Il dit à M. Meſſala & à Atticus même, qu'ils ne fuſſent point inquiets; & leur fit entendre très-clairement qu'il ne vouloit pas mécontenter ſes ſoldats tant qu'ils ſeroient en Italie (car vous ſavez combien il ménageoit la multitude) mais que lorſqu'ils auroient paſſé la Mer, il leur feroit aſſigner d'autres terres. Voilà en quel état Céſar laiſſa cette affaire. Après ſa mort, dès que le Sénat eut attribué aux Conſuls la connoiſſance de tout ce que Céſar avoit reglé, on leur fit l'expoſé que je viens de vous faire; ils n'y trouverent aucune difficulté, & promirent de vous en écrire.

Ainſi, mon cher Plancus, quoique je ne doute point que le Decret du Sénat, la loi qui l'a confirmé, le Decret que

Consulum decretum, ac litteræ apud te plurimum auctoritatis haberent, teque ipsius Attici caussa velle intellexeram: tamen hoc pro conjunctione, & benevolentia nostra mihi sumpsi, ut id à te peterem, quod tua singularis humanitas, suavissimique mores à te essent impetraturi. Id autem est, ut hoc, quod te tua sponte facturum esse certo scio, honoris nostri caussa libenter, prolixe, celeriter facias.

Mihi nemo est amicior, nec jucundior, nec carior Attico: cujus antea res solum familiaris agebatur, eaque magna; nunc accessit etiam existimatio, ut, quod consecutus est magna & industria, & gratia, & vivo Cæsare, & mortuo, id, te adjuvante, obtineat. Quod si à te erit impetratum, sic velim existimes, me de tua liberalitate ita interpretaturum; ut tuo summo bene-

les Consuls ont rendu en conséquence, & la Lettre qu'ils vous ont écrite, ne vous paroissent d'un grand poids; & quoique je sache que vous êtes déja bien disposé en faveur d'Atticus; j'ai crû néanmoins que notre liaison me mettoit en droit de vous prier de faire par amitié pour moi ce que votre bonté & votre honnêteté naturelle vous auroient fait faire. La grace que je vous demande, c'est de faire de bon cœur, sans restriction, & sans délai ce que vous auriez fait indépendamment de ma recommandation.

Il n'y a personne au monde qui me soit plus cher qu'Atticus, & dont l'amitié & le commerce me soit plus agréable. Dans cette affaire il ne s'agissoit d'abord que de sauver une somme d'argent, à la vérité fort considerable; maintenant il est de son honneur de faire confirmer par votre autorité ce qu'on lui a accordé du vivant de César, & depuis sa mort; & qu'il n'a obtenu qu'en se donnant de grands mouvemens, & en employant tout son crédit. Si vous faites cela pour lui, soyez persuadé que je le regarderai comme un très-grand service que vous m'aurez

ficio me affectum judicem. Ego, quæ te velle, quæque ad te pertinere arbitrabor, studiose, diligenterque curabo. Da operam ut valeas.

REMARQUES

SUR LA I. LETTRE

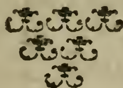
DE CICERON A PLANCUS.

LEs Lettres de recommandation, qui sont à la fin de ce Livre, ne sont point dans l'ordre de leur date. Celui qui a fait le recueil des Lettres à Atticus, a mis celles-la ensemble, parce qu'elles ont toutes rapport à la même affaire. Il en est de même de la petite Lettre à Atticus qui est avant celle-ci, & qui étoit jointe avec la copie de la Lettre à Plancus que Ciceron envoya à Atticus. Il y a dans la suscription de cette Lettre *L. Planco ;* mais il faut effacer *L.* ou lire *Cn.* Lucius Plancus, l'aîné de celui dont il s'agit ici, commandoit alors dans les Gaules, & devoit être Consul avec Decimus Brutus, après Hirtius & Pansa. Son frere s'appeloit Cn. Plancus Plotius, apparemment que ce dernier nom lui venoit de quelque adoption. Leur nom de famille étoit Munatius. Il fut proscrit par les Triumvirs à la sollicitation, ou du moins du consentement de son frere même, ce qui donna lieu

rendu, & dont je vous aurai une obligation infinie. Je ſerai toujours prêt à faire avec zele & avec ardeur tout ce que je croirai vous pouvoir être utile ou avantageux. Ayez ſoin de votre ſanté.

à ce bon mot des ſoldats, lorſque L. Plancus triompha des Gaules avec Lepidus qui avoit auſſi fait proſcrire ſon frere Æmilius Paulus. Leurs ſoldats diſoient, *de Germanis, non de Gallis triumphant ambo Conſules.* On ne peut rendre cette plaiſanterie en François, parce qu'elle roule ſur l'équivoque d'un mot qui en Latin ſignifie également *les freres & les Peuples de la Germanie.*

On a vû dans les Lettres de Ciceron à Atticus, que ce dernier avoit des terres conſiderables auprès de Buthrote. Cela fait aſſez concevoir combien il devoit prendre d'intérêt à l'affaire dont il s'agit dans cette Lettre & dans les ſuivantes.





CICERO PLANCO PRÆT. DES. S.

Jam antea petivi abs te per litteras, ut, cum caussa Buthrotiorum probata à Consulibus esset, quibus & lege, & S C. permissum erat, ut de Cæsaris actis cognoscerent, statuerent, judicarent, eamque rem tu adjuvares: Atticumque nostrum, cujus te studiosum cognovi, & me, qui non minus laboro, molestia liberares. Omnibus enim rebus magna cura, multa opera, & labore confectis, in te positum est ut nostræ solicitudinis finem quamprimum facere possimus. Quamquam intelligimus ea te esse prudentia, ut videas, si ea decreta Consulum, quæ de Cæsaris actis interposita sunt, non serventur, magnam perturbationem rerum fore. Equidem, cum multa, quod necesse erat in tanta occupatione,



SECONDE LETTRE

DE CICERON A PLANCUS.

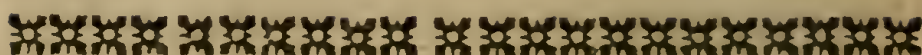
JE vous ai déja écrit pour vous prier de nous favoriser dans l'affaire des Buthrotiens. Ce qu'ils demandent leur a été accordé par les Consuls, à qui le Decret du Sénat qui a été confirmé par une Loi, a commis l'examen & l'exécution de tout ce que César avoit ordonné. Tirez de peine Atticus, pour qui je sai que vous voudrez bien vous intéresser, & moi en même tems, qui ne m'intéresse pas moins à cette affaire que lui. Après tous les soins & tous les mouvemens que nous nous sommes donnés, il ne dépend plus que de vous de consommer cet ouvrage, & de nous ôter toute inquiétude. Vous êtes trop prudent pour ne pas concevoir que si l'on donnoit quelque atteinte aux Decrets que les Consuls ont rendus sur ce que César avoit reglé, il n'y auroit plus rien de fixe & de certain. Pour

non probentur, quæ Cæsar statuerit; tamen otii pacisque caussa acerrime illa soleo defendere: quod tibi idem magnopere faciendum censeo.

Quamquam hæc epistola non suasoris est, sed rogatoris. Igitur, mi Plance, rogo te, & etiam oro, sic mediusfidius, ut majore studio, magisque ex animo agere non possim, ut totum hoc negotium, ita agas, ita tractes, ita conficias, ut, quod sine ulla dubitatione apud Consules obtinuimus propter summam bonitatem, & æquitatem caussæ, id tu nos obtinuisse non modo facile patiare, sed etiam gaudeas. Qua quidem voluntate esse erga Atticum, sæpe præsens & illi ostendisti, & vero etiam mihi; quod si feceris, me, quem voluntate, & paterna necessitudine conjunctum semper habuisti, maximo beneficio devinctum habebis. Idque ut facias te vehementer etiam atque etiam rogo.

moi, quoique je voye bien que parmi ce que César a fait dans des tems où il étoit accablé d'affaires, il y a bien des choses qu'on pourroit condamner, cependant je soûtiens tout avec chaleur pour assûrer la paix & la tranquilité, & je crois que vous ne devez pas hésiter à faire de même.

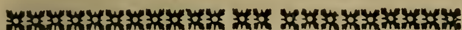
Je ne prétens pas néanmoins vous donner des conseils; je vous demande une grace. Je vous prie donc, mon cher Plancus, & je vous conjure de la maniere du monde la plus forte, d'examiner & de regler notre affaire de façon que nous puissions croire que non-seulement vous n'êtes pas fâché, mais que vous êtes même bien-aise que les Consuls nous ayent accordé un Decret, que nous avons obtenu aisément, parce que l'équité & la justice parloient pour nous. Les assûrances que vous nous avez souvent données, à Atticus & à moi, de vos bonnes intentions, nous le font esperer. Si vous le faites, je vous aurai une très-grande obligation, & ma reconnoissance augmentera l'amitié que ma liaison avec votre pere, & mon inclination pour vous avoit déja formée. Je vous prie instamment de m'accorder cette grace.



CICERO CAPITONI SUO S.

NUmquam putavi fore, ut supplex ad te venirem. Sed hercule facile patior datum tempus, in quo amorem experirer tuum. Atticum quanti faciam scis. Amabo te, da mihi & hoc: oblivisce re mea caussa, illum aliquando suo familiari, adversario tuo, voluisse consultum, cum illius existimatio ageretur. Hoc primum ignoscere est humanitatis tuæ: suos enim quisque debet tueri: deinde, si me amas (omitte Atticum) Ciceroni tuo, quem quanti facias præ te soles ferres, totum hoc da, ut, quod semper existimavi, nunc plane intelligam, me à te multum amari.

Buthrotios cum Cæsar decreto suo, quod ego obsignavi cum multis am-



PREMIERE LETTRE DE CICERON A CAPITON.

QUi m'auroit dit qu'un jour je prendrois avec vous le ton de Suppliant ? mais certes je ne ſuis pas fâché d'avoir une occaſion de mettre à l'épreuve votre amitié. Vous ſavez combien j'aime Atticus ; je vous prie donc d'oublier pour l'amour de moi qu'il a été obligé autrefois de prendre contre vous, les intérêts d'un de ſes amis dont il faloit ſauver l'honneur. Je ſai que vous êtes trop juſte, pour ne vous pas porter de vous-même à l'excuſer. Vous ſavez qu'on eſt obligé à prendre le parti de ſes amis. Mais, ſans parler davantage d'Atticus, ne penſez qu'à votre ami Ciceron. Si vous avez toujours eu pour moi autant de conſideration que vous avez voulu qu'on le crût, & que je l'ai crû moi-même, voici une occaſion de m'en aſſûrer.

Céſar ayant rendu en faveur des Buthrotiens un Decret auquel je mis mon

plissimis viris liberavisset, ostendissetque nobis, se, cum agrarii mare transissent, litteras missurum, quem in agrum deducerentur; accidit, ut subito ille interiret. Deinde, quemadmodum tu scis (interfuisti enim, cum Consules oporteret ex S C. de actis Cæsaris cognoscere) res ab iis in Kal. Jun. dilata est. Accessit ad S C. lex, quæ lata est a. d. IV *Non. Jun. quæ lex earum rerum quas Cæsar statuisset, decrevisset, egisset, Consulibus cognitionem dedit. Caussa Buthrotiorum delata est ad Consules. Decretum Cæsaris recitatum est, & multi præterea libelli Cæsaris prolati. Consules de consilii sententia decreverunt secundum Buthrotios; Plancum dederunt.*

Nunc, mi Capito (scio enim quantum semper apud eos, quibuscum sis, posse soleas, eo plus apud hominem facillimum atque humanissimum Plancum) enitere, elabo-

cachet comme témoin, avec plusieurs autres personnes d'un rang distingué; & nous ayant promis que lorsque les soldats, à qui il avoit assigné les terres de Buthrote, auroient passé la Mer, il leur en feroit assigner d'autres, sa mort suivit peu de tems après. Depuis, comme vous le savez (car vous étiez présent lorsqu'on proposa de faire un Decret pour charger les Consuls de prendre connoissance de tout ce que César avoit reglé) l'affaire fut remise au premier de Juin. Le Decret du Sénat fut confirmé le deuxiéme du même mois, par une Loi qui attribue aux Consuls la connoissance de tout ce que César avoit fait, statué, & ordonné. L'affaire de Buthrote fut donc portée devant eux. Ils se firent lire le Decret, & plusieurs autres Memoires de César sur cette même affaire; & de l'avis de leur conseil ils prononcerent en faveur des Buthrotiens, & commirent Plancus pour l'exécution.

Je m'adresse à présent à vous, mon cher Capiton, parce que je sai combien vous avez de pouvoir sur l'esprit de ceux avec qui vous vivez, & vous en aurez encore plus sur celui de Plancus, qui est si honnête & si obligeant. Em-

ra, vel potius eblandire, effice, ut Plancus, quem spero optimum esse, sit etiam melior opera tua. Omnino res hujusmodi videtur esse, ut sine cujusquam gratia Plancus ipse pro ingenio, & prudentia sua non sit dubitaturus, quin decretum Consulum, quorum & lege, & S C. cognitio, & judicium fuit, conservet; præsertim cum, hoc genere cognitionum labefactato, acta Cæsaris in dubium ventura videantur: quæ non modo ii, quorum interest, sed etiam ii, qui illa non probant, otii caussa confirmare velint. Quod cum ita sit, tamen interest nostra Plancum hoc animo libenti prolixoque facere. Quod certe faciet, si tu nervulos tuos, mihi sæpe cognitos, suavitatemque, qua nemo tibi par est, adhibueris. Quod ut facias, te vehementer rogo.

ployez vos ſoins, faites tous vos efforts, ou plûtôt ſervez-vous des manieres les plus inſinuantes ; en un mot faites en ſorte que Plancus, qui nous paroît avoir de bonnes intentions, en ait encore de meilleures. L'affaire dont il s'agit eſt de telle nature, qu'indépendamment de toute recommandation un homme auſſi habile & auſſi prudent que Plancus ne doit pas héſiter à faire exécuter un Decret, qui a été rendu par les Conſuls autoriſés par le Sénat & par le Peuple ; puiſque ſi on n'y avoit point d'égard, on pourroit de même revenir contre tous les Decrets de Céſar, auſquels non-ſeulement ceux qui y ont intérêt, mais même ceux qui ne les ont pas approuvés, ſouhaitent pour le bien de la paix qu'on ne donne aucune atteinte. Quoique notre affaire ſoit ſi bonne, cependant il eſt important pour nous que Plancus nous ſerve de bon cœur & de bonne grace ; ce qu'il fera ſans doute ſi vous vous intéreſſez pour nous avec cette vivacité que je vous connois, & ſi vous agiſſez auprès de lui avec ces manieres engageantes que perſonne ne ſait prendre auſſi-bien que vous. Je vous en prie inſtamment.

REMARQUE
Sur la I. Lettre de Ciceron A Capiton.

Le nom de famille de celui à qui Ciceron écrit cette Lettre étoit Ateius, & c'eſt apparemment L. Ateius Capito qui avoit été



CICERO C. CUPIENNIO S.

Patrem tuum plurimi feci, meque ille mirifice & coluit, & amavit: nec mehercule umquam mihi dubium fuit, quin à tè diligerer. Ego quidem id facere non deſtiti. Quamobrem peto à te in majorem modum: ut civitatem Buthrotiam ſubleves, decretumque Conſulum, quod ii ſecundum Buthrotios fecerunt, cum & lege, & S C. ſtatuendi poteſtatem haberent, des operam, ut Plancus noſter quamprimum confirmet & comprobet. Hoc te vehementer, mi Cupienni, etiam atque etiam rogo.

Quefteur l'an 700. de Rome, & qui étoit frere de C. Ateius Capito dont nous avons déja parlé. A moins que ce ne fût un Fonteius Capito ami particulier d'Antoine. *Remarque 4. fur la 13. Lett. du 4. Liv. Plutar. in Anton. Horat. Sat. 5. Lib.* 1.



LETTRE

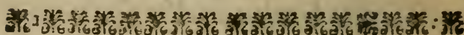
DE CICERON A CUPIENNIUS.

J'Eftimois fort votre pere, & il avoit pour moi beaucoup d'attachement & d'amitié. Je n'ai jamais douté que vous ne m'aimaffiez, comme je vous ai toujours aimé. Je vous prie donc inftamment d'aider de votre crédit les habitans de Buthrote, & de porter Plancus à faire exécuter au plûtôt le Decret que les Confuls ont donné en leur faveur, en conféquence d'un Decret du Sénat qui a été confirmé par une Loi; je vous en aurai une obligation infinie.



REMARQUE
SUR LA LETTRE DE CICERON A CUPIENNIUS.

HOrace dans la deuxiéme Satyre du premier Livre, se moque d'un Cupiennius homme à bonnes fortunes, qui se piquoit de

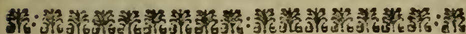


CICERO PLANCO PRÆT.
DES. S.

IGnosce mihi, quod cum antea accuratissime de Buthrotiis ad te scripserim, eadem de re sæpius scribam. Non mehercule, mi Plance, facio, quo parum confidam aut liberalitati tuæ, aut nostræ amicitiæ; sed cum tanta res agatur. Attici nostri, nunc vero etiam existimatio, ut id, quod probavit Cæsar, nobis testibus & obsignatoribus, qui & decretis, & responsis Cæsaris interfueramus, videatur obtinere potuisse, præsertim cum tota po-

n'avoir

n'avoir des galanteries qu'avec des femmes de qualité. Un ancien Commentateur dit qu'il s'appeloit C. Cupiennius Libo Cumanus. C'eſt apparemment celui à qui Ciceron a écrit cette Lettre, du moins on n'en connoît point d'autres de ce nom dans ce tems-la.



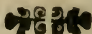
LETTRE III.

DE CICERON A PLANCUS.

IL faut que vous me pardonniez ſi je vous écris tant de fois ſur l'affaire des Buthrotiens, dont je vous ai déja écrit fort en détail; ce n'eſt pas certainement, mon cher Plancus, que je ne compte ſur les ſervices d'un ami auſſi obligeant que vous l'êtes, mais l'affaire dont il s'agit eſt de la derniere importance pour notre cher Atticus, & il eſt à préſent engagé d'honneur à pourſuivre l'exécution de ce que Céſar a reglé par pluſieurs Actes authentiques auſquels j'ai mis mon cachet comme témoin (car j'étois préſent lorſqu'il a répondu ſes requêtes) à préſent ſur-tout

testas ejus rei tua sit, ut ea, quæ Consules decreverunt secundum Cæsaris decreta & responsa, non dicam comprobes, sed studiose libenterque comprobes. Id mihi sic erit gratum, ut nulla res gratior esse possit.

Etsi jam sperabam, cum has litteras accepisses, fore, ut ea, quæ superioribus litteris à te petiissemus impetrata essent; tamen non faciam finem rogandi, quoad nobis nuntiatum erit, te id fecisse; quod magna cum spe exspectamus, deinde enim confido fore, ut alio genere litterarum utamur; tibique pro tuo summo beneficio gratias agamus. Quod si acciderit, velim sic existimes, non tibi tam Atticum, cujus permagna res agitur, quam me, qui non minus laboro, quam ille, obligatum fore. Vale.



que cela ne dépend plus que de vous. Ce que nous vous demandons, ce n'eſt pas ſimplement de faire exécuter ce que les Conſuls ont arrêté en conformité des Decrets & des réponſes de Céſar, mais de le faire de bonne grace & comme un homme qui a envie de nous rendre ſervice; vous ne ſauriez me faire un plus ſenſible plaiſir.

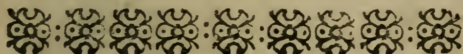
J'eſpere que lorſque vous recevrez cette Lettre, vous m'aurez déja accordé ce que je vous ai demandé par mes Lettres précedentes; cependant je vous renouvellerai mes prieres jusqu'à ce que nous ayons appris que vous avez fait ce que nous ſouhaitons; j'attens cela de votre honnêteté, & je compte que bientôt au lieu de recommandation, je n'aurai plus que des remercîmens à vous faire. Si vous nous rendez cet important ſervice, ſoyez perſuadé que cela ſera moins ſur le compte d'Atticus, quoiqu'il y ſoit fort intéreſſé, que ſur le mien; car je ne m'y intéreſſe pas moins que lui. Adieu.





CICERO CAPITONI S.

Non dubito, quin mirere, atque etiam ſtomachere, quod tecum de eadem re agam ſæpius. Hominis familiariſſimi, & mihi omnibus rebus conjunctiſſimi permagna res agitur Attici. Cognovi ego tua ſtudia in amicos, etiam in te amicorum. multum potes nos apud Plancum juvare. Novi humanitatem tuam: ſcio quam ſis amicis jucundus. Nemo nos in hac cauſſa plus juvare poteſt, quam tu. Et res ita eſt firma, ut debet eſſe, quam Conſules de conſilii ſententia decreverunt, cum & lege, & S C. cognoſcerent. Tamen omnia poſita putamus in Planci tui liberalitate: quem quidem arbitramur cum officii tui, & Reip. cauſsa decretum con-



LETTRE II.

DE CICERON À CAPITON.

JE ne doute point que vous ne ſoyez ſurpris, & même fâché que je vous écrive plus d'une fois ſur la même affaire. Mais celle dont il s'agit, eſt de la derniere conſéquence pour Atticus qui eſt mon ami intime, & à qui je ſuis attaché par les liens les plus forts. Je ſai que vous aimez à faire plaiſir à vos amis, & que vos amis aiment auſſi à vous faire plaiſir. Vous pouvez nous ſervir très-bien auprès de Plancus. Je ſai combien vous êtes obligeant, & combien vos amis vous conſiderent. Perſonne ne peut dans cette occaſion nous être plus utile que vous. L'affaire eſt très-juſte, & notre droit bien établi. Les Conſuls, à qui le Decret du Sénat confirmé par une Loi, a attribué la connoiſſance de tout ce que Céſar avoit reglé, ont jugé en notre faveur. Cependant tout dépend des bonnes in-

sulum comprobaturum, tum libenter nostra caussa esse facturum. Adjuvabis igitur, mi Capito: quod ut facias, vehementer etiam atque etiam rogo. Vale.

REMARQUES

SUR LA II. LETTRE DE CICERON

A CAPITON.

1. PAr équité.] Il y a dans le texte *officii tui*; mais je crois avec Manuce & Grævius, qu'il faut lire *sui*, le sens paroît le demander. On pourroit néanmoins par *officii tui*, entendre les bons offices de Capiton; mais il est plus naturel de penser que Ciceron oppose ici les motifs tirés de la bonté de la cause, à ceux qui étoient étrangers, comme la considération que Plancus avoit pour Ciceron & pour Capiton.

2. *Pour le bien de la République.*] C'est-à-dire pour entretenir la paix, qui n'auroit pas été bien affermie si tous ceux à qui César avoit fait des graces, avoient apprehendé qu'elles ne fussent sujettes à révocation, comme Ciceron l'a dit dans la seconde Lettre à Plancus.



tentions de votre ami. Nous avons lieu d'esperer que Plancus se déterminera de lui-même, & par équité [1] & pour le bien de la République [2], à faire exécuter le Decret des Consuls, & qu'il se fera même un plaisir de m'obliger. Joignez-vous donc à moi, mon cher Capiton, je vous en prie instamment. Adieu.

Fin du Tome sixiéme.

Addition à la page 516. de ce Volume, après la seiziéme Remarque.

17. *Posidonius*] Disciple & successeur de Panétius : Il étoit d'Apamée; mais comme il a enseigné à Rhodes, il a passé pour Rhodien.



APPROBATION

De Monsieur de Fontenelle, de l'Académie Françoise.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier *la traduction des Lettres de Ciceron à Atticus*, & j'ai cru que l'Impression en seroit agréable & utile au Public. Fait à Paris le 20. Juin 1708.

FONTENELLE,
de l'Académie Françoise.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos Amés & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Nôtre bien amée la Veuve DELAUNE, Imprimeur & Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'elle souhaiteroit continuer à réimprimer ou faire réimprimer & donner au Public, *l'Histoire de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, par Mademoiselle de la Force; Abregé Chronologique de l'Histoire Universelle du Pere Petau, traduite & continuée par M. Maucroix, avec un Traité Chronologique du Sieur de Lisle; Semaine Sainte Latine & Françoise selon le Missel & le Breviaire de Rome & de Paris, avec des Méditations sur les Evangiles, & des Reflexions sur les Mysteres; Lettres de Ciceron à Atticus, Traduction Françoise, avec des Remarques, par le Sieur Abbé Mongault*, S'il Nous plaisoit lui accorder

nos

nos Lettres de continuation de Privilege sur ce néceſſaires, offrant pour cet effet de les faire réimprimer ou faire réimprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le Contreſcel des Préſentes. A ces Cauſes : Voulant traiter favorablement ladite Expoſante, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de réimprimer ou faire réimprimer leſdits Livres ci-deſſus ſpécifiés, en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée ſous nôtredit Contreſcel, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume pendant le tems de *ſix années* conſecutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de nôtre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire leſdits Livres ci-deſſus expoſés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit de ladite Expoſante, ou de ceux qui auront droit d'elle, à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers à ladite Expoſante, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelle; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, & que l'Impétrante ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de les expoſer en vente, les Manuſcrits ou Imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Livres, ſeront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de nôtre très cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le

Sieur Chauvelin, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires de chacun dans nôtre Bibliotheque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtredit tres-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſante ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour dûement ſignifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier nôtre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte-Normande & Lettres à ce contraires. Car tel eſt nôtre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le vingt-huitiéme jour d'Août, l'an de grace mil ſept cens trente-quatre; & de nôtre Regne, le dix-neuviéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre VIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag. 757. fol. 751. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris le 26. Août 1734.

G. MARTIN, *Syndic.*

De l'Imprimerie de la Veuve DELAULNE.